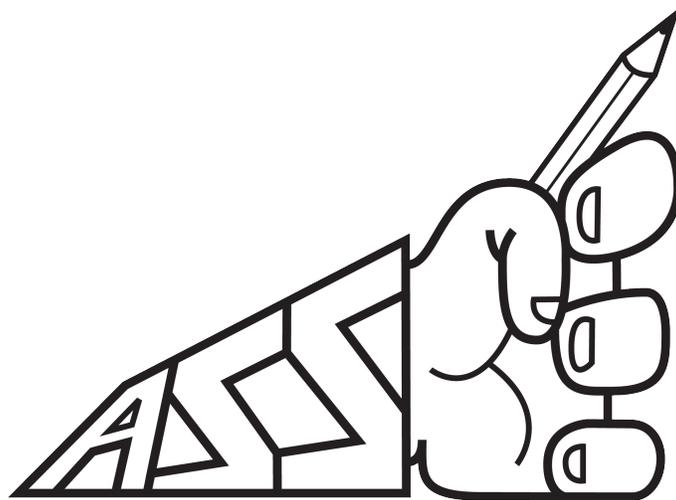


Cahier des mémoires

Congrès d'orientation de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)



Du 25 au 28 novembre 2005
au Centre communautaire et sportif N.D.A, Montréal

**Mémoires des associations étudiantes
membres de l'ASSÉ**

Mémoire sur le rôle de l'ASSÉ dans la 8^{ième} grève générale illimitée

par l'Association Étudiante du Collège de Sherbrooke

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

L'avant-grève

Appel à la grève en 2003

L'hiver dernier l'ASSÉ a réussi à mener une des plus importantes mobilisations étudiantes de l'histoire du Québec. Mais cette mobilisation n'a pu avoir lieu qu'en raison du travail effectué lors de l'année précédente par les militants et militantes au niveau régional et provincial. Ainsi, on pourrait dire que l'idée plus généralisée parmi la population étudiante de grève générale illimitée comme moyen de pression efficace a commencé à se développer autour de l'automne 2003. En effet, l'ASSÉ avait comme plan d'action pour la session d'automne 2003 de déclencher une grève offensive par rapport aux frais de scolarité. Les militants et militantes de l'ASSÉ étaient pratiquement unanimes par rapport à l'initiative, ce qui fut une partie considérable de l'échec relatif de la campagne : la décision d'initier une campagne de grève générale illimitée venait directement du congrès de l'ASSÉ, sans consultation préalable des assemblées générales. En plus de négliger un travail de mobilisation préliminaire à une campagne de cette envergure habituellement fait par la prise de position en assemblée, la campagne « du haut vers le bas » a amené la majorité des étudiants et étudiantes un peu plus distants et distantes des associations locales à se sentir détaché-e-s du processus démocratique menant à un moyen de pression majeur. Néanmoins, malgré l'échec factuel de la campagne, le débat sur la grève générale illimitée engendré par le mouvement et la mise en garde contre les réformes à venir a jeté des bases considérablement solides à une mobilisation future. Malgré les difficultés démocratiques de la campagne, l'obstacle majeur à l'embrassement du mouvement et l'obtention d'un rapport de force est sans aucun doute la distance que la population étudiante ressentait par rapport aux objectifs du moyen. (L'emphase étant sur la grève, et non pas sur la gratuité scolaire). Ne réagissant pas nécessairement à une réforme brutale, la campagne s'est frappée le nez à une population éphémère, une population dont le roulement est beaucoup trop grand pour lui donner le constat d'une décrépitude chronique de l'éducation. Les mobilisations de 2003 ont donc été interprétées comme des « rebelles sans causes ». Par contre, le débat, lors des assemblées générales, fut amplement suffisant pour conscientiser le mouvement sur l'usage de la grève, ce qui, nous le savons maintenant, s'est avéré crucial dans une situation de mobilisation en réaction à une coupure. Face à une situation économique en chute libre dans le milieu de l'éducation, la réalité remise au visage, les étudiants et étudiantes, dans un nouveau contexte (2004) savaient maintenant ce qu'il restait à faire.

La session d'automne 2004, une session d'information et de mobilisation

Après une tentative ratée de déclencher une grève en 2003, les coupures redoutées dans les prêts et bourses ont lieu durant l'été 2004. L'ASSÉ doit se mobiliser à nouveau face à cette attaque au droit à l'éducation. Ainsi, lors du congrès extraordinaire du 28 août 2004, on pense déjà à n'exclure aucun moyen (y compris la grève) pour renverser la réforme de l'aide financière aux études et on prévoit lancer un ultimatum au gouvernement. Suite au congrès des 25 et 26 septembre l'ultimatum est adopté et lancé par l'ASSÉ et on réfléchit déjà à la possibilité de tenir une grève si le gouvernement ne daigne pas répondre à celui-ci. N'ayant reçu aucune réponse de la part du gouvernement, l'ASSÉ lança un appel à la grève en invitant les associations locales à tenir des assemblées générales afin d'obtenir des mandats de grève pour la session d'hiver 2005. De plus, durant cette session d'automne quelques actions se sont déroulées afin d'établir une escalade des moyens de pression (manifestation regroupant environ 400 personnes contre le forum des générations, manifestation nationale regroupant plus de 1000 personnes le 19 novembre ainsi qu'une occupation au bureau de Pierre Reid le 8 décembre).

Ainsi, ces différents événements ont permis aux forces locales de pouvoir mobiliser leurs membres sur les enjeux qui allaient guider la grève générale illimitée de l'hiver 2005 (réforme à l'aide financière, projet de décentralisation du réseau collégial et gratuité scolaire). De plus, le fait de ne pas lancer la grève générale illimitée à la session d'automne a permis aux associations étudiantes, comme nous le disions précédemment, de ne pas se lancer dans une campagne de grève sans que leurs membres soient pleinement informé-e-s. La session d'automne 2004 a été extrêmement importante pour la grève qui allait suivre en ayant une base de personnes informées sur les problématiques des étudiants et étudiantes.

Revenons maintenant sur cette session et analysons quels ont été les bons coups et quelles sont les choses qui, dans une mobilisation future l'ASSÉ, devraient changer. Tout d'abord ce qu'il faut noter par rapport à cette session c'est que, contrairement à l'année précédente, l'ASSÉ et ses membres ont réussi à rester patients et patientes et à ne pas se précipiter dans une campagne de grève sans avoir précédemment informé et mobilisé ses membres. Ainsi, en décidant au congrès du 24 octobre de lancer l'appel à la grève pour la session d'hiver 2005, l'ASSÉ a permis à ses associations membres de mieux se préparer à lancer une campagne de grève. Cependant, le manque de mobilisation dans les associations non-membres de l'ASSÉ a été problématique durant cette session. En effet, bien que les associations membres de l'ASSÉ aient dans l'ensemble bien mobilisé leurs membres, les autres associations étudiantes au Québec (sauf exceptions) étaient très peu ou pas mobilisées et prêtes à s'engager dans une grève générale illimitée à l'hiver. Durant la grève générale illimitée, on a remarqué que la majorité des associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ ont dû attendre un certain moment avant de se lancer dans celle-ci.

Début 2005 : les derniers pas avant la grève

Après la session d'automne 2004, où l'ASSÉ avait décidé de reporter l'appel à la grève pour la session d'hiver 2005, la majorité des associations membres semblaient prêtes à lancer le combat contre le gouvernement. En effet, après avoir décidé de reporter la grève générale illimitée à la session d'hiver, les associations membres de l'ASSÉ qui ne se sentaient pas prêtes à l'automne ont pu se préparer en diffusant chez leurs membres l'idée de la grève générale illimitée. C'est ainsi qu'au congrès des 29 et 30 janvier 2005 (au Cégep de Saint-Laurent) l'ASSÉ mit sur place les bases de ce qui allait lancer et coordonner la grève; la Coalition de l'ASSÉ Élargie (voir Annexe 1). Cette coalition visait à regrouper toutes les associations étudiantes (membres et non-membres de l'ASSÉ) ayant en commun des revendications progressistes et pratiquant un certain syndicalisme de combat et à permettre aux associations non-membres de l'ASSÉ de pouvoir s'impliquer dans les structures de l'ASSÉ. Ainsi, suite à ce congrès, tout semblait prêt pour que l'ASSÉ déclenche et réussisse à mener et à coordonner la 8^{ième} grève générale illimitée du mouvement étudiant.

On ne peut, cependant, pas dire que ce qui a été fait à la session d'hiver avant la grève ait été parfait. En effet, bien qu'intéressante, la structure mise en place au congrès de Saint-Laurent comportait quelques lacunes. Tout d'abord, nous pensons que le but de la CASSÉÉ était de regrouper des associations ayant en commun des revendications communes et la pratique du syndicalisme de combat, ce qui dans les faits lors de la grève n'était pas totalement exact. En effet, dans les congrès de la CASSÉÉ des associations dénonçaient les bases mêmes de l'ASSÉ et les revendications centrales de celle-ci. Ainsi, dans une mobilisation future il pourrait être intéressant d'appeler les associations non-membres de l'ASSÉ (et membres...) à s'informer sur ce qu'est le syndicalisme de combat et à se

positionner sur celui-ci. De plus, dans un cadre comme une grève générale illimitée nous devons nous poser la question si l'on doit couper dans nos revendications pour inclure un maximum d'étudiants et d'étudiantes possibles et si l'on pense que oui, jusqu'à quel point dénature-t-on la raison d'être de l'ASSÉ en le faisant? Ainsi, si l'ASSÉ a à refaire une coalition ces questions se reposeront et elle aura à faire les bons choix pour que la mobilisation soit une réussite

Finalement dans le cadre d'une grève générale illimitée, l'avant-grève est bien souvent plus importante que la grève elle-même puisque c'est à cette période que l'on met le cadre de la grève et que l'on trouve la base de la population étudiante qui mènera le combat tout le long de la mobilisation.

La partie portant sur le déroulement de la grève devait être faite par l'AGESJR...

Fin de la grève et après-grève

La grève tire à sa fin

Le mouvement de grève tire à sa fin. L'entente signée par les leaders étudiants de la FECQ et la FEUQ a eu l'effet d'un bon coup de sabre. Le mouvement était tranché en deux factions : certains et certaines appellent au sabotage des fédérations et d'autres au réalisme, disant que dans les circonstances les gains étaient suffisamment importants. Une chose est certaine, c'est à partir de ce moment que le mouvement étudiant a perdu des plumes. Dans plusieurs cégeps et facultés universitaires les étudiants et étudiantes rentrent en classe incertains et incertaines de la suite des événements. Ceux et celles qui avaient accepté l'offre rentraient glorieux la tête haute. Plusieurs associations ont rejeté l'offre du ministre mais rentraient tout de même en classe, déçues du déroulement des négociations mais essoufflées par la grève historique au niveau de la durée. Après coup quelles associations sont demeurées en grève pour une semaine tout au plus. C'est à ce moment que la CASSÉÉ tenait son congrès des 9-10 avril 2005 dans la faculté des lettres et des sciences humaines à l'université de Sherbrooke. Voici l'extrait tiré du procès verbal du congrès du 9-10 avril 2005 :

5.2.1 Attendu près de six semaines de grève menées par de nombreuses associations membres de la CASSÉÉ;

Attendu que la grève a permis le lancement d'un débat de société autour de l'éducation; Attendu que de nombreuses associations étudiantes sont retournées en classe tout en rejetant l'entente intervenue entre les fédérations étudiantes et le ministre Fournier;

Attendu que plusieurs associations étudiantes ont signifié leur refus de l'entente en reconduisant la grève;

Que le Congrès de la CASSÉÉ recommande aux assemblées générales d'effectuer un repli stratégique en mettant un terme à la grève pour consolider les avancées réalisées par le syndicalisme étudiant au cours de la lutte, notamment :

- la pratique de la démocratie directe par la tenue d'assemblées générales fréquentes et populeuses;
- la construction d'un mouvement étudiant combatif, notamment par la multiplication des actions de perturbations économiques;
- la mise en lumière de l'incapacité de la FECQ et de la FEUQ à défendre les intérêts matériels et

moraux des étudiantes et étudiants par l'usage de stratégies corporatistes de concertation et de gestion de coupures;

- la preuve faite de la nécessité et de l'efficacité d'une organisation nationale démocratique, indépendante et combative

- la preuve faite de la nécessité et de l'efficacité de la construction d'un rapport de force afin de faire reculer l'État néo-libéral.

Que ces avancées soient discutées dans les assemblées générales.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par AGEVCVM

5.2.2.1 De remplacer « recommande aux » par « invite les » et « d'effectuer un » par « d'envisager la pertinence d'un ».

Proposé par AEHUM

Appuyé par l'ACSSUM

Vote formel : Pour : 9 Contre : 7 Abstention : 3

Adopté à la majorité

Le combat n'est pas encore terminé. Près de 100 000 étudiants et étudiantes ont rejeté l'offre malgré le retour en classe. Maintenant que la grève est terminée, il est temps de voir avec un peu de recul les principales grandes lignes de cette grève historique d'hiver 2005. Il y a des points positifs qui sont sortis de la grève. Premièrement personne ne peut dénigrer les grands efforts de mobilisation. En effet, au moment le plus fort de la grève, plus de la moitié des étudiants et étudiantes étaient en grève, soit 250 000. Cela consiste en une mobilisation historique dans le mouvement étudiant. Cette forte mobilisation permit une bonne diffusion de l'information lors des assemblées générales ce qui a permis de conserver une mobilisation de masse. Les assemblées générales ont joué un rôle des plus importants. Elles ont démontré leur efficacité et elles ont donné un bon exemple de démocratie directe.

Avec toute l'ampleur de cette grève, qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Qu'est-ce qui fait que les gains sont si minimes? Car il faut être réaliste, les gains dans le régime d'aide financière aux études ne sont pas importants considérant l'ampleur du mouvement. Pourtant la CASSÉE avait dans ses revendications l'abolition de la réforme sur l'AFE. Mais dans les médias, on ne parlait que des 103 millions de bourses converties en prêts. Les médias n'ont pratiquement jamais traité des autres aspects de la réforme. **Bien que les représentants et représentantes médias de la CASSÉE ne cessaient de marteler que la revendication était l'abolition complète et rétroactive de la réforme, au niveau médias il y a beaucoup de travail à faire pour avoir une bonne couverture. Le débat centré uniquement sur des valeurs monétaires a évité de mener un véritable débat de fond en éducation.** Mais pourquoi les revendications de la CASSÉE n'ont pas été entendues par le gouvernement? Bien que celles-ci représentaient plus de 60 000 étudiants et étudiantes elles étaient ignorées des négociations par le ministre Jean-Marc Fournier. La raison évoquée par le ministre était que la CASSÉE était un regroupement radical et violent. Si l'on prend la définition du mot « radical » dans le Petit Robert, on y trouve : opération par laquelle on corrige de façon durable une lésion ou une anomalie. Donc à la suite de cette définition on peut dire que oui la CASSÉE est radicale puisqu'elle exigeait du gouvernement des changements complets dans le régime de l'AFE. Si on prend la définition du mot « violence », toujours avec le Petit Robert : agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation. Dans le cadre de la huitième grève générale

illimitée, y a-t-il eu une présence de violence? Telle qu'illustrée dans le dictionnaire, la CASSÉE n'a pas été violente. L'ASSÉ pourrait-elle changer sa façon d'agir? Le problème est que l'ASSÉ propose une alternative aux méthodes concertationnistes des fédérations. Il faut donc aller de l'avant avec les manifestations, occupations et la perturbation économique. Ces méthodes ont fait leurs preuves dans le passé et il ne faut pas négliger les gains qui ont été faits.

À la lumière de ces définitions, on se demande toujours pourquoi la CASSÉE n'était pas aux négociations. La réponse la plus probable serait que le gouvernement avait peur de négocier avec des gens qui voulaient un débat de fond en éducation. Au lieu d'avoir une approche de gestion de coupures comme l'ont fait la FECQ et la FEUQ lors de la dernière grève, la CASSÉE de son côté avait des revendications beaucoup plus larges. Des revendications que le gouvernement ne voulait pas mettre sur table. Le gouvernement a sans doute éloigné la CASSÉE par stratégies gouvernementales dans le but d'éloigner d'autres revendications que la CASSÉE voulait mettre sur table. Le gouvernement a ainsi négligé plus de 60 000 étudiants et étudiantes qui avait formé les revendications de la CASSÉE lors des assemblées générales du début de la grève.

L'entente signée par les fédérations étudiantes démontre aussi un manque d'unification à l'intérieur même du mouvement étudiant. Les représentants n'avaient pas à signer l'offre avant même d'avoir consulté ses membres par le biais des assemblées générales. Cette façon de faire a d'ailleurs fait réagir plusieurs membres des fédérations, déçu-e-s de ne pas avoir consulté les membres avant de signer. **Il est difficile de voir un mouvement fort et uni, car les différences instances nationales (FECQ-FEUQ-CASSÉE) n'ont pas les mêmes revendications. Le seul point en commun est la lutte qu'elles mènent pour l'éducation.** Mais ce point commun n'a pas été vu comme une lutte commune. La FECQ et la FEUQ auraient peut-être dû exiger à ce moment là, la présence de la CASSÉE à la table des négociations avant de signer quoi que ce soit. Cela aurait démontré non seulement une unité dans le mouvement étudiant, mais cela aurait aussi démontré de la bonne foi des fédérations qui ont tout de même laissé plus de 60 000 étudiants et étudiantes dans la rue.

Après la grève : affiliations et démobilisation

Mais la réalité étant ce qu'elle est, la grève est maintenant terminée avec les minces acquis que l'on connaît. Elle aura du moins servi à relancer le débat en éducation, à conscientiser la population aux causes étudiantes et aura servi d'expérience supplémentaire pour une lutte future. Évidemment, l'après-grève a connu ses bons et ses mauvais côtés. Soyons optimistes et commençons par les gains faits par l'ASSÉ suite à cette grève générale illimitée qui a réuni autant d'étudiants et d'étudiantes pour un si petit gain.

Tout d'abord, on a vu plusieurs campagnes d'affiliation à l'ASSÉ voir le jour. Les cégeps de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Joliette, du Vieux-Montréal, de Saint-Jérôme et le cégep François-Xavier Garneau de Québec ont mené des campagnes d'affiliation qui ont mené à une affiliation à l'ASSÉ pour les cégeps de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Jérôme et de François-Xavier Garneau et ont été un échec pour ceux de Joliette et du Vieux-Montréal. N'oublions pas cependant que Joliette mènera une deuxième campagne d'affiliation à l'hiver 2006. La CASSÉE a donc, en revendiquant davantage que le simple retour des 103 millions, en mettant d'avant un réel débat social dépassant la simple question de l'argent et allant véritablement au fond des choses, en s'attaquant directement au système plutôt qu'à son portefeuille et en menant une bataille basée sur le rapport de force et non le concertationnisme et

le lobbying comme l'ont fait la FECQ et la FEUQ, à renforcer l'ASSÉ par ses nombreuses affiliations ayant eu lieu très tôt suite à la grève.

Cependant, malgré ses affiliations, malgré sa mobilisation monstre n'ayant pas disparu en même temps que la grève et malgré la conscientisation instaurée dans la population étudiante, une démobilisation générale a suivi la huitième grève générale illimitée à la session d'automne. La difficulté à atteindre le quorum dans plusieurs assemblées générales partout dans le Québec, la faible mobilisation ayant mené à des taux de participation très bas aux manifestations : une centaine d'étudiants et d'étudiantes à la manifestation régionale à Drummondville et environ 500 à la manifestation nationale à Québec, et la difficulté à obtenir un mandat de grève pour cette dernière manifestation (une seule association étudiante était à proprement dit en grève : l'AÉCS) sont des symptômes que l'on a vus dans toutes les associations étudiantes ayant participé à la grève. La cause de ces symptômes est certainement dû à l'essoufflement étudiant suite à la grève, mais qu'est-ce qui a causé véritablement cet essoufflement alors que l'on sait très bien que la menace du dégel des frais de scolarité plane au-dessus de nos têtes et que seul une mobilisation générale constante saura prévenir cette attaque du gouvernement sur l'éducation?

Il faut premièrement se remettre en contexte de grève générale illimitée où les assemblées générales étaient hebdomadaires, et redondantes pour plusieurs, où un même noyau travaillait constamment à l'organisation de la grève tant au niveau local que national et où les actions politiques se suivaient quasi quotidiennement. Pour ceux et celles qui s'impliquaient de manière permanente, c'est-à-dire le noyau organisationnel, ce rythme de vie était essoufflant et il est normal que ce noyau se soit affaibli suite à la grève pour diverses raisons : querelles internes, essoufflement suite à la grève, difficulté à revenir dans le rythme de vie militant suite aux vacances estivales, etc. De ces faits, comme la mobilisation générale au niveau local et national dépendait de ces noyaux, on a pu constater la baisse de mobilisation dans nos associations étudiantes respectives auprès des anciens étudiants et anciennes étudiantes. La cause de cette démobilisation auprès des anciens et anciennes est due en partie aux groupes d'organisation et aussi au fait que la majorité de la population étudiante ne voulait plus entendre parler de politique, car ils en ont été bombardé-e-s à la session d'hiver 2005. De plus, ce même groupe d'organisation devait être en mesure d'effectuer la mobilisation auprès des nouveaux étudiants inscrits et nouvelles étudiantes inscrites, ce qui n'a pas été fait à son maximum en début de session et les facteurs nommés ci-dessus en sont responsables en grande partie. Donc, comme les nouveaux et les nouvelles n'avaient pas été fortement mobilisé-e-s pour pallier à la démobilisation des anciens et anciennes, on a pu voir naître un faible taux de participation aux instances et aux actions politiques du mouvement étudiant. Comment aurait-on pu éviter cela?

La démobilisation générale qui a suivi la huitième grève générale illimitée aurait pu être évitée si l'effort de mobilisation avait été constant et ce, immédiatement après la grève afin de conserver l'esprit militant acquis pendant la grève. De plus, malgré l'essoufflement, les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes auraient dû être mobilisé-e-s dès leur arrivée à l'école conjointement avec les anciens et anciennes. **De son côté, l'ASSÉ aurait dû adopter un plan d'action plus concret et un objectif précis pour faciliter sa diffusion dans les associations étudiantes locales.** Elle aurait aussi pu fournir un soutien accru aux associations étudiantes en difficulté. Bref, la mobilisation restera toujours l'élément de base d'une vie militante efficace et combative au niveau local et national et c'est en conservant un effort mobilisateur constant que l'on y parviendra.

ANNEXE 1

1. Que soit formé un comité qui aura à appeler et à organiser la première instance de la coalition. Que ce comité soit formé des membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ et d'un nombre égal d'individus issus d'associations non-membres intéressés à travailler au sein de la coalition (Olivier Noël, François Laliberté-Auger, Anne-Marie Gallant et Mathieu Corbeil-Bussières).

2. Que les associations étudiantes étudient et amènent dans leurs assemblées générales la proposition suivante par rapport au fonctionnement de la coalition pour qu'elle soit adoptée au prochain Congrès :
Que soit formé par la coalition de grève les comités suivants :

1- Comité médias : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.

2- Comité négociations : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la coalition des associations en grève. En aucun cas ce comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.

3- Comité logistique : Le Comité logistique est composé de six (6) personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer d'y amener des propositions.

4- Comité de coordination : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et ad hoc constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.

Que ces Comités soient formés d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ces comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ces comités soient redevables devant la coalition.

3. Sera comptée dans le plancher une association étudiante qui répond aux trois conditions suivantes :

Condition 1 : Revendications

L'association étudiante a minimalement adopté comme revendication l'abolition de la réforme de l'Aide financière aux études en assemblée générale ou en référendum

Condition 2

2.1 : Mandat de principe de grève

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum de tenir dans les 3 jours

ouvrables suivant l'atteinte du plancher une assemblée générale extraordinaire d'organisation pour déclencher la grève.

OU

2.2 : Mandat de grève

L'association étudiante est en grève.

Condition 3 : Plancher

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum un plancher de 7 associations étudiantes ou moins répondant à ces conditions.

4. Que les associations intrafacultaires universitaires soient comptées comme une association dans le plancher.
5. Que l'ASSÉ assume les dépenses d'ici à la 1^{ière} instance de la coalition et que soient soumises les dépenses ainsi effectuées à la coalition qui déterminera des modalités de compensation.
6. D'utiliser le nom « Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) » jusqu'à l'adoption par la coalition

**Mémoire de l'Association des Étudiantes et Étudiants de
Sociologie Premier Cycle de l'Université du Québec à Montréal
(AEESPC-UQÀM)**

**par Philippe Marchand, Annie Robitaille, Pierre-Yves Charpentier,
Frédéric Proulx et Hubert Forcier**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Introduction

Afin de produire ce mémoire, nous nous sommes tout d'abord réuni-e-s en conseil exécutif afin de discuter de chacun des thèmes suggérés par l'ASSÉ. La première partie du document résulte de cette discussion. Toutes les recommandations se trouvent à la fin du document. Le document a été envoyé aux membres de sociologie par courriel pour ensuite être adopté en assemblée générale le 22 novembre 2005. Dans un premier temps, nous aimerions souligner l'importance fondamentale de la continuité historique d'une alternative aux fédérations.

Les revendications

Quelques-unes des propositions pour de nouvelles revendications ont été inspirées de l'ouvrage « *L'essor de nos vies, parti pris pour la société et la justice* ». Ce document a été produit par un collectif étudiant de l'UQAM et il a paru aux éditions Lanctôt en 2000.

- Les revendications sont cohérentes et elles englobent une grande diversité des problèmes présents ou futurs en matière d'éducation de même que les perspectives dans lesquelles orienter nos actions.
- Les revendications touchent également à d'autres enjeux sociaux importants tels que la privatisation, le logement, les femmes, la mondialisation, mais il n'y a cependant rien concernant l'environnement. Même s'il y a eu tentative d'une création d'un comité environnement qui n'a pas fonctionné, nous trouvons tout de même important que cet enjeu planétaire soit mentionné au niveau des revendications.
- En ce qui concerne la section « Formation post-secondaire » :
- Il sera bien d'accorder un peu plus de place à l'université. En effet, il y a souvent des revendications touchant le réseau des cégeps seulement ou bien le cégep et l'université ensemble, mais il y a rarement de revendications s'attardant à l'université seulement. Il serait donc intéressant d'ajouter une revendication concernant l'université et ainsi que ses centres de recherche universitaires. Cela permettrait de rejoindre plus de membres au niveau universitaire.
- On pourrait aussi aborder le fait que l'éducation tend à être vue en termes de performance, de rentabilité, de maximisation et d'optimisation de la formation et ce dans une perspective de soumission au marché économique alors que l'éducation représente, dans la Charte des droits et libertés de la personne, un droit social.
- Il serait également important de se prononcer contre le fait que le savoir et la connaissance doivent servir immédiatement et directement le marché, c'est-à-dire, contre le fait que le savoir doit être directement utile au marché au détriment d'une connaissance universelle. Cela inclut également se prononcer contre l'abolition des programmes « non-rentables ».
- En ce qui concerne la section « Privatisation », nous pourrions nous prononcer contre la marchandisation de l'éducation via les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui permettrait aux multinationales oeuvrant dans ce domaine de s'enrichir.

- Dans la section « Internationale » il n’y a rien concernant les certificats de sécurité qui, en passant, consiste en une violation assez flagrante des droits et libertés.
- Pour la section « Femme », aucune revendication n’encourage les étudiant-e-s à adopter les politiques de féminisation. (Ceci pourrait entre autre se faire en rédigeant un guide qui aurait pour but de nous renseigner sur ces politiques de féminisation, étant donné la complexité de la langue française. Ce guide pourrait ensuite être diffusé.)

Mobilisation et information

- Nous aimerions tout d’abord souligner les excellentes campagnes d’information lorsqu’il est question de mobiliser la population étudiante. S’il y a une manifestation, on le sait!
- Le même travail pourrait cependant être accompli pour d’autres informations concernant l’ASSÉ, comme par exemple, en ce qui concerne les postes libres sur le conseil exécutif ou sur les différents comités. Ces informations pourraient être diffusées au-delà du journal « l’Ultimatum ». Plus de diffusion rime avec plus d’implication. Il faudrait également diffuser davantage d’informations sur les différents comités de l’ASSÉ pour que les membres puissent non seulement mieux connaître ces derniers mais qu’ils/elles aient aussi la chance de s’impliquer.
- Nous aimerions également suggérer des petites campagnes d’informations sur l’ASSÉ (son histoire, ses revendications, ses principes, ses différences d’avec les fédérations, etc.) à chaque automne dans le but d’informer les nouveaux membres qui peuvent peut-être provenir de la FECQ, de la FEUQ ou d’une association indépendante. Ces campagnes de petite ampleur pourraient également informer la population étudiante sur les différences entre le syndicalisme de combat et la concertation. Nous avons en effet remarqué que beaucoup de membres ne comprennent pas cette différence. Pour ce faire, il sera intéressant d’inviter les associations membres à organiser des conférences, débats, discussion sur cette question, tel que l’a fait le module de Science politique à l’UQAM (« Pourquoi suis-je membre de l’ASSÉ »)
- Pour les prochains mémoires à produire dans le cadre d’un congrès de l’ASSÉ, diffuser l’information bien plus à l’avance.
- Même si ce n’est pas l’ASSÉ qui a organisé la soirée « Fuck, Feuq, Feuq, Flic, Fest », nous invitons l’ASSÉ à organiser des soirées d’informations et de discussions sur divers thèmes au Café Chaos ou dans toute autre coopérative.
- En ce qui concerne les camps de formation, il faudrait plus expliquer c’est quoi lors des campagnes d’informations. « Camps de formation » a une connotation un peu militaire.

Stratégies et moyens d'action

- Nous croyons ici que les moyens d'actions utilisés ne rejoignent pas l'ensemble des membres. De plus, les médias n'aident pas la cause en dénigrant les actions de l'ASSÉ. Les membres vont finir par avoir peur. Il faut donc diversifier les actions.
- Lors des manifestations, ne pas laisser la violence devenir l'enjeu du reportage de 18h. Interrompre sans cesse les journalistes pour leur rappeler que l'enjeu principal est le droit à l'éducation.
- Nous croyons qu'il devrait y avoir plus de diffusion sur les actions entreprises par l'ASSÉ. Cela permettrait aux membres de mieux comprendre l'escalade des moyens de pressions menant à une grève. En effet, avant la dernière grève générale illimitée, plusieurs membres ont posé la question quant à savoir ce qui avait déjà été fait avant de tomber en grève.
- Manifestation du 26 octobre : Nous trouvons que les raisons de la manifestation, c'est-à-dire l'accessibilité, la gratuité, la qualité et le financement de l'éducation, n'ont pas beaucoup assez de visibilité. Même quand ces thèmes étaient abordés au porte-voix, certain-e-s ont dit « on s'en criss ». Bref, les raisons de cette manifestation ont été mises de côté. Comme par exemple, après la marche, confronter les policiers était maintenant le but principal de la manifestation.
- En parlant de policier, il sera intéressant que l'ASSÉ participe à diffuser des informations concernant les droits que nous possédons mais que nous ignorons. Il sera également pertinent d'aborder les droits de la police ainsi que son code de déontologie. Pour ce faire, l'ASSÉ pourrait développer plus de liens avec des organismes tels que la Ligue des droits et libertés et Le Comité pour un secours rouge canadien¹. Ce Comité pourrait également offrir une formation de sécurité en manifestation pour les membres et surtout pour ceux et celles organisant des évènements politiques.
- Pour terminer, nous aimerions que l'ASSÉ mène une lutte résolue contre la FECQ et la FEUQ dans une optique de liquider les deux fédérations et de rassembler des forces.

¹ Le Comité pour un secours rouge canadien est un organisme à but non lucratif qui apporte un support matériel, moral et surtout politique aux prisonniers et prisonnières politiques du Canada et de partout sur la planète. Il a été inspiré de l'expérience du Secours rouge international créé par la troisième internationale. Il s'inscrit également au sein d'une construction d'un Secours rouge au niveau international qui a pour but de « soutenir les prisonniers et prisonnières révolutionnaires, communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes et pour agir contre toutes les formes de répression de classe et la contre-révolution. ». Ce groupe offre également une formation sur la sécurité en manifestation.

Liens internes et externes

- Nous remarquons une carence de la connaissance de l'ASSÉ au niveau modulaire. Ceci devrait être travaillé.
- L'ASSÉ pourrait également utiliser l'adresse courriel des associations universitaires modulaires pour diffuser de l'information.
- Nous croyons que les liens avec les mouvements étudiants au niveau international sont très intéressants et pourraient être développés davantage.
- Pour terminer, nous croyons également qu'il est important de maintenir des liens solides avec les autres mouvements sociaux.

8^e grève générale

- Excellente mobilisation et diffusion de l'information, et ce avant et après que l'on se fasse récupérer par nos ami-e-s des fédérations.
- Nous trouvons cependant que la fin de la grève apportée avec le concept de « repli stratégique » laissait un peu à désirer.
- Belles diversités d'actions sous le thème de « perturbations économiques »
- La revendication portant sur l'arrimage des cégeps au marché aurait dû également inclure la subordination des universités et des centres de recherches au marché.

Recommandations

Revendications :

- Que l'ASSÉ se positionne contre la soumission de l'université et de ses centres de recherches à des impératifs économiques
- Que l'ASSÉ rajoute dans ses revendications une section environnement qui comprendrait, pour commencer, les revendications suivantes :
 - Que l'ASSÉ s'oppose à toute activité humaine, surtout celles des entreprises, ayant un impact considérable sur la dégradation de l'environnement;
 - Que le protocole de Kyoto exige des entreprises qu'elles fassent plus d'effort afin de tenter de diminuer les effets de la crise écologique;
 - Que l'ASSÉ s'oppose à la coupe d'arbre abusive au Québec et que les entreprises utilisent davantage de fibres recyclées;
 - Que l'ASSÉ s'oppose à la marchandisation de l'eau potable (Naya) car cela diminue cette ressource;
 - Que l'ASSÉ se positionne pour l'utilisation des énergies vertes (éolienne, solaire, hydroélectricité, etc.) et contre les entreprises utilisant l'énergie nucléaire, telle que la

centrale Gentilly-2 au Québec;

- Que l'ASSÉ se positionne pour le commerce équitable, biologique et local;
- Que l'ASSÉ soit solidaire aux pays pauvres qui sont victimes des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques.
- Que l'ASSÉ rajoute dans sa section « Formation post-secondaire » la revendication suivante : L'ASSÉ se prononce contre le fait que les savoirs et les connaissances acquises en milieu éducatif post-secondaire tendent à s'articuler autour de préoccupations économiques au détriment de la pensée critique.
- Que l'ASSÉ se prononce contre la marchandisation de l'éducation via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Que l'ASSÉ se positionne contre les certificats de sécurité .
- Que l'ASSÉ encourage ses membres à adopter la politique de féminisation.
- Que l'ASSÉ produise un guide pour nous aider à féminiser.

Mobilisation et information :

- Que l'ASSÉ diffuse plus d'information sur des sujets autres que les manifestations.
- Que l'ASSÉ lance des campagnes d'information la concernant à chaque automne.
- Que l'ASSÉ donne plus de temps pour les futures rédactions de mémoire.
- Que l'ASSÉ organise des soirées d'information et de discussion sur divers thèmes dans des cafés ou des bars autogérés.
- Que l'ASSÉ diffuse plus d'informations concernant la différence entre le syndicalisme de combat et la concertation.
- Que plus d'information soit diffusée concernant les camps de formation.

Stratégies et moyens d'action :

- Que l'ASSÉ diversifie ses actions.
- Que l'ASSÉ interrompe les journalistes lorsque l'enjeu de la violence prend le dessus sur le droit à l'éducation.
- Que l'ASSÉ diffuse plus les actions qu'elle entreprend.
- Que l'ASSÉ nous aide à connaître nos droits face aux policiers et qu'elle développe plus de liens avec des organismes tels que la Ligue des droits et liberté et le Comité secours rouge canadien.
- Que les membres de l'ASSÉ concerné-e-s- et intéressé-e-s reçoivent une formation de sécurité en manifestation offerte par le Comité secours rouge canadien.
- Que l'ASSÉ mène une lutte résolue contre la FECQ et la FEUQ dans une optique de liquider les deux fédérations et de rassembler des forces.

Liens internes et externes :

- Que l'ASSÉ travaille au niveau de la connaissance de l'Association au niveau modulaire.
- Que l'ASSÉ utilise les courriels des associations modulaires.
- Que l'ASSÉ développe plus de liens avec les mouvements étudiants des autres pays.

**Mémoire sur les contacts internes de l'Association
pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)**

**par l'Association Étudiante en Histoire et le Regroupement des
Étudiantes et Étudiants en sociologie de l'Université de Montréal**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Introduction

Un avantage fondamental de se réunir sur la base d'une association nationale est de pouvoir faire des liens durables avec d'autres associations étudiantes afin d'unir nos forces de mobilisations. Inversement, le syndicalisme de combat défendu par l'ASSÉ dépend essentiellement de cette capacité de coordonner des actions collectives pour construire un rapport de force et pour obtenir des gains.

La grève de la session d'hiver 2005 a démontré que les structures de l'ASSÉ peuvent s'avérer utiles pour coordonner des plans d'actions communs et maintenir une communication constante entre les associations membres. Cependant, elle a aussi fait ressortir quelques unes de ses failles.

Pour évaluer les avantages et les lacunes de ces structures, ce mémoire se fonde sur une série d'entrevues avec des exécutants de la plupart des associations membres de l'ASSÉ.

Les entrevues

Cette partie du mémoire rassemble les comptes-rendus d'entrevues faites avec deux membres de l'exécutif de chacune des associations membres de l'ASSÉ. Faute de temps et de capacité à les rejoindre, deux associations en sont absentes : le cégep de Lionel-Groulx ainsi que celui de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, une seule personne des associations de François-Xavier Garneau et de Drummondville a été interrogée.

Les questions qui ont été posées à presque toutes les personnes interrogées sont les suivantes :

- Les liens entre les associations, c'est-à-dire la concertation, la mobilisation et la communication entre les associations, sont-ils satisfaisants aux niveaux
 - a) de votre institution (lorsque applicable)?
 - b) des associations membres de l'ASSÉ de votre région?
 - c) des associations membres de l'ASSÉ des autres régions?
- Sinon, comment pourrait-on les améliorer?
- Les liens entre votre association et l'exécutif de l'ASSÉ sont-ils satisfaisants? Sinon, comment pourrait-on les améliorer?
- En général, les liens internes à l'ASSÉ, c'est-à-dire ceux entre les associations membres et des associations avec l'exécutif de l'ASSÉ, sont-ils satisfaisants? Sinon, comment pourrait-on les améliorer?

Les conseils qui suivent chacune des parties sont faits par l'auteur, à partir de ce que les personnes interrogées ont dit.

AFESH-UQAM

Du côté de l'AFESH, le courant est généralement bon, surtout par rapport à la région de Montréal et à l'exécutif de l'ASSÉ.

Les deux personnes interrogées semblent être assez satisfaites de l'information, de la concertation et de la mobilisation entre les deux associations membres de l'ASSÉ à l'UQAM. Fanny Theurillat-Cloutier dit qu'ils se parlent tous les jours, et qu'ils s'organisent ensemble lorsque les positions sont communes, ce qui arrive plus souvent qu'avec les autres associations facultaires de l'UQAM. Chacun mobilise et s'organise tout de même chacun de son côté, ce qui est une bonne chose étant donné le danger de l'ingérence. Alex Leduc affirme que le degré de mobilisation concertée par rapport aux actions de l'ASSÉ change selon les années. Par exemple, les membres de l'exécutif de l'année passée étaient moins en faveur de l'ASSÉ, ce qui réduisait leur implication vis-à-vis l'ASSÉ. Malgré les rapports directs historiquement « pas forts », Alex affirme qu'il y a tout de même un effort de concertation, entre autres au moyen d'appels téléphoniques et de contacts directs entre individus.

Par rapport aux liens d'information et de mobilisation entre les associations de la région de Montréal membres de l'ASSÉ, il y a place à l'amélioration. Selon Fanny, le CRAM est aussi le lieu privilégié pour se concerter entre associations, bien qu'il devrait y avoir davantage de liens directs. Alex est aussi de cet avis. Cependant, il pense qu'il n'y pas assez de coordination des priorités au CRAM, et qu'aucune d'entre elles ne se dégage des autres. En effet, un problème se présente : étant donné que les associations non-membres du CRAM sont plus nombreuses que les associations membres, il devient difficile de suivre le plan d'action de l'ASSÉ. Or, le CRAM a comme but de suivre ce plan d'action. Pour régler ce problème, il devrait y avoir, entre les associations membres, davantage de contacts directs et de coups de téléphones en dehors du CRAM. Cela permettrait de se concerter et de mettre en échec les propositions qui ne suivent pas les priorités du plan d'action. Le problème est cependant complexe, car cette attitude peut entraîner la démobilisation.

Les associations membres des différentes régions n'ont pas assez de contacts soutenus avec les associations de la région de Montréal, selon Fanny. Les liens directs entre les associations devraient être améliorés, afin de préparer des actions, ainsi que des positions et des propositions communes en vue des congrès. Par contre, l'information est correctement diffusée, entre autres par le biais des exécutants de l'ASSÉ, du site Internet et du forum. Le concept de jumelage est une bonne manière d'améliorer les choses, étant donné que les associations qui ont moins de contacts pourraient bénéficier des ressources des associations plus solide; ce système favoriserait donc des liens plus soudés entre les associations membres. Alex est quant à lui satisfait des liens avec les autres régions : l'exécutif de l'ASSÉ informe celui de l'AFESH et le site Internet est aussi une bonne source d'information – bien qu'il n'y ait pas assez d'inscriptions; tous les externes des associations membres devraient à tout le moins être inscrits.

Les contacts entre l'AFESH et l'exécutif de l'ASSÉ sont très soutenus. Des exécutants locaux sont amis avec les exécutants de l'ASSÉ, dont certains sont d'ailleurs membres de leur association.

En conclusion pour ce qui est de l'UQAM, Fanny est d'avis que les contacts internes de l'ASSÉ vont bien. Alex aussi trouve qu'il n'y a pas de problème. Les associations devraient simplement s'appeler de façon plus assidue, surtout entre les différentes régions, ou sinon

communiquer sur internet.

Conseils :

- **Jumelage**
- **Plus de téléphones entre les associations**
 - o de Montréal
 - o des régions
- **Concertation en vue des CRAM et des congrès, afin d'avoir des positions et des propositions communes**
- **Une définition des priorités au CRAM, afin de suivre réellement le plan d'actions de l'ASSÉ**
- **Inscription systématique des externes sur le site Internet**

AÉMSP-UQÀM

Nil Ataogul, de l'AÉMSP, pense que les exécutants des associations de science politique et de sciences humaines sont amis et s'organisent ensemble. Selon Tiffany Allain, les liens sont surtout faits à l'aide du comité de mobilisation de l'UQÀM, indépendant des associations facultaires, qui diffuse les informations au sujet de l'ASSÉ. Ce comité est par contre moins actif que l'année passée. Tiffany pense que le fait que les mêmes tendances ne sont pas nécessairement représentées par les deux associations peut créer des scissions entre celles-ci. L'AÉMSP fait des messages dans les cours par rapport à l'ASSÉ, mais il n'y a pas beaucoup d'initiatives de sa part pour établir des contacts. De plus, le fait que l'AFESH soit une association facultaire et l'AÉMSP une association modulaire est aussi un frein aux échanges, car les bureaux sont moins rapprochés que ceux des autres associations modulaires. Cependant, les contacts sont quand même plus faciles cette année car l'exécutif de l'AÉMSP est plus favorable à l'ASSÉ que celui de l'an passé.

Nil pense que les contacts avec l'UdeM ont été efficaces pendant la grève de 2005 et à l'époque du CIEL, mais qu'ils fluctuent selon les exécutants en place. Le CRAM est le principal lien avec l'UdeM et qui a été efficace pendant la grève, mais dans lequel ce sont toujours les mêmes associations qui s'impliquent. Du côté des Cégeps, il n'y a pas beaucoup de concertation par rapport aux actions organisées. Tiffany est d'avis qu'il n'y a pas d'initiatives de la part de l'association de science politique pour communiquer avec les autres associations de la région de Montréal. Les contacts se font par le CRAM, mais il a un manque de diffusion dans leur département. Il faut créer des liens directs entre les associations.

Par rapport aux autres régions, il y a, selon Tiffany, un peu d'informations qui circulent dans les congrès et au CRAM, mais les liens ne sont pas géniaux et pourraient être améliorés.

Les contacts entre l'AÉMSP et l'exécutif de l'ASSÉ sont très soutenus. Des exécutants locaux sont amis avec les exécutants de l'ASSÉ, dont certains sont d'ailleurs membres de leur association. Nil vante aussi la présence de Valérie et les appels fréquents de Jérôme. D'après elle, les contacts se sont améliorés pendant la grève, et il y a maintenant un plus grand désir et une plus grande volonté à communiquer; tout le monde s'implique. Par exemple, une activité s'est tenue avec l'ASSÉ à l'automne. Tiffany est aussi satisfaite des liens avec l'exécutif, avec lequel le courant passe bien.

Selon Nil, les liens internes pourraient être améliorés, d'abord si les associations étaient davantage enclines à diffuser le message de l'ASSÉ. Il doit cependant y avoir plus d'efforts des deux côtés et il est nécessaire que l'on laisse de côté les opinions personnelles. L'ASSÉ devrait aussi être plus ouverte aux demandes des associations, et offrir des séances d'informations, en ne prenant pas pour acquis que les gens sont au courant. Autrement dit, l'ASSÉ devrait être plus près des membres et non simplement des exécutifs. Pour Tiffany, le principal problème qui nuit aux liens internes est que les exécutifs de l'ASSÉ ont du mal à être comblés. Ceux qui sont en place font beaucoup d'efforts, et les liens sont tout de même satisfaisants; par exemple, l'exécutif est venu lors d'une AG pour informer les membres. Il faudrait cependant plus de monde sur l'exécutif.

Conseils :

- **Séances d'infos de l'ASSÉ à ses membres afin de se rapprocher de ses membres**
- **Plus d'ouverture aux demandes des associations**
- **Plus de diffusion du message de l'ASSÉ de la part des associations locales**
- **Plus de monde sur l'exécutif de l'ASSÉ**
- **Création de contacts entre les associations, à la fois de l'UQÀM, de Montréal et des autres régions**
- **Plus de téléphones entre les associations**
 - o **de Montréal**
 - o **des régions**

RÉÉSUMÉ

Le texte a été écrit par Marc-André Faucher, externe sortant du RÉÉSUMÉ; il reflète par conséquent l'opinion de l'auteur.

Pour l'association de sociologie de l'UdeM, le problème majeur est qu'il n'y avait pas d'externe officiel jusqu'à la dernière AG le 10 novembre dernier. Avant ce temps-là, la tâche d'externe était faite tour à tour par trois personnes. L'externe par intérim devait aussi jongler avec ses implications personnelles, par exemple dans l'organisation de la CALESH et comme délégué du CRAM à la Coalition Avortons leur congrès, en plus d'assister aux instances de l'ASSÉ.

À l'intérieur même de l'UdeM, les contacts sont assez constants, surtout avec l'AÉHUM et les autres associations participant à l'organisation de la CALESH. Cette dernière aidera grandement les communications entre les exécutants à l'UdeM.

Les contacts à l'extérieur de l'UdeM sont plutôt faibles et se limitent beaucoup aux associations universitaires. Les contacts avec les autres associations de Montréal se font principalement par le CRAM, mais encore faut-il que l'on ait quorum. Le CRAM est nécessaire, non seulement pour discuter du plan d'action de l'ASSÉ, mais aussi pour parler des situations qui se passent dans les associations locales. Il est essentiel pour bâtir une solidarité entre les associations militantes de Montréal.

Pour ce qui est des autres associations, les contacts sont assez faibles et diffus. Étant donné que la tâche d'externe n'est pas faite par une personne, les informations se perdent et les tâches se redoublent.

Les contacts entre les exécutifs du RÉÉSUM et de l'ASSÉ sont faibles aussi et devraient être renforcés. Les exécutants du RÉÉSUM ont peu d'expérience, et auraient avantage à assister aux instances de l'ASSÉ pour apprendre les procédures. Plusieurs mensonges se propagent par rapport à l'ASSÉ à l'intérieur du RÉÉSUM, il serait important que l'exécutif soit informé pour qu'il amène une critique plus constructive.

Conseils :

- **Miser sur les conseils régionaux comme outil de communication et de coordination**
- **Plus de contact entre les exécutants du RÉÉSUM et de l'ASSÉ. Familiariser l'exécutif du RÉÉSUM avec le rôle de l'ASSÉ et favoriser son implication au national.**

AÉHUM

Le texte a été écrit par Ariane Côté, et approuvé par l'exécutif de l'AÉHUM; il reflète par conséquent l'opinion de l'auteure.

Les liens avec l'ASSÉ, du point de vue de l'association d'histoire UdeM sont nettement insatisfaisants.

Les seuls liens assez assidus que l'AÉHUM entretient sont avec l'association de socio à l'UdeM. En effet, les contacts sont fréquents, entre autres à cause de leur participation à la formation de la CALESH. Cependant, ces liens sont surtout faits avec des membres de socio qui ne sont pas dans l'exécutif. L'exécutif de socio est en fait plus ou moins politisé et au courant des dossiers de l'ASSÉ cette année. Les actions communes, exceptées celles reliées à la CALESH, sont trop peu fréquentes.

Pour l'association d'histoire à l'UdeM (AÉHUM), les contacts avec les autres associations sont nettement insuffisants. Il n'y presque aucun contact direct entre l'AÉHUM et les autres associations membres de l'ASSÉ, ce qui rend très difficile la concertation et la mobilisation commune. Par exemple, lors de la manifestation à Québec le 26 octobre 2005, aucun autobus n'a été prévu pour les membres de l'UdeM.

Le CRAM se trouve à être pratiquement le seul lien de l'association d'histoire avec les autres associations de la région de Montréal. Le CRAM est une instance essentielle et active, mais il souffre de quelques lacunes : par exemple, les convocations sont souvent envoyées trop tard, ou encore les locaux changés à la dernière minute, ce qui rend la tâche des représentants difficiles et leur a fait rater plusieurs séances. Peut-être est-ce une des raisons qui expliquent le problème de quorum qui est vécu présentement.

Le manque de contacts de l'AÉHUM avec l'extérieur est surtout dû au manque de temps, d'expérience, et d'assiduité des externes et de l'exécutif en général par rapport aux relations externes. Il faut tout d'abord spécifier que l'AÉHUM est affiliée à la fois à la FAECUM (fédération des associations étudiantes du campus de l'université de Montréal) et à l'ASSÉ, en plus de travailler, depuis l'été 2005, à la construction d'une nouvelle coalition à l'UdeM, nommée CALESH jusqu'à nouvel ordre. Cela fait donc beaucoup de réunions et d'énergie à mettre pour les externes de l'AÉHUM, dont une des deux a un horaire difficile à gérer. Ce problème risque cependant de s'atténuer, car l'AÉHUM se désaffiliera de la FAECUM à la fin de la session d'automne 2005. De

plus, les efforts se sont surtout concentrés sur des questions internes, comme notre charte, nos finances et, surtout, le fameux débat sur les affiliations de l'AÉHUM qui a mené à la désaffiliation de la FAECUM.

Un autre problème est le manque d'expérience des exécutants, étant donné que notre ancien externe nous a quittés pour faire partie de l'exécutif de l'ASSÉ. Or, il était pratiquement le seul lien direct que l'AÉHUM avait avec l'ASSÉ. Il y a cependant également un manque d'initiatives et d'assiduité de la part des membres de l'exécutif, et en particulier des externes, qui devraient faire davantage d'efforts pour contacter les autres associations membres de l'ASSÉ.

Par contre, les problèmes ne sont pas seulement du côté de l'exécutif de l'AÉHUM. En effet, il est très rare que nous recevions des appels des autres associations, ou que celles-ci entrent en contact avec nous. Il y a un manque flagrant d'habitude de concertation entre l'exécutif de l'AÉHUM et les autres associations, de la région de Montréal comme des autres régions.

Pour améliorer les contacts avec les associations membres de l'ASSÉ, l'exécutif de l'AÉHUM propose qu'un comité de mobilisation ou de propagande soit mis (ou remis) sur pied, afin d'organiser l'information et la mobilisation entre les associations de membres de l'ASSÉ. De plus, il serait bon que l'ASSÉ développe une vie étudiante, par exemple en organisant des *partys*. En effet, la vie étudiante à l'ASSÉ est pratiquement inexistante, bien qu'elle permettrait aux membres des différentes associations de se connaître davantage.

Pour ce qui est des liens avec l'exécutif de l'ASSÉ, ils sont ni chauds ni froids. Certains membres de l'exécutif se sont déplacés plusieurs fois pour venir à nos assemblées générales. Cependant, nous avons souvent manqué de temps pour qu'ils puissent présenter leur point. Par contre, nous avons organisé un midi-conférence avec un membre de l'exécutif qui a bien informé le conseil exécutif, faute d'une participation substantielle des membres de l'AÉHUM hors-CE. Aussi, l'ASSÉ a été représentée lors d'une AG où nous avons questionné notre affiliation à l'ASSÉ, affiliation qui a été reconfirmée. Les liens directs entre les membres des exécutifs de l'ASSÉ et de l'AÉHUM ne sont pas très forts, même si un de leur membre se trouve sur l'exécutif de l'ASSÉ. Au début de la session, il y avait davantage d'appels de la part de l'exécutif de l'ASSÉ. Les externes devraient aussi faire leur part et appeler plus souvent l'ASSÉ pour les informer de ce qui se passe à l'interne, ce qui n'est pratiquement jamais fait.

Conseils :

- **Plus d'efforts de la part de l'exécutif de l'AÉHUM, des autres associations et de l'exécutif de l'ASSÉ dans le but d'avoir des liens directs plus fréquents et réguliers**
- **Création d'un comité de mobilisation ou de propagande afin d'organiser l'information et la mobilisation entre les associations membres de l'ASSÉ**
- **Développement d'une vie étudiante à l'ASSÉ, entre autres avec des partys**

AECSL

Au cégep Saint-Laurent, malgré certaines critiques, les deux personnes interrogées sont assez satisfaites des liens entre les associations membres de l'ASSÉ et avec l'exécutif de l'ASSÉ. Même si les gens des universités pensent qu'ils n'ont pas beaucoup de liens avec les cégeps, Saint-Laurent ne semble pas partager cet avis, ou à tout le moins ne le considère pas comme un problème majeur.

Pour ce qui est des liens entre les associations de la région de Montréal, les deux s'entendent pour dire qu'ils sont satisfaisants. Ils se font à l'aide du téléphone, d'Internet (ex. listes de diffusion), de tracs et de l'exécutif de l'ASSÉ. Le CRAM est aussi très important. Selon Mathieu Cousineau, c'est un bon moyen de faire des liens. Gabriel Meunier est moins enthousiaste : pour lui, le CRAM a sa place, mais il a des problèmes de quorum – dû à l'implication bénévole des représentants et des représentantes – et lui-même ne s'y sent pas très à l'aise pour des raisons personnelles. Selon Gabriel, il manque de travail sur le terrain parce qu'il n'y a pas assez de militants et de militantes, et que ceux-ci, étant bénévoles, manquent de temps. Autrement dit, ceux et celles qui s'impliquent font leur possible. Pour Mathieu, il est important que les associations soient en lien plus souvent, étant donné que beaucoup de dossiers évoluent au jour le jour. Il doit y avoir davantage de solidarité et d'informations par rapport aux luttes internes de chacune des associations, comme cela s'est vu avec l'association de Dawson.

Les deux personnes s'entendent aussi sur le fait que Saint-Laurent n'a pas beaucoup de liens avec les associations des autres régions, mais ils ne semblent pas s'en préoccuper énormément. Gabriel se considère lui-même comme montréalocentriste, c'est-à-dire qu'il a beaucoup de chances de participer à une action si elle se déroule à Montréal. Cependant, il est tout de même important de faire des actions ailleurs. Le congrès est la seule instance qui permet les liens entre les régions, d'où sa pertinence. Mathieu, pour sa part, est d'avis que les associations devraient faire régulièrement des synthèses de ce qui se passe au niveau local, et que la communication entre les associations devrait être stable et régulière. Cependant, la communication est généralement bonne, autant que faire se peut.

Pour ce qui est des liens entre Saint-Laurent, Gabriel et Mathieu n'ont rien à redire. Ils se voient et s'appellent – même si le cégep ne prend pas souvent l'initiative, selon Gabriel. Considérant la petitesse de l'exécutif de l'ASSÉ, celui-ci fait convenablement son travail à ce niveau.

D'après Gabriel, il y a en général un problème de dynamique de travail à l'ASSÉ. Cela est dû au fait qu'il y a des procès d'intentions de la part de certaines personnes – dans lesquelles il s'inclut – ce qui est intimidant. Les liens sont tout de même excellents à l'interne. De l'avis de Mathieu, il faut créer une solidarité plus forte entre les associations et les externes de celles-ci, sans avoir à transiter par l'exécutif de l'ASSÉ. De plus, pour rallier certaines associations, l'ASSÉ doit laisser tomber son côté dogmatique et ses principes absolus, prôner par les anciens militants. Elle ne doit pas bâillonner les associations qui contestent et les forcer à se plier, comme cela a été fait pendant la grève de 2005, et en a choqué plus d'un. Autrement dit, l'ASSÉ doit faire preuve d'ouverture et laisser davantage de place aux débats, ce qui donnerait le goût à davantage de gens de s'impliquer et de créer des liens.

Conseils :

- **Suivi régulier des associations entre elles, synthèse de ce qui se passe au niveau local faite par les associations, liens plus marqués entre les externes des associations.**

- **Solidarité avec les luttes locales**
- **Plus d'ouverture et de souplesse, et moins de dogmatisme**

AECM

L'association de Matane est un cas particulier. On ne peut pas vraiment parler de leurs liens avec leur région, puisqu'ils sont les seuls membres de l'ASSÉ de leur région. Par conséquent, l'association de Matane est confrontée à des problèmes locaux qui sont, selon mon interlocuteur, parfois mal compris – et donc pas assez pris en considération – par les autres associations de l'ASSÉ. Par exemple, le problème de l'exode des jeunes est un enjeu très important pour le cégep de Matane, qui voit ses étudiants et ses militants les quitter en masse. D'autres exemples : les effets particulièrement pervers de la réforme de l'AFE dans la région de Matane; l'augmentation des coûts de scolarité pour les étudiants des régions éloignées; les permis d'alcool, qui leur ont été retirés et qui étaient une source de revenus; les fonds régionaux d'investissement jeunesse. Or, dans les congrès, aucune proposition de plénière n'est faite pour discuter de ces problèmes, même quand ils sont exposés par le représentant. Ceci est en partie dû à un manque de compréhension des enjeux différents qui tiennent à cœur à l'association de Matane.

Les contacts entre les associations membres de l'ASSÉ et celle de Matane sont assez vagues, et pas assez soutenus. Cependant, ces contacts, bien que pas assez fréquents, sont toujours d'excellente qualité. Les associations devraient davantage s'appeler entre elles.

Un problème majeur de Matane est que l'association est en perpétuelle consolidation. Les problèmes internes de l'association sont donc un frein pour une mobilisation efficace. Il est donc extrêmement difficile pour l'association de Matane d'organiser des actions de concert avec les autres associations. Certaines personnes questionnent l'affiliation à l'ASSÉ, vu leur relative incapacité à se mobiliser pour participer aux actions et à organiser des actions cohérentes.

Matane doit absolument avoir des liens à plus long terme avec les autres associations, et pas seulement lors des congrès. L'ASSÉ devrait supporter davantage le travail quotidien de l'exécutif de l'association. Par contre, la question de l'ingérence entre alors en compte. Il doit y avoir davantage de solidarité dans les luttes locales de chacune des associations.

Il faut aussi davantage de dialogues entre les associations par rapport au plan d'actions de l'ASSÉ. Ce dernier doit également être davantage discuté dans les assemblées générales, et en particulier dans celle de Matane.

L'information doit aussi être mieux diffusée, car les associations doivent être capables d'étouffer leurs revendications. Les mandats doivent aussi être plus clairs. Par exemple, les mandats donnés au comité de recherche et de réflexion – dont fait partie mon interlocuteur - sont trop vagues et les sujets de recherche pas assez définis, ce qui rend le travail beaucoup plus long et ardu.

Pour ce qui est des liens entre l'association de Matane et l'exécutif de l'ASSÉ, il y a des efforts pour garder le contact. Ils s'appellent parfois plusieurs fois par semaine, parfois pas du tout. Il y a cependant un manque d'énergie, de temps pour faire des actions concertées avec l'ASSÉ, de gens qui connaissent les dossiers, d'une tradition de contacts et d'informations entre l'ASSÉ et Matane.

Pour conclure, le problème fondamental de l'association de Matane est le manque de compréhension général de la vie à Matane et des enjeux en cause, et donc des revendications de l'association de Matane.

Conseils :

- **Contacts plus réguliers entre l'association de Matane et les autres associations de l'ASSÉ**
- **Information et compréhension des enjeux différents qui préoccupent l'association de Matane, étant donné sa situation de région éloignée**
- **Davantage de soutien au travail quotidien de l'exécutif de l'association de Matane, afin qu'il puisse se concentrer davantage à la mobilisation et la participation aux actions de l'ASSÉ ou à organiser des actions locales, tout en tenant compte du problème de l'ingérence**
- **Davantage de dialogue entre les associations par rapport au plan d'action, et une présentation plus fréquente de celui-ci dans les assemblées générales locales**

AÉCS

Mes interlocuteurs du cégep de Sherbrooke sont dans l'ensemble très positifs au sujet des liens internes de l'ASSÉ, et en particulier en ce qui concerne leur conseil régional, le CASSEÉ.

Selon Jaouad Laaroussi, il y a de très bons contacts entre les associations de la région du Sud-Est. Celles-ci s'appellent souvent, font des activités ensemble et ont des projets communs, comme par exemple la création d'un journal propre à leur région. De plus, le CASSEÉ est actif et se rencontre une fois par deux semaines, ce qui est suffisant. Pascal Rheault, coordonnateur du CASSEÉ, est aussi de l'avis que le conseil régional va bien. Selon lui, l'arrivée d'une nouvelle association n'ayant pas de tradition militante (cégep de Saint-Jean) a rendu les choses un peu plus difficiles en début d'année, mais les choses se sont réglées depuis et Saint-Jean semble de plus en plus à l'aise; il commence à y avoir davantage de camaraderie et de complicité entre les représentants, ce qui rend les rencontres du CASSEÉ plus fluides, plus relax, et plus propices à la discussion. Les autres associations du CASSEÉ aident St-Jean pour la mobilisation et pour le comité femmes, par exemple. L'association de Sherbrooke a une relation de longue date avec celle de Drummond, avec qui elle entretient des liens assez forts. De plus, la faculté de lettres et sciences humaines de l'université de Sherbrooke est en voie d'être membres du CASSEÉ, et l'association du cégep de Valleyfield est intéressée à y participer et ont des contacts réguliers. Il y donc beaucoup de motivation, ainsi que de bonnes discussions entre les associations de la région du Sud-Est.

Par rapport aux associations des autres régions, les deux personnes interrogées s'entendent pour dire que les liens sont plus ou moins forts dépendant des associations en question; il y a davantage de contacts avec les associations les plus actives, et très peu avec les associations qui le sont moins. Par exemple, il y a des liens fréquents avec l'AFESH, St-Laurent, Lionel-Groulx et St-Jérôme – ainsi qu'avec l'AGECVM, qui n'est pas membre de l'ASSÉ – peu de contacts avec les associations de François-Xavier Garneau et de Matane. Il est cependant rare que des nouvelles des associations moins actives se rendent à Sherbrooke. Les liens avec les autres régions sont donc assez satisfaisants, mais ils pourraient être plus forts, en particulier au niveau de la participation. Il devrait y avoir davantage de liens entre les externes et d'initiatives individuelles, ainsi qu'un plus grand nombre d'actions communes.

Avec l'exécutif de l'ASSÉ, les liens sont très forts et réguliers – au quotidien - entre autres parce que l'interne de l'ASSÉ est membre de l'association de Sherbrooke. De plus, les membres de l'exécutif descendent souvent à Sherbrooke à l'occasion d'actions et d'Assemblées générales. Mes interlocuteurs sont donc unanimes pour dire que l'exécutif de l'ASSÉ fait très bien son travail à ce niveau.

En bref, selon Pascal, les liens internes à l'ASSÉ sont biens. Les tournées de téléphones régulières de l'exécutif de l'ASSÉ sont importantes. Cependant, l'ASSÉ fait face à un problème criant, qui est dû, en partie seulement, à un temps mort d'après-grève. Cependant, il ne faut pas simplement se dire que c'est à cause de la grève et il faut se reconstruire rapidement, ce qui est du ressort à la fois de l'exécutif de l'ASSÉ et des associations locales. Pour ce faire, une concertation plus régulière est nécessaire.

AGECD

Marc-André Fortin affirme que les liens des associations membres de l'ASSÉ à l'intérieur de la région du Sud-Est sont excellents. De plus, la faculté de lettres et sciences humaines de l'université de Sherbrooke participe aussi. Cependant, malgré les efforts de Drummond, les associations non-membres ne semblent manifester d'intérêt à établir des liens.

À propos des autres régions, les liens tournent surtout autour de Montréal, et en particulier avec St-Laurent, l'AFESH et le Vieux-Montréal (qui n'est pas membre). Marc-André ne sent pas vraiment le besoin de les appeler souvent. Il n'y a par contre pas beaucoup de liens avec les associations de Lionel-Groulx, de Saint-Jérôme, de FX Garneau et de Matane, et il ne semble pas y en avoir avec les autres associations (UdeM par exemple).

Par rapport à l'exécutif de l'ASSÉ, il n'y a pas de problèmes. Les contacts se font surtout par téléphone.

En général, il n'y a pas de problème avec les liens internes à l'ASSÉ selon Marc-André.

AGES

Carole-Anne Fortin et Michel Du Cap, de l'association de Saint-Jérôme, pensent que les liens internes à l'ASSÉ peuvent être améliorés.

Selon eux, le Grand-CRAAL fonctionne parfaitement, et il y a assez de concertation et de communication entre les associations de Saint-Jérôme et de Lionel-Groulx – Joliette, qui n'est pas membre de l'ASSÉ et qui participe aussi parfois.

Pour ce qui est des contacts avec les autres associations de l'ASSÉ, il y a un manque de communication et de collaboration entre les associations. Il faut plus de contacts réguliers entre les associations membres, ainsi qu'avec les non-membres indépendants. Cela est la tâche des externes. Les congrès et les CIR sont les seuls liens avec les autres régions, mais ce sont des liens très sporadiques.

Selon Michel, il y a de bons contacts avec l'exécutif de l'ASSÉ, qu'ils appellent quand ils ont besoin d'aide, ce à quoi l'exécutif répond très bien. Carole-Anne apporte une nuance en disant qu'il y avait davantage de contacts au début de la session, et qu'un peu plus de contacts seraient une bonne chose. Elle met cette baisse de contacts sur le dos du manque de personnes à l'ASSÉ, et du débordement des membres des exécutifs, du côté du cégep comme de celui de l'ASSÉ.

En général, au sujet des liens internes à l'ASSÉ, Carole-Anne est d'avis qu'il devrait y avoir plus de liens entre les associations, qui doivent aller vers les autres. Il devrait aussi y avoir plus de personnes sur l'exécutif de l'ASSÉ, qui est trop débordé. Pour Michel, les liens sont satisfaisants, mais il y place à l'amélioration. L'exécutif fait donc bien son travail; par exemple, un membre de l'exécutif s'est déplacé au sujet de l'augmentation des cotisations. Cependant, les exécutifs locaux ne participent pas assez aux décisions, et il pourrait y avoir davantage de place pour la démocratie directe.

Conseils :

- **Plus de concertation, de mobilisation et de communication entre les associations, et en particulier de leurs externes, afin de faire bouger les choses**
- **Plus d'exécutants à l'ASSÉ, afin qu'ils puissent avoir plus de temps à consacrer aux associations membres**

AGECFXG

La situation de FX est particulière, car ils sont les seuls membres de l'ASSÉ dans leur région. Il n'y a donc pas de conseil régional actif. D'après Gabriel Rompré, il n'y a pas vraiment de contacts entre l'association de FX et les autres associations de l'ASSÉ. Le réflexe de prendre contact avec les autres n'est pas un réflexe, et il faudrait en développer l'habitude, autant du côté de FX que du côté des autres associations. Cela est important. La région de Québec manque cruellement de conseil régional, ce qui fait que l'association est assez dépendante de l'exécutif de l'ASSÉ. L'association a pour l'instant tenté de développer des voies parallèles, comme un regroupement des associations de la région, mais cela a été plus ou moins fructueux, et le résultat est qualifié de « louche » et de « flou », entre autres à cause d'un manque de revendications communes et d'une hostilité générale des autres associations de Québec face à l'ASSÉ. Le fait de se concentrer sur l'inter-mobilisation dans la région de Québec a empêché l'association de FX de mettre davantage d'efforts pour créer des liens réciproques entre les associations de l'ASSÉ.

Malgré tout, les liens avec l'exécutif de l'ASSÉ sont, selon Gabriel, satisfaisants. Un des membres de l'association était jusqu'à récemment membre de l'exécutif, et un autre se déplace souvent. L'exécutif descend souvent à Québec, entre autres dans les assemblées générales, et ils appellent régulièrement. Tout va donc très bien de ce côté.

Conseils :

- **Développer l'habitude de liens réciproques entre les associations membres de l'ASSÉ**
- **Tenter de trouver une solution à l'isolement de l'association de Québec, peut-être en les soutenant dans la création d'un genre de conseil régional dans la région?**

Constats et recommandations

- Considérant la nécessité, tant pour le futur du mouvement étudiant que pour le syndicalisme de combat, de maintenir un contact accru entre les différentes associations;
- Considérant l'importance pour les associations locales d'être soutenue dans leurs luttes par les autres membres de l'ASSÉ

Les auteurs du mémoire sur les contacts internes de l'ASSÉ proposent :

Au niveau local :

- Que les membres de l'ASSÉ fassent des suivis et des tournées d'appels réguliers avec les autres associations membres et développent des liens de réciprocité avec les autres associations membres;
- Que les membres de l'ASSÉ invitent l'exécutif national à faire des présentations de son plan d'action.

Au niveau régional :

- Que les membres de l'ASSÉ misent sur les conseils régionaux comme outil de communication, de coordination et de solidarité avec les enjeux locaux;
- Que l'ASSÉ mise son recrutement sur les régions comme Québec et la Gaspésie où il y a seulement une association membre;
- Que l'ASSÉ soutienne les régions nommées ci-dessus dans la création d'un conseil régional dans leur région pour qu'elles soient représentées au CIR.

Au niveau national :

- Que l'ASSÉ recrute des nouveaux militants et surtout de nouvelles militantes sur l'exécutif national pour palier à la surcharge des exécutants;
- Que l'ASSÉ inclut une liste des externes sur leur site Internet;
- Que l'ASSÉ crée un comité de coordination afin d'organiser l'information et la mobilisation entre les associations membres de l'ASSÉ;
- Que l'ASSÉ mette en place le principe de jumelage;
- Que l'ASSÉ soit plus ouverte aux demandes des associations et plus à l'écoute des besoins locaux;
- Que l'ASSÉ soutienne davantage le travail quotidien de l'exécutif de l'association de Matane, afin qu'il puisse se concentrer davantage à la mobilisation et la participation aux actions de l'ASSÉ, tout en tenant compte du problème de l'ingérence;
- Que l'ASSÉ se dote d'une vie étudiante pour rapprocher ses membres.

Mémoire sur les revendications, le discours et l'analyse

**par l'Association Étudiante du Module de Science Politique
de l'Université du Québec à Montréal**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Table des matières

Recommandations	page 2
Comment avons-nous procédé?	page 3
Introduction, ou précisions préalables	page 4
Poser une base à l'action	page 5
Moyens de pression	page 9
Revendications, discours et analyses	page 12
Conclusion	page 14

Recommandations

I – Poser une base à l’action

- Que les actions de l’ASSÉ soient dûment organisées, pour que de façon générale, les actions permettent et encouragent un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s’élargisse et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression faisant accroître le rapport de force en notre faveur. Qu’elles mettent de l’avant nos revendications et l’argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non.
- Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s’insèrent dans une optique d’escalade des moyens de pression : que toute tactique n’est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu’une diversité de tactiques est nécessaire à l’instauration d’un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l’ensemble des membres et non à l’esprit d’initiative d’une minorité de membres.
- Que les représentants médiatiques de l’ASSÉ puissent dissocier l’ASSÉ de gestes commis lors d’actions de l’ASSÉ s’ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d’ordre du Congrès ou du conseil interrégional
- Que les associations participant aux actions de l’ASSÉ soient encouragées à produire des pancartes mettant en valeur les revendications de l’ASSÉ

II – Moyens de pression

- Que soit mandaté le secrétaire à l’information et une équipe de communication d’accomplir les tâches suivantes :
 - o Assurer la présence de l’ASSÉ dans les médias (points de presse, lettres ouvertes, etc.)
 - o Préparer des dossiers de presse pour chaque action organisée par l’ASSÉ.
 - o Appuyer ou donner un support technique aux associations locales dans leurs relations avec les médias commerciaux et alternatifs

III – Revendications, discours et analyses

- Que le Comité Recherche et Réflexion, en collaboration avec le conseil exécutif de l’ASSÉ, soit chargé de produire, périodiquement, un document de synthèse sur les enjeux à court et long terme en éducation, en se concentrant sur la déconstruction du discours et de l’argumentaire dominant et en proposant des alternatives au financement de l’éducation; que l’ASSÉ encourage les associations membres et leurs étudiants à participer à la recherche et la réflexion et transmette les documents produits au comité Recherche et Réflexion.
- Qu’un document portant principalement sur la gratuité scolaire soit produit.

- Que les documents produits doivent servir à la production de matériel d'information et de mobilisation, synthétisé et vulgarisé.
- Que les associations membres et le comité exécutif soient encouragés à produire un document de recherche et réflexion pour appuyer certaines des propositions qu'elles font au Congrès, particulièrement lorsqu'il s'agit de propositions ayant trait aux plans d'action.

Comment avons-nous procédé?

Le comité de rédaction du présent mémoire a principalement basé son travail sur une consultation par le biais d'un questionnaire auprès des membres de l'AEMSP; nous avons également tenu une rencontre d'information sur l'ASSÉ, en présence d'un exécutant de l'ASSÉ, Francis Hamel, de façon à fournir des outils aux membres désireux d'en savoir plus sur leur organisation nationale pour pouvoir participer au débat.

Nous nous sommes également appuyé-e-s sur notre expérience militante à l'ASSÉ, sur nos connaissances à cet égard, et sur les textes et documents disponibles sur le site de l'ASSÉ.

Il s'ensuit donc une exploration la plus exhaustive possible de trois axes principaux que nous avons considérés important d'aborder : d'abord, poser une base à nos actions, en en identifiant les principaux objectifs et en clarifiant les principes qui les sous-tendent. Plus particulièrement, le principe de la diversité des tactiques, qui est fréquemment utilisé, notamment par les représentants et représentantes de l'ASSÉ auprès des médias, sans pourtant avoir été clairement défini ni adopté par les membres en Assemblée Générale et en Congrès. Il nous a semblé crucial, donc, d'offrir des pistes de réflexion et de définition de ce principe. Ensuite, nous avons étudié le potentiel d'une meilleure utilisation des médias, de toutes sortes, pour l'établissement d'un rapport de force contre le gouvernement, pour finir par aborder la question de la recherche faite de façon à appuyer nos revendications et enrichir notre argumentaire.

Ce mémoire se conclut donc par des recommandations formulées en regard à ces trois grands axes, adoptés en Assemblée Générale le 22 novembre avec quorum moral. L'argumentation développée dans l'ensemble de ce document est très utile à une bonne compréhension de leur sens.

Introduction, ou précisions préalables

Il est entendu dans le mémoire suivant que tous les problèmes soulignés et suggestions énoncées ne peuvent être compris en dehors de la condition essentielle à un syndicalisme de combat efficace : un travail de terrain soutenu permettant une information et une mobilisation importante des membres autour des enjeux liés au droit à l'éducation, et leur participation active dans les instances et actions du syndicat national. Tout problème encouru est directement ou indirectement lié à une mauvaise information et une faible mobilisation des membres – et toute amélioration, toute piste de solution passe donc obligatoirement par un travail de terrain considérable, créatif et constant.

Nous sommes et devons rester conscients et conscientes que le discours porté par l'ASSÉ et la pratique du syndicalisme de combat vont à contre-courant des discours et pratiques dominants. Conséquemment, tous les moyens sont mis en oeuvre pour discréditer notre analyse en présentant une vision tronquée ou carrément faussée de la réalité. Contrecarrer ces attaques ne signifie pas tempérer cette analyse mais au contraire redoubler d'ardeur dans sa diffusion, par l'information et la mobilisation de la base étudiante.

Or, durant la grève de l'hiver 2005 sur l'Aide financière aux études, les revendications de l'ASSÉ ont été portées, en partie ou en totalité, par une grande part de la population étudiante et appuyées par une grande part de l'« opinion publique ». Les multiples actions menées par des étudiants et étudiantes, leur présence continue sur le terrain et la présence du discours de l'ASSÉ dans les médias ont ainsi contribué à faire progresser une vision radicale du droit à l'éducation au sein de la population étudiante et de la population en général.

Ainsi, les revendications de l'ASSÉ, pour toutes radicales qu'elles soient, continuent d'être appuyées par sa base étudiante et même partagées par beaucoup d'étudiants et étudiantes non-membres de l'ASSÉ (pensons simplement aux associations membres de la CASSÉE).

Mais nous sommes et devons rester conscients et conscientes que l'image de l'ASSÉ, principalement véhiculée par les grands médias mais aussi par le gouvernement et d'autres organisations du milieu de l'éducation, est celle d'un groupuscule radical déraisonnable et violent... Bien que ce constat, en soi, n'est pas étonnant, notre discours et nos pratiques allant à contre-courant et défendant des intérêts antagoniques à ceux qu'incarne le gouvernement et que défendent prioritairement les grands médias, il devient inquiétant lorsque l'on prend en compte les aspects suivants : cette image a un impact important sur l'opinion que la base étudiante a de l'ASSÉ, nuit donc à la pratique syndicale de combat en réduisant la participation, et nuit à l'élargissement de l'organisation.

Ce discours sur l'ASSÉ, que l'on a vu jubiler suite à notre manifestation du 26 octobre, qualifiée à tort et à travers d'« émeute », s'appuie essentiellement sur la « violence » perpétrée lors d'actions menées par l'ASSÉ. Or, il le fait d'autant plus efficacement lorsque, comme le 26 octobre, la mobilisation est déficiente, que peu d'étudiants et d'étudiantes sont présents et présentes : les actes de « violence » perpétrés par ces derniers-ères deviennent alors le centre de l'attention, et ne peuvent être contrebalancés par la force du nombre et des revendications exprimées, tout en contribuant à occulter ces dernières.

Il importera donc de poser une base encadrant l'action de l'ASSÉ, fixant nos objectifs généraux et clarifiant les principes qui les sous-tendent. Il importera particulièrement de clarifier ce que nous entendons par « diversité des tactiques », sans stagner au niveau du débat « violence/non-violence ».

Poser une base à l'action

A- Objectifs Généraux

Il importe avant tout de se fixer clairement les objectifs généraux sous-tendant nos actions : toute action menée par l'ASSÉ devrait être préparée en fonction de ces objectifs, leur prise en compte doit être systématique.

- Chaque action doit permettre et encourager un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s'élargisse, et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression, faisant croître le rapport de force en notre faveur.
- Pour cela, nous devons garder en tête à tout moment que l'important est de mettre de l'avant nos revendications et l'argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non (si on entend parler d'une manif de l'ASSÉ, ce doit être des revendications qui y étaient portées et non des pavés qui y furent jetés.)
- Les actions doivent être menées dans une optique de construction d'un rapport de force face au gouvernement, et donc s'inscrire dans une escalade des moyens de pression.

Pour atteindre ces objectifs, il importe de clarifier les principes sous-tendant nos actions en tentant notamment de régler la question malaisée et omniprésente de la diversité des tactiques. Nous aborderons ensuite les moyens à mettre en œuvre pour solidifier les bases de notre stratégie d'escalade des moyens de pression.

B- Limites de la diversité des tactiques

1- Différentes interprétations de la diversité des tactiques

La « diversité des tactiques » est un principe dont la définition exacte et les modalités de mise en œuvre dans différentes situations portent à litige.

Tout d'abord, il faut savoir que ce principe est généralement déformé dans les médias, et ramené au niveau du débat violence/non-violence : les organisations prônant la diversité des tactiques se voient généralement pressées par les médias de prendre position quant à des actes qualifiés de violents ou de vandalisme perpétrés par certains et certaines de leurs membres. On leur demandera de condamner ces actes ou de s'en revendiquer.

La diversité des tactiques est avant tout un refus de tout mot d'ordre interprétatif venant « d'en haut » quant à, d'abord, la limite entre ce qui doit être considéré « violent » et non-violent, et ensuite, quant à une séparation entre ceux et celles qui exercent des tactiques considérées dans les limites de

l'acceptable ou non, une séparation entre les « bons et les méchants ». En effet, se résoudre à une telle pratique reviendrait à céder aux pressions venant des médias et du pouvoir politique, nous pressant d'être « raisonnables » : voilà qui serait absolument contraire à notre pratique d'instauration d'un rapport de force face au gouvernement! De plus, cela diviserait les étudiants et étudiantes et contribuerait à marginaliser ceux et celles privilégiant l'action directe au sein du mouvement, et à les vulnérabiliser face aux forces policières.

Adhérer au principe de la diversité des tactiques peut être compris comme le fait de considérer les membres d'une organisation libres d'employer les moyens d'action qu'ils et elles choisissent comme ils et elles le veulent, sans empêcher les moyens d'action des autres membres. Le choix des moyens de pression devrait se baser sur leur pertinence et leur efficacité dans l'instauration d'un rapport de force, et non sur la légalité ou l'illégalité des actions.¹

Mais on peut poser des bémols à cette façon de décrire la diversité des tactiques; en effet, certains peuvent aussi considérer nécessaire de diversifier les moyens de pression de façon à instaurer un rapport de force réel face au gouvernement et de façon à inclure le plus grand nombre de membres dans l'escalade des moyens de pression, ceci en ne condamnant ni n'excluant pas les moyens d'action qualifiés de « violents », d'habitude tout simplement illégaux. Ceux-ci sont en effet considérés nécessaires pour faire pencher le rapport de force en notre faveur (les occupations, par exemple, peuvent être très efficaces) mais seulement lorsqu'utilisés à des étapes précises de l'escalade des moyens de pression. Sans jamais condamner officiellement des gestes posés par des membres, une organisation peut les considérer comme allant dans le sens contraire des objectifs qu'elle se pose autour d'une action qu'elle organise.

Il importe donc d'explorer plus en profondeur cet aspect de la diversité des tactiques, ou ses limites, de façon à fournir les outils aux membres de l'ASSÉ pour pouvoir juger de la pertinence, de l'efficacité et de l'apport positif ou néfaste des moyens d'action à leur portée au sein de l'escalade des moyens de pression, de l'instauration d'un rapport de force autour d'une campagne que nous menons, et des objectifs que nous nous fixons.

2- Limites de la diversité des tactiques

Commençons par tenter de débroussailler ce qu'impliquent l'action directe et ses impacts selon les contextes dans lesquels elle est employée.

Souvent, l'impact de certaines actions reste d'ordre symbolique : une tache de peinture sur une vitre de magasin ne pose pas réellement d'entrave considérable à l'activité économique au centre-ville. Mais elle peut être l'indice d'une condamnation des salaires de misère reçus par les individus y travaillant, par exemple. Faire chier un patron, même si c'est pour pas grand-chose, c'est toujours drôle, mais est-ce toujours pertinent?

L'action directe peut aussi, et surtout, contribuer directement à faire pencher le rapport de force en notre faveur : certaines actions efficaces, posant des entraves réelles à l'activité économique ou politique (blocus de la Tour de la Bourse, du Port de Montréal, occupation des bureaux du ministre),

¹ “Les moyens de pression”, *Le syndicalisme étudiant de combat*, cahier du camp de formation de l'ASSÉ des 24 et 25 septembre 2005.

doivent être utilisées au moment opportun : lorsqu'un rapport de force important a déjà été instauré par le moyen de la grève, par exemple, et par la force du nombre. Sinon, étant d'ordre « illégales », elles peuvent se poser comme un frein à la mobilisation et l'implication de membres plus modéré-e-s et donc à l'escalade des moyens de pression : plusieurs actions de cet ordre, accompagnées d'affrontements entre militants et militantes et forces policières, et de la couverture médiatique à laquelle on peut s'attendre, peuvent être des facteurs importants à l'échec d'un appel postérieur à la grève, par exemple. De plus, soulignons que le jugement du moment opportun pour radicaliser la lutte incombe à l'ensemble des membres d'une organisation, et non à une minorité d'entre eux et elles.

En somme : l'efficacité de l'action directe dépend de son type, du moment à laquelle elle est utilisée, et donc de sa cohérence avec les objectifs généraux de l'organisation : instauration d'un rapport de force, accroissement de la participation des membres, mise en valeur des revendications.

Par ailleurs, il importe que les militants et militantes gardent toujours en tête que certains gestes violents peuvent contribuer à aggraver la répression sur l'ensemble du mouvement : ceci implique une certaine responsabilisation de la part des militants et militantes par rapport à la sécurité de leurs camarades. Si un groupe de manifestants et manifestantes, par exemple, lancent des pavés à la police anti-émeute de façon offensive, sans que celle-ci ait posé des gestes justifiant une réplique auto-défensive de notre part, et que s'ensuivent gazéification, déploiement de matraques et arrestations massives, c'est l'ensemble des manifestants et manifestantes qui subissent les conséquences, violentes, de l'action de quelques camarades, qu'on peut alors qualifier d'irresponsables.

Si conséquences fâcheuses il doit y avoir (et nous savons bien qu'il y en a trop souvent, étant donné le doux caractère des agneaux de l'anti-émeute), tentons de faire en sorte que nous en soyons les victimes et non les provocateurs²; mais surtout, tentons de faire en sorte que nous reposions sur un rapport de force suffisant pour qu'elles se conjuguent avec l'avancement de notre mouvement.

Rajoutons que certains gestes « violents », posés dans des situations non-propices (comme un affrontement « provoqué » avec la police dans une manifestation de 200 personnes) peuvent complètement occulter les revendications qui y sont exprimées; de même, une petite manif où on ne voit que des drapeaux rouges ou noirs et où on n'entend que des slogans anti-capitalistes n'est certainement pas cohérent avec la mission attribuée à l'ASSÉ, celle de la défense du droit à l'éducation, par ses membres.

De telles situations peuvent être franchement déroutantes pour presque tout militant et toute militante modéré-e participant pour une de ses premières fois à une action nationale, mais aussi pour les membres non-présents qui en entendent des échos : ce faisant, on décourage la participation des membres un moindrement modérés aux actions de l'ASSÉ, qui pourront s'identifier moins à leur organisation nationale et donc moins y prendre part ou même contribuer activement à la détruire, on marginalise les plus radicaux et on augmente les risques de répression, etc... Tout ceci provoque un impact certain sur la solidité interne de l'ASSÉ et sur la pratique du syndicalisme étudiant de combat, mais aussi sur notre capacité à élargir l'organisation nationale et la bonne compréhension de ce qu'est le syndicalisme étudiant de combat.

² On sent les cheveux s'hérissier sur vos têtes... Sachez qu'il est bien entendu que toute manifestation violente de la part des militantEs est surtout l'expression d'un ras-le-bol face à un État maintenant une partie importante de la population dans la pauvreté et usant gaiement de la répression pour nous le rappeler et nous mater. Nous tempérons donc ici la signification de l'expression « les provocateurs ».

En somme, restons vigilants et vigilantes : bien que cela puisse être emmerdant, les préjugés faciles prennent très peu de temps à faire surface et à entraîner des conséquences fâcheuses, alors qu'une réelle culture et pratique syndicale de combat par les membres est le résultat éloigné d'un travail soutenu et acharné. De même, tout ceci n'est pas une simple question de redorer notre image, ce qui n'est certainement pas la mission historique de l'ASSÉ : c'est avant tout une question de faire avancer la cause du mouvement étudiant, en n'oubliant jamais de mettre de l'avant nos revendications et, ce faisant, de solidifier et élargir la pratique du syndicalisme étudiant de combat.

Pour conclure, soulignons encore (on ne le dira jamais assez) qu'au final, c'est dans l'information et l'importance de la mobilisation que réside la clef de l'application du principe de la diversité des tactiques. Plus il y en a, plus les revendications sont connues et mises de l'avant, moins la pratique syndicale de combat n'est que l'apanage d'un groupe restreint de militants et militantes très radicaux et radicales, plus on est capables d'instaurer un rapport de force solide et d'espérer voir s'élargir un mouvement étudiant national combatif.

C- Recommandations

Nous recommandons conséquemment que sur ces bases, nous élaborions et adoptions une définition exhaustive de ce qu'est la diversité des tactiques comme principe devant encadrer l'action, de façon à ce que les membres puissent l'appliquer, en toute liberté, de façon éclairée et responsable par rapport au mouvement étudiant combatif, et donc :

- Que les actions de l'ASSÉ soient dûment organisées, pour que de façon générale, les actions permettent et encouragent un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s'élargisse et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression faisant accroître le rapport de force en notre faveur. Qu'elles mettent de l'avant nos revendications et l'argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non.
- Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s'insèrent dans une optique d'escalade des moyens de pression : que toute tactique n'est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu'une diversité de tactiques est nécessaire à l'instauration d'un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l'ensemble des membres et non à l'esprit d'initiative d'une minorité de membres.
- Que les représentants médiatiques de l'ASSÉ puissent dissocier l'ASSÉ de gestes commis lors d'actions de l'ASSÉ s'ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d'ordre du Congrès ou du conseil interrégional.
- Que les associations participant aux actions de l'ASSÉ soient encouragées à produire des pancartes mettant en valeur les revendications de l'ASSÉ.

Ainsi, la diversité des tactiques ne doit pas être comprise comme une fin en soi, dans la mesure où elle n'exclut pas que l'exécutif ou le congrès de l'ASSÉ prévoient un cadre organisé aux actions. Ainsi, l'ASSÉ peut d'une part faire en sorte que les actions organisées soient efficaces dans

l'instauration d'un rapport de force (en vertu des objectifs énoncés au I-A), et d'autre part, faire en sorte que ses positions soient claires (et s'éviter ainsi, en partie, l'écueil de la condamnation d'actes « violents »?).

Moyens de pression

Les moyens de pression sont des éléments essentiels dans l'établissement d'un rapport de force. Ils sont la démonstration de notre volonté face aux revendications que nous portons. On ne va pas faire dans cette section le tour d'ensemble des moyens de pression à notre disposition. Notre propos ici est d'évaluer le potentiel de l'utilisation des médias (de toutes sortes) en tant que moyen de solidifier les bases de l'instauration d'un rapport de force. Cette question fut souvent sujet de débats tout au long de l'existence de l'ASSÉ et particulièrement lors de la grève dans les congrès de la CASSÉE.

Nous ne voulons pas ici tabler une nouvelle stratégie globale pour notre organisation. Nous ne voulons point argumenter que nous devrions réorienter notre façon de faire pour s'ajuster à ce que les médias s'attendent de nous. Nous portons notre réflexion sur le rôle de l'espace public dans notre lutte, tout en portant un regard critique sur nos pratiques médiatiques.

Nous l'avons vu durant la grève, l'appui de l'opinion publique peut être un atout. Le fait qu'une majorité de la population appuyait notre lutte, que divers groupes nous donnaient leurs appuis, que des éditorialistes (certains du moins) soutenaient nos revendications a influencé en notre faveur le gouvernement, et a contribué à soutenir la mobilisation des étudiants et étudiantes. Mais l'appui de la population est-il en soi le seul facteur décisif dans l'obtention de gains lors de nos campagnes? Nous considérons qu'il s'agit d'un facteur considérable mais il n'est pas le seul. Une campagne menée uniquement sur l'opinion publique sans rapport de force face à l'État ne permet pas d'avancement réel. Nous le voyons depuis quinze ans. Une situation inverse où il y a un rapport de force établi mais où la population est contre nous, ou ne considère pas la légitimité de notre approche, nous place déjà dans une meilleure posture face à l'État. Par contre, ayant l'électorat derrière lui, le gouvernement possède alors une marge de manœuvre supplémentaire pour nous mater le plus rapidement possible. La conclusion que nous pouvons tirer de cette démonstration semble peut-être simple et évidente, mais nous tenons tout de même à la souligner. C'est par un rapport de force que nos revendications sont prises en compte par le gouvernement, et l'appui de la population lors de nos campagnes vient augmenter la pression sur lui à un point, où comme dans le cas de la réforme des prêts et bourses, le Premier ministre a déclaré de « mauvaise » sa politique. Un travail auprès de la population soit directement ou indirectement (par les médias) peut donc nous être fort utile.

Le contexte politique actuel au Québec n'a rien de rassurant. La marche du libéralisme n'a jamais atteint une telle vitesse. Le gouvernement Charest propose ou impose réforme après réforme pour « moderniser » le Québec. Il veut au nom de la vie instaurer un système de santé à deux vitesses, il menace de brandir une loi spéciale pour contrer les syndicats en moyens de pression et la question du dégel plane dans les airs. Le dépôt du Manifeste pour un Québec Lucide illustre cette même pensée et tente d'augmenter la légitimité du gouvernement. Sur la scène fédérale, où des élections approchent, le Parti Conservateur risque fort de prendre le pouvoir. Le discours de droite prend de plus en plus de place et augmente sans cesse les pressions sur les programmes sociaux et les groupes qui les défendent. Mais par contre, la population semble ouverte au discours social. Elle s'est mobilisée

constamment depuis quelques années. Grande marche contre la guerre, contre la mondialisation, plusieurs secteurs des syndicats sont en grève,... Notre devoir³ et notre responsabilité dans une telle mouvance sont d'articuler le discours sur l'éducation dans la sphère publique. Nous le répétons encore, il ne s'agit pas de faire de la conquête de l'opinion publique notre seul et unique but, il s'agit d'investir plus que ce que nous faisons maintenant les champs médiatiques pour porter notre message.

Et ceci est tout à fait en logique avec les principes du syndicalisme de combat que nous avons synthétisé en trois objectifs plus haut par rapport à nos actions. Organiser des actions mobilisatrices par l'utilisation de la diversité des tactiques dans l'optique de construire étape par étape le rapport de force pour donner le poids politique nécessaire à notre discours et nos revendications. Nous considérons que les médias (journaux locaux, régionaux, grands médias,...) peuvent être des outils utiles à notre lutte. De même qu'ils peuvent être une des premières étapes de l'instauration d'un rapport de force par une campagne de lettres ouvertes, de conférences de presse, de publicité d'action symbolique et artistique (rappelons que les actions des RATS étaient largement couvertes durant la grève). De plus, on peut penser que les membres de notre syndicat lisent davantage ces grands médias que les *Ultimatum* (malheureusement). Une plus grande visibilité dans les médias pourrait à la limite augmenter l'intérêt des étudiants et des étudiantes à nos propres documents d'information. Le regard que nous portons sur l'utilisation des médias par l'ASSÉ nous montre une organisation qui ne prend pas assez l'offensive par rapport à eux, qu'une initiative plus grande pourrait permettre une meilleure visibilité à nos revendications, plutôt qu'à l'image de méchants radicaux que la presse nous octroie si facilement. Cela peut s'illustrer aussi par l'absence presque complète de l'ASSÉ dans le débat public sur la question du Québec lucide et de la commission Gervais, qui mettent de l'avant l'idée du dégel de frais de scolarité. Si ce n'est pas nous qui le faisons, qui le fera?

Déjà dans les médias locaux, régionaux et alternatifs il ne serait pas difficile d'assurer une présence. Les associations membres des différentes régions pourraient ainsi augmenter la visibilité de leurs positions et de leurs actions par la diffusion de leurs activités dans ces médias. La chose peut s'avérer plus complexe dans les grands médias. La nature même de notre discours et des revendications que nous portons nous marginalise, et rend donc notre travail plus ardu, mais cela ne devrait pas nous arrêter : en effet, la radicalité de notre analyse n'a pas été mal accueillie, pendant la grève, puisque nos revendications étaient appuyées par une grande partie des étudiants et étudiantes et de la population. De dire que de toute façon les grands médias ne passeront pas notre message n'est pas une attitude acceptable pour une organisation nationale qui veut rejoindre le plus grand nombre d'individus.

Par contre, il ne faut pas pour autant transformer l'ASSÉ en un instrument d'« opération de charmes » envers les médias. Il ne faut surtout pas modifier nos analyses au nom du bon sens libéral ou bien afficher un pragmatisme politique limitatif afin de mieux percer dans les journaux et bulletins de nouvelles. Et surtout, il ne faudrait pas investir les médias privés et publics pour délaisser nos propres moyens de diffusion qui sont d'une importance vitale à une information libre et développée.

³ La référence au terme de *devoir* se réfère à l'article 7 de la Charte de Grenoble : « En tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir :

- De définir, propager et défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'histoire.

- De défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée. »

Ce que nous proposons est une augmentation de l'utilisation des médias, en bonifiant d'un apport technique nos pratiques actuelles. En d'autres mots, il s'agit d'institutionnaliser une plus grande pratique médiatique.

Nous sommes tout à fait conscients et conscientes que cela implique de nouvelles tâches à accomplir pour notre organisation. Et que de nouvelles tâches signifient plus de temps à investir. Nous sommes conscients et conscientes aussi que le nombre de militants et de militantes est relativement restreint, ce qui se transpose sur les comités de travail et l'exécutif, qui sont rarement complets. De plus, le travail accompli par la permanente est inestimable. Avoir une équipe de 2 ou 3 salarié-e-s pourrait nous permettre un travail plus soutenu et plus large. De là l'importance de l'implication active des membres de l'ASSÉ, associations locales et individus, dans la construction, la solidification et l'élargissement de leur organisation nationale.

Déjà, en regardant nos structures et les tâches des différents postes, il n'y a aucune mention de ce type de travail avec les médias, autre que le rôle de représentation du coordonnateur ou de la coordonnatrice. C'est pour répondre à cette situation que nous proposons :

Que soit mandaté le secrétaire à l'information et une équipe de communication d'accomplir les tâches suivantes :

- Assurer la présence de l'ASSÉ dans les médias (points de presse, lettres ouvertes, etc.)
- Préparer des dossiers de presse pour chaque action organisée par l'ASSÉ.
- Appuyer ou donner un support technique aux associations locales dans leurs relations avec les médias commerciaux et alternatifs

Mais la présence d'enjeux tels que ceux soulevés par l'ASSÉ dans le flot médiatique ne suffit pas, en soi, à faire pression sur le gouvernement; il faut également que cette médiation produise une prise de position du public en faveur de celle-ci. Pour ce faire, l'accent devrait être mis sur un discours argumenté, simplifié et vulgarisé pour prouver ainsi la pertinence, l'importance et la force de notre action.

Revendications, discours et analyses

Il nous reste maintenant à explorer le champ de la recherche et de l'analyse. Un des commentaires positifs qui revenait souvent dans les questionnaires que nous avons distribués aux membres de l'AEMSP est l'analyse et la profondeur des revendications que l'ASSÉ portent. En effet, la plus grande force de l'ASSÉ est son discours, la critique qu'elle porte sur les politiques en éducation, mais encore sur la société, et l'agencement des revendications qu'elle met de l'avant dans l'optique d'une défense de nos droits. Cette force, à notre avis, devrait être mieux exploitée. Car souvent les argumentaires sous-tendant nos principes de bases sont pris pour acquis, ou résident dans les têtes des militantes et des militants.

Tout au long de son existence et au travers des diverses campagnes menées, l'ASSÉ a su mettre en avant un plan de revendications immédiates (plans de réussites, contrats de performance, réforme de AFE) tout en gardant dans son discours une perspective sur le moyen/long terme tels un réinvestissement massif en éducation, la gratuité scolaire et l'accessibilité aux études. De plus, notre approche se veut globale, en solidarité avec les autres secteurs de la société, tels que la santé, les logements sociaux et toutes autres luttes partageant la défense des droits citoyens. De sorte, nous n'avons jamais accepté un règlement de nos dossiers qui se ferait sur le dos d'une autre branche de la société, ou des négociations se résumant à de la gestion de coupures.

Ceci étant dit, il nous apparaît d'une grande importance de relancer la recherche au sein de notre organisation. Nous avons durant la dernière grève mis de l'avant comme jamais le discours sur la gratuité scolaire. Nous avons martelé sur tous les murs, sur toutes les tribunes la faisabilité de la chose, qu'une telle mesure ne mettrait pas en déroute les finances de l'État et que c'était possible. Il nous paraît primordial aujourd'hui, au lendemain de cette grève historique, de mettre sur papier cet argumentaire et de le diffuser massivement. C'est après avoir lu l'ensemble des documents produits par notre organisation que nous nous sommes aperçus qu'un tel document n'existait pas encore.

Il nous paraît d'autant plus urgent qu'un tel document soit produit si l'on regarde la pression constante et croissante faite pour le dégel des frais de scolarité. Nous n'avons qu'à penser à l'augmentation de l'écart entre le Québec et le reste du Canada et de l'Amérique du Nord, ou bien à l'appui du patronat sur la lutte pour les 103 millions. Son appui n'était pas si candide. Si on se rappelle les faits, il prônait le maintien d'une bonne aide financière dans l'éventualité du « nécessaire dégel ». Des frais élevés, mais une bonne aide financière, voilà leur définition de l'accessibilité. Le Manifeste pour un Québec lucide⁴ aborde le sujet dans la même suite d'idées. Et c'est sans parler des recteurs d'université qui un à un acceptent cette solution au financement des institutions d'éducation. Il faut donc se préparer à une chaude lutte qui ne saurait tarder à exploser. Probablement que la meilleure chose à faire est de consolider une base étudiante, mobilisée sur des analyses claires et développées.

Nous avons besoin de faire un effort de recherche, d'approfondissement de notre argumentaire en l'asseyant sur des faits et des solutions réelles. Plusieurs questions sont en suspens par rapport à nos revendications. Prenons la gratuité scolaire par exemple. Il nous faudrait mettre l'emphase sur les alternatives au financement de l'éducation, pour être aptes à répondre à ce « réalisme politique ». À cette fin, le mémoire produit sur la fiscalité et sur l'évasion fiscale pourrait être revu, voir où en sont

⁴ La référence au Manifeste pour un Québec lucide fut employée plus d'une fois dans ce mémoire. La cause est simple. Il représente bien le courant d'économie politique auquel nous aurons à répondre.

rendus les chiffres, ce que signifient les différentes propositions de baisses d'impôt aux entreprises et pourrait aussi établir une étude comparative des autres pays membre de l'OCDE. Mais la question ne s'arrête pas là. Il nous faut aussi s'attaquer aux différents facteurs sociaux qui font qu'une bonne partie des jeunes étudiants et étudiantes ne poursuit pas d'études supérieures.

Les arguments amenés sur toutes les tribunes par les tenants du réalisme politique viennent à dire, à quoi bon la gratuité, ce sont les plus riches qui vont à l'université, pour une vraie équité attaquons-nous au décrochage scolaire et taxons les plus riches en dégelant les frais⁵ : il est crucial de trouver des moyens de faire en sorte que cet argumentaire soit démenti auprès de la base. De la sorte les documents produits par l'ASSÉ pourraient servir de source et de référence à divers formats d'information : tract, feuille recto verso... le format « acadégamique » nous semble un média qui pourrait s'avérer fort utile et accessible pour faire des campagnes de mobilisation.

La question de la gratuité scolaire est centrale et est probablement la plus urgente à être traitée, mais d'autres analyses nécessitent un approfondissement. Le féminisme par exemple, est au cœur de nos pratiques, mais très peu d'information est disponible à l'ASSÉ sur le pourquoi de telles pratiques dans nos instances, la pertinence de ces analyses dans le mouvement étudiant, et quels sont les schèmes d'oppression en ce début de 21^e siècle... Cette question soulève beaucoup de tension ou d'incompréhension pour ceux et celles qui viennent dans nos instances pour la première fois. De plus, aucune documentation n'existe sur l'environnement, question de plus en plus importante. Un guide de pratiques environnementales pourrait être disponible pour soutenir des associations membres qui mènent des campagnes contre la direction de leur établissement. Et comme nous l'avons introduit plus haut, de la recherche en communication pourrait être effectuée pour ainsi réellement considérer l'impact des médias sur la construction d'un rapport de force, ou tout simplement pour aider les membres dans l'acquisition de connaissances techniques pouvant servir à rédiger un bon communiqué de presse, comment convoquer une conférence de presse, quel est le meilleur moment, à qui envoyer les invitations... La diffusion de ces informations pourrait aussi se faire en même temps qu'un travail de démystification des pratiques de syndicalisme étudiant de combat, pratique qui est au cœur même de nos analyses.

Sachant, comme mentionné plus haut, que le manque de ressources, financières, temporelles et humaines, à l'ASSÉ, rend ce travail de recherche difficile, et fait en sorte que les enjeux prioritaires en éducation doivent être traités avant tout, nous réitérons l'importance d'encourager les étudiants et étudiantes au niveau des associations locales à produire des documents de réflexion pouvant ensuite servir à l'information au niveau national.

À cette fin, nous proposons :

- Que le Comité Recherche et Réflexion, en collaboration avec le conseil exécutif de l'ASSÉ, soit chargé de produire, périodiquement, un document de synthèse sur les enjeux à court et long terme en éducation, en se concentrant sur la déconstruction du discours et de l'argumentaire dominant et en proposant des alternatives au financement de l'éducation; que l'ASSÉ encourage les associations membres et leurs étudiants à participer à la recherche et la réflexion et transmette les documents produits au comité

⁵ CHEBAT, Jean-Charles; BELZILE, Germain, *Les leçons de la grève, Le débat sur les droits de scolarité tient plus du discours syndical que d'une véritable analyse de la situation*, LA PRESSE, 29 juin 2005, p. A19

Recherche et Réflexion.

- Qu'un document portant principalement sur la gratuité scolaire soit produit.
- Que les documents produits doivent servir à la production de matériel d'information et de mobilisation, synthétisé et vulgarisé.
- Que les associations membres et le comité exécutif soient encouragés à produire un document de recherche et réflexion pour appuyer certaines des propositions qu'elles font au Congrès, particulièrement lorsqu'il s'agit de propositions ayant trait aux plans d'action.

Conclusion

Il est clair que ce que nous avons amené dans ce mémoire implique et nécessite un travail de terrain des associations membres et des militants et militantes. Le succès même de notre organisation en dépend. Nous avons opté il y a cinq ans pour une structure complexe assurant une plus grande démocratisation des pôles de décision et du travail, mais impliquant aussi une bonne participation des membres, car les militants et militantes se retrouvant à s'impliquer en petit nombre seront rapidement débordé-e-s.

Au cours de ce mémoire, nous avons élaboré sur trois plans à la fois. D'abord nous avons tablé sur une base à nos actions. De la sorte, l'efficacité de l'action directe dépend de son type, du moment à laquelle elle est utilisée, et donc de sa cohérence avec les objectifs généraux de l'organisation : instauration d'un rapport de force, accroissement de la participation des membres, mise en valeur des revendications. Nos actions doivent nous servir à mettre de l'avant ce qui nous semble juste et légitime dans la défense de nos droits et intérêts. Le moyen pour y arriver est la formation d'une base étudiante solide, informée et mobilisée. Ceci doit et peut se faire par la diffusion la plus large possible d'information claire, synthétisée et vulgarisée. Une banque d'analyse complète devrait être disponible à cette fin. Nous avons réussi durant la grève à mettre sur la scène publique nos revendications. Alors que, pour l'instant, l'organisation d'actions, de mobilisations quotidiennes n'est plus notre préoccupation immédiate, il nous faut prioriser la production d'argumentaires et revenir plus informés, avec des alternatives. Il ne va pas sans dire qu'une présence plus grande dans les médias favoriserait cette distribution de l'information et de nos revendications. Elle nous donnerait un meilleur rayonnement au sein de la population et de nos membres, chez qui, mentionnons-le (pour l'AEMSP du moins) le sentiment d'appartenance à l'ASSÉ n'est pas très fort. De la sorte, on pourrait éventuellement transformer notre image d'émeutiers et d'émeutières (qui ne nous aide nullement en nous marginalisant au sein des étudiants et étudiantes et de la population) en une réalité d'étudiants et étudiantes qui savent ce qu'ils veulent, aux revendications réalistes et réalisables, prêts et prêtes à passer à l'action pour les défendre.

Mémoire sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ

**par l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines
de l'Université du Québec à Montréal**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 18 novembre 2005

Table des matières

Introduction	page 2
Le fonctionnement des instances de l'ASSÉ	page 2
Congrès	page 3
Conseils régionaux	page 7
Conseil InterRégional	page 9
Conclusion sur les instances	page 10
Annexe 1	page 13

Introduction

L'ASSÉ a 5 ans d'existence et une grève générale illimitée derrière elle; l'heure est aux bilans. En tant qu'association membre, nous nous faisons un devoir de participer à la réflexion sur le fonctionnement actuel de l'ASSÉ pour dresser un bilan des activités de l'organisation et pour déterminer si des modifications doivent y être amenées. C'est à partir de cette réflexion, que nous mettrons en commun lors du congrès d'orientation, que nous pourrons déterminer ensemble les orientations générales de l'ASSÉ pour les années à venir. L'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines (AFESH) a été chargée lors du congrès du 20 août 2005 de rédiger un mémoire sur le fonctionnement des instances de l'ASSÉ. Les propositions et avis de motion qui sont présentés ont été adoptés en assemblée générale le 17 novembre.

Le mémoire que nous vous proposons ici est en fait une présentation de notre démarche réflexive sur le fonctionnement des instances. Nous nous sommes intéressé-e-s surtout à confronter les descriptions des instances dans les *Statuts et Règlements*, leur composition, leurs buts et fonctions, leurs pouvoirs, etc., et leur fonctionnement réel au cours des quatre dernières années. Notre réflexion s'est basée sur notre expérience des instances, les procès-verbaux des instances et des entrevues menées auprès de militants et militantes de l'ASSÉ. Vous le verrez, nous avons une réflexion plus ou moins poussée selon l'instance dont nous traitons, cela étant dû à notre propre expérience ou non-expérience de celle-ci. Nous avons tout de même tenté de donner un portrait général de chacune d'entre elles. Finalement, vous trouverez en annexe une ébauche du guide de préparation aux instances que nous vous proposons pour répondre à certains problèmes rencontrés lors de congrès ou autres instances. Sans plus attendre, plongeons-nous dans le merveilleux monde des instances de l'ASSÉ!

Le fonctionnement des instances de l'ASSÉ

Pour procéder à l'évaluation du fonctionnement des instances, nous reprenons les articles des *Statuts et Règlements* les concernant qui nous semblent problématiques, et nous les confrontons à la réalité. De plus, c'est en gardant une sensibilité particulière concernant le principe de démocratie directe que nous portons des jugements sur les instances. Vous verrez que plusieurs questions qui sont posées restent sans réponse. Cela est dû le plus souvent à notre méconnaissance des instances, ou à un manque de recherche en profondeur due à la limite de temps que nous pouvions consacrer à la tâche. Nous espérons tout de même donner une description juste de l'expérience des instances, et que les recommandations qui ressortent sauront régler certains problèmes de fonctionnement.

Annonçons tout de suite nos conclusions générales :

- Il semble que les délégations sont souvent mal préparées à la tenue des instances, notamment des congrès;
- Il semble que le Conseil InterRégional ait un problème de quorum, ce qui le rend dysfonctionnel;
- Il semble que l'on manque de militants et militantes au sein de l'ASSÉ et des associations étudiantes, ce qui peut causer l'épuisement ou le désenchantement pour plusieurs d'entre eux et elles.

Congrès

Réflexion sur les pouvoirs du Congrès et son fonctionnement réel

Le congrès est supposé déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques. Nous nous sommes demandé-e-s si celles-ci étaient discutées en assemblée générale d'abord et ramenées dans les congrès ensuite, ou si celles-ci n'émanaient pas plutôt du congrès pour ensuite être ramenées en assemblée générale. Nous n'avons pas trouvé de réponse. Nous croyons par contre nécessaire de rappeler qu'il est essentiel d'en traiter en assemblée générale pour que les associations s'approprient leurs orientations et se sentent partie prenante d'une vision plus large incarnée par l'ASSÉ. De plus, cela aide les délégations à être préparées lors des congrès, et permet d'éviter que soient remises en question certaines bases idéologiques et politiques de l'organisation.

Le congrès est supposé déterminer la priorité des campagnes, et les grandes lignes des plans d'action. Nous nous permettons ici quelques constatations sur les plans d'action : la grève et la gradation des moyens de pression en vue de lutte contre les atteintes à l'éducation ont souvent été le plan d'action annuel; les plans d'actions ont été pour la plupart défensifs. Nous nous sommes aussi posé la question de qui amenait les propositions de plan d'action : l'exécutif ou les assos?, mais nous n'avons pas trouvé la réponse. Nous voulions déterminer par là si les assemblées générales discutaient de propositions de plans d'action avant la tenue du congrès annuel, ou si le plan d'action de l'ASSÉ adopté en congrès était ensuite ramené dans les assemblées générales. Encore ici, nous voulions évaluer à quel point les assos membres participent à l'élaboration du plan d'action, et ainsi se l'approprient.

En 2004 et en 2005, les congrès annuels ont été "ajournés" sans plans d'action, appelant à la tenue d'une journée de congrès en août pour en traiter. Nous avons fait l'hypothèse que le manque de préparation et de vision à long terme des assos, ou le manque de temps pour l'exécutif, les comités ou les assos pour préparer des propositions de plan d'action en étaient des causes probables. Il nous a paru évident que les exécutifs et membres des associations pouvaient manquer d'outils pour porter un regard global sur la situation politique et sociale du Québec au moment d'élaborer un plan d'action adéquat et cohérent dans le contexte. De plus, les congrès annuels se tenant souvent en fin de session hivernale, le manque de temps pouvait souvent jouer. Nous avons pensé que le comité Recherche et Réflexion pourrait être mandaté à chaque hiver de préparer un rapport sur les enjeux en éducation (et aussi plus largement) pour l'année à venir, ou quelque chose comme ça. Il pourrait présenter contexte et enjeux du moment, luttes à mener, et faire des propositions de priorités à établir. Il pourrait ainsi amener plusieurs pistes de réflexion ou de propositions aux assos locales. (Une proposition sera amenée en ce sens, voir Conclusions sur les congrès.)

Concernant le pouvoir du congrès de modifier les *Statuts et Règlements*, nous avons constaté que la majorité des modifications sont apportées par l'exécutif de l'ASSÉ.

Le Congrès est l'instance qui élit le conseil exécutif. Notre recherche nous a montré que les *Statuts et Règlements* sont systématiquement levés (à chaque congrès annuel depuis la création de l'ASSÉ) pour pouvoir élire des personnes sur l'exécutif ou sur les comités journal ou femmes. Ces personnes n'ont, la plupart du temps, ni été appuyées par leur asso, ni envoyées leur mise en

candidature dans les délais prescrits. Le manque de préparation nous semble en être la raison principale, ainsi que la prise de décision de dernière minute. Il est certain que la présentation de sa candidature sur un comité ou un conseil de l'ASSÉ doit être une décision réfléchie et préparée, et qu'il est possible de changer d'idée rapidement, mais nous croyons qu'il serait nécessaire de faire respecter les *Statuts et Règlements* pour permettre aux associations de débattre à l'interne de ces mises en candidature, et pour s'assurer du sérieux de celles-ci. Par contre, s'ils avaient été respectés, peu de gens auraient pu être élu-e-s et l'ASSÉ n'aurait pas pu fonctionner. Nous croyons qu'en accentuant la formation dans les assos pour que se développe et se maintienne un sentiment d'appartenance à l'ASSÉ, nous verrions plus de militants et militantes des assos locales considérer sérieusement de s'impliquer au national.

Nous avons aussi vu que l'article 3 de l'Annexe A des *Statuts et Règlements* n'est pas respecté, puisque les élections ont lieu lors de congrès ordinaires et non pas extraordinaires. Nous croyons que vu l'état actuel des forces au sein de l'exécutif et des comités et le grand roulement des élu-e-s, il nous semble plus opportun de changer les *Statuts et Règlements*, plutôt que de perdre de l'énergie à faire des congrès extraordinaires pour élection à tout bout de champ. (Un avis de motion sera déposé en ce sens, voir Conclusions sur les congrès.)

Le Congrès discute et décide de la pertinence de l'embauche d'employé-e-s. Le congrès n'est pas tenu par contre de discuter des modifications de virgules dans le contrat de l'employée. Il pourrait être des fonctions CIR d'être responsable du contrat des employé-e-s. (Un avis de motion sera déposé en ce sens, voir Conclusions sur les congrès.)

Finalement, le congrès exerce l'ensemble des pouvoirs qui ne sont pas explicitement accordés à d'autres instances ou comités de l'ASSÉ. Ce point dépend beaucoup du fonctionnement des autres instances : si le CIR est incapable d'avoir quorum, c'est le congrès qui se retrouve à assumer ses pouvoirs. Il peut s'en suivre un alourdissement des congrès.

Problèmes de fonctionnement des congrès

Le principal problème des congrès nous semble être la longueur et la lourdeur de son déroulement. Les constations et propositions qui suivent ont donc toutes comme soucis d'évaluer les causes de cette lourdeur et des solutions pour l'éviter.

De notre expérience, la longueur de congrès est due aux nombreuses répétitions quant aux prises de positions et revendications, et parfois au non-sérieux des délégations. Nous croyons que ces problèmes pourraient être réglés par une meilleure préparation des délégations (donc par leur formation), concernant les bases de l'ASSÉ, les positions déjà adoptées, et leurs propres positions. Ce problème de formation pourrait être réglé entre autres par des mini-formations sur le fonctionnement des instances, offertes par le comité formation ou une association jumelée, et/ou à l'aide d'un guide de préparation aux instances, dont nous avons fait une ébauche, présentée en annexe 1). (Une proposition pour sa production sera amenée en ce sens, voir Conclusions sur les congrès.)

Nous constatons qu'il y a, année après année, répétition dans certaines propositions de fonctionnement ou de campagnes, entre autres pour les problématiques féministes et environnementales. Nous pensons qu'écrire et adopter des politiques féministes et environnementales

pourraient éviter ces répétitions et alléger les congrès. Ces politiques pourraient traiter autant de logistique (choix du papier) que d'actions récurrentes (8 mars). (Une proposition sera amenée en ce sens, voir Conclusions sur les congrès.)

Nous constatons que la présence des associations non-membres aux congrès pose parfois problème quant à la lourdeur de ceux-ci. Elles prennent beaucoup de place, soit via le vote indicatif ou le droit de parole. Le problème réside principalement dans le fait que leur statut n'est précisé nulle part dans les *Statuts et Règlements*. Leurs délégués-es sont-ils et elles des observateurs particuliers et observatrices particulières? Ont-ils et elles un droit de parole illimité? La problématique générale qui se trouve derrière ces questionnements est de trouver comment réaliser l'équilibre entre la possibilité, pour les non-membres, de vivre l'expérience de l'ASSÉ (dans une perspective d'affiliation) et la possibilité de limiter leur participation au débat lorsque cela semble pertinent.

Le vote indicatif rallonge les processus, alors qu'il ne devrait pas tant influencer les décisions des assos membres, qui devraient déjà avoir des positions claires émanant des assemblées générales. Quoiqu'il en soit, il est important de rappeler qu'il est nécessaire qu'il soit proposé par un ou une membre au cours du congrès, seulement lorsque cela semble nécessaire dans les questions traitées alors. Pour ce qui est du droit de parole, rappelons qu'il ne doit pas être prioritaire, et que la personne doit demander le droit de parole avant qu'on lui accorde. Si l'on ne veut plus de cette mesure, il faudra donc proposer un statut clair des non-membres aux congrès, en changeant les *Statuts et Règlements*. Pour l'instant, nous ne jugeons pas que ce soit nécessaire et nous préférons en rester ainsi.

Aussi, comment régler la question de la participation constante d'une asso non-membre aux congrès et sa non-affiliation? Certaines associations sont systématiquement présentes, participent aux débats, mais souhaitent rester indépendantes. Cela est-il un problème ou pas? Quelle mesure adopter pour favoriser l'affiliation? Nous n'avons pas de réponse à ces questions.

Une expérience récente nous montre que l'éligibilité des délégué-e-s n'est pas toujours respectée. Mais si l'article 12 des *Statuts et Règlements* était respecté, on pourrait éviter ces problèmes.

Finalement, nous voulions mettre sur la table le problème des enjeux de pouvoir entre militants et militantes qui ont lieux lors des congrès, et qui font vivre à certaines personnes des moments douloureux qui n'ont pas leur place dans une organisation qui se veut anti-patriarcale. Il nous semble important que les délégué-e-s se sentent libre d'exprimer leurs positions et de participer aux débats, quelles que soient leurs allégeances politiques (si évidemment cette personne est en accord avec les principes de base de l'ASSÉ), leur perception du sens de l'action, ou leur capacité rhétorique. Nous croyons, d'expérience, que ce n'est pas toujours le cas, c'est-à-dire que des militants et militantes imposent, par leur attitude paternaliste ou moralisante, leur position sur leur délégation ou d'autres individus présents. Il nous semble que ce sont plus souvent des abus de pouvoir imposés par des hommes sur des femmes, mais pas exclusivement. Ces abus de pouvoir devraient être dénoncés. Comment dénoncer et transformer les comportements machistes lors des congrès? Doit-on faire planer la possibilité d'une dénonciation publique, d'un avertissement, ou d'une expulsion? Si le constat de domination se fait *a posteriori*, quelles pourraient être les possibilités de démarches à entreprendre? Les caucus non-mixtes sont toujours un recours important pour les femmes qui pourraient se sentir victimes d'un comportement macho, et il est important de rappeler que ces caucus peuvent être

appelés à n'importe quel moment pendant le congrès. Par contre, ils ne semblent pas répondre à tous les problèmes des enjeux de pouvoirs entre militants et militantes. L'idée d'actualiser le concept de "gardien-ne du senti" à la réalité des congrès de l'ASSÉ pourrait être intéressante, nous attendons de voir ce que proposera le comité femmes qui devait se pencher sur la question. Quoiqu'il en soit, il devrait exister un recours à l'ASSÉ pour dénoncer les comportements agressifs ou dominateurs de certaines personnes lors des congrès.

Avant de conclure sur le Congrès, nous voulions répondre à deux questions de précision : qu'est-ce qu'un congrès annuel? et qu'est-ce qu'un congrès d'orientation? Le congrès annuel est bien décrit dans la charte, il tient des élections et présente les prévisions budgétaires, mais nous croyons que nous devrions ajouter aux *Statuts et règlements* qu'il a pour but de définir les grandes orientations d'actions de l'année à venir. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous croyons par contre à la nécessité d'une réflexion entamée par les assos, les comités, et l'exécutif concernant le contexte politique et les visées à moyen ou long terme de l'ASSÉ. Nous définirions le congrès d'orientation comme un congrès extraordinaire qui dresse un bilan des activités de l'ASSÉ et adopte des propositions pour améliorer son fonctionnement interne et celui de ses campagnes, et ses revendications et positions. (Des avis de motions seront amenés en ce sens, voir Conclusions sur les congrès.)

Conclusions sur les congrès

Notre questionnement principal pourrait se résumer ainsi : Comment faire pour que les membres, en sortant des congrès, se sentent satisfaits et satisfaites et énergisé-e-s par leur expérience de cette instance? Il est, d'après nous, stratégique pour l'ASSÉ que ses congrès aient cet effet sur les délégations membres et non-membres.

Nos réponses :

- L'efficacité en congrès : Éviter les répétitions et la *procédurite*, ce qui nécessite une préparation des délégations.
- Le sentiment des délégué-e-s de pouvoir participer librement aux débats
- Le respect des positions d'assemblées générales et de l'élection des délégations

Propositions et avis de motion

Proposition :

Que le comité Recherche et Réflexion soit mandaté de rédiger un rapport sur le contexte socio-politique québécois au moins 2 semaines avant la tenue du congrès annuel. Que ce rapport comprenne une revue des enjeux en éducation, dans les autres luttes progressistes, et des pistes de réflexion pour l'élaboration du plan d'action annuel.

Avis de motion :

Modification de l'Annexe A, article 3 :

Remplacer "Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est

spécifiquement convoqué à ce sujet." par "Un Congrès ordinaire peut procéder à des élections partielles si ce point figure à l'ordre du jour."

Avis de motion :

Ajout au Chapitre 5, article 21 :

"7. Régler les modalités de l'embauche d'employé-e-s et les modifications de contrats ne touchant pas le salaire."

Proposition :

Que le comité information soit mandaté de produire un guide de préparation aux instances de l'ASSÉ à partir de l'ébauche présentée en annexe 1.

Proposition :

Attendu que des positions et des actions environnementales et féministes s'avèrent récurrentes d'année en année;

Que le comité femmes soit mandaté de rédiger une politique féministe et que le comité recherche et réflexion soit mandaté de rédiger une politique environnementale. Ces deux politiques seront à inclure en annexe des *Statuts et Règlements*.

Avis de motion :

Ajout au Chapitre 3, article 9, point 3 :

"De plus, le congrès annuel définit les grandes lignes du plan d'action de l'année à venir et les campagnes prioritaires."

Avis de motion :

Ajout au Chapitre 3, art. 9.

"4. Le Congrès d'orientation est un Congrès extraordinaire qui dresse un bilan des activités de l'ASSÉ et adopte des propositions pour améliorer le fonctionnement et les campagnes, les revendications de l'ASSÉ."

Avis de motion :

Que soit créé un comité Affiliations, dont les responsabilités seraient à préciser lors du prochain Congrès de l'ASSÉ.

Conseils Régionaux

Notre expérience des Conseils Régionaux est plus limitée que celle du congrès, nous en avons donc moins à dire, comme vous le verrez. De plus, les procès-verbaux des Conseils Régionaux sont difficiles d'accès, et les personnes interviewées avaient des avis contraires quant à leur pertinence. Nous tenterons donc d'en faire un portrait général, mais nous n'apporterons pas de proposition les concernant.

Dans l'état actuel des choses, l'ASSÉ a des membres dans 5 régions différentes, ce qui signifie que cinq (5) Conseils Régionaux pourraient exister. Trois (3) Conseils sont actifs, le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM), le Conseil d'Action Solidaire du Sud-Est Étudiant (CASSEÉ) et le Grand Conseil Régional Avant-Gardiste de l'ASSÉ des Laurentides (Le Grand-CRAAL). Deux sont

en formation, dans la région de Québec, et dans la région de l'est du Québec.

Chacun des Conseils Régionaux adopte son propre plan d'action régional, et l'exemple de celui du Sud-Est de cette année nous montre qu'ils sont souvent des réussites.

À Montréal, le CRAM accueille beaucoup de non-membres, alors qu'ailleurs dans les CR actifs, ce sont surtout des associations membres qui se regroupent. Le fait de rassembler membres et non-membres semble être parfois un avantage (par exemple lors de la campagne de grève 2005, le CRAM a beaucoup contribué à la formation de la CASSÉE, il était un lieu de débat et d'échange entre membres et non-membres, donc un lieu de coordination), et parfois un inconvénient, par exemple en ce qui a trait à l'adoption d'un plan d'action fourre-tout qui noie le plan d'action de l'ASSÉ et élimine les priorités. En fait, les CR reposent la question des associations non-membres qui a déjà été soulevée plus haut.

Les Conseils Régionaux sont sans aucun doute des organes militants de gauche essentiels sur le plan régional, mais nous avons parfois l'impression que leurs membres oublient qu'ils sont une instance de l'ASSÉ. Malgré tout, nous ne proposerons pas de recentrer ou de préciser les rôles des CR puisque nous croyons que leur autodétermination et leur grande liberté sont essentielles à leur bon fonctionnement et que nous ne devons pas limiter l'énergie que veulent y mettre des associations étudiantes ou groupes d'action non-membres qui partagent avec l'ASSÉ une certaine vision de l'éducation et des luttes progressistes. Simplement, nous rappelons aux membres de l'ASSÉ qui sont impliqué-e-s dans les conseils régionaux mixtes (membres et non-membres) qu'il est de leur responsabilité de s'assurer de mettre en valeur le plan d'action de l'ASSÉ au sein des CR, et de s'assurer que le plan d'action adopté *serve* à l'ASSÉ plus qu'il ne lui nuise. De plus, nous croyons des discussions sur l'affiliation à l'ASSÉ devraient être organisées au moins annuellement.

Le problème de la formation d'un conseil régional dans la région de Québec et dans l'Est du Québec réside peut-être justement dans le fait de l'isolement des membres de l'ASSÉ. Un coup de pouce venant des coordonnateurs et coordonnatrices des Conseils Régionaux actifs serait peut-être le bienvenu pour l'organisation d'une première rencontre?

Les Conseils Régionaux sont souvent des instances où sont impliqué-e-s les responsables des affaires externes des associations. Il a été soulevé lors de nos entrevues qu'un problème d'épuisement et/ou de choix de priorités de ces personnes peut aussi entrer en considération lorsqu'il est temps d'évaluer leur fonctionnement.

Conclusions sur les Conseils Régionaux

- Ils sont de bons lieux d'échange et de préparation des campagnes régionales.
- La présence des non-membres peut à la fois être un avantage et un inconvénient.
- Leur création dans les régions plus problématiques pourrait être un mandat à donner aux assos, supporté par le CIR ou Comité de coordination.

Proposition

Proposition :

Qu'on recommande qu'il soit ajouté aux chartes des Conseils régionaux que toute proposition rejetée à majorité par les membres de l'ASSÉ présents est battue.

Conseil InterRégional

Le Conseil InterRégional a un rôle important puisqu'il est le lieu de prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Pourtant, à l'heure actuelle, il peine à avoir lieu, faute de quorum. Il ne peut donc pas remplir son but de liaison des luttes des diverses régions, ni de coordination des campagnes nationales. Notre réflexion sur le CIR se développe donc dans un souci de recherche de solution quant à son quorum problématique.

À partir des procès-verbaux depuis 2001, nous avons pu confronter les rôles du CIR mentionnés dans la charte, et ce qu'il fait en réalité. Voici ce qu'il fait réellement :

- Il détaille les campagnes, revendications et plans d'action (date de parution de l'*Ultimatum*, lieu de départ de manifs, etc.)
- Il mandate les comités et le CE et établit pour eux des priorités.

Selon les pouvoirs du CIR, ce dernier est supposé supporter l'exécutif dans son travail de coordination. Or, il semble que ce soit plutôt l'exécutif qui supporte le CIR, et ce parce que le quorum est difficilement atteint, et que de grands efforts de mobilisation et d'organisation doivent être déployés à chaque fois pour qu'il ait lieu. Cette difficulté d'atteinte du quorum est certainement liée aux problèmes existants dans les Conseils régionaux, dont les actifs sont au nombre de 3 (le quorum est donc de 2 Conseil Régional sur 3). Par contre, lorsque les CR sont actifs (par exemple, avant la grève 2005), le CIR semble fonctionner dans ses rôles de précision des mandats et d'appréhension des congrès.

Un problème concernant le CIR a attiré notre attention lorsque nous avons épluché la charte. Les droits de vote au CIR sont individuels, c'est-à-dire que les délégations de 3 personnes ont 3 droits de vote, et que l'exécutif a autant de droits de vote que de membres en fonction. Nous nous sommes demandé si cette instance ne serait pas finalement une assemblée de militants et militantes, ou si elle avait un souci de représentativité des assemblées générales? Toujours dans la perspective de trouver une solution aux problèmes de quorum, 2 solutions nous paraissent possibles : Si l'on veut assumer que le CIR est un conseil de coordination de militants et militantes, alors il ne nous semble pas problématique d'ajouter à son quorum les membres des comités de travail, comité journal, et comité femmes. Le quorum serait ainsi plus facilement atteint. Par contre, si nous voulons concevoir le CIR comme un organe représentatif des positions des conseils régionaux et des assos membres, l'on devrait donner un seul vote par délégation, un vote par comité, et un droit de veto aux CR.

Pour régler les problèmes de quorum et dans la perspective du rôle de coordination qu'il doit assumer, nous proposons de transformer le CIR en un Conseil de Coordination, que soient membres et aient un droit de vote : les Conseils Régionaux, les comités (permanents ou de travail) et le conseil

exécutif. Que la majorité des Conseils Régionaux ait UN droit de veto. Le quorum serait 50 % + 1 de tous les membres (CR, comités, exec) et minimalement un conseil régional. (Un avis de motion sera déposé en ce sens.) Nous croyons qu'ainsi, le CIR (maintenant COCO) ne serait plus une structure lourde à porter mais qu'elle pourrait réellement supporter la coordination des campagnes.

Conclusions sur le CIR

- Il ne fonctionne pas à cause du quorum qui est difficilement atteint.
- Sa représentativité est questionnable.
- Il pourrait être transformé en Conseil de Coordination.

Propositions et avis de motion

Avis de motion :

Renommer le Conseil InterRégional "Conseil de Coordination"; faire les modifications dans l'ensemble des Statuts et Règlements.

Modification au Chapitre 5, article 20 :

Remplacer "Le Conseil InterRégional est composé de trois (3) délégué-e-s par région élu-e-s par leur Conseil régional respectif et les membres du Conseil exécutif. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes Chaque membre du Conseil possède un vote. Les Comités de travail, Comité journal et Comité femmes ont également droit de parole et de proposition." par "Le Conseil de Coordination est composé des membres suivants : une délégation par Conseil régional, une pour le conseil exécutif, une par Comité de travail, une pour le Comité journal et une pour le Comité femmes. Chaque délégation de Conseil régional est formée de trois (3) délégué-e-s élu-e-s par leur Conseil régional respectif. La délégation de Conseil régional doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes Chaque membre du Conseil de coordination possède un vote sauf les Conseils régionaux, qui en possèdent deux. Nonobstant les modalités de vote habituelles, toute proposition rejetée à majorité par les Conseils régionaux présents est battue."

Modification au Chapitre 5, art. 24.

Ajouter après "Le quorum du Conseil InterRégional est de 50% + 1" "et contient minimalement un (1) Conseil régional."

Conclusion sur les instances

Des conclusions que nous avons nommées au début, nous en avons exposé 2 en long et en large, et nous avons proposé des solutions : "Il semble que les délégations sont souvent mal préparées à la tenue des instances, notamment des congrès, ce qui le rallonge et les alourdit" et "il semble que le Conseil InterRégional ait un problème de quorum, ce qui le rend dysfonctionnel". La dernière n'a pas été traitée dans le développement sur le fonctionnement des instances, nous en traiterons donc en conclusion.

"Il semble que l'on manque de militants et militantes au sein de l'ASSÉ et des associations étudiantes, ce qui peut causer l'épuisement ou le désenchantement plusieurs d'entre elles." D'abord, nous l'avons mentionné rapidement plus tôt, ce sont souvent les mêmes personnes qui se retrouvent à siéger sur les diverses instances, que ce soit au niveau local, régional ou national. Déjà, en favorisant les délégations larges, qui ne sont pas uniquement formées d'exécutants et d'exécutantes peut favoriser la distribution du travail. Mais même alors, certaines associations peinent à se trouver des délégué-e-s pour accompagner leurs externes. Ensuite, les personnes qui sont élues sur les comités ou le conseil exécutif sont année après année souvent les mêmes. De plus, elles sont souvent très peu nombreuses. Jamais, par exemple, tous les postes du conseil exécutif n'ont été tous occupés pour un mandat entier. Lorsque nous nous questionnions sur le bon ou le mauvais fonctionnement des instances et sur leur caractère démocratique, nous avons souvent fait le constat que le choix des priorités est fait en fonction des énergies disponibles et que puisqu'elles sont limitées, elles sont dirigées vers le strict minimum et reposent parfois sur 1, 2, 3 ou 4 individus.

Voulant rapporter ce problème à un contexte plus large, nous prenons donc conscience encore une fois du manque de culture syndicale combative dont font preuve les étudiantes québécoises et étudiants québécois actuellement. La grève du printemps passé nous avait donné espoir quant à la prise de conscience, par eux et elles, de l'importance de se mobiliser pour établir un rapport de force effectif face aux reculs dont nous sommes les victimes, et pour proposer des avancées. Mais, ici, à l'UQAM, nous constatons avec peine l'affaiblissement de la mobilisation. Nous avons peur que, dans la frénésie de l'action, la plupart des grévistes de l'année dernière n'aient pas pris le temps de réfléchir à la tradition qui soutenait leur action, aux principes de base de l'établissement d'un rapport de force, et à la nécessité de s'organiser collectivement pour l'atteinte de nos buts et principes. Nous croyons donc qu'il est nécessaire de mener une campagne de formation et d'information sur le syndicalisme combatif, étudiant et ouvrier, dans une perspective historique des luttes gagnées dans le passé grâce aux mouvements syndicaux.

Nous croyons aussi qu'il est nécessaire de développer un sentiment d'appartenance plus fort des associations et des individus à l'ASSÉ. Pendant la grève, nous avions le sentiment à l'AFESH que les membres étaient fier-ère-s d'être dans la CASSÉE, et nous croyons encore que la plupart d'entre eux et elles s'intéressent à l'ASSÉ. Par contre, nous avons l'impression que beaucoup de membres perçoivent l'ASSÉ comme une structure vague qui organise des actions, sans qu'ils ou elles se sentent la possibilité et la responsabilité de s'y engager. Nous entendons souvent dire "l'ASSÉ devrait faire ci, ou ça...", comme si le membre était extérieur à l'organisation. Nous croyons que cela est dû à un manque de culture démocratique, qu'il est aussi de notre devoir de revaloriser. Pour développer un sentiment d'appartenance plus fort à l'ASSÉ, nous croyons qu'un comité ou un ou une membre de l'exécutif ou une asso jumelée devrait s'assurer qu'un ou une délégué-e de l'ASSÉ soit toujours présent et présente pour accueillir les nouveaux exécutants et nouvelles exécutantes juste après leurs élections dans les assos locales. Sinon, pour rejoindre directement les membres, nous croyons qu'il est de la responsabilité des associations locales de traiter continuellement des revendications et des plans d'action nationaux dans leurs organes de diffusion (journaux, tracts, etc.), et de rappeler à tous et à toutes que l'ASSÉ, c'est eux et elles.

Outre ces problèmes d'ordre culturels, il nous semble que le manque de militants et militantes, ainsi que l'épuisement ou le désenchantement des militants et militantes de l'ASSÉ sont aussi dû aux enjeux de pouvoir dont nous avons parlé plus tôt. Pourquoi faisons-nous régulièrement face à des

démissions avant la fin de mandat, ou encore, en bloc? Bien sûr, des raisons d'épuisement dues au manque d'effectif sont en jeu, mais nous croyons aussi que les luttes de vision qui sous-tendent le militantisme de l'ASSÉ depuis 4 ans sont aussi à prendre en compte. Et ces luttes de visions, qui parfois se posent concrètement qu'entre quelques individus, sont perceptibles en congrès, ou lors de la tenue d'autres instances, et s'actualisent souvent en pression personnelle portée sur des délégations, donc sur des délégué-e-s. Ces pressions sont souvent tues par les personnes qui les subissent, et les enjeux véritables du débat ne sont pratiquement jamais amenés sur la table en congrès, et encore moins en assemblées générales! Comment faire pour amener ces luttes politiques, qui se passent surtout à un niveau personnel pour l'instant, à un réel débat public, ouvert et non-virtuel (aller dans le plus réel que les forums Internet) où les délégations pourraient s'exprimer librement? Est-il important de le faire? Si oui, comment mettre en œuvre les conditions d'un débat réellement ouvert, qui permette la pluralité des visions, et l'expression libre des délégué-e-s et des militants et militantes? Nous disons souvent que le conflit est vecteur d'avancées politiques, pourquoi ne pas ouvrir la porte à un débat public assumé au sein de l'ASSÉ, sans évidemment perdre de vue nos positions communes, mais aussi sans que des portes claquent et que des larmes se versent? Nous savons qu'il est toujours risqué et inquiétant pour une personne de prendre la parole et prendre position dans un espace public – politique – de confrontation, mais nous croyons qu'il existe des lieux où cela est plus facile, et l'ASSÉ devrait être l'un d'eux. Pour l'instant, elle ne l'est pas, à cause de ces enjeux de pouvoir qui se traduisent par des pressions personnelles.

Cette atmosphère de tension interne n'aide certainement pas à la mobilisation de nouveaux militants et nouvelles militantes, ni à l'affiliation de nouvelles associations membres. En se posant la question de ce qui pourrait *servir* l'ASSÉ plutôt que lui nuire, nous croyons que l'ouverture à une pluralité de visions, qui s'entendraient évidemment toutes sur les principes de base de l'ASSÉ, est nécessaire. Rappelons le point 4 des *Statuts et règlements* : défendre les intérêts des étudiants et étudiantes "par la création d'un espace de solidarité propice à l'élimination de la compétition entre étudiantes et étudiants, afin de permettre le développement de la solidarité inhérente à la communauté d'intérêts que partagent ces dernières et derniers". La perspective que nous devons garder, nous semble-t-il, est celle de la création de ce sentiment de communauté d'intérêts des étudiants et étudiantes, l'adhésion du plus grand nombre de personnes possibles à celui-ci, et son épanouissement dans l'action commune. Au-delà des principes de l'ASSÉ, qui doivent demeurer la base à partir de laquelle nous bâtissons notre mouvement et nos actions, ne devrions-nous pas débattre ouvertement de nos visions et des stratégies qu'elles engendrent, et ultimement, les voter démocratiquement? Nous devons nous pencher sur des pistes de solutions à court et à long terme pour en finir avec cette tension, pour permettre l'expression publique de désaccords, sans tomber dans les guerres personnelles, et ainsi permettre aux délégations d'assemblées générales de débattre et de décider librement de l'avenir de l'ASSÉ. L'exécutif de l'AFESH se propose de se pencher sur la question, sans promettre d'en arriver à des solutions, et invite toutes les associations à faire de même.

Ainsi se clôt notre réflexion sur les instances de l'ASSÉ. Nous croyons que les propositions amenées vont permettre de régler certains problèmes et vont ainsi améliorer le fonctionnement des instances. Pour conclure, l'AFESH tient à réitérer son engagement ferme envers l'ASSÉ, et sa fierté d'être membre de l'association étudiante nationale combative qu'elle est. Avec le dégel des frais de scolarité qui se pointe à l'horizon, avec les œuvres d'apolitisation des luttes que nous servent les Fédérations étudiantes, nous devons consolider notre mouvement pour être prêts et prêtes à défendre toujours plus le droit à une éducation gratuite, libre et de qualité.

ANNEXE 1

Document de préparation aux instances

À l'attention des délégué-e-s et externes des associations membres

But du document :

Il ressort des entrevues réalisées avec des membres ayant beaucoup d'expérience des instances que le manque de préparation aux congrès rend difficile la concrétisation des plans d'action. D'autre part, il crée une dynamique inverse entre le congrès et les associations locales, ces dernières se voyant soumettre un plan élaboré en congrès, alors que ce devrait être l'inverse!

Face à ce problème qui n'est pas d'ordre structurel mais plutôt culturel, la solution doit être de même nature : instaurer dans chaque association une "culture de préparation" pour peaufiner la participation aux diverses instances de l'ASSÉ. C'est en vue de donner des outils pour ce faire que ce document est rédigé. Il ne comporte que des conseils généraux et se veut non exhaustif, pour laisser place à la diversité des fonctionnements associatifs. Il se veut surtout utile pour les délégué-e-s, et externes peu familiers et familières avec l'ASSÉ.

Se familiariser avec le fonctionnement des instances :

- Lire les *Statuts et règlements* de l'ASSÉ;
- Connaître le fonctionnement du code de procédures;
- Lire les revendications adoptées par l'ASSÉ;
- Ne pas hésiter à téléphoner au bureau de l'ASSÉ pour poser des questions de tout ordre;
- Suivre un camp de formation si nécessaire.

Préparer ses positions :

- Organiser une Assemblée générale (AG) ou autre instance suprême de l'association locale;
- En AG, faire des propositions et prendre des positions en lien avec l'ordre du jour du Congrès ou CIR et élire des délégué-e-s;
- Contacter les autres associations membres pour partager de l'information, connaître leurs propositions.

Logistique :

- Envoyer les propositions à l'ASSÉ (pour le cahier de congrès);
- Confirmer les présences des délégué-e-s;
- Trouver un moyen de transport jusqu'au congrès ou CIR.

Préparation des délégué-e-s :

- Avoir en main des documents de positions/propositions lors du congrès ou CIR (ex. PV d'AG, PV d'exécutif, etc.);
- Avoir lu le cahier de congrès;
- Avoir préparé les votes de la délégation en fonction des propositions du cahier de congrès;
- Toujours avoir avec soi les cahiers de position de l'ASSÉ et de son association.

Contenu des propositions :

- Ne pas s'attarder aux détails;
- Prioriser les campagnes pour ne pas se retrouver avec 15 actions de moindre importance par semaine.

Mémoire sur la participation et l'intégration des régions

par l'Association Générale Étudiante du Cégep de Drummondville

Rédigé par le Conseil général de l'AGECD

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Pistes de réflexion régionale

Il apparaît qu'un des problèmes des institutions se trouvant en région s'articule précisément autour du manque d'intérêt manifesté à l'égard des enjeux politiques étudiants. Certains étudiants et certaines étudiantes considèrent en effet que quel que soit le point de vue que ces derniers et ces dernières mettent de l'avant, *le changement* se veut impossible. En conséquence, l'on se voit peiné d'assister ni plus ni moins qu'à une profonde désaffection de ceux et celles-ci vis-à-vis du projet d'implication militante.

Fort heureusement, certains cégeps (comme celui de Drummondville) ont su attiser le mouvement étudiant en période de grève; l'effet d'entraînement s'est fait sentir à la grandeur du Québec, aiguillonnant du même coup la fibre contestatrice québécoise. Ce phénomène a lui-même engendré plusieurs conséquences notables, telle la valorisation – non narcissique! – des individus ayant soulevé le mouvement. Il va sans dire qu'une importante mobilisation doit être effectuée dans les milieux scolaires situés en région, de sorte que ceux-ci ne se voient pas croupir devant *l'imposante mesure* des grands centres urbains.

Une autre conséquence du manque d'intérêt – entendre ici l'indifférence dont témoigne une partie de la population à l'égard de la cause étudiante – repose sur la quasi-absence d'impacts des manifestations et activités organisées. Contraint-e-s de converger vers les grands centres, les étudiantes et étudiants vivant dans de petites municipalités ont constamment à l'esprit le besoin de faire part au plus grand nombre des enjeux qui forment l'actualité étudiante, ainsi que de leurs revendications; d'où la pertinence de démocratiser l'accès à des sources d'information variées et ne faisant preuve de démagogie.

Appuyant, doit-on le rappeler, la diversité des tactiques, l'ASSÉ se veut certes des plus ouverte à l'instant où la nécessité de concrétiser des plans mis de l'avant – mentionnons ici la planification de manifestations, pour variée que soit leur forme – se fait véritablement sentir; de cette particularité émane ceci que l'établissement d'un synthésisme idéologique, allié aux efforts qu'engendre l'usage d'une *dialectique éployée*, contribuera, semble-t-il, et il importe de le préciser, à l'émancipation des luttes étudiantes entreprises jusqu'alors : or, non seulement les diktats de la concertation apparaissent-ils néfastes pour le mouvement, mais ceux-ci se veulent d'autant plus condamnables, à tout le moins d'un point de vue régional, qu'ils définissent leur champ d'action (symbole même de la prolétarianisation du militantisme isolé) à l'intérieur des fondements d'une démocratie directe quelquefois dénaturée.

Expérience des anciens et anciennes de l'AGECD

Cette section, à l'instar de l'ensemble des sections du présent mémoire, ne se veut pas exhaustive, mais tente de rassembler les idées, conflits et positions des anciens-nes exécutant-e-s, ainsi que des collaborateurs-trices de l'AGECD. Celle-ci a ainsi été rédigée suivant les commentaires et paroles des anciens-nes de l'AGECD, de même que des participant-e-s de la grève du printemps 2005.

L'année précédant la plus récente grève a connu peu de roulement au sein de l'exécutif. L'AGECD se voulait davantage une association de service - très peu militante; le coordonnateur général de l'époque - lequel recevait un appui majoritaire des autres exécutant-e-s - s'est d'ailleurs à maintes reprises ouvertement prononcé en défaveur de l'ASSÉ. Il va sans dire que des questions sur la désaffiliation ont alors été soulevées et que l'AGECD, dont la délégation ne se présentait que rarement aux instances nationales, a incontestablement souffert de ce manque de confiance en l'ASSÉ.

En revanche, pendant l'automne 2004, un véritable noyautage de l'association étudiante s'est opéré, permettant à de nouveaux-elles exécutant-e-s de se faire élire. La mobilisation pour une éventuelle grève étudiante de l'année 2005 s'est donc amorcée grâce à un nouvel exécutif [peu expérimenté et faiblement renseigné sur les questions nationales]. Au gré des semaines, néanmoins, les membres du conseil en sont venus à connaître davantage les structures assésiennes et à participer plus amplement aux différentes instances. Ainsi, le Conseil régional du sud-est (CASSEÉ) a vu le jour (grâce à une précieuse aide sherbrookoise); et plusieurs délégué-e-s de l'AGECD, mentionnons-le, ont décidé de prendre part, en bon nombre, aux congrès.

La mobilisation pour la grève ayant semblé porter fruit, l'issue de l'assemblée générale décisive n'en demeurait alors pas moins incertaine. Un fort comité de mobilisation oeuvrait d'ailleurs pour que le déclenchement de la grève se concrétise avec hâte. Ce faisant, la grève a bel et bien été déclarée; et c'est à ce moment précis que les liens avec l'organisation nationale se sont réellement vus noués. L'on ne saurait passer sous silence que, en période de grève, le congrès qui s'est tenu à Drummondville a permis à plusieurs étudiant-e-s du cégep d'emboîter le pas vers une implication militante des plus active; la campagne d'information s'étant déroulée à merveille, chaque étudiant-e engagé-e défendait fièrement la CASSÉÉ. D'ailleurs, la population étudiante n'a voulu arrêter la grève qu'après avoir pris acte d'une position claire (suggérant un éventuel repli) ressortant de cette coalition. Le jeune conseil exécutif a donc non seulement acquis beaucoup d'expérience durant la grève, mais également apprécié le fonctionnement des processus démocratiques de l'ASSÉ. De surcroît, la totalité des membres du conseil exécutif a senti que les régions étaient grandement respectées au sein de l'ASSÉ et qu'il s'y trouvait, manifestement, une réelle volonté d'intégration des cégeps et des associations universitaires faibles en nombre. Bien que ce conseil ait été éphémère (plusieurs des exécutant-e-s en poste pendant la grève terminant leurs études collégiales la même année), ses membres ont su profiter des bienfaits du syndicalisme de combat et maintenir des positions claires sur la démocratie directe.

Bref, l'exécutif de l'AGECD a énormément changé au cours des récentes années. Puisque tous les membres du conseil exécutif, ainsi que la population étudiante militante, appuient leur affiliation à l'ASSÉ, le débat portant sur le bien-fondé de cette association semble – du moins pour l'instant - bel et bien réglé. Cependant, il est envisageable que, comme à la suite de l'année 2001, certain-e-s futur-e-s exécutant-e-s en viennent à se prononcer contre l'ASSÉ, et que la conservation de notre affiliation devienne une lutte de premier plan.

Points à améliorer à l'ASSÉ

De manière à rendre compte des aspects visiblement chancelants qui se veulent propres à l'ASSÉ et à exposer succinctement quelques pistes de solution visant à remédier aux problèmes qu'imposent ceux-ci, voici un éventail de suggestions qui, moins pour absolutiser un point de vue que pour en libérer des charges éventuellement positives, ont découlé de constats divers :

Il semble qu'explicitier davantage les moyens entrepris au préalable par l'ASSÉ afin de faire valoir ses opinions favoriserait son objectif même de conscientisation; l'historique de l'ASSÉ permettant aux conseils exécutifs de vanter les mérites du syndicalisme de combat et de la démocratie directe et participative, il va de soi que cet historique rend compte d'arguments de taille soutenant les avantages d'une éventuelle affiliation à l'ASSÉ, de même que ses positions globales.

Les régions perçoivent à n'en point douter la pertinence des Conseils régionaux, mais estiment trop fréquemment que les liens sont mal établis entre elles et l'ASSÉ. Le conseil interrégional permet certes de consolider les prises de position des régions, toutefois, il demeure parfois inefficace. Nous sommes conscients que les conseils régionaux en sont à leur début et qu'ils se verront améliorés dans un avenir rapproché, il n'en reste pas moins qu'il importe de s'y affaïrer avec hâte, en sorte que des relations plus tangibles (qui impliquent l'ASSÉ et l'ensemble des conseils) soient observables; de même, le fait est que les régions demanderaient, de toute évidence, une plus forte représentation des conseils régionaux au sein des diverses instances de l'ASSÉ.

Il convient également d'avancer que de structurer plus amplement *certaines* manifestations – le terme « *certaines* » étant en l'occurrence employé pour rappeler l'importance de la créativité instinctuelle qui se dégage de nombre d'autres manifestations - contribuerait à élargir le nombre de participant-e-s de celles-ci. Une meilleure planification des manifestations, quant au trajet, aux arrêts et aux actions serait en ce sens favorable aux régions. Les étudiant-e-s des régions se demandent fréquemment à quoi s'en tenir à l'approche d'une manifestation, puisqu'ils n'ont jamais eu l'opportunité d'assister à l'une d'entre d'elles. Or, ceux et celle-ci préféreraient sans nul doute savoir, à l'aide d'exemples, de quelle façon se déroule une manifestation asséenne; l'ensemble des pratiques méconnues et des termes nébuleux qui régissent le mouvement font parfois peur, soulignons-le, aux nouveaux-elles militant-e-s.

Il appert que, dans l'éventualité où un nombre plus élevé de congrès s'effectueraient en région, une masse plus importante d'étudiant-e-s se verraient interpellée. Cette nécessité de décentraliser les activités asséennes apparaît d'autant plus profitable que certaines manifestations régionales ont porté fruit à l'élargissement du mouvement – mentionnons à cet effet la plus récente manifestation régionale qui s'est déroulée à Drummondville, laquelle s'est révélée être, pour plusieurs, l'instigatrice même d'un chemin personnel d'éveil et de sensibilisation. Par ailleurs, c'est précisément lorsque la participation active des régions se fait sentir dans le mouvement que les résident-e-s des régions sont à même de constater et l'importance qu'ils et elles revêtent dans ce dernier, et le criant besoin de passer à l'acte.

L'organisation d'activités touchant à des sphères autres qu'à saveur proprement étudiante ou politique apparaît, au demeurant, un des éventuels bienfaits à apporter au mouvement. À cet effet, pourquoi ne pas tâcher d'élargir l'éventail des sujets qui feront éventuellement l'objet de débats en milieu universitaire ou cégepien. Soulignons, à titre d'exemple, que les thèmes ayant trait à la grossesse chez les étudiantes et à l'aide financière accordée à celles-ci, de même que la non-reconnaissance des diplômes des nouveaux arrivants constitueraient des sujets des plus à-propos. L'information sur les grandes lignes de combat de l'ASSÉ circule à merveille dans le cégep Drummondville. Or, la concrétisation de certains plans d'action se révèle être une dimension difficilement accessible au sein du mouvement.

Tout bien considéré, il convient d'affirmer, à l'évidence, que les critiques formulées à l'ASSÉ apparaissent – tout ou moins celles qui ressortent le cas échéant – peu nombreuses, dans la mesure où l'on a vent, de manière générale, des bienfaits qu'apporte cette association au mouvement de revendications étudiantes. Ceci dit, à défaut de sombrer dans les interminables questionnements que peut quelquefois susciter le souci de dénomination idéologique d'un ensemble de militant-e-s, il semble – nous en avons fait mention auparavant – que la mise en évidence du côté *pragmatique* des luttes serait on ne peut plus bénéfique pour les avancées régionales, indéniablement tributaires de l'acte.

Mémoire sur le matériel d'information de l'ASSÉ

**par l'Association Générale Étudiante
du Cégep François-Xavier Garneau**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Introduction

L'AGECFXG s'est jointe à l'ASSÉ à la fin de la session d'hiver 2005 lors du congrès annuel et à la suite d'une Assemblée générale. Il faut dire que cela faisait déjà quelque temps que les deux organisations se côtoyaient, mais jusque là, il n'y avait pas eu de considérations sérieuses d'une affiliation. Bien que nos revendications soient pratiquement identiques à celles de l'ASSÉ, notre association est restée longtemps indépendante. Nous tenons à dire que ce que nous apportons, dans le présent document, constitue des critiques qui se veulent constructives et nous espérons qu'elles pourront nous aider, nous membres de l'ASSÉ, à élargir notre base et à poursuivre plus efficacement le combat que nous menons depuis nombre d'années et que nous poursuivrons dans les années à venir.

Ainsi, nous avons abordé les différents types de documents produits par l'ASSÉ au cours des dernières années. Cette liste n'est probablement pas exhaustive, mais elle se veut une piste de réflexion afin de continuer ou d'améliorer les différentes productions de l'ASSÉ.

Ultimatum

Journal

Ce qui frappe dès le premier contact avec le journal c'est l'absence de sommaire, ce qui est pertinent à ajouter dans le but d'attirer l'attention des lectrices et lecteurs. Heureusement, nous avons remarqué, que dans les derniers numéros, il est miraculeusement apparu et ce qui est très positif. Second point d'importance, les sources sont très rarement citées dans l'*Ultimatum* (comme d'ailleurs dans la plupart des documents de l'ASSÉ). Ce trait particulier diminue énormément la crédibilité des articles. Notons que le format est très adéquat, mais que certaines parutions gagneraient à avoir des couleurs plus diversifiées.

Ajoutons que l'*Ultimatum* reste un journal; il devrait traiter d'actualités et avoir un contenu diversifié. Toutefois, à l'heure actuelle, il semble plutôt être destiné à un groupe relativement restreint de personnes qui s'impliquent au lieu de viser les étudiants et étudiantes en général. Ce sont bien trop souvent des textes de fond qui manquent de contacts avec l'actualité. Nous proposons donc d'ajouter des sections qui pourraient toucher différents types de personnes :

- Section régionale (qui ferait le tour de la question sur la situation particulière des collèges régionaux. Il pourrait aussi contenir des articles des associations locales ce qui permettrait d'améliorer la connaissance des membres des autres collèges et universités membres de l'ASSÉ.)
- Section internationale (partager des articles avec d'autres associations étudiantes dans le monde... *le mouvement étudiant au Bangladesh?*)
- Qu'est-ce qui se passe dans les cégeps (*Genre Bed-in interrompu au Vieux-Montréal ou l'administration de Garneau pue au nez*)
- Articles sur l'actualité en général (environnement, société... l'ASSÉ a des prétentions plus larges que l'unique secteur de l'éducation...)

- Des entrevues peut-être...

Il serait aussi bon d'arrêter d'utiliser des concepts flous qui ne sont pas nécessairement définis dans l'esprit des lecteurs et lectrices. Ainsi, la phrase : « l'état et le patronat couchent ensemble pour baiser la population estudiantine » deviendrait : « Le gouvernement Charest couche avec les multinationales pour nous baiser » (Bon, il existe quand même des exemples plus pertinents).

Intégrer des articles plus diversifiés dans la publication serait aussi une idée lumineuse. Nous avons parfois l'impression de relire deux fois le même *Ultimatum* à des mois d'intervalles, car les articles parlent encore et toujours de gratuité scolaire.

Express

Nous remarquons d'abord que le format de l'*Ultimatum Express* est très variable. Nous pouvons prendre exemple sur celui de mars 2003, au format très pertinent et intéressant visuellement, qui attire l'attention. Au contraire, celui de novembre 2003, que l'on confond volontiers avec une feuille volante, n'a aucune particularité, ce qui n'incite pas à la lecture. De plus, dans toutes les publications, la police de l'écriture est trop petite, ce qui finit par être fatigant pour les yeux! Point très positif : les montages photos qui attirent l'attention, mais qui ne sont malheureusement pas présents dans chaque parution. En terminant, le format 11x17 (comme celui de mars 2003) est idéal pour assurer la mission du journal.

Revue

La revue est arrivée dans nos murs comme un renouveau intéressant. La présentation, ainsi que le contenu, est très adaptée au format revue. Nous croyons que l'investissement en vaut la peine car la revue est un document plus durable que l'*Ultimatum* (papier journal). Le format est beaucoup plus adapté au débat de fond et la qualité en fait un excellent moyen de présentation de l'ASSÉ. Cependant, notons que ce nouveau format ouvre un questionnement sur l'*Ultimatum* lui-même. En effet, il serait pertinent de travailler à la complémentarité entre la revue et le journal. Par exemple, la revue pourrait être axée sur la réflexion et les grands enjeux alors que le journal pourrait être plus axé sur l'actualité, les débats et il pourrait comporter des sections spéciales.

D'autre part, la présentation de la revue est très bien et les articles y sont bien équilibrés. Encore une fois, il serait important de voir à un renouvellement des couleurs.

L'Acadégamique

L'Acadégamique est né lors de la première campagne de l'ASSÉ. Depuis, sa production est plutôt irrégulière et l'*Ultimatum Express* semble l'avoir remplacé depuis 2004. On peut alors se questionner sur la pertinence de l'Acadégamique étant donné que les mêmes infos se retrouvent habituellement soit dans l'*Ultimatum*, l'*Ultimatum Express* ou dans la *Revue Ultimatum*.

L'idée initiale poursuivie par l'Acadégamique – la transmission de l'information de base aux Assos locales, informations pouvant être reprises dans les publications des Assos membres – est très intéressante. Toutefois, comme nous l'avons mentionné, d'autres publications jouent ce rôle actuellement, ce qui implique que moins d'énergie est mise sur la production de l'Acadégamique et donc qu'elle est moins intéressante, moins connue et moins lue (pour autant qu'il est possible de la

lire, vu la quantité de publications...)

Recommandation : Oublier l'Acadégamique sur un banc et partir sans se retourner...

Les brochures

En général, les brochures de l'ASSÉ sont très pertinentes. Toutefois, nous avons remarqué un manque d'unité ou de perspectives entre les textes, il serait donc positif de relier les textes entre eux. Finalement, ils pourraient être corrigés avec plus de rigueur.

Toutes les brochures de l'ASSÉ auraient avantage à être repensées avant la prochaine édition. Nous vous proposons ici quelques suggestions pour les améliorer...

Recueil de texte sur l'histoire du mouvement étudiant québécois

Le recueil sur l'histoire du mouvement étudiant est probablement l'un des documents d'information de l'ASSÉ le plus complet et pertinent. Cependant, il nous laisse un peu sur notre faim. Il serait extrêmement utile qu'un historien se penche vraiment sur la question pour qu'un document véritablement scientifique et précis puisse être publié à grande échelle et être rendu disponible au public. Ce genre de document d'information manque cruellement au mouvement étudiant et il serait souhaitable qu'il soit publié largement par l'ASSÉ.

Il est aussi évident que ce document, faute de ressources humaines, a été écrit par un groupe restreint d'individus. Ainsi, nous pourrions nous inspirer de textes (ci-joints en annexe et d'autres choisis ailleurs) afin de diversifier nos sources. Cela permettrait que les membres de l'ASSÉ, ainsi que la population en général puissent bénéficier d'un tel apport. Par exemple, il est envisageable de dresser l'historique des négociations faites par la FECQ et la FEUQ, bref de dresser un bilan plus exhaustif et global du mouvement étudiant. Un tel document pourrait même être vendu à prix modique pour soutenir les finances de l'ASSÉ, mais nous ne nous lancerons pas davantage dans un éventuel débat sur la question, pour l'instant.

En fait, la pertinence de celui sur l'histoire du mouvement nous fait réaliser que d'autres documents permanents et complets devraient être publiés sur les différents points cruciaux de l'ASSÉ comme la gratuité scolaire.

À ce sujet, l'un des documents d'information dont devrait se doter notre organisation nationale le plus rapidement possible serait celui sur la diversité des tactiques. Ce point est extrêmement épineux, malaisé à défendre facilement en public et très mal médiatisé. Nos membres devraient connaître le terme et avoir l'occasion d'être plus habile avec celui-ci. On va peut-être nous référer à tel ou tel article de l'*Ultimatum*, mais là est justement le problème. L'ASSÉ devrait avoir des documents permanents et non seulement intégrés à certaines de ses publications. Ainsi, la diversité des tactiques pourrait être ramenée à sa place et non pas démonisée sur la place publique et associée de plus en plus à la légitimation de la violence sur tous les plans.

Document de réflexion sur le féminisme

Tout comme le document sur l'histoire du mouvement étudiant, celui sur le féminisme est très intéressant. Il serait toutefois pertinent d'uniformiser les textes et d'intégrer des liens créant une suite

logique. Il serait par ailleurs intéressant de greffer les textes de l'atelier *Femmes et féminisme* du camp de formation 2005 afin que ladite brochure soit plus complète. Nous pourrions également ajouter davantage d'images pour *désallourdir* (mot de Pierre Reid lorsqu'il était ministre de l'Éducation) ou plutôt alléger les textes, bref les rendre plus lisibles. Ici encore, il serait important de retravailler les notes de références et la bibliographie. Il serait aussi utile d'ajouter au document des suggestions de lectures et les revendications femmes de l'ASSÉ, et agréable d'intégrer un lexique féminise drôle. De plus, il nous semble primordial de parler du rôle du comité Femmes de l'ASSÉ et de ses homologues locaux et éventuellement, des informations sur la façon d'en former un. Finalement, l'aspect visuel est à retravailler, en suivant l'exemple des autres documents...

Site Web

Hourra! Le site Web a été mis à jour et nous croyons que c'est pour le mieux. Nous apporterons toutefois quelques critiques afin d'avoir le meilleur des sites Internet. Nous croyons que le site devrait se doter d'une section défense des droits qui s'adresse directement à l'étudiant ou à l'étudiante « dans le trouble ». Cette section pourrait exposer les droits des étudiants et étudiantes en général et on pourrait y retrouver un recueil de cas qui servirait d'outil de « jurisprudence » aux pédagoges de chaque cégep. Il serait aussi pertinent d'ajouter une section photo, ce qui serait fort joli.

Il est à noter que plusieurs liens vers le site Internet des associations étudiantes membres de l'ASSÉ ne fonctionnent pas, comme ceux des associations de Matane, Sherbrooke, St-Jean-sur-Richelieu et de l'AGES. Est-ce dû au fait qu'ils n'existent pas ou qu'ils ont changé d'emplacement?

Nous trouvons aussi que la version anglaise du site devrait être plus évidente, soit en caractère plus gros ou avec des glinglins lumineux autour... En conclusion, ne revenons jamais plus à l'ancien site Internet et bravo au nouvel exécutif de l'avoir détruit à jamais!

Affiches et autocollants

Ici, il n'y a absolument rien à redire. Les affiches et les autocollants devraient être sources d'inspiration pour les autres documents publiés. Ils sont à la fois originaux et d'une grande qualité... même les fédérations aux budgets énormes les envient.

Conclusion

En terminant, nous tenons à réitérer qu'il est important de définir plus clairement les mandats de certains documents. À notre humble avis (merci Bern!) le journal l'*Ultimatum* devrait traiter d'actualités, laisser les dossiers de fond à la *Revue Ultimatum* et remplacer complètement l'Acadégamique par l'**Ultimatum Express**. Nous pensons aussi que la banque d'image devrait être mise à jour. Nous l'avons mentionné plus haut, il serait intéressant d'envisager la vente des brochures afin de supporter nos finances et de rendre plus accessibles lesdites brochures de l'ASSÉ à l'ensemble de la population. Finalement, nous sommes aussi tout à fait conscients et conscientes que l'implication des membres dans les comités n'est pas très forte, ce qui rend certaines de nos recommandations difficiles à réaliser à court ou moyen terme.

Mémoire sur la stratégie, les moyens d'action et la mobilisation

**par l'Association Générale des Étudiantes et
Étudiants du Collège de Lionel-Groulx**

Par les représentants et représentantes du CRE

Amélie Bergeron, Alex Bourdon-Charest et Manuel Charette

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 21 novembre 2005

En guise d'introduction

Le texte suivant est le fruit de la réflexion de militants et militantes du CRE de l'AGEECLG. Il s'agit de points de vue limités à un certains nombres de points qui nous sont apparus comme étant les plus importants.

Le matériel de base de cette réflexion est, pour l'essentiel, lié à la grande grève du printemps dernier, grève pour laquelle les étudiants et étudiantes du Collège Lionel-Groulx ont dû payer le prix en termes de reprise du temps au calendrier scolaire.

Depuis ses débuts, l'ASSÉ s'est démarquée de l'ensemble des autres forces dans le mouvement étudiant par une intransigeance dans le maintien de l'autonomie du mouvement étudiant face à l'État. Lorsque la ligne de démarcation face au pouvoir de l'État est mise en pratique dans le cadre d'un discours cohérent nous avançons plus rapidement que si nous demeurons timoré-e-s devant cette démarcation.

Malheureusement, dans la mesure où la droite (une notion très relative) est omniprésente dans le mouvement étudiant (embourgeoisement des cégeps et universités et élitisme de certains exécutifs locaux) cette position n'est pas assez bien comprise par la base étudiante et même quelquefois, elle tend à isoler les exécutifs locaux. Il faut donc se doter de matériel adapté, afin de rétablir l'unité entre notre base et nos exécutifs locaux.

Quelques considérations préliminaires :

- Il faudrait aussi mettre en place un plan d'arrimage avec les jeunes étudiants et étudiantes du secondaire. Une composante importante du droit à l'éducation passe par un accroissement des effectifs provenant des jeunes des milieux populaires. Les jeunes du secondaire sont aussi (si ce n'est pas plus) concernés que nous par les luttes étudiantes
- Il faudrait mettre sur papier nos divergences avec les autres regroupements (FECQ-FEUQ) tant au niveau des positions défendues que de leur pratique respective, et ce le plus clairement possible pour bien informer la base étudiante.
- Il faudrait être clair sur la « diversité des tactiques » même si ce terme est lui-même nébuleux (il pourrait être remplacé par un slogan popularisé par l'OCAP en Ontario «Lutter pour gagner»).

Proposition 1 : Le renforcement de l'ASSÉ passe par :

- 1) Gagner l'adhésion des membres de la base au principe de l'autonomie par rapport à l'État.**
- 2) Inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires.**
- 3) Avoir un plan rigoureux de démarcation (par rapport aux principes) avec la FECQ et la FEUQ.**

Amorcer la mobilisation

Notre Association était relativement faible au début du mouvement de grève. La participation de militants et militantes d'autres cégeps et universités pour appuyer les efforts de mobilisation avant la première assemblée de déclenchement a eu un effet très positif. Sans cet appui, nous n'oserions pas prédire les résultats ultérieurs.

Proposition 2 : Avant chaque campagne, réunir l'ensemble des exécutifs, représentants et représentantes et militants et militantes, dans une réunion générale, donc une réunion plus large et plus flexible qu'un congrès, pour expliquer le plan d'action du congrès, la façon de le défendre afin de concentrer ce qu'il y a de meilleur dans notre discours tout en lui donnant une certaine homogénéité.

Proposition 3 : Lancer cet appel aux étudiants et étudiantes des écoles secondaires.

Proposition 4 : Maintenir des jumelages entre associations « plus fortes » et associations « moins fortes ».

Proposition 5 : Développer des formations pour les comités de mobilisation locaux dès le début (et même avant) d'une campagne. Évidemment cela est exigeant au début, mais notre expérience nous permet d'affirmer que cela donne de très bons résultats à long terme.

Proposition 6 : Favoriser un échéancier fixe et plus fréquent de parution pour l'*Ultimatum Express* (plus facile à produire que le journal).

Proposition 7 : Produire un document d'organisation sur la « gestion des journées de grève » afin de pallier à l'inexpérience au niveau local.

Poursuivre la mobilisation

Une fois le mouvement enclenché, l'information au niveau central s'est faite trop rare. Nous avons été entre les AGE laissés, pour ainsi dire, à nous mêmes, sans que personne ne puisse vraiment (au niveau central) donner des avis pertinents. Exemple l'action de camping à Québec pour laquelle nous avons envoyé deux autobus pour peu de résultats. On aurait pu envoyer ces autobus aller manifester à un autre moment plus important.

Proposition 8 : Prioriser des journées et/ou des événements clés plutôt que de s'éparpiller dans toutes sortes de petites activités qui peuvent coûter cher en déplacement pour les cégeps de région pour peu de résultats (sans tomber dans la facilité et de n'organiser qu'un ou deux événements).

Autre exemple, lors de l'entente FEUQ-Fournier : l'ASSÉ ne disposait pas d'une analyse d'organisation sur papier permettant de nourrir les AGE, ce que nous savions, c'était que l'entente était mauvaise, c'est peu pour étayer une position et maintenir le feu de la contestation.

Proposition 9 : Pendant les grèves, disposer d'une feuille flexible avec les mots d'ordre de la semaine – afin d'orienter au niveau local le travail des exécutifs.

Des Congrès qui s'éparpillent

Les congrès de la CASSÉE, qui devaient coordonner les activités des associations étudiantes en grève, n'ont pas été d'une très grande utilité. Trop de débats stériles, trop de temps perdu sur des points très importants en temps normal, mais secondaires dans la mobilisation et planification d'événement.

Proposition 10 : Que les congrès durant les mouvements de grèves, soient centrés uniquement sur la mobilisation en cours.

Exemple du contenu d'un tel type de congrès :

- 1-Présidence et secrétariat**
- 2-Adoption de l'ordre du jour**
- 3-Adoption du dernier procès-verbal**
- 4-Mobilisation**
 - 4.1-Situation du mouvement**
 - 4.2-Suites**
- 5-Prochain congrès**
- 6-Levée**

Il faut savoir arrêter...quand on ne peut gagner rien de plus!

Lorsqu'il était évident que le mouvement ne pouvait perdurer, il fallait descendre dans les AGE au bon moment (certes difficile à déterminer) afin de conserver le maximum de force. Cela aurait permis de ne pas laisser certaines associations plus « kamikazes », comme nous à Lionel-Groulx, s'enfoncer dans une logique de confrontation à tout prix qui risquait d'être contre-productive à moyen terme.

Proposition 11 : Qu'au niveau national un mot d'ordre clair de cessation de la grève soit émis au moment opportun pour orienter le travail des associations locales plutôt que de laisser aux seules associations la lourde tâche de déterminer s'il faut continuer ou pas.

Conclusion

Les stratégies de l'ASSÉ et les campagnes qui les accompagnent sont efficaces dans la mesure où elles sont entreprises avec un souci de rigueur dans le respect des principes qui nous guident, mais qui peuvent aussi, être bêtement techniques.

Mémoire sur les relations externes

**par l'Association Générale Étudiante du Cégep de Saint-Jérôme
Rédigé par Carole-Anne Fortin, Mathieu Savard et Michel Du Cap**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Avant-propos

Suite à l'historique grève générale illimitée de l'an dernier, l'ASSÉ a réussi à se tailler une place sur l'échiquier du mouvement revendicatif québécois. Cependant, cette place demeure encore instable et précaire.

L'ASSÉ devra donc, se consolider par de nouvelles affiliations (interne), mais aussi face à l'ensemble du mouvement revendicatif, syndical, populaire, communautaire, etc... (externe).

Le texte qui suit est le fruit d'une réflexion de la part de militants et militantes actifs et actives ou ayant été actifs et actives dans le mouvement étudiant, et plus précisément autour de l'ASSÉ. Il ne se veut absolument pas une analyse du rôle des différents groupes dont nous avons fait mention tout au long du texte, mais se veut plutôt comme porteur de pistes de réflexions.

Nous ne croyons pas détenir la vérité absolue, mais nous espérons que notre modeste contribution puisse être utile et ainsi participer à un large débat dont, l'ASSÉ, espérons-le en sortira plus forte et plus unie.

L'ASSÉ et le mouvement étudiant actuel

La FECQ la FEUQ

La FECQ et la FEUQ sont des championnes dans l'art de semer la confusion parmi les masses étudiantes. Il serait trop long ici de faire l'historique complet de leurs multiples actes de sabotages depuis leur création. Cependant, il est important de constater que, depuis que les deux Fédérations sévissent, le mouvement étudiant n'a pas cessé de reculer (récupération politique lors des deux dernières grèves générales illimitées, Sommet du Québec et de la jeunesse, Taxe à l'échec, concertation constante avec l'État et le gouvernement, etc...)

De plus, la démocratie, n'est peu ou pas présente à l'intérieur des Fédérations. Dans leur conception, les assemblées générales ne sont que des instances qui ne servent qu'à donner un chèque en blanc aux représentant-e-s.

Selon nous, l'ASSÉ devrait s'abstenir d'entretenir tous liens avec les fédérations. Pour l'instant (et rien ne porte à croire que cette situation changera à court terme), l'ASSÉ n'a rien à gagner à collaborer avec ces organismes qui sont diamétralement opposés à ce que nous sommes (autant sur le plan théorique que pratique) ou même à une éventuelle trêve, qu'elle soit médiatique, politique ou stratégique, une telle position ne pourrait que semer la confusion parmi les masses étudiantes et la population en général.

L'attitude à adopter face aux fédés en est une de non-reconnaissance. Il serait bon de ne pas retomber dans les mêmes relations que le défunt mais non moins glorieux MDE aurait pu avoir. Ce ne serait qu'une perte de temps inutile dont l'ASSÉ n'a pas besoin. Lorsqu'on parle de non-reconnaissance, il s'agit ici de faire simplement fi de leur campagne et de leurs efforts de (dé)mobilisations, tout en ayant un discours très critique sur leurs revendications, leurs moyens d'(in)actions et de leur rôle réel (courroie de transmissions de l'État) dans le paysage du mouvement revendicatif.

Face à la FCEE-Q

Dans un passé plus ou moins récent, la FCEE-Q songeait à fusionner avec le MDE. Il serait intéressant de rétablir, si ce n'est pas déjà fait, les liens avec cette fédération, ou du moins, avec la section québécoise qui semblait sur le plan politique assez proche de nos revendications et moyens d'actions.

Face aux non-affiliées

Il doit être clair que chaque association étudiante non-affiliée a un potentiel de contribution importante à la lutte étudiante, et son appui à l'ASSÉ est un des meilleurs moyens de renforcer cette lutte. Ces associations sont des éléments forts utiles et nécessaires qui font activer les mouvements d'idées, apportent de nouvelles perspectives aux combats et aux stratégies à mener pour parvenir à nos objectifs communs. Par leur « radicalisme », elles rejoignent, parfois ou souvent, notre ligne de pensée et participent activement à nos actions (manifestations, occupations, etc...). Il faut voir aussi l'importance qu'elles ont eue durant la grève générale illimitée de 2005, de la participation de ces

associations dans ce mouvement de masse. Un autre aspect intéressant, et aussi nécessaire, est celui de rôle de critique que celles-ci apportent à l'ASSÉ. Elles nous forcent donc, à réfléchir sur des positions prises ou en cours de réflexion (par exemple avec un, éventuel, rapprochement avec la FECQ-FEUQ) et nous ramène au rôle du syndicat : celui de « *ne pas lâcher prise, quotidiennement, contre le capital* » et celui de « *ne pas se borner à une guerre de clochers* » c'est-à-dire, de remettre la politique au poste de commande, et de rappeler que le syndicat est un outil d'émancipation des étudiant-e-s. Il faut donc continuer à lancer des invitations afin qu'elles participent, le plus activement possible, à nos congrès et nos plans d'actions.

L'ASSÉ doit offrir son support aux associations étudiantes non-affiliées par une contribution matérielle telle que la distribution d'**Ultimatum** (comme moyen d'information et de conscientisation des masses étudiantes), d'affiches et d'autocollants. Par contre, celles-ci devraient déboursier en retour, et sur une base volontaire, l'équivalent du coût de production du matériel offert, car bien qu'il soit essentiel de diffuser cette information aux non-membres pour le bien-être de la lutte, cela peut entraîner à la longue un déséquilibre dans le budget annuel de l'ASSÉ.

Il faut s'assurer d'un contact permanent afin de stimuler le syndicalisme de lutte qui sombre, trop souvent, dans l'inaction. On se doit d'avoir l'heure juste par apport à la position de chaque établissement, le moral des troupes ou encore l'éventualité d'une affiliation à l'ASSÉ.

Bref, les associations étudiantes non-affiliées sont un apport très important dans le paysage syndical étudiant de combat et on ne peut les négliger.

Suite du mémoire AGES sur les relations externes

La place de l'ASSÉ dans les mouvements revendicatifs

Face aux centrales syndicales

Nous sommes bien loin des années où les grandes centrales produisaient des analyses combatives telles que : *L'État, rouage de notre exploitation* (FTQ, 1970); *Ne comptons que sur nos propres moyens* (CSN, 1972); *L'École au service de la classe dominante* (CEQ 1972) ou encore *École et luttes de classes au Québec* (CEQ, 1974)

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement que leurs analyses teintées de marxisme que ces grandes centrales ont laissées tomber, mais bien aussi (pour la plupart) l'aspect combatif des luttes syndicales et sociales en général.

En délaissant le syndicalisme de combat, elles ont fait de plus en plus de place à la concertation, ce qui fut fort nuisible pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs et qui a eu des répercussions sur l'éducation ainsi que sur l'ensemble des services sociaux au Québec

Le sommet socio-économique de 1996 en est un bon exemple. Le Sommet avait obtenu le "consensus" de l'ensemble des organisations tant patronales, que syndicales et communautaires sur la nécessité de l'atteinte du déficit zéro, et ce, le plus rapidement possible. La suite a été monstrueuse : un désinvestissement monstre dans le réseau de l'éducation; des coupures honteuses dans le réseau de la santé; un appauvrissement accru des personnes assistées sociales; et d'autres attaques considérables contre les moins nanti-e-s..

Un autre bon exemple demeure le Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000. Encore une fois, les grandes centrales se sont jointes à cette fameuse mascarade péquiste en adoptant le « consensus » sorti tout droit de cette consultation bidon, faisant fit d'un large mouvement de contestation de la jeunesse dont le MDE (Mouvement pour le Droit à l'Éducation) étaient un des principaux acteurs. Il n'est donc pas très surprenant d'entendre un Henri Massé, lors de la grève de l'an dernier, demander aux étudiantes et étudiants, de mettre de l'eau dans leur vin (!)

Mais l'ASSÉ dans tout ça... Loin de nous l'idée que toute collaboration avec les syndicats puisse être nuisible. Cependant, nous croyons que c'est avec les syndicats locaux (généralement plus proche de leurs membres et avec moins de paliers bureaucratiques) qu'il faut d'avantage tisser des liens. Selon nous, chaque association locale devrait rencontrer, sur une base plus ou moins régulière les divers syndicats locaux dans leur institution respective. Les syndicats des enseignants et enseignantes, mais surtout celui des employé-e-s de soutien, peuvent être de bon alié-e-s lors de différentes luttes.

Face aux groupes communautaires

Bien que nous considérons que l'objectif principal de l'ASSÉ doit être l'obtention d'une éducation gratuite, accessible et de qualité; nous partons du principe que la totalité des membres, ne

sont pas que des étudiantes et des étudiants, mais aussi des individu-e-s évoluant dans une société où subsistent les inégalités. C'est pourquoi nous jugeons utile et nécessaire de sortir du carré de sable de la stricte revendication étudiante.

En bref, nous croyons que l'ASSÉ devrait s'unir avec certains groupes communautaires lors de différentes luttes revendicatives face au gouvernement et à l'État.

Nous pensons ici, principalement aux comités logements, aux groupes de défense de droit sociaux (ADDS, OPDS etc...), mais aussi aux groupes de soutien aux femmes et autres groupes qui peuvent toucher nos membres au quotidien.

De plus, il est fréquent de constater que lorsque les militant-e-s quittent le mouvement étudiant après leurs études, que ceux et celles-ci réorientent leur militantisme vers les groupes communautaires. Il est donc utile pour les mouvements sociaux, que ces dernier-e-s proviennent de groupes honnêtes et combatif. Trop longtemps ces postes se sont retrouvés entre les mains de fripouilles pour qui la combativité et la démocratie à l'intérieur de leur organisme se sont envolées avec les années 70.

Conclusion

À la lumière de ce texte, nos recommandations risquent d'être jugées audacieuses aux yeux de certaines et de certains, mais nous apprécierions qu'elles soient analysées et débattues avec le sérieux dont vous êtes capable.

Nous recommandons donc que l'ASSÉ :

- **Refuse toute collaboration et ne tisse aucun lien avec la FECQ et la FEUQ.**
- **Cesse immédiatement l'appellation « association indépendante » et qu'elle soit remplacée par « association non-affiliée », car ce n'est pas parce que nous sommes affiliés à une centrale syndicale nationale que nous sommes dépendants de celle-ci (du moins pour le cas de l'ASSÉ (!)).**
- **Continue et fasse la promotion de la participation des associations non-affiliées au sein de ses instances dans le but d'une éventuelle affiliation.**
- **Privilégie davantage les relations avec les syndicats locaux plutôt qu'avec les « grandes » centrales syndicales.**
- **S'implique davantage dans les luttes des différents groupes sociaux et communautaires.**
- **Tout ceci dans l'optique d'améliorer le fonctionnement et de coordonner le mouvement syndical.**

Mémoires des comités de l'ASSÉ

Mémoire sur la place des femmes à l'ASSÉ

**par Geneviève Gariépy, Comité femmes
Martine Poulin, Comité femmes
et Julie Descheneaux, Comité recherche et réflexion**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Introduction

Le présent mémoire n'est qu'un bilan partiel sur la place des femmes au sein de l'ASSÉ depuis bientôt 5 ans. Nous aurions aimé avoir le temps de dépouiller les archives de fond en comble et de les revisiter avec un regard féministe. Nous aurions aimé faire ressortir des statistiques sur la participation des femmes à l'ASSÉ et tenter de les expliquer. Nous aurions aussi aimé faire ressortir des noms et des bons coups puisque, trop souvent, les femmes restent dans l'ombre et sont oubliées. Nous avons toutefois manqué de temps en raison de notre triple statut d'étudiantes, travailleuses, militantes. Si nous avons fait le choix de prioriser certaines luttes, notamment celle contre le congrès pro-vie¹, au détriment du travail effectué pour le présent mémoire, nous tenons à souligner l'importance de s'engager dans une réflexion approfondie sur la question de la place des femmes au sein de l'ASSÉ et du mouvement étudiant.

L'ASSÉ a mis en place différentes mesures afin de favoriser l'implication des femmes au sein de ses structures. Or, nous devons régulièrement admettre qu'il y a peu de femmes sur les comités, que les femmes prennent moins souvent la parole, qu'elles occupent des postes moins prestigieux, etc. Cette situation est le reflet de notre société et des rapports sociaux de sexes qui la constituent. Si nous souscrivons à l'hypothèse du sociologue Xavier Dunezat qui affirme :

« que l'étude des rapports entre le groupe de sexe dominant et le groupe de sexe dominé peut permettre d'expliquer : la différence entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes présents dans un mouvement social; les comportements individuels, notamment dans une assemblée générale; la division du travail entre les participants et les participantes; la forme que prend un mouvement (type de structures, règles de fonctionnement, modes d'action, etc.); le choix de certaines revendications plutôt que d'autres. »²

nous devons admettre la nécessité de revisiter l'ASSÉ à l'aide d'une solide analyse genrée afin de permettre les changements nécessaires à une plus grande implication des femmes.

La place des femmes au sein de l'ASSÉ

Nous avons pris le temps de répertorier la participation des femmes aux différents congrès de l'ASSÉ depuis mai 2001. Nous n'avons toutefois pas été en mesure de faire le même travail pour les éléments suivants, que nous considérons tout aussi importants : congrès de la CASSÉE, CIR, conseils régionaux, les différents comités de l'ASSÉ, les exécutifs des associations membres. Les données recueillies sont donc tout à fait partielles mais elles reflètent une réalité que nous connaissions déjà : alors que la population étudiante des CÉGEPs et universités est en moyenne à 60 % féminine, la participation des femmes au sein de l'ASSÉ – et nous pouvons sans doute élargir au mouvement étudiant et à la politique en général – est très faible. Les données recueillies (voir annexe 1) montrent que les femmes composent en moyenne environ un peu plus du tiers de la population des congrès. Ces données ne donnent d'ailleurs aucune indication sur la participation qualitative des femmes et nous

¹ La participation aux événements entourant le congrès pro-vie 2005 à Montréal faisait partie du plan d'action femmes pour l'automne 2005 tel qu'adopté au congrès du 20 août 2005. À ce titre, il était important pour le comité femmes de s'impliquer au sein du mouvement de contestation entourant ce congrès i.e. la coalition « Avortons leur congrès ». En tant que femmes et féministes, ce même engagement était pour nous primordial puisqu'un des fondements de notre liberté était attaqué.

² Xavier Dunezat, « Des mouvements sociaux sexués », *Nouvelles questions féministes*, vol. 19, nos 2-3-4, 1998, p. 162.

remarquons souvent qu'elles ne prennent pas souvent la parole dans les congrès. **Peut-être devrions-nous prendre l'habitude de noter dans les procès-verbaux des différentes instances la différence entre le nombre d'interventions des hommes et des femmes.**

Nous avons aussi pris le temps d'étudier une partie de la production réalisée sur la question femmes et/ou par des femmes. Le lieu premier de notre recherche nous est apparu d'emblée : *l'Ultimatum* (voir annexe 2). Nous avons fait ce choix pour plusieurs raisons : parce qu'il était facilement accessible; parce qu'il s'agit d'une publication importante pour l'ASSÉ, tirée à grands exemplaires; parce qu'un effort est généralement fait pour obtenir un article à thématique femmes par les gens qui mettent sur pied le journal; parce que la tâche ne revient pas systématiquement au comité femmes, etc. Nous avons donc recensé les différentes thématiques abordées, les auteur-e-s, leur champ d'étude et diverses autres informations inégales. Nous avons pu remarquer que la section femmes est souvent reléguée en seconde partie du journal. Nous avons remarqué qu'en dehors des articles sur les questions féministes, femmes participent un peu moins que les hommes à la rédaction du journal mais que la situation est très changeante d'un numéro à l'autre. Toutefois, les femmes sont souvent cantonnées à des rôles plus invisibles tels que la correction des textes.

Il est difficile de tirer des conclusions des données recueillies sur *l'Ultimatum*. Tant que le comité journal ne sera pas pleinement fonctionnel, il est difficile de lui adresser une critique et ridicule de lui faire des reproches. Souhaitons donc que des femmes soient intéressées par ce comité dans un avenir proche. **Il pourrait être intéressant que soit constituée une liste de thématiques femmes à aborder pour d'éventuels articles.** De cette façon, le comité femme aurait une idée de ce sur quoi les membres – en particulier les femmes - voudraient être informé-e-s et pourraient faire un travail de recherche préalable. Les membres du comité se sentiraient ainsi moins prises au dépourvu quand elles sont contactées pour pondre rapidement un article femme pour le prochain journal. D'ailleurs, être appelée à la dernière minute parce qu'il n'y a pas d'article dans la section femmes est chose courante. Dans ce type de cas, quelle est la meilleure solution : pousser pour qu'il y ait un article quand même alors que la surcharge de travail doit être assumée plus souvent qu'autrement par le comité Femmes ou tout simplement assumer collectivement qu'il n'y ait pas d'article, ce qui intensifie la pertinence de ce dit comité? Pour l'instant, non seulement il y a peu de femmes qui s'impliquent dans les structures de l'ASSÉ mais en plus, il semble que les femmes impliquées soient à la remorque des militants.

Problématiques

Au cours de différentes discussions, en particulier au cours des réunions préparatoires à la rédaction de ce mémoire, nous avons mis à jours certaines problématiques. Nous avons jugé bon de les énoncer ici, en vrac. Si le temps nous a manqué pour les entourer d'une réflexion plus poussée et d'un cadre d'analyse, nous avons toutefois jugé nécessaire de vous les exposer.

- De façon générale, ça prend un comité femmes pour qu'il y ait du contenu au point femmes dans les différentes instances; Ce n'est pas toujours aux femmes du comité femmes de préparer le point femmes, les membres de l'ASSÉ peuvent très bien le faire.
- Les femmes des différentes délégations prennent peu la parole dans les congrès et certaines se plaignent de ne pas être consultées par leurs collègues-délégués.
- L'absence récurrente de discussion sur les propositions femmes est problématique et devrait être analysée et questionnée.
- Les rôles visibles vont trop souvent aux hommes : médias, externe, coordination, etc. ce qui a

été manifeste dans la CASSÉE, pensons notamment aux difficultés pour essayer qu'il y ait des femmes qui s'impliquent dans les médias.

- La question des rapports de pouvoir dans les relations de couple au sein de l'ASSÉ devrait être étudiée, tout comme le pouvoir informel des conjoints et conjointes des personnes impliquées alors qu'ils et elles ne sont pas redevables aux instances.
- Le paternalisme militant, l'âgisme et le rapport au leader charismatique sont des questions que nous devrions aborder avec sérieux.
- Un questionnement s'avère nécessaire sur le rôle du comité femme, sur le rôle du plan d'action et sa nécessité. Le comité femmes devrait-il se recentrer sur la question de l'éducation au lieu d'avoir des plans d'actions parallèles?
- Plusieurs gestes pendant les congrès sont paternalistes, entre autres faire prendre un tour de parole à la déléguée mais parler à sa place (une chance que les présidiums sont sensibles à cette dynamique); expliquer à la déléguée ce pourquoi il faut voter pour ou contre la proposition sans pour autant écouter ce qu'elle a à dire; présenter sa collègue au tour de table...elle n'est pas capable de parler elle?

Dynamiques de travail saines

La question des dynamiques de travail saines a fait partie des récents débats et questionnement au sein de l'ASSÉ. Si nous revenons sur le sujet dans notre mémoire, c'est pour deux raisons essentielles. D'abord parce que nous tenons à mettre de l'avant la question genrée dans les dynamiques de travail. Ensuite parce que nous avons hérité d'un mandat de congrès visant à élaborer un projet de gardiens et gardiennes du senti, projet qui favoriserait le maintien de dynamiques de travail saines.

Les dynamiques de travail désagréables peuvent prendre plusieurs formes : agression pure et simple (verbale ou physique), engueulade, intimidation (volontaire ou involontaire), insinuations et sous-entendus, moqueries, paternalisme, ricanements, rapports de séduction déplaisants, etc. Ce que nous voulons souligner ici, c'est que la plupart de ces situations se traduisent par des réactions genrées que nous associons généralement à la langue macho (voir annexe 3) et que les réactions et les perceptions à ces situations le sont également. Il est important de se questionner individuellement sur notre propension à imiter les comportements tels que décrits par le document sur la langue macho. Il est aussi important de se questionner collectivement sur la réaction que nous devons avoir face à ces comportements.

Enfin, pour prévenir ces situations, nous devons d'une part se donner des outils pour les enrayer et, d'autre part, analyser la situation en se demandant quels types de personnes sont les plus susceptibles d'agir de la sorte pour essayer de les prévenir. Nous serons peut-être mieux à même d'intervenir auprès de ces gens en cas de conflits. Déjà l'ASSÉ s'est dotée de plusieurs mesures pour essayer de les prévenir telles les alternances hommes/femmes et 1^{er}-2^e tour. Il est clair que ces mesures ont un effet bénéfique pour l'ensemble de la communauté. Tout d'abord, comment penser qu'enlever de telles mesures pourraient améliorer les dynamiques de travail alors que l'acceptation des diversités idéologiques sont des critiques qui reviennent plus souvent qu'à leur tour? Non seulement on favorise par celles-ci la participation d'individus qui sont souvent en retrait mais en plus, on s'assure d'un climat respectueux où chacun et chacune doivent faire un travail sur soi pour garder son calme, attendre son tour de parole, prendre des notes pour ne pas oublier le but de son intervention. Ne

devrait-on pas prendre l'habitude d'être plus concis et directs dans ses interventions sans oublier d'arrêter de mettre son grain de sel partout en reprenant les interventions des autres juste parce qu'on pense qu'on formule mieux? Il est vrai qu'il est dans un sens regrettable qu'on soit obligé de mettre sur pied de telles mesures d'actions positives pour que des populations spécifiques se sentent plus en confiance de parler. Or, il est clair que de ne pas le faire consiste à nier une problématique structurelle. Et si on ne s'attarde pas à voir ces rapports sociaux, on ne les verra pas. Souvent, le simple fait de solliciter que telle exécutante ou telle fille du mob viennent au Congrès lui donne la confiance nécessaire ou le sentiment d'être utile et à la hauteur. C'est parfois un simple petit coup de pied au cul qui nous manque pour s'investir davantage et comprendre que notre travail est apprécié!

Puis, nous pouvons émettre l'hypothèse que les comportements désagréables sont plus souvent le fait des hommes, simplement parce qu'ils prennent de fait plus de place au sein de l'ASSÉ, et ce en nombre comme en intervention. Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que ces comportements sont plus souvent le fait de vieux militants et vieilles militantes qui ont acquis une certaine confiance en soi et n'ont pas peur de faire valoir leur opinion. Évidemment, tout le monde est sujet à de tels comportements et nous ne ferons pas ici de liste d'épicerie. Encourageons plutôt chacune et chacun à prendre conscience de ses propres comportements oppressants pour les autres.

Gardiens et gardiennes du senti

Le concept des gardiennes et gardiens du senti³ est issu du milieu militant anglophone et est surtout utilisé dans les groupes qui fonctionnent par consensus. Il a été utilisé par la Coalition anti-masculinistes lors de la journée d'ateliers du 23 avril 2005 afin de prévenir les malaises et les situations fâcheuses.

Nous proposons de créer la fonction de gardien et gardiennes du senti pour les congrès de l'ASSÉ. Le rôle de la ou des personne-s désignée-s serait d'observer la façon dont les personnes interagissent entre elles durant le congrès, si certaines personnes ou un groupe de personnes dominant la discussion (une délégation nombreuse ou forte en gueule, les hommes, etc.), si la réunion se déroule bien ou s'il y a des bogues; d'être attentive ou attentif aux sentiments/émotions/feelings que les gens n'expriment pas ouvertement en observant le *body language*, les conversations privées, les expressions faciales; de suggérer des pauses au besoin. La gardienne ou le gardien du senti peuvent intervenir si elle le juge nécessaire en faisant remarquer qu'il y a une certaine tension et en invitant les gens à s'exprimer sur le sujet. Pour ce faire, **nous suggérons que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement.** La personne peut aussi choisir de ne pas intervenir en public mais de façon individuelle, si elle le juge nécessaire. La personne doit faire un rapport de ses observations à la fin du congrès. La personne désignée pour cette fonction ne devrait idéalement pas être déléguée d'une association.

Le rôle de gardien ou gardienne du senti est multiple : il ou elle doit s'assurer que personne n'est ignoré ou attaqué. Elle ou il doit aussi s'attarder aux différents signes d'épuisement et de frustration liés à la fatigue. Il ou elle peut intervenir par exemple sur les cas de langue macho, sur les attaques politiques et la stigmatisation de personnes et ou délégations en raison de leurs positions, etc. Elle ou il doit s'assurer, lors de ses interventions, de séparer l'action de l'actrice ou de l'acteur afin de

³ En anglais, on utilise les termes *vibes watcher* ou encore *process watcher*. Nous proposons un amalgame des deux fonctions.

ne pas critiquer la personne mais la situation et ainsi laisser les gens se calmer. En retour, les gens doivent s'efforcer de ne pas prendre de façon personnelle une intervention du gardien ou de la gardienne du senti. Enfin, le gardien ou la gardienne du senti doit être confiant ou confiante en son rôle – elle ou il n'a pas à s'excuser pour ses interventions et les suggestions qu'elle fait au groupe – au contraire.

Féminisme et éducation

Parler du féminisme à l'ASSÉ crée de l'émoi. Peu sont prêts et prêtes à renier l'intérêt de la cause féministe. Après tout, l'ASSÉ est à gauche et ne s'en cache pas. Mais pourquoi remettre au cœur des procédures, des structures, des revendications, des discours, le féminisme? Pourquoi cette idéologie plutôt qu'une autre? D'abord, il faut voir tous les pans du féminisme pour bien comprendre son importance à l'ASSÉ. Un premier niveau d'analyse se veut être tiré d'une grille d'analyse féministe libérale tandis que le deuxième se situe surtout au niveau du matérialisme.

Les femmes peuvent maintenant être étudiantes. En fait, elles pouvaient être étudiantes avant même d'avoir accès aux études : le terme « étudiante » faisait par contre référence à celle qui était mariée à un étudiant. Depuis, les femmes des hautes classes sociales se sont mobilisées afin qu'elles puissent elles aussi avoir droit à l'éducation supérieure. Avant même la démocratisation de l'éducation à l'ensemble de la population, les femmes, en très faible minorité, certes, y avaient accès. Mais les changements majeurs pour les femmes arrivent avec la réforme de l'éducation qui suit le Rapport Parent. L'accessibilité de l'éducation devient donc une priorité peu importe le revenu, le lieu de sa résidence, son sexe. Or, considérant que les femmes sont encore aujourd'hui en moyenne plus victimes de pauvreté, de violences conjugales, etc., l'accès à l'éducation reste différencié selon le sexe. Plusieurs revendications concernant l'éducation s'y rattachent, notamment l'équité salariale, la lutte à la pauvreté, la mise en place de garderie. À titre informatif, on retrouve-là une grande part de l'argumentation des fédérations étudiantes pour qui la question féministe se réduit généralement au 8 mars et aux dépôts de mémoire lors de Commission sur des questions féministes.

Pour ceux et celles qui privilégient une approche beaucoup plus critique; pour ceux et celles dont l'ASSÉ est un moyen d'arriver à une amélioration des conditions de vie mais également un moyen d'opposition à un système global, la critique se situe davantage au niveau des rapports sociaux de sexe. Non seulement l'éducation serait le résultat d'une socialisation différente des hommes et des femmes, mais elle est en plus le reflet d'une société androcentrique. Être androcentrique, c'est la tendance selon laquelle les comportements, habiletés, compétences, traits masculins sont érigés en tant que ce qui constitue la neutralité. C'est donc complètement faire fi de l'histoire des femmes ou encore des rôles sociaux différents. Par exemple, tout le monde s'entend pour dire que pendant une grève il doit y avoir une division des tâches. Nécessairement, ça prend quelqu'un pour faire les médias, une autre personne pour faire l'envoi de communiqués par fax, une autre pour faire les tournées dans les assos locales. Ce qu'une analyse genrée démontre c'est qu'habituellement, sans que ça soit volontaire, les hommes vont de soi être plus portés à prendre des tâches qui sont reconnues socialement, qui sont valorisées, alors que les femmes vont davantage être dans l'ombre. Bien sûr, ce n'est pas coupé au couteau (on ne peut quand même pas renier les acquis pour les femmes dans la société), surtout en ce qui concerne l'ASSÉ, puisque plusieurs mesures sont appliquées pour réduire ces écarts. Un bon exemple est la vaisselle pendant un congrès alors que oups, bizarrement, 70 % des gens qui sont en train de faire cette tâche plate mais ô combien nécessaire sont des femmes. Et quand c'est 70 %

d'hommes, il n'est pas rare que ceux-ci soient félicités pour leurs dévouements à la tâche! C'est souvent le résultat d'une socialisation différente où on apprend plus jeune aux femmes à être autonomes en ce qui concerne les tâches domestiques et où, donc, ça devient une caractéristique plus intégrée et qui va de soi pour elles. Mais heureusement, plusieurs personnes (hommes et femmes) sont assez allumées pour faire ces remarques en congrès, ce qui a l'avantage de rééquilibrer quelque peu ces disparités.

Ce n'est donc plus seulement la place des femmes de façon quantitative qu'il faut regarder, mais aussi les rapports entre les hommes et les femmes, entre les hommes eux-mêmes et également les rapports entre les femmes elles-mêmes. La vision démocratique de l'ASSÉ vaut-elle quelque chose si cette démocratie se fait sur le dos d'une partie de la population? Exemple concret : Supposons que l'ASSÉ arrive à être hyper-démocratique. Par exemple, il pourrait y avoir 50 % de taux de participation à toutes les AG, composées de moitié d'hommes, moitié de femmes. Wow, génial! Mais si d'une part toutes les interventions, les propositions, les appuis sont faits par des hommes, peut-on dire, même si personne n'a forcé les femmes à voter pour telle ou telle chose, que cette AG était démocratique? N'y aurait-il pas de sérieuses questions qui doivent émerger d'une analyse de la situation? Et supposons, encore une fois, que cette répartition soit égalitaire et que les femmes fassent des propositions qui soient adoptées par l'AG sans pour autant que ce ne soit des revendications qui soient liées à leur sexe. Donc on pourrait dire qu'il n'y a pas de traitement différencié et que les femmes sont considérées égales aux hommes. Et si le traitement différencié selon le sexe était plus subtil? Évidemment, il est aujourd'hui rare que des actes clairement sexistes soient encouragés (même si plusieurs ne sont pas réprimandés⁴). Mais la structure même de la politique qui a été pensée par les hommes oblige les femmes à s'y adapter⁵; comme si les gens en politique avaient une culture (des habiletés en communication et en analyse, des qualités et des défauts propres) qui les prédisposent à aimer ce milieu social et que les femmes y sont moins à l'aise. Ou du moins, en général, ça leur prend plus d'apprentissage, de travail sur elle-même ou de temps avant d'être à l'aise.

D'ailleurs, au niveau de l'ASSÉ on peut remarquer que toutes les femmes qui ont été candidates à l'exécutif étaient dans le milieu étudiant depuis longtemps. Bien sûr, il est rare qu'on se présente à un exécutif national avec peu d'expérience! Mais ne serait-ce pas une partie d'explication qui nous permette de comprendre pourquoi les femmes sont quantitativement beaucoup moins présentes à l'exécutif? Le manque de confiance en ses capacités d'être exécutantes au niveau national, le manque d'encouragement par les pairs, la double-tâche⁶, la concordance plus effective entre notre idéal d'exécutant et la présence de ces compétences chez les hommes, la probabilité plus grande de quitter le mouvement étudiant après plusieurs années de militantisme parce que notre analyse passe moins souvent ou moins bien ou est plus remise en question (en particulier sur le féminisme). Avec toutes les mesures d'actions positives qui sont présentes à l'ASSÉ, pourquoi y a-t-il encore peu de femmes qui s'impliquent? Elles sont pourtant plus de 50 % de la population étudiante au niveau

⁴ Agression sexuelle où on tente de décourager une femme de porter plainte parce que ça nuirait à l'image du mouvement, photos pornos sur l'ordinateur de l'asso, remarques comme « moi j'ai hâte d'aller au congrès parce que je vais me taper une p'tite du cégep », faire du « profilage sexuelle » où on parle plus aux belles filles de l'asso qu'aux autres, etc, etc.

⁵ On pourrait faire le même type d'analyse avec tous les rapports sociaux : de race, d'orientation sexuelle, etc.

⁶ La double-tâche au niveau militant, c'est-à-dire s'occuper de l'éducation mais également de la question féministe; la double-tâche au niveau domestique, c'est-à-dire d'avoir le fardeau final des tâches quotidiennes de reproduction soit le ménage ou encore travailler pour garantir le paiements des comptes de l'appartement; une éventuelle double-tâche avec l'exécutif, c'est-à-dire de s'occuper des tâches correspondantes à son poste mais également du ménage du local ou de faire les choses plates pour lesquelles on n'a aucune reconnaissance publique en plus de ramener la question féministe.

collégial et plus de 60 % à l'université. Leur niveau de représentation ne devrait-il pas être le même? Pourquoi cette disparité flagrante? Et pourquoi retrouve-t-on, dans des modules où il y a une flagrante majorité (presque unanimité) de femmes, la présence d'une majorité d'hommes dans les postes de l'asso? Simple hasard? Et pourquoi ce même *hasard* ne se retrouve pas quand on parle du contraire (les programmes avec majorité d'hommes ne sont pourtant pas des bastions d'implication féminine!)?

Si l'ASSÉ a un réel idéal démocratique, elle doit le prouver à l'intérieur même de ces structures. D'une part, nous avons tout avantage à aller chercher la participation féminine dans une sphère qui reste un domaine d'hommes. Pour ce faire, il faut repenser nos gestes au quotidien pour intéresser la population en général et en profiter pour ne pas faire en sorte que notre attitude désintéresse les femmes et autres groupes sociaux qui peuvent facilement être exclus (personnes d'une autre culture, homosexuel-le-s, habileté physique limitée, etc.). Souvent, une petite remarque fait toute la différence. Il faut en plus repenser notre politique afin d'y inclure des rapports sociaux plus égalitaires et démocratiques. En ce sens, avoir un lieu de débat entre femmes permet d'échanger sur des problèmes qui nous angoissent au quotidien mais dont nous pensons qu'ils sont entretenus par notre propre faute ou qui constituent tout simplement les désagréments de notre implication.

Finalement, il est primordial de garder les structures qui permettent de rééquilibrer la participation des femmes dans l'ASSÉ. Or, des questionnements émanent tout de même quant à la structure du comité.

→**Serait-il plus pertinent que les « point femmes » deviennent des sous-points des autres (revendications, plan d'action) et qu'ils soient remplacés par un point « caucus non-mixte et retour » au début du congrès?**

→**Serait-il pertinent que les documents d'analyse de l'ASSÉ soient systématiquement critiqués par le comité femmes avant d'être diffusés afin de s'assurer de la présence d'une analyse genrée à toutes les occasions pertinentes?**

Les comités femmes locaux

Les comités femmes locaux permettent aux luttes féministes d'avoir une place dans les associations étudiantes locales et dans le mouvement étudiant. En plus, elles permettent au comité femmes de l'ASSÉ d'avoir un soutien important et de rendre les décisions du comité plus démocratique. Les comités femmes sont le reflet des préoccupations féministes de la masse étudiante et surtout des femmes étudiantes. Cette année, comme par les années passées, l'ASSÉ, s'est dotée d'un plan d'action féministe bien remplis qui demande beaucoup de mobilisation. Par contre, le comité femmes national ne compte que deux membres et il est impossible de réaliser des campagnes féministes partout au Québec avec deux seules personnes. Il est important que les comités femmes locaux prennent un part active dans la réalisation du plan d'action national. Malheureusement, ce n'est pas tous les membres de l'ASSÉ qui ont un comité femmes. Il est important que l'ASSÉ et ses membres se mobilisent pour implanter des comités femmes locaux combatifs afin que les luttes féministes soient mises de l'avant et qu'elles soient considérées comme des luttes sociales à part entière.

Proposition :

- **Que l'ASSÉ favorise l'implantation des comités femmes locaux dans toutes les associations membres.**

Les comités femmes locaux permettent d'échanger, de conscientiser, s'informer et de solidariser. La plupart des comités femmes locaux sont non mixtes, mais il en existe quelque uns qui soient mixtes. C'est à toutes les étudiantes et tous les étudiants de mettre la main à la pâte pour faire valoir les idées féministes dans les écoles. Lors de congrès, d'AGs ou d'exécutif, les actions féministes sont souvent mises de côté ou sacrifiées par manque de temps, pourtant, les luttes féministe font partie des luttes globales de l'ASSÉ, elles sont donc toutes aussi importantes. Les associations étudiantes doivent encourager les actions femmes telles que les AG non-mixtes, les débats, les conférences, etc. L'asso et les comités femmes doivent encourager la féminisation des textes, argumentaires, pancartes, slogans, bannières et discours et doivent également valoriser les actions femmes. Un espace sur le site Web et dans l'Ultimatum est mis à la disposition de tous et toutes pour débattre de la question féministe, il serait fort utile que les gens saisissent cette occasion pour écrire des textes sur la condition féminine et/ou sur le féminisme.

Pour la session d'hiver, le plan d'action du comité femmes prévoit une campagne sur la marchandisation du corps des femmes culminant avec les actions du 8 mars, journée internationale des femmes. Afin que cette campagne soit choc et efficace, elle a besoin de mobilisation dans les quatre coins du Québec. Un espace sur le site Web et dans l'*Ultimatum* est mis à la disposition des toutes et tous pour débattre de la question féministe.

Proposition :

- **Que l'ASSÉ, le comité femmes, les comités locaux et les associations membres participent activement à mener une campagne percutante sur la marchandisation du corps des femmes en informant et mobilisant leur propre membre.**

Cette session, le comité femmes national s'est affairé à faire rayonner le féminisme au sein de l'ASSÉ et pourtant il semble y avoir eu peu d'échange entre les divers comités. Les comités locaux communiquent peu entre eux et ce malgré un plan d'action national complet. Il est important de se contacter et de se solidariser entre féministes et pro-féministes. L'ASSÉ ne doit pas être étiquetée féministe par principes, elle doit aussi mettre en action ses idéaux. Afin de créer une atmosphère d'échange, il est important que les féministes socialisent en dehors des congrès afin que des luttes communes soient menées.

Propositions :

- **Que l'ASSÉ appelle à des contingents féministes lors des diverses manifestations.**
- **Que l'ASSÉ se munisse d'une bannière ASSÉ-FEMMES**
- **Que la réunion des comités femmes locaux de la session d'hiver soit publicisée et mise de l'avant afin que tous les comités femmes locaux étudiants du Québec puissent se réunir.**

Rencontre des comités femmes locaux

Bilan et recommandations 16 octobre 2005

La rencontre des comités femmes locaux de la session d'automne a eu lieu au Cégep de FX Garneau. Il y a eu peu de participation malgré que cette réunion ait été adoptée en congrès le 20 août dernier. On revient ici au problème posé auparavant : est-ce que les points femmes ne seraient pas assez discutés afin que tous et toutes en fassent une lutte importante et non pas seulement un point de plus au plan d'action?

Il n'y a eu que trois comités locaux de représentés ainsi que l'exécutif de l'ASSÉ, 11 personnes en tout y étaient. Les commentaires et les propositions suivantes sont ressortis de cette rencontre.

Constats :

- Il y a juste des hommes sur l'exécutif de l'ASSÉ, il faut faire quelque chose.
- Il faut trouver des façons pour attirer la masse étudiante vers le féminisme.

Pour la prochaine rencontre :

- Que plus de publicité soit faite et que les associations membres considèrent cette réunion toute aussi importante qu'un congrès de l'ASSÉ.
- Que des conférencières/conférenciers soit invité-e-s afin d'alimenter les débats et discussion lors de cette journée.
- Les comités femmes locaux devraient avoir une préparation préalable à la réunion pour que les membres soient en mesure d'expliquer leur situation et pouvoir exposer leurs actions déjà réalisées.

Propositions :

- Que l'ASSÉ intègre à son discours une analyse anti-patriarcale et anti-sexiste.
- Qu'une tournée des écoles secondaires soit faite pour faire la promotion des comités femmes et du féminisme.
- Que l'ASSÉ se dote d'un calendrier féministe qui sera intégré au site Web.
- Que l'ASSÉ dénonce publiquement les publicités sexistes lors de la campagne contre la marchandisation du corps des femmes.

Avis de motion :

Modifications :

A) - Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société ; il

serait judicieux que soit transmis et analysé le point de vue féministes en regard du sujet étudié, et ce, au même titre qu'une approche fonctionnaliste, systématique, post-moderniste, marxiste,..., peu importe la discipline (psychologie, sociologie, histoire, anthropologie, etc.) (Adoptée au Congrès des 12 au 14 octobre 2001)

- Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société.

B) - L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit. (Adoptée au Congrès du 3 au 5 mai 2002)

- L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit et accessible

C) - L'ASSÉ se positionne pour des moyens de contraception libres et gratuits. (Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002)

- L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception.

D) - L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste. (Adoptée au Congrès des 3 au 5 mai 2002)

- L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

E) - Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autre à la marchandisation du corps des femmes. (Adoptée au Congrès du 27 au 29 septembre 2002)

- Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste *et patriarcal*, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autre a la marchandisation du corps des femmes. (Adoptée au Congrès du 27 au 29 septembre 2002)

Propositions de nouvelles revendications :

- Considérant que les produits menstruels sont toxiques et nocifs pour la santé des femmes

Que l'ASSÉ se positionne pour la promotion et l'accessibilité aux alternatives menstruelles tels que le keeper, la diva cup et les serviettes en coton.

- Que l'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal hétérosexuel standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

ANNEXE 1

Tableau reflétant la participation quantitative des femmes aux congrès de l'ASSÉ

Date	Femmes	Hommes	Total	% femmes
8-9 octobre 2005	14	25	39	35.9 %
20 août 2005	17	42	59	28.8 %
14-15 mai 2005	28	40	68	41.2 %
29-30 janvier 2005	19	41	60	31.7 %
24 octobre 2004	22	22	44	50.0 %
25-26 septembre 2004	11	15	26	42.3 %
28 août 2004	16	21	37	43.2 %
24-25 avril 2004	17	24	41	41.5 %
24-25 janvier 2004	12	23	35	34.3 %
20-21 septembre 2003	16	18	34	47.1 %
16 août 2003	10	20	30	33.3 %
3-4 mai 2003	17	22	39	43.6 %
28 février 2003	16	23	39	41%
1-2 février 2003	11	24	35	31.4 %
28-29 septembre 2002	pas de liste de présence	pas de liste de présence	pas de liste de présence	
4-5 mai 2002	11	19	30	36.7 %
15 décembre 2001	15	33	48	31.25 %
13-14 octobre 2001	pas de liste de présence	pas de liste de présence	pas de liste de présence	
15 août 2001	9	17	26	34.6 %
26-27 mai 2001	15	24	39	38.5 %

ANNEXE 2

Automne 2001, vol. 1, no.1

« Les luttes des femmes »

Thème : féminisation, parité, la place de la lutte des femmes en éducation

Auteure : le comité femmes de l'ASSÉ

« La langue Macho »

Auteure : Le comité femmes de l'ASSÉ

Hiver 2002, vol. 1, no. 2

« Pendant que les compagnies profitent »

Thème : menstruations et produits d'hygiène féminine

Auteure : Comité femmes de l'ASSÉ

« Bibliographie féministe non-exhaustive... »

Auteure : comité femmes de l'ASSÉ

Printemps 2003, volume 2, numéro 4

« Féministes et ASSÉ », page 3 (sur 4...)

Thème : de l'importance de la lutte contre le patriarcat au sein du mouvement étudiant et l'importance du comité femmes de l'ASSÉ, son rôle

Auteure : Julie Descheneaux, étudiante au baccalauréat en sociologie à l'UQAM

Articles : 3 femmes, 1 homme. Correction⁷ : 2 hommes. Comité journal : juste des mecs.

March 2003, volume 2, numéro 3

«Feminist Façade», p. 5 sur 8.

Thème : Sur l'importance du féminisme, de la lutte contre le patriarcat et le fait que ce soit souvent une lutte sacrifiée sous prétexte d'efficacité

Auteure: Véronique Martineau, étudiante au Collège de Sherbrooke

Automne 2003, volume 3, numéro 1

« Un monde de « liberté » et d' « échange » pour toutes et tous », page 10.

Thèmes : femmes et mondialisation

Auteure : Blandine Juchs, étudiante au baccalauréat en sociologie à l'UQAM

Automne 2003, volume 3, numéro 2

Pas d'article femmes

Articles : 5 femmes, 5 hommes. Correction : 1 femme, 2 hommes.

Janvier 2004, volume 3, numéro 3

« Le féminisme : où se situe le combat aujourd'hui », page 3 sur 8.

Thème : Inégalités persistantes entre les sexes aujourd'hui, les combats actuels à mener.

Auteure : Julie Lachance, étudiante en sciences sociales à l'Université. Laval

Articles : 2 femmes, 3 hommes, 1 Yéti. Correction : 1 homme, 1 femme

⁷ La correction est généralement faite par les membres du comité journal qui, parfois s'adjoignent des collaborateurs et collaboratrices. Nous avons remarqué que, lorsque que la correction n'est faite que par les hommes, c'est qu'il n'y a que des hommes sur le comité journal. S'il est intéressant de noter qu'ils prennent en charge une tâche peu intéressante et invisible, il faut noter que l'absence de femmes sur le comité est plutôt regrettable.

Avril 2004, volume 3, numéro 3

« Une asymétrie derrière les « sexes » : le genre », page 6

Thème : Patriarcat, genre, analyse des inégalités.

Auteure : Rebecca Lavoie, étudiante au baccalauréat en science politique à l'UQAM

« Bilan de la campagne du 8 mars », page 7

Thème : Rappel du mandat de congrès. Description des événements ayant eu lieu au niveau local.

Auteure : Blandine Juchs, étudiante au baccalauréat en sociologie à l'UQAM

Articles : 6 femmes, 4 hommes. Correction : 1 femme, 3 hommes.

Septembre 2004, vol. 4, no.1, 8p.

« Un comité femmes, ça sert à quoi? », p. 4

Auteure : Émilie Robidas, CÉGEP de Sherbrooke

3 auteures, 4 auteurs. Total : 7. Correction, 1 femme, 1 homme.

Octobre 2004, vol. 4, no. 2., 8 p.

« Lutttes féministes au sein de l'ASSÉ »

Auteure : Marie-Michèle Whitlock, étudiante libre UQAM

3 auteures sur 4, 2 correctrices sur 3

Janvier 2005, vol. 4, no. 3, 12p.

4 auteures femmes

5 correctrices sur 6.

« Les masculinistes : qui sont-ils et pourquoi faut-il les combattre? »

Auteur : Benoît Lacoursière, maîtrise sc. po. UQAM

« Plan d'action femmes de l'ASSÉ pour la session hiver 2005 »

Sans auteur-e

Mars 2005, vol. 4, no. 3

« Retour sur le 8 mars », p. 5

Thème : Retour sur les célébrations entourant le 8 mars.

Auteur : David Murray, communication UQAM

« Femmes au Nicaragua », p. 5

Thème : Contraception, maternité, avortement, sexualité.

Auteure : Lysanne Guay, sciences humaines, CÉGEP de Sherbrooke

Sur environ 23 articles dont plusieurs ne sont pas signés, 4 écrits par des femmes. (4 femmes, 7 hommes, le reste est collectif?)

Octobre 2005, volume 5, no. 1

« La croisade Les intégrismes à la conquête du Québec » p. 10

Thème : Congrès pro-vie, ses conséquences, ses thématiques, la Coalition Avortons leur congrès.

Auteure : Martine Poulin, Comité femmes de l'ASSÉ (UQAM)

« Les femmes en lutte » p. 11

Thème : La cause féministe. Portrait des inégalités vécues par les femmes encore aujourd'hui au Québec.

Auteur : Marc-André Fortin, étudiant en arts et lettres profil langues modernes au CÉGEP de Drummondville

« Les comités femmes »

Thème : De la nécessité des comités femmes locaux et nationaux

Auteure : Martine Poulin, Comité femmes de l'ASSÉ, (UQAM)

Total : 18 articles, 6 écrits par 4 femmes différentes.

ANNEXE 3

La langue "macho"

"Overcoming Masculine Oppression in Mixed Groups" [1]

Plus souvent qu'autrement, ce sont les hommes qui, même minoritaires, dominent les activités des groupes mixtes. On peut presque parler d'un "schéma masculin de comportement" ; non parce qu'il n'arrive jamais qu'une femme s'exprime de cette façon, mais parce que ce sont généralement les hommes qui ont le privilège d'agir impunément de la sorte. Et ces comportements ont pour effet d'entretenir ce privilège, en aliénant celles et ceux qui recherchent des échanges plus naturels, égaux et efficaces. Certaines personnes ont déjà commencé à identifier leurs schémas de pouvoir et à assumer la responsabilité de s'en défaire. Voici une liste des comportements qu'ils cherchent à changer en elles et autour d'elles : les caractéristiques de la "langue macho"...

Commençons par arriver à l'entendre, autour de nous et dans nos propres interventions.

JOUER AU "SOLUTIONNEUR" DE PROBLEMES

Être toujours celui qui donne la réponse ou la "solution", avant que les autres n'aient eu quelque opportunité de contribuer à l'échange.

MONOPOLISER LE CRACHOIR

Parler trop souvent, trop longtemps et trop fort.

PARLER EN "MAJUSCULES"

Présenter ses opinions et ses solutions comme le point final sur tout sujet, attitude renforcée par le ton de la voix et l'attitude physique.

ATTITUDE DEFENSIVE

Répondre à toute opinion contraire à la sienne comme s'il s'agissait d'une attaque personnelle.

COUPER LES CHEVEUX EN QUATRE

Soulever chaque imperfection des interventions des autres et une exception à chaque généralité énoncée.

DIRIGER LA SCENE

Prendre continuellement la responsabilité des tâches-clé avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires.

REFORMULER

Reprendre en ses propres mots ce qu'une personne (le plus souvent une femme) vient de dire de façon parfaitement claire. Embarquer sur la conclusion d'une intervention pour la récupérer à ses propres fins (phénomène du "recouvrement").

CHERCHER LES FEUX DE LA RAMPE

Se servir de toutes sortes de stratagèmes, de mises en scène, pour attirer un maximum d'attention sur soi, ses idées, etc.

RABAISSE

Commencer ses phrases avec des effets du genre : "Auparavant je croyais cela, mais maintenant..." ou "Comment peux-tu en venir à dire que..."

PARLER POUR LES AUTRES

Faire de ses opinions la voix d'une collectivité pour leur donner plus de poids : "Beaucoup d'entre nous pensons que...". Interpréter à ses fins ce que disent les autres : "Ce qu'elle veut dire, en fait, c'est que..."

FAIRE DU "FORCING"

Imposer comme seuls valables la tâche et le contenu, en éloignant le groupe de l'éducation de chacune, ainsi que d'une attention au processus de travail collectif et à la forme des productions.

DEPLACER LA QUESTION

Ramener le sujet de la discussion à quelque thème que l'on maîtrise, de façon à briller en donnant libre cours à ses dadas.

NEGATIVISME

Trouver quelque chose d'incorrect ou de problématique à tout sujet ou projet abordé.

N'ECOUTER QUE SOI

Formuler mentalement une réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion.

INTRANSIGEANCE ET DOGMATISME

Affirmer une position finale, sur un ton indiscutable, même à propos de sujets mineurs.

JOUER A LA HIERARCHIE

S'accrocher à des positions de pouvoir formelles et leur donner plus d'importance qu'il ne faut.

ÉVITER TOUTE EMOTION

Intellectualiser, blaguer ou opposer une résistance passive lorsque vient le temps d'échanger des sentiments personnels.

CONDESCENDANCE ET PATERNALISME

Infantiliser les femmes et les nouveaux arrivants. Phrase typique : "maintenant, est-ce qu'une des femmes a quelque chose à ajouter ?"

DRAGUER

Traiter les femmes avec séduction, se servir de la sexualité pour les manipuler. "Humour" ambigu, pro-féminisme de façade.

JOUER AU COQ

Aller chercher l'attention et le soutien des femmes en entrant en compétition avec les hommes face à elles.

ESTUDIANTITE AIGUE

Concentrer jalousement les informations-clé du groupe entre ses mains pour son propre usage et profit. Ces comportements-là affaiblissent grandement la pleine richesse des connaissances et des aptitudes que pourrait se donner le groupe. Les femmes et les hommes qui ont moins d'assurance que les autres, surtout face à un climat de compétition, se voient en effet exclues et exclus de l'échange d'expériences et d'idées.

Si l'on ne met pas fin au sexisme à l'intérieur même des groupes qui visent un changement social, il ne pourra y avoir de mouvement pour un véritable changement. Non seulement le mouvement s'enlisera-t-il dans des divisions, mais on n'arrivera même pas à envisager clairement une libération des rapports d'oppression imposés aux femmes. Tout changement de société demeure incomplet s'il n'inclut pas une émancipation des femmes et des hommes des structures qui reproduisent ces rapports d'oppression.

Voici quelques façons concrètes de prendre enfin nos responsabilités pour sortir de la "langue macho".

N'INTERROMPRE PERSONNE

On a remarqué que dans un groupe mixte, près de 100% des interruptions étaient le fait des hommes. Un bon exercice à tenter est de se donner une pause de quelques secondes entre chaque intervention.

OFFRIR UNE BONNE ECOUTE

Il est aussi important de bien écouter que de bien parler, autrement autant parler tout seul chez soi. Bien écouter ne signifie pas qu'il faille se retirer lorsqu'on ne parle pas. Au contraire, écouter attentivement est aussi une forme de participation.

RECEVOIR ET DONNER DU SOUTIEN

L'entraide est essentielle dans un groupe où certaines personnes cherchent à reconnaître et à mettre fin à leurs "patterns de contrôle des autres". Chacun des membres du groupe doit prendre ses responsabilités en ce sens afin d'éviter que ce ne soit toujours le rôle des femmes. Cette prise en charge permettra aussi aux femmes de sortir de leur rôle traditionnel qui les forces généralement à prendre soins des besoins des hommes en ignorant les leurs.

CESSER DE PARLER EN REPONSES/SOLUTIONS

On peut communiquer ses opinions et ses idées de façon convaincue mais non-compétitive face à celles des autres. On n'est pas obligé de parler de tous les sujets, ni d'exprimer chacune des idées qui nous viennent, surtout en grand groupe.

NE RABAISER PERSONNE

Apprendre à se surveiller pour s'arrêter au moment où on s'apprête à attaquer quelqu'un-e. Se demander, par exemple : "qu'est-ce que je ressens exactement ? Pourquoi est-ce que je ferais cela ? De quoi ai-je vraiment besoin ? Qu'est-ce qui profitera le mieux au groupe ?".

RELAXER

Le groupe peut très bien se passer de nos petites attaques d'anxiété. Il s'en portera d'autant mieux.

INTERROMPRE LES SHEMAS D'OPPRESSION

Il appartient à chacun(e) de nous de prendre dès maintenant la responsabilité d'interrompre, chez un collègue ou un ami, un comportement d'oppression qui nuit aux autres et qui paralyse le propre développement de cette personne. Ce n'est pas de l'amitié que de permettre à qui que ce soit de dominer ceux et celles qui l'entourent. Apprenons à ajouter un peu de franchise et d'exigence à nos rapports d'amitié.

[1] Paru en 1977 dans WIN Magazine ("Workshops in Nonviolence"), il est attribué à Bill Moyer et Alan Tuttle, des activistes pacifistes de Philadelphie. Il sera ensuite publié à plusieurs reprises, notamment dans le "Civil Disobedience Campaign Handbook" (NYC), et "Off Their Backs--understanding & fighting sexism : A call to men overcoming masculine oppression in mixed groups". Sa version québécoise est l'oeuvre de Philippe Duhamel et de Martin Dufresne, du Collectif masculin contre le sexisme.

Source : <http://1libertaire.free.fr/Languemacho.html>

Mémoire sur les comités de l'ASSÉ

par le Comité recherche et réflexion

Rédigé par Julie Deschenaux, membre du Comité

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Le mémoire se divise en deux parties. La première identifie des problèmes flagrants suivis d'une brève analyse de la situation et d'une proposition simple qui pourrait peut-être améliorer l'état des choses. En deuxième partie, nous retrouvons une analyse plus globale des problèmes des comités et, par le fait même, des propositions de changements qui s'avèrent plus majeures.

1. Constat : Il y a un flagrant manque d'implication dans les structures de l'ASSÉ.

Or, même si la situation est pénible pour plusieurs comités, on peut remarquer que certains regorgent de candidatures à des moments précis de l'histoire de l'ASSÉ, par exemple le comité femmes. Serait-ce le résultat d'un effet boule de neige? Il est toujours plus intéressant de s'impliquer dans un comité qui est presque rempli question de ne pas avoir une charge de travail énorme. D'autres facteurs rentrent néanmoins en ligne de compte et peuvent expliquer la présence de plusieurs membres en même temps sur un comité, notamment l'absence de poste sur l'exécutif d'une déléguée aux affaires féministes (même chose pour le comité recherche et réflexion). Peut-être les membres posent-ils ainsi leur volonté d'assurer une présence au sein de l'ASSÉ de ces deux comités. Il n'est pas exclu qu'en augmentant le nombre de membres sur les comités de travail il y ait cet effet boule de neige étant donné que la charge de travail individuel diminue plus il y a de gens impliqués.

Proposition :

- Que soit changé l'Article 29 : *Composition des Statuts et Règlements* afin que les comités de travail soient composés non plus de trois (3) mais de cinq (5) membres.

2. Constat : L'Article 30 : Éligibilité des Statuts et règlements a été souvent bâclée lors de l'élection des membres des comités de travail. À l'étude des PVs des congrès, on se rend compte que la plupart des membres des comités de travail ont été élus par le Congrès, et non par le conseil inter-régional, et recommandés par les associations étudiantes locales, et non les conseils régionaux.

L'intention de vouloir regrouper les associations étudiantes du Québec en région est louable, même primordiale. Or, il est clair que les conseils régionaux ne peuvent avoir la prétention de recommander « à juste valeur » les individus qui démontrent un intérêt pour les comités de l'ASSÉ. D'une part, pour recommander quelqu'un ou quelqu'une il faut être en mesure de reconnaître son intérêt et ses compétences (prendre le terme dans un sens large), ce que les associations étudiantes locales peuvent beaucoup plus garantir que les conseils régionaux. En effet, est-ce que l'idée c'est de « forcer » les personnes intéressées à s'impliquer dans l'ASSÉ à également adhérer à toutes les structures de l'organisation? Par exemple, une personne pourrait être intéressée aux questions académiques mais ne pas avoir le temps de s'impliquer au conseil exécutif de son asso locale ou de l'ASSÉ. Le comité académique de l'ASSÉ devient ainsi très intéressant, en particulier si d'autres personnes y sont déjà et qu'elle n'est ainsi pas obligée d'aller dans les congrès ou conseils inter-régionaux (bien que ce soit recommandé, évidemment). Or, comment se faire recommander par son conseil régional si celui-ci ne nous connaît pas? Soit qu'on se dit qu'il *rubber stamp* les nominations et qu'on accepte cette situation ou alors qu'on force les personnes intéressées par les comités à s'impliquer au conseil régional (est-ce qu'on perd ainsi un potentiel de participation?), soit qu'on décide de changer cette structure pour que ce soit les associations étudiantes locales qui recommandent aux différentes instances leur nomination.

Propositions :

- Que soit changé l'article 29 : *Composition*: « Les comités de travail sont composés chacun de cinq (5) membres élu-e-s par le conseil exécutif, le conseil interrégional ou le Congrès. Qu'ils soient tout de même en définitive redevables au Congrès et que leurs nominations puissent en tout temps y être révoquées. »

- et que l'article 30 : *Éligibilité* se lise comme suit :

« Les candidats et les candidates devront être recommandé-e-s par leur association étudiante ou le comité de mobilisation. Ils et elles sont élu-e-s selon les modalités qui s'ensuivent selon chaque instance. » Par exemple, si la personne se fait recommander par le conseil exécutif : une proposition appuyée, adoptée à la majorité.

Une telle proposition fait **davantage de place aux comités de mobilisation**, ce qui a été dès le départ de l'ASSÉ une **priorité** (qui semble d'ailleurs se perdre avec le temps). Or, si elle est adoptée, il ne faudrait pas oublier de statuer à savoir si un comité de mobilisation non formel peut également recommander des candidats et candidates.

3. Proposition :

- Que la première phrase de l'article 31 : *Buts et fonctions* soit changé par :

« Les comités de travail servent à répartir les tâches dont les associations étudiantes locales ne peuvent s'acquitter; ils servent à comprendre la réalité nationale de l'éducation et les effets de ces politiques au local. Ainsi, les comités de travail permettent de mettre en commun les ressources afin de solidariser la communauté étudiante et de décharger les exécutifs locaux et national. »

Cette proposition se veut avant tout un changement de rhétorique. Bien sûr, elle risque de n'avoir aucune conséquence de façon pratique, mais décide néanmoins d'un changement de perspective du rôle des comités pour qu'ils soient plus inclusifs. Les comités de travail resteraient évidemment des lieux non décisionnels qui se doivent d'appliquer les mandats reçus.

4. Constat 1: Il est extrêmement difficile de se coordonner en tant que comité, en particulier lorsque les personnes ne se connaissent pas à l'avance et/ou que les membres d'un même comité ne sont pas dans la même ville. Il y a également un manque de coordination entre les divers comités de l'ASSÉ. On ne se cachera pas que, souvent, les comités ne remplissent tout simplement pas leur mandat, le comité Recherche et réflexion étant passé maître en la matière.

Constat 2 : L'exécutif national est peu alléchant pour les membres. Il n'est pas nécessaire de marteler que les tâches sont lourdes et que le travail à faire est immense et sans limite; tout le monde s'en rend bien compte. Mais moins il y a de membre à l'exécutif, plus le travail est chargé. Logique pure et simple, mais comment faire comprendre à tous et toutes que leur participation au national est primordiale? Non seulement la participation en région est très faible, et ça se comprend, Matane-Montréal c'est loin!, mais la participation des femmes aussi. Comment aller rejoindre cette population? Les mémoires sur les régions et du comité femmes sont à cet effet primordiaux.

Proposition :

- Afin de permettre une meilleure coordination des comités et une place grande participation dans les diverses instances;
- Afin que l'ampleur des tâches de l'équipe du comité exécutif puissent concrètement être mises en application;
- Afin que l'incommensurable tâche de quelques postes soit définie de façon réaliste;
- Que soient rajoutés des postes à l'exécutif :

- Responsable aux rapports sociaux internes :

Il et elle veille à ce que les principes de base de l'ASSÉ soient respectés au sein même de l'organisation. Il et elle s'occupe des plaintes/critiques/suggestions, travaille à les favoriser et surtout, à permettre une politique égalitaire et démocratique. Il et elle est en charge d'épauler le Comité Femmes et tout autre comité qui pourrait se créer et qui remettent en question les rapports sociaux.

- Responsable intersyndical :

Il et elle s'occupe particulièrement de la solidarité avec les mouvements sociaux. Il et elle forme donc des liens avec les syndicats et avec les différentes organisations communautaires afin de faire connaître la lutte pour le droit à l'éducation tout en créant des liens solidaires et en faisant reconnaître leurs revendications. Il et elle travaille en collaboration avec le Comité International.

- Responsable aux affaires gouvernementales :

Il et elle s'affaire à être à l'affût des politiques gouvernementales et des réformes. En plus de suivre l'actualité et de faire ressortir les enjeux, le ou la responsable aux affaires gouvernementales analyse les orientations des organisations nationales étudiantes et des ailes jeunesse. Il et elle travaille en collaboration avec le Comité Recherche et Réflexion pour l'exécution de ses mandats.

Pour l'instant, il faut tout de même arriver au constat que les assos préfèrent mettre leurs priorités sur l'interne qu'au niveau national. Ce raisonnement peut se comprendre : non seulement les étudiants et étudiantes peuvent être plus concernés par ce qui se passe *chez eux, chez elles*, mais on a toujours l'impression que l'ASSÉ est une grosse machine qui devrait nous fournir des ressources puisqu'on y cotise. Le « nous » en tant qu'asso locale et « vous, l'ASSÉ » est un exemple commun de ce détachement envers l'asso nationale. En ce sens, il est primordial de comprendre que l'ASSÉ est le reflet de ses membres impliqués et qu'il serait contraire à sa vision démocratique de fournir des *petits documents tous beaux, tous faits* par une permanence...la réalité étudiante ne s'apprend pas dans les livres et doit donc être expliquée par celles et ceux qui vivent cette condition étudiante. Or, il ne faut pas sombrer dans l'extrême non plus : l'ASSÉ se doit d'offrir des services à ses membres et surtout, de développer son analyse pour produire des documents. C'est la seule issue possible pour faire connaître sa vision de l'éducation. Mais c'est un cercle vicieux : moins de participation, moins de production d'analyse; moins de services, moins d'adhésion, moins de sentiment d'appartenance donc moins de participation! Ahhh!

First : Que chaque association étudiante comprenne que les restructurations internes et tous les problèmes vécus au quotidien dans une association étudiante sont le reflet des politiques, réformes, tangentes nationales. C'est spécifiquement en ce sens que l'ASSÉ a été créée. C'est spécifiquement afin qu'il y ait une solidarité, afin de partager des expériences communes, des expertises, des analyses, de la documentation et surtout, de **l'encouragement** à continuer devant l'ampleur de la tâche. **On se**

sent souvent seul-e, on ne l'est pas!

En ce sens, l'ASSÉ n'est pas et ne doit pas être le 390-0110, ni un bureau à Montréal. Il faut se dire que plus il y aura des analyses de l'éducation au Québec, plus ce sera facile de comprendre sa réalité au niveau local. Analyser le réseau de l'éducation, c'est avant tout partir des expériences concrètes de ce qui se vit à St-Jérôme, à Matane, à Amos, à Québec, à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, etc. (Faudra-t-il rajouter cette phrase dans les *Statuts et règlements* pour qu'au niveau local on comprenne qu'être sur un comité au niveau national ça aide le local?). Plus on aura d'analyses et de documentations, plus ce sera facile d'expliquer aux étudiantes et aux étudiants ce qui se passe chez vous.

En plus de ces restructurations, il importe de faire une recherche plus globale des problématiques liées aux comités de l'ASSÉ et de réfléchir leur fonctionnement et leur structure en profondeur.

- Faible participation.
- Peu populaire lorsque les gens sont éloignés des grands centres.
- Même chez les associations étudiantes qui fonctionnent très bien à l'interne et qui réussissent à aller chercher beaucoup d'implication, l'ASSÉ reste peu invitante. Y aurait-il un problème de sentiment d'appartenance ou de représentation?
- Difficile coordination lorsque les membres d'un même comité ne sont pas dans la même région voire dans la même association étudiante.
- Les mandats ne sont souvent pas réalisés ou le résultat final laisse à désirer.
- Manque de collaboration des associations étudiantes locales lorsqu'il y a des demandes spécifiques pour connaître la réalité dans leur institution (par exemple, le comité recherche et réflexion, en 2003, avait voulu se pencher sur la question du harcèlement sexuel mais aucune association étudiante ne lui avait envoyé leur politique interne malgré leurs demandes).
- Imprécision quant au suivi des comités : pour l'instant, le conseil interrégional assure le suivi. Mais est-ce que les comités y ont réellement une place? Le CIR a-t-il réellement tous les pouvoirs et tout le temps nécessaires pour faire un bon suivi des comités? Puis, entre les instances, qui devraient s'assurer du bon fonctionnement des comités? Les délégué-e-s aux affaires académiques, bien sûr, prennent en charge le comité académique et pédagogique; même chose pour le comité information. Mais qu'advient-il des autres comités si ce n'est qu'ils sont à la charge d'une personne à l'exécutif national alors que ces personnes sont déjà surchargées?!
- ****Flou important quant aux résultats des comités qu'il importe de régler.****

Le rôle des argumentaires et des documents de travail produits reste encore nébuleux à l'ASSÉ. Les divers comités font des propositions qui sont adoptées ou rejetées dans les instances. Or, déjà, on

peut se questionner à savoir si ces propositions et tous les documents de travail sont présentés en AG. Facilement on peut répondre que non vu la lourdeur de ces documents, en particulier ceux du comité recherche et réflexion (probablement le comité qui a été le plus fonctionnel jusqu'à maintenant à travers l'histoire de l'ASSÉ). Les propositions représentent-elles donc réellement les positions de l'ASSÉ – et par extension celles des assemblées générales locales - ou ceux des individus impliqués dans les comités? Quant aux documents de travail eux-mêmes, leur rôle au sein de l'ASSÉ est encore plus obscur : ils servent de base de réflexion et permettent d'étayer un argumentaire, sont rattachés à l'ASSÉ parce que c'est elle qui les produit, mais ne sont pas nécessairement entérinés par le Congrès. Par un regard externe, il est clair que ces documents émanent de l'ASSÉ et font en ce sens partie intégrante de ses positions politiques. Or, s'ils ne sont pas entérinés par le Congrès, peut-on dire que ces positionnements idéologiques sont imposés par les individus des comités? Difficile question sur laquelle il faut se pencher pour parfaire la démocratisation de l'organisation.

Après ces nombreux constats, une suggestion de réforme plus majeure est ici proposée. Elle peut être en contradiction avec celles énoncées plus haut ou amalgamées d'une façon complémentaire.

1→ Qu'au lieu que des membres individuels provenant d'associations étudiantes locales soient élus : que les comités de travail (excluant donc le comité Journal et le comité Femmes) soient à tour de rôle assumés par les associations étudiantes locales; que la rotation s'effectue à tous les ans ou lorsque nécessaire (démission d'une associations étudiante d'un comité lorsque celle-ci ne se sent plus apte à assumer ses tâches, inter changements de comités entre deux associations, désaffiliation d'une association étudiante à l'ASSÉ ou affiliation, etc.). Que l'attribution de la coordination des comités aux associations permettent toujours qu'elles s'adjoignent de collaboratrices ou collaborateurs.

Effets escomptés de cette mesure :

- Augmentation de la participation interne
- Plus grand sentiment d'appartenance à l'ASSÉ : il ne s'agit plus d'être intégré individuellement au cercle de personnes impliquées, mais par association; l'ASSÉ se rapproche de la vision démocratique dont elle est issue voulant qu'elle soit l'agglomération des associations étudiantes locales
- Sentiment d'isolement restreint lorsqu'une personne veut s'impliquer
- Diminution de l'effet des régions
- Peu pallier quelque peu au flou concernant la production de matériels des comités. À tout le moins, on pourra dire que c'est *backé* par une asso locale même si ce n'est pas la panacée.
- Stopper la déresponsabilisation des assos locales concernant l'implication dans les comités de l'ASSÉ et l'ASSÉ en général. Ainsi, si aucune asso n'est en mesure de prendre la responsabilité d'un comité, il ne faudra pas s'attendre à lui donner des tâches. À tout le moins, il faudra prendre conscience que chaque tâche devra être assumée par le comité exécutif qui, soi-dit en passant, n'est pas là pour pallier au manque d'implication dans les comités

Une telle proposition peut questionner à savoir ce qui se passerait lorsqu'un même comité voudrait être assumé par plus d'une association étudiante. Hourra! Ce voudra dire que la participation à l'ASSÉ augmente!!! Sérieusement, il pourrait y avoir une formule de liste où chaque association étudiante nommerait en ordre décroissant les comités d'après les intérêts qu'ils y portent et dont l'attribution tiendrait compte. Il pourrait également y avoir un comité assumé par plus d'une association étudiante si le congrès dicte bien les orientations pour l'année. Par exemple, on pourrait très bien voir le comité académique assumé par une asso au collégial et une à l'université. Ou encore, pour le comité info, une asso pourrait assumer la propagande pour la manif étudiante et une autre concernant les manifs de solidarité avec les mouvements sociaux. De plus, il est clair qu'une association étudiante dont sa participation est faible¹ pourrait très bien ne pas prendre de tâche (donc de comité) durant l'année. Aucune prétention quant à l'efficacité de ce mode de fonctionnement est sous-jacent à cette proposition. Or, il vaut peut-être la peine qu'on réfléchisse à la question quand même. L'innovation, ça ne fait pas de mal à personne.

2→ Que des priorités soient établies dans les congrès pour chaque comité. Qu'à la fin du congrès (ou après le point Plan d'action) se tienne un point « Comité » où chaque comité se verra attribuer des tâches.

Cette proposition émane du constat que les CIR ne sont pas fonctionnels. Si une solution satisfaisante concernant les instances est trouvée, elle pourrait tomber de soi.

3→ Que le comité Journal s'affaire à la production d'articles qui pourraient être publiés dans les journaux étudiants locaux.

Les journaux étudiants des assos locales étant bien souvent beaucoup plus lus que l'Ultimatum, peut-être qu'il serait intéressant de prouver par la pratique que l'ASSÉ ce n'est pas une organisation bureaucratique externe mais bien une agglomération des assos locales. Pour favoriser le sentiment d'appartenance, il importe que l'ASSÉ soit davantage sur le terrain, à l'interne. Or, est-ce à l'exécutif d'assumer ce rôle comme présentement? Est-ce que les seules personnes qui *sont de l'ASSÉ* sont les membres exécutants et des comités? L'ASSÉ ne devrait-elle pas être une organisation dont les membres, à tout le moins les gens impliqués sur les campus, peuvent se revendiquer? Les militants et militantes ne devraient-ils et elles pas pouvoir afficher fièrement qu'ils et elles sont membres de l'ASSÉ? Au lieu de miser sur la page consacrée dans l'*Ultimatum* où les assos parlent de leur situation interne, peut-être vaudrait-il mieux miser sur l'explication de la situation externe, nationale en diffusant dans le journal étudiant de chaque campus. Il est vrai que cette situation ne peut s'appliquer à toutes les associations. Dans ce cas, on pourrait très bien produire un journal par session agrémenté d'*Ultimatum express* pour les mises à jour et amalgamé à des articles locaux.

¹ Mais attention, on a tendance à être défaitiste devant l'ampleur de la tâche qu'il y a à faire dans nos assos. Une faible participation ce n'est pas nécessairement ne pas remplir son exécutif. Une asso avec deux membres à l'exec peut avoir une participation élevée tout dépendant du contexte, en particulier si les comités à l'interne fonctionnent de soi.

**Mémoire sur les dynamiques de travail saines
dans le mouvement étudiant**

par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Rédigé par Jérôme Charaoui, Secrétaire à l'information

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Introduction

Militer dans le mouvement étudiant n'est pas toujours chose facile. Entre les multiples tâches qui doivent être accomplies pour faire rouler son syndicat étudiant, l'emploi, la vie sociale et les travaux d'école qu'on ne doit pas trop négliger, la charge de travail d'un militant ou d'une militante est assez élevée. Dans ces conditions, on peut rapidement perdre l'équilibre et se retrouver dans une situation déplaisante pouvant aller jusqu'à la déprime et au burn-out.

De plus, lorsqu'on considère que le militantisme est une activité vécue collectivement et non individuellement, on constate que les comportements et les attitudes néfastes qui sont parfois engendrées par ce genre de situation personnelle difficile se répercutent sur les autres autour de nous, sur notre organisation et même sur notre mouvement en général.

Par contre, il ne faut pas se décourager. Même si la tâche est grande et les responsabilités importantes, il est possible de faire en sorte que le militantisme soit une activité agréable et non une lourde charge à supporter. Ce texte se veut être une réflexion sur le militantisme qui, nous l'espérons, aidera le plus de personnes possibles à faire de leur passage dans le mouvement étudiant une expérience entièrement positive et épanouissante.

Les mauvaises dynamiques de travail nous minent

Nous analyserons dans les paragraphes de ce texte quelques problématiques liées aux dynamiques de travail dans le mouvement étudiant. Il y en a probablement d'autres, mais celles présentées ici nous apparaissent comme étant particulièrement importantes dans le contexte présent. Pour chaque problématique, nous débutons par son identification et sa définition, puis nous en analysons les causes et les conséquences. Malgré le travail de réflexion effectué sur ces questions, ces analyses ne prétendent pas être au dessus de toute critique. Plutôt, ce texte se veut l'amorce d'une réflexion collective.

Pour commencer, ce qu'il est important de réaliser, c'est qu'il existe de nombreuses dynamiques dans nos comités et dans nos organisations qui freinent le travail collectif pour l'amélioration de notre éducation et de notre société. Il est anormal qu'après une certaine période de militantisme étudiant, une personne démissionne subitement en affirmant être « brûlée ». Malheureusement, ce ne sont pas des cas rares et isolés.

De plus, nous constatons que ce problème n'est pas uniquement réservé aux instances nationales, mais également au sein de certains syndicats locaux. Ce n'est pas non plus un phénomène nouveau. Historiquement, nous constatons qu'il est déjà arrivé que des syndicats étudiants entiers croulent sous les conflits internes irrécupérables.

Ainsi, par ce texte, un travail d'analyse prend forme afin de mieux comprendre ces dynamiques et les combattre plus efficacement.

L'émotivité et l'emportement dans les débats

Que ce soit dans un contexte de congrès, à plusieurs dizaines de personnes, ou en plus petit groupe, lors d'une réunion de comité par exemple, il arrive que des personnes puissent s'abandonner à leurs émotions et finir par hausser le ton, crier ou même insulter les personnes qui débattent avec eux ou elles. Cela s'est déjà vu au sein de l'ASSÉ mais également à travers l'histoire du mouvement étudiant.

Les sources d'un tel problème peuvent être multiples et interreliées. Ce qui semble être une constante, c'est que souvent ces éclats surgissent lorsqu'un sentiment d'urgence accompagne le débat en question. Le tempérament d'une personne peut également jouer un grand rôle, puisqu'on remarque que certaines personnes sont capables de rester sereines dans les plus désastreuses des situations alors que d'autres tendent à perdre leur sang-froid assez rapidement. Ce genre de comportement peut également être exacerbé par une situation individuelle difficile.

Les conséquences de tels comportements peuvent être graves. Ceux-ci sont souvent perçus comme de l'intimidation, ce qui mène au sentiment pour les personnes qui les subissent que l'on ne peut plus exprimer son point de vue ou lancer un débat de peur d'attirer des représailles. Dans un tel climat, il est très difficile voire impossible d'exprimer ses idées librement, ce qui notamment tue dans l'oeuf toute possibilité d'avancement sur des débats importants. Lorsque ces situations se multiplient, cela peut mener jusqu'à un épuisement moral.

Afin de contrer ce genre de problème, la première étape est de réaliser que c'en est effectivement un. Une personne pourrait croire que non, ce n'est pas un problème, puisque les autres soi-disant savent que ce n'est qu'un emportement émotif, qu'il n'y a rien de personnel dans ça, etc. Mais au contraire, les gens ne comprennent pas automatiquement que lorsqu'ils ou elles se font insulter, ce n'est pas personnel!

Généralement, on peut détecter d'avance une situation potentiellement explosive. Lorsqu'on est dans un contexte de réunion, il ne faut pas hésiter à proposer une pause pour décompresser, fumer une clope – quoique ce n'est pas un encouragement! – ou s'engager dans toute autre activité qui permet à tous et toutes de baisser la tension. Cette formule, la pause, est sous-utilisée dans nos instances. Enfin, lorsqu'on se sent soi-même sur le point de perdre le contrôle, de craquer, il ne faut pas hésiter à se retirer afin d'éviter d'aggraver la situation.

C'est important aussi de savoir intervenir lorsqu'on est une personne “extérieure”, ni abuseur-e, ni victime. Le simple fait de faire la remarque à une personne qui s'emporte souvent ou qui recourt à des insultes que l'on a remarqué cette tendance et qu'on la désapprouve peut faire une différence. Nous devons être clair-e-s : crier et insulter ses camarades de travail sont des comportements inacceptables!

Le campement de position

Il arrive, lors de débats, que certaines personnes refusent d'envisager un compromis et restent ainsi « campées » sur leurs positions. Évidemment, il est normal qu'une personne veuille défendre ses positions et celles qui sont, selon elle, dans l'intérêt de l'organisation, mais quelques fois, cela se fait de manière obstinée et peu argumentée. C'est cela que nous appelons camper sur ses positions.

Quelques fois, une personne qui à recourt au campement de position le fait par orgueil personnel. Celle-ci peut penser, à tort, que c'est signe de faiblesse que d'accepter un compromis ou encore une position autre que la sienne. D'autres fois, cela peut être par manque d'information. La personne en question ne connaît pas assez bien un dossier mais à la place de le dire clairement, elle insiste continuellement sur les seuls points qu'elle connaît. Enfin, il arrive parfois qu'une personne se base principalement sur certains principes théoriques absolus en excluant le contexte.

Le campement de position peut avoir des conséquences néfastes sur une organisation étudiante, que ce soit un syndicat local ou une association nationale. La ou les parties qui font face à cela, après avoir mis un effort significatif d'argumentation sans que cela fasse effet, peuvent se détacher de l'organisation et se retirer des débats qui y ont lieu. L'organisation perd ainsi une certaine diversité qui ne peut être que bénéfique.

Pour éviter le campement de position, nous devons être conscients et conscientes que l'orgueil n'a pas sa place dans le militantisme. Céder dans un débat n'est pas signe de faiblesse, mais au contraire peut être signe de progrès. De plus, si on a pas assez d'information pour bien argumenter une position, alors il faut le dire clairement, parce dans ce cas on peut revenir plus tard sur le débat une fois que toutes les parties sont bien équipées d'arguments solides. Dans tous les cas, lorsque le débat est épuisé mais qu'un consensus n'est pas atteint, alors il s'agit de passer au vote. À ce moment-ci, c'est la majorité qui l'emporte.

Il faut aussi savoir prendre une mesure juste de l'impact qu'une question peut avoir. Si celle-ci a peu d'impact, il faut le prendre en compte et ne pas gaspiller notre précieux temps de militants et de militantes! De plus, il ne faut pas négliger l'expérience déjà vécue par rapport aux questions que nous abordons. Nous ne sommes pas obligé-e-s de refaire au complet les mêmes débats que d'autres ont eu avant nous. Nous devons régulièrement nous référer aux succès et aux erreurs passées afin de mieux planifier et anticiper l'avenir, tout en faisant preuve d'ouverture.

Les « complots » et « scandales »

Les organisations étudiantes semblent tomber assez régulièrement victimes d'histoires de complots et de scandales. Les types de complots peuvent être multiples mais il arrive que ce type d'histoire surgit lorsqu'il est question d'élections sur des comités occupant une place prépondérante tel qu'un exécutif. Par exemple, des accusations ont déjà été faites par le passé à l'effet qu'un groupe de personnes s'organisait soi-disant clandestinement dans le but de se faire élire, prendre le contrôle d'un comité et réorienter l'organisation selon leurs buts personnels. C'est alors que surgit un « scandale ». Un scandale est ici défini comme étant une histoire peu ou mal argumentée, à peine plausible qui s'apparente au sensationnalisme. Ces histoires sont souvent présentées comme étant d'une priorité absolue pour l'organisation et que la survie de celle-ci ne peut être assurée que par un dénouement favorable.

Ce type de problème semble surgir généralement lorsqu'une ou plusieurs personnes font face à une menace (qui peut être réelle ou non) d'exclusion. De plus, ces situations sont caractérisées par un manque flagrant de communication directe entre les parties impliquées. Les « scandales » quant à eux, existent souvent dans le but observable d'attirer de l'attention sur un événement ou un groupe de personnes.

Ainsi, les rumeurs, les ouï-dire et les accusations (le phénomène du « téléphone arabe ») se multiplient à une vitesse alarmante. Le travail organisationnel constructif est impossible à accomplir dans ces conditions. De plus, il est bien souvent très difficile pour une personne qui n'est pas près de l'une ou l'autre partie de comprendre grand-chose à la situation.

Malgré qu'on ne pourra jamais exclure à cent pour cent la possibilité que certaines personnes puissent s'organiser entre elles dans un but malveillant, il faut toujours se montrer initialement sceptique face à ce type d'histoire. Dans le domaine de la science il existe un principe surnommé le rasoir d'Ockham. Ce principe stipule que face à plusieurs thèses, on doit toujours privilégier celle qui comporte le moins de d'entités inutiles. Ainsi, si on applique le rasoir d'Ockham aux « complots » et aux « scandales » du mouvement étudiant, face à plusieurs explications, nous devons accepter celle qui comporte le moins d'incertitudes et de suppositions. On se rend vite compte que le problème est plutôt de nature communicationnelle et organisationnelle.

Le manque de respect face aux différentes tendances politiques

Le mouvement étudiant est un milieu très diversifié. Ainsi, tout comme dans la population étudiante il existe des militants et des militantes provenant de milieux socio-économiques, culturels et politiques différents. Ceux-ci et celles-ci ont conséquemment des positions politiques différentes qui peuvent s'affronter. L'idée ici n'est pas de sombrer dans le relativisme et d'affirmer que toutes les opinions politiques se valent également. Il s'agit plutôt de faire la lumière sur la manière dont ces différentes positions politiques s'affrontent.

Malheureusement, dans le mouvement étudiant, il arrive que l'affrontement se fasse par l'insulte et par le mépris. « Anarcon, ostie de rouge, autoritaire, crise de péquiste, maudit UFPiste, etc. » voici le genre de commentaires qui sont parfois lancés à certains militants et militantes du mouvement étudiant par d'autres militants et militantes qui peuvent provenir de l'interne ou de l'externe. Inutile de préciser ici que ce genre de comportement est néfaste pour la cohésion interne des groupes ainsi que pour l'affrontement idéologique honnête qui a souvent lieu en même temps. Toujours, nous devons privilégier l'affrontement constructif entre les différentes positions politiques : c'est la seule manière de réellement faire progresser nos débats!

Il arrive aussi parfois que certaines personnes voulant travailler avec nous subissent une forme d'exclusion uniquement basée sur leur orientation politique. Cette attitude est également néfaste une organisation syndicale telle que la nôtre. L'article 2 des *Statuts et règlements* de l'ASSÉ stipulent que *L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui vise à défendre les intérêts matériels et moraux des étudiantes et des étudiants, indépendamment de leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses*, ainsi, nous avons tous et toutes une responsabilité d'inclure dans notre travail des gens qui ne partagent pas toujours les mêmes opinions politiques.

Bref, nous devons aussi nous fier un peu plus à la bonne foi de nos camarades de travail. Cultivons une culture de confiance et d'entraide tout en continuant d'entretenir des débats sains et constructifs.

Le manque de sens des responsabilités

Ce que nous identifions ici comme le manque de sens des responsabilités est cette manie chez certaines personnes de s'engager à accomplir une ou plusieurs tâches spécifiques et à ne jamais y donner suite. Malgré qu'il soit normal que de temps en temps une personne ayant beaucoup à faire priorise ses tâches en défaveur d'un dossier syndical sous sa responsabilité, il arrive que cela devienne la norme et non l'exception.

Cette situation peut être causée par de nombreux facteurs. Parfois, la raison principale est que la personne en question a une charge de travail simplement trop lourde. Dans d'autres cas, cela se produit par un manque de suivi et d'encadrement. Sinon, on peut identifier le manque de motivation ou d'initiative chez certaines personnes. Le manque d'assurance, c'est-à-dire la peur constante de mal faire un travail, peut également être à la source d'une telle problématique.

Peut importe la cause, les conséquences sont souvent très néfastes : des réunions importantes peuvent être manquées, de projets importants retardés et une mobilisation s'avérer insuffisante. Lorsque la situation perdure, cela peut mener à une désorganisation générale et au sentiment des militants et militantes impliqué-e-s de se faire constamment dépasser par tout ce qui se passe. Cela peut également décourager complètement les autres personnes sérieuses dans leur militantisme.

Occuper un poste à l'intérieur d'une association étudiante n'est pas seulement une formalité symbolique. C'est accepter une partie de la charge de travail à faire au sein de son syndicat et accepter les responsabilités qui y sont liées. De plus, on ne peut pas toujours choisir de faire uniquement ce qui nous fait plaisir. Certaines tâches peuvent effectivement sembler moins intéressantes pour certaines personnes, mais ce genre de tâche n'est pas moins nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation et au progrès dans nos luttes (le ménage, par exemple).

Nous devons toujours garder en tête l'aspect collectif de notre travail. Lorsqu'une tâche pour laquelle on s'est engagé n'est pas accomplie, ce n'est pas seulement nous-mêmes que nous décevons, c'est aussi une déception pour les camarades de lutte qui militent à nos côtés. Accepter une responsabilité et ne pas l'assumer est un comportement pire que ne pas assumer des responsabilités dès le départ puisque cela a un effet activement nuisible.

Une personne qui présente un manque de responsabilité chronique doit se questionner sérieusement sur son implication au sein de son comité de travail et de son syndicat. Parfois la démission est la meilleure option pour celles-ci. D'un autre côté, lorsqu'on est une personne qui tente le plus possible d'assumer ses responsabilités et que l'on doit travailler avec des gens qui ne le font pas, la première étape est de soulever le problème franchement et directement. Si cela ne rectifie pas la situation, alors on doit ajuster son travail en conséquence ou, si cela est impossible, carrément former un autre groupe de travail avec des personnes sérieuses.

Les rapports d'autorité

Il existe, à l'intérieur de nos organisations, des rapports d'autorité qui sont néfastes au développement de notre mouvement. L'idée ici n'est pas de trancher le débat sur l'autorité et d'affirmer que l'autorité sous toutes ses formes devrait être abolie mais simplement de démontrer qu'à tout le

moins, certaines formes d'autorité dans nos rapports avec les autres, sont mauvaises. Dans le cadre du mouvement étudiant progressiste, au moins deux formes de rapports d'autorité méritent d'être examinés et questionnés : nos rapports hommes-femmes et nos rapports nouveaux et nouvelles-anciens et anciennes.

Tout d'abord, il est important de souligner que ces rapports d'autorité néfastes ne sont pas engendrés par des conditions propres à l'ASSÉ ou au mouvement étudiant. Ce sont des phénomènes qui découlent principalement de dynamiques sociétales globales. Notre société, étant énormément basée sur des rapports d'autorité (profs-élèves, patrons-employé-e-s, etc.), et l'ASSÉ faisant partie de cette société, ces rapports se reproduisent, parfois inconsciemment, dans nos milieux militants. Ce faisant, celles-ci engendrent des dynamiques de travail malsaines.

Premièrement, au niveau des rapports de sexes, nous vous invitons à consulter le mémoire du Comité femmes de l'ASSÉ qui traite cette question et de ses impacts sur nos dynamiques de travail.

Ensuite, sur la question des rapports d'autorité entre les nouveaux et nouvelles-anciens et anciennes militants et militantes (entre ceux et celles qui ont peu d'expérience et ceux et celles qui en ont beaucoup) nous devons éviter certaines situations que ceux-ci engendrent. Nous avons déjà traité de quelques de ces situations (émotivité, campement de position, manque de respect des diverses tendances politiques) mais il en existe évidemment d'autres.

Nécessairement, il est normal que certaines personnes qui ont milité longtemps acquièrent un certain niveau d'expérience; de même qu'il est normal que d'autres personnes qui aient milité peu de temps en aient moins. Un problème surgit lorsqu'une personne d'expérience impose son point de vue, inconsciemment ou non, sur une personne qui a peu d'expérience. Par contre, nous croyons également qu'il n'est pas plus souhaitable de museler nos anciens militants et anciennes militantes de peur qu'ils ou elles exercent une influence sur les autres. Ce qu'il nous faut, ce sont des rapports mutuellement bénéfiques qui permettent un maximum de transfert de connaissances tout en maintenant une ouverture aux idées nouvelles et originales.

Malgré le fait que nous ne connaissons pas comment exactement atteindre cet objectif, la première étape est sans doute la prise de conscience. Ainsi, nous devons tous et toutes être conscients et conscientes de l'existence de ces rapports d'autorité afin d'en changer radicalement la nature.

Conclusion

Dans cette première partie, nous avons identifié plusieurs problématiques liées aux dynamiques de travail mais, nous le répétons, ce ne sont probablement pas les seules. Par exemple, une communication déficiente est autre problématique importante, notamment avec l'accumulation de non-dit et par un langage non-verbal parfois agressif ou méprisant. Par contre, nous avons préféré traiter de cette question d'une perspective d'amélioration puisque nous sommes assez confiants et confiantes que la plupart des personnes concernées connaissent déjà cette problématique et ses conséquences.

Pour conclure, nous devons en tout temps aborder notre travail au sein de nos comités et de nos syndicats dans une perspective collective. Le travail d'équipe efficace est essentiel à toute lutte progressiste et le mouvement étudiant n'est pas une exception. Ne militons-nous pas pour le bien-être

global de la population et non seulement le nôtre? Comment pouvons-nous espérer voir nos rangs s'élargir lorsque nous travaillons difficilement ensemble? Il est temps d'affronter de plein fouet ces problèmes en appliquant les solutions qui nous semblent appropriées.

Des solutions pour travailler mieux

La deuxième partie de ce texte vise à identifier des solutions qui peuvent nous aider tous et toutes à travailler mieux et dans un environnement plus sain. Malgré que nous ayons déjà souligné des pistes de solutions pour chaque problématique mentionnée précédemment, nous vous présentons ici des réflexions plus globales qui peuvent aussi se rapporter aux problématiques traitées.

Nous insistons pour préciser que ce qui suit n'a pas été rédigé pour le divertissement des lecteurs et des lectrices. Les idées que nous mettons de l'avant ne deviennent des solutions que lorsqu'elles sont appliquées dans la réalité concrète de tous les jours. Le militantisme nous apprend que c'est par l'action individuelle et collective que nous pouvons réellement affecter positivement la société. Le même principe s'applique pour les dynamiques de travail dans nos milieux.

Maintenir une vie équilibrée

Pour une personne à qui le progrès tient profondément à coeur, il est facile de tomber dans le « super-militantisme ». Les « super-militants » et « super-militantes » sont des personnes qui se donnent presque complètement à la cause, négligeant leurs études, leur travail, leur vie sociale et plus. Ce genre de situation, même si on peut argumenter sa nécessité à un certain moment et dans un certain contexte, est définitivement nuisible à long terme. Non seulement cette situation est néfaste pour l'individu, mais contribue à renforcer la logique capitaliste de productivité à tout prix contre laquelle nous nous battons. Au contraire, vivre de façon équilibrée, en plus de nous permettre un militantisme plus agréable et durable (après le développement durable, le militantisme durable!) contribue à briser cette logique dans nos milieux.

Maintenir une vie équilibrée signifie une répartition intelligente de son temps à la satisfaction de ses besoins fondamentaux et à ses activités physiques et intellectuelles. Au niveau des besoins fondamentaux, cela signifie dormir suffisamment, manger bien et régulièrement, faire assez d'exercice physique et entretenir des liens interpersonnels sains. Au niveau des autres activités, à part du militantisme, celles-ci peuvent être variées : le sport, l'art, la lecture, bref, n'importe quel champ d'intérêt personnel.

Vous vous dites probablement que cela serait uniquement possible si on réussissait à ajouter quelques heures à chaque journée. Détrompez-vous! Vivre de manière équilibrée est entièrement possible même avec 24 heures dans une journée!

Premièrement, il s'agit d'être raisonnable dans son militantisme. Faisons la part de travail qui nous revient, sans plus, sans moins. Ensuite, la clé c'est d'être organisé-e au niveau personnel et de gérer son temps. Utiliser son agenda, se faire un plan de journée le matin et se fixer des objectifs à court et long terme sont des moyens que l'on peut se donner afin d'être mieux organisé-e, mais ce ne sont certainement pas les seuls. Un peu de créativité (et/ou de recherche) et le tour est joué! En planifiant son temps, même minimalement, on réalise rapidement que l'on peut accomplir plus en

moins de temps.

C'est également important de savoir gérer son stress. Un certain niveau de stress est normal et même nécessaire à l'activité humaine mais souvent celui-ci dépasse la normale (ce qui est le cas pour la majorité des gens) et devient une nuisance pour la santé mentale et physique. La cigarette est l'outil préféré de certaines personnes pour contrôler le stress, mais ce n'est clairement pas l'idéal. Trois respirations bien profondes dans un moment difficile réussissent généralement à calmer ses nerfs temporairement. Des activités relaxantes telles que la méditation et le yoga permettent de baisser son niveau de stress général lorsqu'elles sont pratiquées régulièrement; des études prouvent qu'une personne sereine est plus efficace et concentrée dans son travail.

Bien communiquer avec les autres

Encore une fois, il faut souligner que notre militantisme se fait de manière collective et non individuelle. Conséquemment, la communication est très importante, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Une communication saine permet une meilleure coordination du travail d'une équipe, une plus grande complémentarité des efforts entre différents groupes et l'élimination des malentendus. Globalement, une bonne communication améliore la motivation de tous et toutes. Présentement, nous constatons qu'une communication inexistante ou sévèrement déficiente constitue une cause de nombreuses problématiques liées aux dynamiques de travail.

Il est très important de communiquer suffisamment avec les personnes qui militent autour des nous et avec nous. Une communication suffisante implique une présence assidue aux réunions et des mises à jour régulières des progrès accomplis entre celles-ci. Cela, sur tous les plans : à l'intérieur de son comité, à l'interne de son syndicat étudiant et avec son association nationale. Souvent, un simple courriel ou un appel suffit!

Une communication de bonne qualité est également importante. Premièrement, il s'agit d'être à l'écoute des autres. Souvent une mauvaise communication a lieu lorsque la personne à l'autre bout ne réfléchit qu'à réfuter ce que l'on est en train d'expliquer. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cela se remarque assez facilement! Deuxièmement, nous devons faire preuve de plus de franchise et d'honnêteté lorsque nous parlons aux autres. Une carence dans ce domaine peut rapidement mener à un malentendu fâcheux. Troisièmement, utiliser le téléphone à la place d'Internet lorsque c'est possible. Quand on y pense, c'est souvent plus facile et rapide de téléphoner à quelqu'un que de lui envoyer un courriel. Le téléphone permet une interaction (pour poser des questions par exemple) que l'Internet reproduit difficilement.

Bref, parlons-nous plus souvent et mieux!

Recommandations

- Que, dans le cadre de nos instances, des pauses soient plus souvent proposées lorsqu'un débat semble mener nulle part ou que la tension entre les individus monte;
- Que, dans le cadre de nos instances, l'on hésite moins de trancher un débat par un vote ou de proposer une mise en dépôt lorsqu'un débat s'éternise;
- Qu'il y ait plus de rencontres informelles, hors-instances, entre militants et militantes afin de favoriser le sentiment de camaraderie;
- Que les problématiques liées aux dynamiques de travail soient abordées le plus possible au fur et à mesure qu'elles surviennent afin d'éviter une accumulation;
- Que soient favorisés la planification d'avance et l'accomplissement plus assidu de nos tâches respectives afin d'éviter les situations et les sentiments d'urgence;
- Qu'il y ait une reconnaissance accrue de nos succès et de nos bons coups.

Mémoire sur les finances de la CASSÉÉ et ses impacts sur l'ASSÉ

par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Rédigé par Valérie Soly, permanente de l'ASSÉ

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Table des matières

Introduction_____	<u>page 2</u>
Contexte_____	<u>page 2</u>
Les dépenses du fonds de grève_____	<u>page 4</u>
Les contributions au fonds de grève_____	<u>page 6</u>
L'après-grève_____	<u>page 8</u>
Conclusions_____	<u>page 10</u>
Quelques pistes pour alimenter la réflexion_____	<u>page 11</u>

Introduction

En août 2004, l'ASSÉ adoptait les bases d'un plan d'action qui allait conduire au déclenchement de la 8^{ième} grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois. Le lancement d'un ultimatum un mois plus tard permis davantage de s'y préparer, nos revendications étaient claires, il fallait alors les diffuser et mobiliser sur leurs bases. Bien qu'il restait encore énormément de travail à faire, un Congrès spécial sous le thème *Bilan des mobilisations et perspectives de grève* fut tenu fin octobre et permis d'avoir une meilleure idée des *perspectives de grève* : hiver 2005. L'état de l'éducation méritait toute notre attention et notre ferveur, il était clair qu'il fallait mettre le paquet pour la défendre. Comment se traduirait alors une implication active, de première ligne de l'ASSÉ dans le déclenchement d'une grève générale illimitée? Plusieurs associations et plusieurs militants et militantes ont débattu de cela et de bien plus dans les semaines suivantes. Janvier 2005, rien n'est impossible. Fin janvier, à l'aube du déclenchement de la grève, une Coalition fut créée, définie comme l'élargissement temporaire de l'ASSÉ. Moins d'un mois plus tard, la grève est déclenchée, les associations travaillent activement à son déploiement, plusieurs associations rejoignent la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ), plusieurs actions ont lieu, plusieurs instances aussi. Nous avons réussi bien des choses et ce, non sans difficulté. Alors que cette lutte marquante se trouve derrière nous, il est possible et nécessaire de l'analyser sous toutes ses coutures dans l'objectif de retirer les mauvais fils pour la prochaine fois.

Le présent mémoire cherchera à analyser le contexte, le processus décisionnel, l'implication des associations étudiantes et plusieurs colonnes de chiffre pour en arriver à mieux comprendre les finances de la Coalition et ses impacts sur l'ASSÉ. Il s'inscrit dans le cadre du Congrès d'orientation et de la réflexion appelée par l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM).

Contexte

Les 29 et 30 janvier 2005 eut lieu le Congrès de l'ASSÉ. 27 associations participèrent, dont plusieurs avaient déjà un mandat de principe en faveur de la grève générale illimitée. À l'ordre du jour : fonder une Coalition, à partir des fondations d'une association syndicale nationale, l'ASSÉ, de ses membres et ressources, avec des associations qui n'en sont pas membres, qui ne partagent pas toutes les mêmes vues mais qui dans le contexte de la grève partage le même moyen d'action. Il y avait là un véritable défi.

L'esprit de solidarité qui animerait la grève devait s'exprimer à tous les niveaux et le partage des dépenses de la Coalition en faisait partie. Partir en grève serait coûteux, certaines associations, les plus petites et à plus forte raison, les plus éloignées, ne pourraient pas se permettre le même niveau de dépenses. La grève n'étant pas démarrée, il était encore difficile d'en évaluer les coûts, cela allait dépendre du nombre d'association qui allait rejoindre la Coalition, du nombre de jours, de semaines de grève, des actions, des instances, des communications, etc. Il n'était pas possible à ce moment d'y mettre un chiffre. La définition du fonds de grève se devait d'être conséquente à cette situation, c'est pourquoi la formule suivante a été adoptée :

Résumé des mandats, Congrès de l'ASSÉ, 29 et 30 janvier 2005

Que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition par le biais d'un fonds de grève dont la gestion sera déterminée par la coalition.

Même s'il restait encore des modalités à déterminer et une grève à faire, il demeure que la formule adoptée était à ce moment là la bonne. Il aurait d'ailleurs été néfaste que le fonds de grève ne soit pas intégré aux différentes modalités établies au sein de la Coalition pour les raisons énumérées plus haut.

Alors qu'un mois plus tard la grève venait de prendre son envol, la Coalition tenait son premier de six Congrès. Nous ne reviendrons pas sur les débats qui ont eu lieu durant les points *finances* de ces congrès, puisque peu ont eu lieu. Nous dirons plutôt que globalement, les associations de la Coalition ont maintenu un intérêt souvent vague, et parfois pas d'intérêt du tout, pour les finances. Nous constatons que pour plusieurs, s'organiser au niveau national était une première et que, conséquemment, les moyens mis en commun n'étaient pas toujours compris et appliqués tels qu'ils avaient été adoptés, ce qui fut le cas pour les finances de la Coalition.

Pour nous permettre de faire une réflexion sur les impacts des finances de la Coalition sur l'ASSÉ, nous devons revenir sur plusieurs points. Nous avons choisi, pour ce faire, de revenir dans le passé et relire avec vous les mandats adoptés durant les Congrès de la CASSÉE.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉE, 26 et 27 février 2005

- Qu'à partir de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, la CASSÉE se charge des dépenses suivantes : médias (CNW Telbec), tournées (18,00 \$ par jour par personne pour la nourriture), actions, matériel d'information, instances (10,00 \$ par personne par instance pour la nourriture), communication et, 15 heures par semaine de plus pour le salaire de la permanence à raison de 15,00 \$ de l'heure.

- Que l'*Ultimatum express* de déclenchement de grève (2 500 copies) et l'*Ultimatum express femmes* (500 copies) soient des dépenses admises à titre de matériel d'information.

- Que les autobus en provenance des régions où se trouvent des membres de la CASSÉE soient financés à même le fonds de grève pour les manifestations nationales.

- Que les finances de la CASSÉE soient comptabilisées séparément de celles de l'ASSÉ mais qu'on utilise le même compte bancaire.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 13 mars 2005

- Que les contributions demandées aux associations étudiantes soient ajustées à la capacité de ces associations à payer.
- Que les cotisations demandées aux associations membres de la CASSÉÉ soient calculées à partir du total cumulatif des dépenses de la CASSÉÉ, en soustrayant de ce montant les dons reçus et les revenus d'instances.
- Que les Conseils d'élèves membres de la CASSÉÉ ne soient pas soumis à la politique de remboursement au prorata de leurs membres.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 19 et 20 mars 2005

- Que soit tenu un spectacle musical au bénéfice du fonds de grève de la CASSÉÉ dans les jours à venir. (Proposition adoptée au point *Varia*)

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 26 mars 2005

- Considérant que des états financiers complets ne pourront être présentés dès la fin de la grève, que la CASSÉÉ s'engage à tenir un Congrès afin de finaliser les états financiers de celle-ci.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 9 et 10 avril 2005

- Que lorsque toutes les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ se seront retirées de la grève, l'on mette un terme aux quinze heures supplémentaires effectuées par la permanente de l'ASSÉ pour la CASSÉÉ une semaine plus tard. Que cette dernière semaine se fasse à raison de 10 heures supplémentaires au lieu de 15.
- Qu'en plus du prorata selon le nombre de membres, le partage des dépenses de la CASSÉÉ se fasse au prorata du nombre de jours pendant lesquels les associations étudiantes ont été membres de la CASSÉÉ.

Les dépenses du fonds de grève

La première dépense devant attirer notre attention est celle des autobus. Rappelons que des autobus ont été loués pour les manifestations des 3, 12 et 24 mars 2005, provenant de Saint-Jérôme jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. Avec le recul, nous croyons que cette dépense n'aurait pas dû être assumée par la Coalition. Premièrement, lors de l'adoption de cette dépense admise au fonds de grève, nous ne savions pas quelle serait son importance, la grève débutait. Par contre, nous pouvions en avoir une bonne idée, ayant l'habitude de louer des autobus pour les manifestations, ce qui fut très peu abordé dans les débats qui précédèrent l'adoption de cette proposition. Un autre élément problématique fut la gestion de cette dépense avec les associations. Comme il y avait une limite claire

au compte de l'ASSÉ et que les contributions au fonds de grève étaient transmises au compte-gouttes (nous y reviendrons), ce sont les associations locales qui ont avancé les fonds pour défrayer les coûts des autobus (notons le cas précis de l'AFESH-UQAM qui a avancé 40 700 \$, sur lequel nous reviendrons également). Notons également que la coordination logistique des réservations et des paiements des autobus par la Coalition aurait exigé énormément de temps et de gens. Puis, ces avances présumaient aussi un éventuel remboursement pour lequel des factures devaient être transmises. Et bien qu'un bilan financier était présenté à tous les Congrès de la Coalition, nous n'avons jamais eu le réel portrait des dépenses à ces moments puisque nous recevions peu de factures ni même les montants dépensés par les associations.

La pertinence d'aider les associations en région qui devaient se déplacer pour les manifestations et les actions n'est pas remise en question. Par contre, cette dépense aurait seulement dû concerner les associations les moins fortunées et/ou les plus éloignées des centres (par exemple, les modules universitaires ou les associations des cégeps comme Matane et les Îles-de-la-Madeleine). Bien que la Coalition pouvait compter sur le travail des militants et militantes des structures qu'elle s'était donnée (Comité de coordination, médias, négociations et maintien et élargissement de la grève), il y avait vraiment trop à faire que de s'occuper des finances, que de transmettre les factures. En fait, le travail des finances de la Coalition a reposé principalement sur une personne, Valérie Soly, la permanente de l'ASSÉ, et de la CASSÉE (nous y reviendrons). Nous croyons qu'il n'aurait pas été impossible de réellement prendre en charge les dépenses des autobus par la Coalition, mais l'après-grève indique clairement que nous n'y sommes pas arrivés.

Les autres dépenses assumées par la Coalition partageaient la même fonction que celles des autobus, soit d'assurer que nous puissions avoir le plus de moyens pour que cette grève atteigne ses objectifs, que nos revendications soient satisfaites. Faire les tournées des assemblées générales des membres de la Coalition et de nombreuses autres, publier des communiqués de presse (plus de 10 en 7 semaines) et avoir les moyens de communiquer (téléphones, télécopieur, cellulaires et téléavertisseurs) a coûté près de 15 000,00 \$. La tenue de 6 Congrès (2 à Montréal, 2 à Québec, 1 à Drummondville et 1 à Sherbrooke) a quant à elle coûté un peu plus de 15 000,00 \$. En dehors de ces nombreux Congrès, il nous était nécessaire de compter sur la production de tracts, d'affiches, de collants et de recherches pour la mobilisation, la Coalition y a consacré 5 000,00 \$. Notons également les dépenses reliées à l'augmentation des heures de travail de la permanente de l'ASSÉ pour la Coalition. Et finalement, toute source confondue, ce sont 70 000,00 \$ qui ont été dépensés pour les manifestations et actions organisées par la Coalition.

La grève aura finalement coûté près de 110 000,00 \$ à la Coalition et après 7 semaines de grève, il était possible de déterminer avec exactitude la part de chaque association qui fut membre de la Coalition. Durant chaque Congrès, il a été question de finances. Travail souvent boudé, il n'en demeurait pas moins important. Durant la grève, et nous insistons car c'est là un élément important, il y avait plus à faire que de se soucier de chiffres. Avec le recul, nous constatons toutefois que nous aurions pu et dû agir autrement.

Les contributions au fonds de grève

L'utilisation du compte en caisse de l'ASSÉ s'est présentée comme une évidence. D'abord, l'ouverture d'un nouveau compte était une opération qu'il valait mieux éviter dans les circonstances. Puis, cela posait également des questions importantes telles quand pourrions-nous compter sur de l'argent, combien seront disponibles? L'ASSÉ avait les moyens de commencer à rembourser les factures, elle devrait de toute façon, comme les autres associations membres de la Coalition, contribuer au fonds de grève au prorata de ses membres. Pressé-e-s par le temps et des considérations logistiques tout de même importantes, le compte en caisse de l'ASSÉ est devenu celui de la Coalition.

Même si le calcul final des contributions allait être déterminé à la fin de la grève, les associations devaient, au sortir du premier Congrès, transmettre des chèques. Pourtant, ce n'est qu'à la mi-mars qu'ont été reçus les premiers versements. Et d'ailleurs, les premiers chèques encaissés pour la Coalition ne l'étaient pas pour le fonds de grève, il s'agissait de dons à la Coalition par des associations membres de l'ASSÉ. Quelques associations ont par la suite transmis leur contribution, mais cela ne fut pas suffisant pour que les dépenses des autobus soient faites à même le compte, c'est pourquoi l'AFESH-UQÀM a avancé plus de 40 000,00 \$.

Pourquoi les associations de la Coalition n'ont pas transmis leur contribution dès qu'elles ont été reconnues par la Coalition, qu'elles ont obtenu leur droit de vote et qu'elles participaient aux *décisions prises en commun*? Est-ce que le travail des Comités n'a pas été à la hauteur? Est-ce que les nombreuses interventions lors des points finances n'ont pas été entendues? Est-ce que les mandats adoptés n'étaient pas assez clairs? Bien que nous croyons qu'à ces questions nous pouvons répondre *oui*, cette réponse seule ne saurait nous permettre de mieux comprendre les difficultés rencontrées.

Pour plusieurs associations de la Coalition, le travail au *national* était une première expérience, la tradition syndicale n'était pas la même d'une association à l'autre et nous pouvons y déceler là une partie de l'explication concernant le partage des revenus et dépenses. S'asseoir autour d'une table de Congrès, en délégations nombreuses, implique une attention et une participation importante et souvent intense. Entendre, comprendre et s'entendre ne sont pas de minces actions. Si, au sein de la Coalition, nous avons vécu plusieurs débats houleux sur les revendications, les stratégies et les tactiques, plusieurs associations ont souffert d'un manque d'appartenance à la Coalition, s'y voyant même parfois comme à l'extérieur. Nous croyons qu'à plusieurs moments la Coalition a souffert d'un manque de solidarité et nous nous expliquons encore mal pourquoi en vue de problèmes, certaines associations se sont éloignées, certaines personnes nous ont quittées. Nous reconnaissons entièrement que la préparation à une participation à la CASSÉE n'ait pas été optimale, qu'elle aurait pu faire davantage avant et pendant, mais était-ce seulement la responsabilité des élu-e-s? Une fois créée, la CASSÉE n'appartenait-elle pas à ses membres?

En devenant membres de la Coalition, les associations devaient respecter certaines modalités. La principale était les revendications. Au cours de la grève, les associations devaient également avoir pris connaissance des orientations et décisions de la CASSÉE. Mais concrètement, les associations n'ont pas mandaté leur assemblée générale de la même façon et ce fut le cas particulièrement pour le fonds de grève. Le Comité de coordination et de maintien et élargissement de la grève a fait un travail de taille, présent sur le terrain, à mobiliser les étudiantes et étudiants dans les assemblées générales et les actions, à expliquer et réexpliquer les revendications, la Coalition, les Comités, etc. Nous ne

pouvons pas attribuer à ces Comités le fait que dans certaines associations, la notion du fonds de grève n'a pas été traitée. Si les membres de ces Comités devaient en parler, les associations voulant rejoindre la Coalition devaient aussi s'en informer. Nous constatons que l'ensemble de ce travail n'a pas réussi à favoriser un sentiment d'appartenance à la Coalition et conséquemment n'a pas permis la transmission suffisante et égalitaire des contributions au fonds de grève. Comment alors s'assurer que les *décisions prises en commun* trouvent les échos nécessaires dans le partage des revenus et dépenses? Il y avait malheureusement une faille déjà importante qui ne permettait pas aux délégations de travailler ainsi.

Congrès après Congrès, nous constatons les faibles montants dans la colonne des revenus et ceux plus élevés dans la colonne des dépenses (passif inclus!). Les yeux rougis de fatigue, les délégué-e-s ont manqué sérieusement d'intérêt envers les points finances. D'une certaine manière, nous croyons qu'il y a eu également un certain manque de respect. Si les finances de la Coalition étaient celles de 38 associations étudiantes (total des associations qui ont été membres de la CASSÉE), elles étaient principalement prises en charge par une seule personne, la permanente (nous voulons souligner l'aide et le support de Julie Lachance¹). N'est-ce pas inconcevable qu'une seule personne, salariée de surcroît, ait été responsable de la tenue des livres de la Coalition (et de tout ce que cela implique) pour plus de 60 000 membres? Il nous semble évident que oui!

Comment aurait-on pu être plus clairs? Aurait-il fallu établir dès le départ un montant de contributions au fonds de grève, par exemple, 0,25 \$ par étudiant et étudiante par association membre? Aurait-il fallu un Comité *fonds de grève*? Ce sont là en effet des solutions qui auraient pu être mises de l'avant. Mais revenons sur le sentiment d'appartenance. Les associations membres de l'ASSÉ ont contribué énormément à diminuer les dépenses à partager en faisant des dons (rappelons-nous que l'autofinancement (dons et frais d'instances) était déduit des dépenses à partager, diminuant ainsi la facture à payer. Sur plus de 35 000,00 \$ d'autofinancement, 30 000,00 \$ ont été versés en dons. De ce montant, plus de 25 000,00 \$ sont provenus d'associations membres de l'ASSÉ. Non seulement les membres de l'ASSÉ ont contribué au fonds de grève à même les cotisations qu'elles ont versées à l'ASSÉ, mais elles ont contribué à diminuer considérablement la facture à partager au sein de la Coalition. Notons par exemple que l'AFESH-UQÀM a effectué un don de 20 000,00 \$ à la CASSÉE et, que certaines modules membres de l'AFESH, ont eux aussi versé des dons (une triple cotisation quoi!). Par cela, nous voulons illustrer l'implication financière importante des membres de l'ASSÉ.

Plusieurs associations ont fait leur devoir et ont versé leur contribution au fonds de grève. Certaines ont même versé davantage! Mais ce ne fut pas le cas de la majorité. Quand la grève s'est terminée, que nos visages sont devenus rouges de colère et de fatigue, de cette entente sans avancement, nous sommes retourné-e-s dans nos classes, terminer cette session marquée à jamais dans nos mémoires. Quand la grève s'est terminée, la CASSÉE s'est dissoute comme cela avait été prévu. Plus qu'un Congrès, le Congrès annuel de l'ASSÉ, pour finaliser les états financiers et, finalement déterminer les contributions. La majorité des associations de la Coalition étaient absentes. Après avoir clos les finances de la Coalition, un sentiment amer persistait : une grosse dette flottait lourdement sur l'ASSÉ, constituée des contributions non-versées et de l'avance de l'AFESH. Cette grosse dette mettait clairement l'ASSÉ en danger. Malgré la fatigue, malgré l'amertume, la déception et la colère, il fallait trouver les énergies pour régler cette situation. À partir de ce moment par contre, c'était à l'ASSÉ seule qu'en est revenue la tâche.

¹ Qui a été au Conseil exécutif de l'ASSÉ en 2004-2005 et, durant la grève, sur le Comité de coordination et maintien et élargissement de la grève.

L'après-grève

Après la grève, le Conseil exécutif de l'ASSÉ a repris le téléphone et tenté de rejoindre le plus d'associations de la Coalition dans le but évident d'aller récupérer les contributions au fonds de grève. Après la grève, certaines associations ont questionné la pertinence de certaines dépenses, se demandant en quoi cela les concernait : « on a pas utilisé vos communiqués de presse, on en faisait du travail médiatique dans notre coin », « on a payé nos autobus, nous », « on a pas participé à tous vos Congrès », etc. Quelle déception que d'avoir à tout réexpliquer, que d'avoir à justifier des décisions qui étaient celles d'une Coalition dissoute! Quelle déception de constater que la solidarité exprimée durant la grève avait des limites difficiles à franchir! Quelle déception finalement que de devoir constater que le fardeau de la grève de la Coalition de l'ASSÉ Élargie n'appartenait plus à la Coalition Élargie, et seulement à l'ASSÉ!

Dès la rentrée de l'automne 2005, après une pause nécessaire, nous nous sommes remises et remis dans les finances de la Coalition. Telle une agence de recouvrement, les instances de l'ASSÉ en ont discuté. Plus de 50 000,00 \$ manquaient à l'appel et cela ne revenait ni à l'ASSÉ, qui avait déjà versé sa cotisation, ni à l'AFESH qui avait surpassé sa cotisation par ses dons. Certaines associations ont répondu à l'appel et nous avons vu lentement les contributions à recevoir diminuées, il en fut de même pour les frais d'instances impayés, dont le montant était moins important, soit un peu plus de 1 000,00 \$. Une question importante demeurait : l'ASSÉ n'avait pas les moyens immédiats de rembourser l'AFESH (40 700,00 \$). Comment cette dette allait donc être traitée? Si certains et certaines se sont rongé-e-s les ongles sur cette question, les membres de l'ASSÉ étaient unanimes sur l'importance de trouver une solution viable.

Le 22 septembre 2005, l'assemblée générale de l'AFESH-UQÀM traitait de la question de la dette.

Proposition adoptée par l'assemblée générale de l'AFESH-UQÀM et par le Congrès de l'ASSÉ tenu au Cégep de Sherbrooke, les 8 et 9 octobre 2005.

La proposition adoptée à majorité stipule :

"que l'AFESH annule la dette de l'ASSÉ et, advenant le cas où l'ASSÉ recevrait de l'argent de la CASSÉÉ, que cette dette retourne de droit à l'AFESH; que l'AFESH réclame l'argent aux associations de la CASSÉÉ qui ne l'ont pas encore payé; qu'advenant le cas où des associations membres de l'ASSÉ feraient un don pour rembourser la dette de la CASSÉÉ, que l'argent revienne à l'AFESH."

Avec les amendements suivants :

"que l'externe de l'AFESH soit mandaté d'harcéler les associations non-membres qui doivent de l'argent à la CASSÉÉ."

"de limiter les retours à l'AFESH à 40 000 \$."

"qu'une réflexion soit engagée à l'ASSÉ afin de tirer les conséquences de cette situation."

(Suite page suivante)

L'utilisation du terme "advenant" fait en sorte que cette proposition ne peut être interprétée de manière rétroactive. Elle implique donc que l'AFESH demande à l'ASSÉ de lui remettre toutes sommes (fonds de grève, instances etc.) provenant des membres de la CASSÉE reçues à partir du 22 septembre 2005 et ce jusqu'à concurrence de 40 000 \$. L'AFESH se montre aussi ouverte à recevoir des dons de la part des membres de l'ASSÉ pour combler une part de cette dépense considérable. Le reste de la dette sera ainsi épongé par l'AFESH. La proposition comprend également une demande adressée à l'ASSÉ. Celle-ci est priée de tenir une réflexion par rapport à cette situation récurrente dans l'histoire du mouvement étudiant, réflexion devant aboutir à des résultats concrets tel que le suggère l'utilisation du terme "conséquences" et non pas "conclusions".

Nous croyons que seul-e-s les membres de l'AFESH-UQÀM peuvent juger du bien-fondé de l'adoption de cette proposition. Nous pouvons trouver que cette proposition n'était pas souhaitable pour l'AFESH. Nous pouvons aussi dire qu'elle était pratiquement incontournable étant donné les conséquences qu'entraînerait cette dette assumée par l'ASSÉ sur l'ASSÉ, autrement dit une diminution drastique des ressources financières et donc des moyens pour l'ASSÉ de mener ses plans d'action, de faire son travail. Cette proposition était certes une action importante, dont nous ne pouvons toujours pas mesurer les conséquences sur l'AFESH. Bien qu'ont été transmises des contributions au fonds de grève suite au Congrès de l'ASSÉ d'octobre, il y a toujours, au 1^{er} novembre 2005, plus de 10 000,00 \$ à recevoir des associations de la Coalition.

Partagée différemment, cette situation demeure tout de même inacceptable. Nous croyons que nous pouvons dire que nous, l'ASSÉ, sommes passé-e-s à deux cheveux d'avoir à faire des choix déchirants en regard des moyens qu'il nous serait resté. Non personne n'entrevoit que l'ASSÉ rembourse l'AFESH en un seul paiement. Non personne ne voulait que l'ASSÉ ait à choisir entre son journal et sa permanence, entre son travail et ses moyens. Il demeure que cette dette assumée par l'ASSÉ et la non-certitude (toujours existante) du paiement des contributions au fonds de grève aurait lourdement handicapé l'ASSÉ. Et même si plusieurs ont essayé d'évaluer les scénarios les moins dramatiques, il y avait de quoi faire face à un drame. Celui-ci provenait des difficultés auxquelles la Coalition n'a pas pu faire face. Du manque d'intérêt, d'implication et de temps.

Aujourd'hui, la question de la dette est réglée, mais pas celles des contributions au fonds de grève. Tant qu'elles apparaîtront au livre des comptes impayés, elles feront partie de la réalité de l'ASSÉ et de l'AFESH. Du moins, jusqu'au moment de les effacer. Est-ce que nous pourrions récupérer ces sommes? Difficile à dire, nous pouvons l'espérer et y travailler. Est-ce que cette situation doit nous forcer à réfléchir et à agir? Certainement! Nous nous devons de faire cet exercice et d'y trouver des conclusions. Pour que cela n'arrive pas la prochaine fois...

Conclusions

S'il règne des divisions au sein du mouvement étudiant, plusieurs associations partagent des revendications et principes de base avec l'ASSÉ. On peut dire malgré tout que l'existence de la CASSÉÉ en est la preuve. L'affiliation d'associations étudiantes ayant fait partie de la CASSÉÉ en est une autre. Si l'on peut émettre des critiques à l'ASSÉ c'est qu'il existe une place pour cela, l'ASSÉ n'est pas un bloc fixe dans le temps. De la fondation à la grève, il y a eu de nombreuses avancées au sein de l'ASSÉ, des plans d'action qui ont levé, d'autres moins. Alors qu'en 2001 on ne pouvait pas savoir qu'il y aurait une grève générale illimitée en 2005, que l'ASSÉ y prendrait une place importante, on peut aujourd'hui constater qu'il existe une histoire de l'ASSÉ.

La CASSÉÉ a fait un travail que l'ASSÉ seule n'aurait probablement pas réussi à faire. Le ralliement d'associations peu ou pas impliquées au niveau national a été une réussite. La ténacité des militants et militantes a permis de faire avancer les revendications pour lesquelles ils et elles étaient prêts et prêts à sacrifier beaucoup. Nous devons continuer de saluer ces efforts et cette implication, conserver en mémoire ce qui s'est passé et en écrire son histoire pour ne pas qu'elle soit oubliée.

Nous croyons également que nous devons saluer le travail et les efforts de toutes les associations membres de l'ASSÉ. La création de la CASSÉÉ a nécessité plusieurs heures de travail, de réflexions et de débats. Des nombreuses tournées au travail médiatique qui a précédé la formation de la CASSÉÉ, on peut dire que l'ASSÉ a beaucoup apporté aux associations non-membres. Les associations membres devront d'ailleurs faire une réflexion supplémentaire, soit d'analyser sa préparation, son implication et ses choix face à la création de la Coalition de l'ASSÉ Élargie.

Si nous devons aujourd'hui faire un travail critique sur cette grève, et plus précisément ici, sur les finances de la CASSÉÉ et ses impacts sur l'ASSÉ, c'est qu'entre ce que nous (à la CASSÉÉ et à l'ASSÉ) avons voulu et ce que nous avons fait, il y a eu d'importantes failles. Alors que le dégel des frais de scolarité s'annonce comme étant une lutte à laquelle il faudra faire face, contre laquelle il faudra se mobiliser, il faut poursuivre le travail quotidien d'information et de mobilisation. Ce travail implique des dépenses qu'il nous serait impossible de faire si nous n'étions pas regroupés, si nous n'avions pas décidé de travailler et de prendre des décisions ensemble. Puisque le mouvement étudiant est sujet à s'adapter continuellement en fonction des relèves militantes, il faudra cette fois trouver les moyens de ne pas fractionner cette réflexion. Il faudra lui donner une suite pour ne pas en répéter les erreurs. C'est là l'invitation que nous vous formulons.

Quelques pistes pour alimenter la réflexion

L'absence de planification financière dans la préparation de la Coalition

- Seules une formule de partage des coûts (et encore imparfaite, il a fallu la préciser en cours de route) et une définition des dépenses collectivisées ont été élaborées.
- Il aurait été possible de proposer d'emblée une façon plus précise de gérer les fonds de la Coalition.
- Il aurait aussi été possible de tenter différentes estimations des coûts dans l'objectif de se donner des ordres de grandeur et une idée des besoins en liquidités.

Le travail derrière les finances de la Coalition

- La difficulté d'assurer un suivi à jour des finances de la Coalition et de pouvoir présenter une situation précise aux congrès (ce qui aurait permis un contrôle plus serré et aurait facilité un remboursement progressif des associations membres).
- Il y aurait dû y avoir une personne assignée à s'occuper des finances à temps plein, en priorité voire en exclusivité.
- Le paiement progressif des cotisations par les associations membres aurait pu régler les problèmes de liquidités liés à la gestion centralisée des autobus.

La gestion des dépenses pour les autobus

- Un autre scénario de gestion des autobus aurait été possible. Par exemple, que cette gestion soit locale et que la centralisation financière se fasse dans un deuxième temps; autrement dit que les associations locales réservent elles-mêmes et avancent l'argent des autobus qu'elles utilisent et qu'on se répartisse la facture globale au prorata ensuite.

Le manque de clarté quant aux implications, notamment financières, d'une adhésion à la Coalition

- L'intégration des contributions au fonds de grève aux modalités d'adhésion à la Coalition aurait pu permettre d'éviter les conséquences du non-paiement de plusieurs associations sur l'ASSÉ.
- Une projection dans le futur nous aurait permis, dès le premier congrès de la Coalition, d'évaluer les éventuelles conséquences du non-paiement des contributions sur l'ASSÉ.

Le tabou des finances

- L'intérêt de se regrouper dans une Coalition aurait dû impliquer automatiquement un intérêt envers les ressources financières de celle-ci; autrement dit assumer tous les aspects d'une Coalition.
- Il aurait été possible de dépasser la simple analyse des colonnes de chiffre et ainsi stimuler les débats si les délégations présentes lors des Congrès avaient été ouvertes à faire cet exercice.

Mémoire sur la formation au sein de l'ASSÉ

par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Rédigé par Philippe Gauvin, Secrétaire aux relations externes

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 24 novembre 2005

Table des matières

Introduction	<u>page 2</u>
Méthodologie	<u>page 2</u>
Analyse	<u>page 5</u>
Annexe I : Recommandations	<u>page 12</u>
Annexe II : La formation syndicale étudiante Document d'orientation du comité formation	<u>page 14</u>
Annexe III : Recension des propositions relatives à la formation, des élections, des informations de base et des documents disponibles	<u>page 19</u>
Camp de formation 7-8 juillet 2001	<u>page 19</u>
Camp de formation 13-15 septembre 2001	<u>page 21</u>
Camp de formation 26-27 janvier 2002	<u>page 23</u>
Camp de formation 12-13 octobre 2002	<u>page 25</u>
Camp de formation 28 février et 1er et 2 mars 2003	<u>page 27</u>
Camp de formation 11-12 octobre 2003	<u>page 29</u>
Camp de formation 7-8 février 2004	<u>page 31</u>
Camp de formation 10-12 septembre 2004	<u>page 33</u>
Camp de formation 5-6 février 2005	<u>page 36</u>
Camp de formation 24-25 septembre 2005	<u>page 42</u>
Élections	<u>page 47</u>
Encourager la tenue de formations locales	<u>page 48</u>
Formations volantes	<u>page 49</u>
Formation des comités et des Conseils régionaux	<u>page 51</u>
Guide de formation syndicale	<u>page 54</u>
Préparation d'instances	<u>page 55</u>
Identifier les besoins de formations	<u>page 56</u>
Contacts formations	<u>page 56</u>

Introduction

Dans le mouvement étudiant, force est d'admettre que le roulement fait en sorte qu'à chaque année, quand ce n'est pas à chaque session, bien des choses sont à recommencer. Dans ce contexte, il est clair que la formation joue un rôle clé dans la transmission des connaissances et des façons de faire. C'est pour cette raison qu'un comité de travail statutaire existe à l'ASSÉ. Ainsi, le comité formation est « responsable d'assurer la formation des militantes et des militants, notamment par le biais des camps de formation, d'ateliers et de guides ou de documents de formation »¹. Toutefois, si ce comité ne suffit pas à la tâche, c'est à l'exécutif qu'incombe d'en assurer les mandats.

Dans le présent mémoire, nous ferons le bilan de la formation pendant les quatre ans et demi d'existence de l'ASSÉ. Pour ce faire, une annexe a été rassemblée pour faire l'état global de la situation. Dans un premier temps, nous verrons la méthodologie qui a mené à la conception de cette annexe. Puis, nous en ferons l'analyse afin de faire ressortir les lignes directrices de la formation au sein de l'ASSÉ à travers le temps, le contenu en termes d'ateliers et de documents, les points forts et les lacunes, dans la mesure du possible. Finalement, nous tenterons d'apporter des recommandations pour faire en sorte qu'il y ait amélioration dans l'avenir.

Méthodologie

L'objectif visé par l'annexe qui vous est présentée aujourd'hui est d'abord d'être une compilation fidèle du travail accompli en lien avec la formation depuis la naissance de l'ASSÉ. Toutefois, nous n'avons pas ici la prétention d'en refléter la totalité puisque d'une part le temps accordé à ce travail a été limité par l'ensemble des autres tâches à accomplir et, d'autre part, par les sources disponibles. En effet, surtout pour les premières années, les documents qui sont encore disponibles dans les archives papiers et informatiques de l'ASSÉ ne sont souvent que parcellaires. Nous remarquons une nette amélioration à travers le temps dans la rigueur archivistique et dans l'ensemble, malgré certaines lacunes, une quantité somme toute importante de documents est disponible.

En fonction des questions que nous nous sommes posées, nous nous sommes référés à diverses sources. Notons cependant qu'il a pu arriver que certains documents soient perdus, par exemple au tout début de l'ASSÉ où elle était moins bien organisée, à la suite du déménagement de son bureau ou encore lors d'accidents malencontreux. Nous reviendrons un peu plus loin sur le contexte dans lequel nous nous sommes servi des diverses sources pour compiler l'annexe. Voici donc la description des principales sources sur lesquelles nous nous sommes basés pour en arriver à cette compilation.

- a) Procès-verbaux (PV) d'instances (Congrès, Conseil InterRégional (CIR) et exécutif (CE))

Ces documents se retrouvent sous format informatique sur le site de l'ASSÉ principalement (Congrès et CIR) ou dans les ordinateurs de l'ASSÉ (exécutif et certains PVs de CIR). Notons que nous n'avons retenu que les propositions adoptées.

¹ ASSÉ, Statuts et règlements, art. 35, p. 19

b) Cahiers ou pochettes de camps de formation

Ceux-ci sont disponibles au bureau de l'ASSÉ sur la tablette « Publications & instances » ou encore dans la filière interne sous l'onglet « camps de formation ». Notons qu'il en manque un nombre important.

c) Documents papiers archivés concernant la formation

Il s'agit principalement de documents complémentaires aux cahiers de formation ayant un lien direct avec certains ateliers de documents de préparation d'ateliers ou encore des seuls documents disponibles sur certains camps.

d) Documents informatiques disponibles à l'ASSÉ

On retrouve dans cette catégorie certains documents que l'on retrouve aussi en format papier identifié par ** dans l'annexe mais aussi des documents quark et logistiques.

e) Témoignages

Informations reçues en consultations de dernière minute sur l'annexe provenant essentiellement de Valérie Soly et Marie-Michèle Whitlock, permettant particulièrement d'éclaircir les auteur-e-s de certains documents et autres informations complémentaires identifiées dans l'annexe par (non-inscrit) puisque ces informations ne se trouvent pas dans les documents consultés.

Remarquons que toutes les sources possibles n'ont pas été consultées. Par exemple, les cahiers de congrès, où se retrouvent semble-t-il des bilans de comités formation, ne font pas partie de la liste. Il en va de même pour les quelques PVs des conseils régionaux disponibles ou ceux des comités formations (qui n'existent pas vraiment), de même que des courriels échangés par centaines et par milliers à travers nos années d'histoire sur la liste courriel de l'exécutif ou encore l'ensemble des documents papiers et informatiques se trouvant au bureau (comme les cahiers de bord) où peut-être aurait été trouvée de l'information pertinente.

L'annexe est organisée ainsi. Chaque camp est traité en ordre chronologique. Pour connaître les dates, nous nous sommes fiés sur celles inscrites sur les dossiers archivés au bureau de l'ASSÉ et les documents disponibles, généralement corroborés par des résolutions d'instances.

Dans un premier temps, nous retrouvons les résolutions adoptées directement liées aux camps respectifs. Évidemment, les sources utilisées pour cette partie sont les PVs. L'objectif est ici de répondre à la question où se prennent quel type de décisions. Nous retrouvons ensuite l'horaire ou l'ordre du jour de chaque camp, le lieu et les coûts lorsque ces informations sont disponibles. Elles proviennent principalement des documents papiers et parfois des PVs. Le terme « inconnu » utilisé dans l'annexe signifie que l'information n'est pas disponible.

Finalement, les documents papiers, les cahiers et les documents informatiques sont recensés à la fin de chaque section. Nous y trouvons l'auteur-e, le titre du document, le nombre de pages et parfois une brève description. Notons que plusieurs documents ne sont pas signés. Nous avons alors procédé de deux façons : l'auteur-e est considéré-e ANONYME lorsqu'il s'agit manifestement d'un document préparatoire produit par une personne ou encore d'un texte non signé, ASSÉ lorsqu'il s'agit d'un document officiel ou logistique dont on ne connaît pas la personne ou le comité qui l'a écrit ou produit. De plus, certains titres de documents ont été inventés par l'auteur de ces lignes lorsqu'il s'agissait de documents sans titre et où une telle chose ne portait pas préjudice au document. De plus, les brèves descriptions, aussi de l'auteur de ces lignes, ont surtout été faites au début de la compilation de cette annexe pour ensuite être plutôt abandonnées par manque de temps.

À la toute fin de l'annexe, nous retrouvons les mandats liés à la formation mais pas directement aux camps. S'y retrouvent par exemple des résolutions regroupées en thèmes comme *élections* ou *formations volantes*. Notons que, pour ces dernières, notre critère de recherche dans les procès-verbaux ayant été le terme « formation », il est probable que des événements regroupés sous le terme « caravane » soient omis. La même chose s'applique pour la formation des comités pour lesquels une recherche sur le terme « transition » pourrait être plus appropriée. Au niveau de l'organisation des thèmes, ils sont placés dans l'ordre chronologique, de la première résolution s'y référant.

Notons qu'il aurait pu être intéressant de déterminer combien de personnes ont participé aux camps de formations et leur provenance, ou encore les frais qu'ont coûté les camps et quelle proportion a été renflouée par les frais de participation. Malheureusement, par manque de temps et d'archives pour ce faire cela n'a pas été fait. Toutefois, afin de permettre de s'y attarder dans l'avenir, il faudrait prendre les mesures nécessaires en conservant les documents qui y sont relatifs ou en créant lors des prochains camps.

Nous espérons donc que la présente annexe saura être une référence pour les comités de formation futurs et pour la formation en général. Par le temps investi dans cette recherche, nous espérons en sauver pour l'avenir et favoriser que l'on tienne en compte le passé dans nos démarches. De plus, cette annexe pourra servir de base à d'éventuelles recherches complémentaires qui pourraient apporter des informations nouvelles sur la formation au sein de l'ASSÉ, mettre à jour le présent document ou encore résoudre les limites identifiées dans cette section.

Recommandations :

- Bien prendre soin de conserver les documents relatifs à la formation.
- Conserver les documents relatifs à la participation et aux finances des camps de formation ou en créer lors des prochains.

Analyse

Dates des camps de formation

À l'exception du premier camp, qui était d'orientation d'ailleurs ce qui implique que la démarche impliquait davantage une volonté de se définir que de se former, l'ensemble des camps de formation se tiennent au cours des sessions d'automne (au plus tard à la mi-octobre) et d'hiver (au plus tard au tout début du mois de mars). Notons que cette tendance se maintient que le comité formation ait des membres ou pas. Il semble se dégager une volonté de les faire au début de chaque session dans le but évident d'agir le plus tôt possible afin de favoriser que les apprentissages puissent servir le plus tôt possible dans la session, bien qu'il soit préférable de se donner au moins deux semaines après le début pour faire la mobilisation. On remarque néanmoins que certains ont lieu plus tard, soit à la mi-octobre ou au tout début de mars, mais ce ne serait pas à favoriser compte tenu de la phrase précédente. D'autant plus que tenir les camps de formation plus tôt pourrait permettre, qui sait, d'en tenir à l'occasion un 2^e en cours de session en fonction des besoins identifiés en début de trimestre, ce qui peut être difficile à faire avant le début d'une session, moment où la plupart des camps sont conçus. Cela impliquerait toutefois d'avoir un comité formation fonctionnel. Mentionnons également qu'en regard de la date, les résolutions adoptées ont toutes été respectées à la lettre.

Recommandations :

- Continuer de favoriser la tenue des camps de formation avant le mois d'octobre à l'automne et avant la mi-février pour l'hiver.

Résolutions relatives aux camps de formation

Ce qui est d'abord frappant en regardant les instances se prononçant sur les camps de formation, c'est de constater qu'il n'est pas rare que 3 paliers se prononcent à son sujet. Cela semble dénoter l'importance qu'ils ont au sein de l'ASSÉ. Voici donc les tendances qui se dégagent de l'annexe. Notons tout d'abord qu'il n'y a pas d'instance qui soit toujours consultée sur le sujet mais qu'il y a lieu de se douter que l'exécutif est continuellement mêlé aux prises de décisions relatives aux camps de formation, notamment en ce qui a trait à la logistique. Il s'en occupe d'ailleurs systématiquement depuis l'hiver 2003. De plus, il se prononce fréquemment sur l'horaire, la date et les coûts, parfois sur le lieu, les ateliers et donne des mandats. Dans la plupart des cas, il s'agit de propositions confectionnées afin de les soumettre au CIR ou au Congrès.

Ce dernier définit généralement qu'un camp de formation aura lieu et quand. En quelques rares occasions, il est appelé à se prononcer sur le lieu, l'horaire et les ateliers du camp. Il en va de même pour le CIR qui donne aussi parfois des mandats aux comités formation ou à l'exécutif. Le peu d'importance que prend cette instance dans le cadre des camps de formation peut paraître étrange puisque c'est théoriquement d'elle que relèvent les comités de travail dont celui de formation fait partie. Il est probable que ce soit dû aux problèmes de fonctionnement récurrents de cette instance comme de l'absence de personnes au comité formation. D'ailleurs, ce dernier devrait en principe s'occuper de la plupart des choses dont s'occupe finalement l'exécutif.

Notons que dans pratiquement tous les cas, les décisions prises respectent l'ordre Congrès > CIR > CE. Il existe cependant une exception, le camp de formation d'hiver 2005, où le lieu et les ateliers déterminés en CIR ont été modifiés par l'exécutif. Il doit évidemment y avoir des raisons à cela, l'absence de personnes pour donner les ateliers ou la non disponibilité du lieu prévu mais il faudrait néanmoins s'astreindre à ce que de telles choses ne se produisent que dans des cas d'exception. D'ailleurs, l'expérience de l'exécutif actuel à la fin de l'été démontre d'une part que se référer au Congrès peut avoir une incidence importante (voir la question du lieu qui est modifiée en Congrès) mais que, d'autre part, sur les questions logistiques, il s'avère assez fastidieux d'agir ainsi. Ainsi, le lieu intermédiaire, le CIR, serait sûrement le lieu le plus approprié pour ce faire bien qu'il soit toujours important de consulter le Congrès sur les camps de formation afin de se doter d'un calendrier cohérent et d'orientations générales.

Recommandations :

- Réhabiliter le CIR comme lieu de décision sur les camps de formation entre le Congrès et le CE.
- Maintenir le Congrès comme lieu de décision sur les camps de formation afin de se doter d'un calendrier cohérent et d'orientations générales.
- Favoriser la présence de membres actifs au sein du comité formation afin de décharger l'exécutif.
- Généraliser la production de PVs au sein des comités pour fins d'archives et autres.

Horaires et ateliers

En observant les horaires des différents camps, on peut être frappé par le fait qu'ils sont généralement vraiment chargés, se terminant parfois en soirée. Puis, en y regardant de plus près, on peut se dire qu'il manque tel ou tel sujet, qu'on aurait dû parler de ceci ou cela. C'est à cette dualité que doivent systématiquement faire face les personnes qui organisent les camps de formation. Dans ce contexte, il faut faire des choix parfois déchirants mais nécessaires. En termes d'horaires, remarquons trois choses.

Tout d'abord, il est arrivé assez souvent que des ateliers soient prévus en soirée après une longue journée d'exposés débutant tôt en journée. Une fois cet atelier est annulé, nous ignorons pour les autres mais ce que nous savons avec certitude c'est que ce n'est pas ainsi que l'on s'assure de la concentration des gens ou de leur santé mentale. Nous comprenons que, de la sorte, on espérait maximiser le temps et traiter du plus de sujets possibles. Toutefois, comme en témoigne le fait que cette façon de faire est pratiquement abandonnée depuis l'hiver 2004, ce n'est pas ce qui paraît le plus sain d'esprit. Nous remarquons qu'à deux reprises, des débats/discussions ont été organisés en soirée et une telle volonté s'est presque concrétisée à l'automne 2005 aussi : voilà qui nous apparaît comme le meilleur des deux mondes. Il s'agit d'une façon de maximiser le temps et d'aborder plus de sujets ou encore de stimuler le débat et la discussion tout en préservant la santé mentale des participantes et participants. Et c'est une bonne façon de stimuler la réflexion et nourrir la discussion pour la bière qui a irrémédiablement lieu le samedi soir...

Ensuite, il est arrivé à quelques rares reprises que des ateliers en simultanée aient lieu. Il s'agissait vraisemblablement encore une fois d'une façon de maximiser le temps en traitant le plus d'ateliers possibles. Toutefois l'expérience, bien qu'intéressante, ne semble pas avoir fait ses preuves puisqu'elle ne s'est pas vraiment répétée. En regardant l'expérience de l'hiver 2005, on constate que deux ateliers pratiques se sont tenus en même temps malgré que leur contenu aurait très bien pu intéresser les mêmes personnes. Ainsi, les gens ont été privés d'une formation qui aurait pu leur être vachement utile pendant la grève. Cependant, nous considérons que pour des ateliers techniques ou encore pour des sujets hors de la sphère de l'éducation, il pourrait s'avérer utile de tenir des ateliers en simultanée sans que cela ait un caractère concurrentiel. Une expérience en ce sens pourrait nous aider à nous orienter pour l'avenir.

Finalement, attardons-nous un peu au nombre de périodes d'ateliers. La tendance générale veut qu'il y ait quatre périodes d'ateliers le samedi et trois le dimanche. Il arrive cependant qu'il y en ait trois ou cinq le samedi. La tendance générale semble être la bonne. En tenant moins d'ateliers, on se prive certainement de traiter des thèmes d'importance tandis qu'en en tenant trop, on coupe nécessairement dans leur interactivité ou la santé mentale des gens.

Quant aux sujets abordés lors des ateliers, plusieurs constats sont à faire. En premier lieu, on peut définir quelques tendances. Parmi les ateliers qui se donnent systématiquement ou presque, mentionnons les thèmes femmes, histoire du mouvement étudiant, aide financière aux études, mondialisation/néolibéralisme, accessibilité aux études/gratuité scolaire. Ceux qui se donnent souvent : mobilisation/actions, privatisation progressive de l'éducation, syndicalisme de combat/étudiant, problématiques collégiales et/ou universitaires. Parmi les ateliers qui se donnent trop peu et qui mériteraient de l'être davantage mentionnons ceux sur les autres luttes sociales (syndicats, milieu communautaire, internationales, etc.), ceux permettant une meilleure préparation aux instances (procédures, concevoir des propositions, logistique, etc.) et les ateliers techniques (mise en page, finances, académiques, etc.).

Dans cet ordre d'idée, mentionnons en deuxième lieu qu'il suffit d'un bref survol des sujets traités pour s'apercevoir qu'il y a une très forte prépondérance des ateliers théoriques sur les ateliers pratiques (par exemple comment faire de la mobilisation) et techniques (par exemple apprendre à se servir de QuarkXpress). Cela nous apparaît très problématique, surtout dans la perspective où peu d'ateliers se donnent au local, que les transitions ne sont généralement qu'incomplètes et que les formations volantes, malgré les vœux pieux maintes fois répétés, ne se concrétisent que trop peu. Dans ce contexte, il nous apparaît important que les camps de formation soient équilibrés entre le théorique et la pratique, comme doit d'ailleurs l'être notre mouvement pour être efficace.

Pour conclure sur les ateliers, signalons deux petites choses. D'abord, bien que cela ne soit pas apparent dans les sources, disons que nous savons qu'il arrive souvent qu'il y ait d'importantes lacunes au niveau de l'interactivité pendant les ateliers. Il n'est effectivement pas rare de voir des gens réprimer les questions qui leur viennent à l'esprit afin de laisser le temps à l'orateur ou l'oratrice le temps de terminer son exposé qui, finalement, déborde du temps prescrit ce qui fait que l'on doit passer au prochain atelier. Bien des questions et débats sont ainsi écartés, ce qui est aussi sinon plus pédagogique encore que des exposés magistraux puisque la réflexion se fait en commun, ce qui permet à la fois à l'auditoire et à l'orateur ou l'oratrice d'apprendre davantage et d'approfondir la réflexion.

Sans compter que cela peut rendre l'atelier beaucoup plus intéressant! Ensuite, si ce n'était de la consultation de certaines personnes, bien des animations demeureraient inconnues aujourd'hui. Ainsi, il s'avérerait judicieux d'inscrire systématiquement sur l'horaire final des camps les personnes qui donnent les ateliers. Il faudrait bientôt aller récolter davantage de témoignages pour ceux et celles qui demeurent inconnu-e-s afin d'éviter que cette information ne soit perdue à jamais.

Recommandations :

- Éviter de tenir des ateliers en soirée lors des camps de formation; favoriser plutôt des débats/discussion.
- Éviter de tenir des ateliers pratiques ou théoriques sur l'éducation en simultanée.
- Tenter l'expérience, lors d'un camp de formation futur, de tenir des ateliers techniques et hors éducation en simultanée afin d'être fixé-e-s pour l'avenir.
- Tenir quatre périodes d'ateliers le samedi et trois le dimanche.
- Établir puis maintenir un équilibre entre ateliers théoriques et pratiques.
- Favoriser la tenue d'ateliers techniques.
- Favoriser la tenue d'ateliers sur les autres luttes sociales.
- Faire en sorte que les ateliers soient interactifs, en prévoyant des périodes de question ou de débats par exemple.

Lieu et coûts

Il y a bien peu de choses à mentionner à ce niveau. En ce qui concerne le lieu, la plupart des camps semblent avoir lieu dans des colonies de vacances. Les autres se sont tenues dans des institutions scolaires. Au niveau des coûts de participation, il semble que le lieu ait peu d'incidences bien que les frais semblent légèrement plus élevés lorsque le camp se tient dans une colonie de vacances exception faite du dernier camp où le coût élevé est davantage lié à notre situation financière difficile. Peut-être qu'une façon de trancher la poire en deux serait de tenir les camps d'automne dans des colonies de vacances pour profiter des dernières journées de soleil et ceux d'hiver dans des institutions scolaires afin de profiter de la chaleur? Finalement, en ce qui concerne les coûts, mentionnons seulement que pour les membres ils varient entre 25 \$ et 40 \$ tandis que pour les non membres, entre 35 \$ et 50 \$, ce qui équivaut en moyenne à une différence de 10 \$ par personne.

Documents papiers et informatiques disponibles

À ce chapitre, les sources principales sont les cahiers de camp. Dans les cas où ils n'existent pas, certains documents ont tout de même été archivés. Il y a également les documents logistiques ou officiels comme les convocations ou la planification des transports qui permettent d'avoir un certain éclairage sur comment s'organisent les camps de formation et ce qu'ils contiennent. Notons qu'il

existe un bon nombre de documents de préparation d'ateliers ou des textes suivis qui y sont liés, ce qui pourrait être fort utile pour la préparation des ateliers futurs. Il y a aussi un certain nombre d'articles et de documents de référence qui sont dignes d'intérêt de même que du matériel d'information qui pourrait servir de guide à l'avenir. Plus on se rapproche du présent, plus les documents sont nombreux et étoffés, particulièrement ceux du dernier camp de formation où l'effort mis dans ce sens est remarquable. Ainsi, à l'avenir, il serait judicieux que les camps de formation puissent se baser sur cette documentation, ce qui peut éviter des heures de préparation aux gens en charge de donner les ateliers. Les documents produits pourraient ainsi venir compléter ce qui existe déjà sans se dédoubler. Et pour ce qui est de la recherche future, il vaudrait mieux que les documents soient paginés et signés ou qu'il existe une mention de la personne qui produit le document ou, à tout le moins, du comité qui le fait. Et comme pour les présentations, il faudrait récolter l'information sur qui a produit ces documents avant qu'elle ne soit définitivement perdue.

Recommandations :

- Étudier la documentation disponible lors de la planification des camps de formation.
- Étudier la documentation disponible avant de produire de nouveaux textes afin de compléter l'information disponible et de ne pas la dédoubler.

Élections

Comme on peut le constater dans cette section, très peu de gens ont fait partie de ce comité à travers l'histoire de l'ASSÉ. Seulement lors du Congrès annuel 2005 avons-nous eu un comité formation pratiquement plein qui s'est désintégré depuis. Malheureusement, nous avons manqué de temps pour mettre en lien la présence de gens sur le comité avec le travail accompli, ce qui devrait se faire lors de recherches futures. De plus, il nous faudrait affirmer que ce comité est prioritaire et qu'en ce sens nous tentions de le combler le plus possible. Enfin, les personnes d'expérience qui quittent l'exécutif, les autres comités, voire même les associations locales devraient être fortement incitées à se présenter sur ce comité.

Recommandations :

- Encourager les personnes d'expérience qui quittent l'exécutif, les autres comités, voire même les associations locales à se présenter sur ce comité.

Formations locales

En quelques occasions, l'ASSÉ a voulu favoriser la tenue de formations dans les associations étudiantes locales ou encore dans un contexte régional. Dans ce contexte, l'ASSÉ a tenté, selon ses capacités, à soutenir les efforts locaux. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut évaluer la prochaine section.

Formations volantes

En plusieurs occasions, la volonté d'avoir une équipe de formation mobile a été affirmée. Toutefois, il semble que cela se soit peu concrétisé malgré toute la pertinence de ce projet. Évidemment, pour qu'une telle chose ait lieu, il faut que des gens s'impliquent et soient prêts à coordonner de tels efforts et/ou à donner des formations assez régulièrement. Rendre les formations volantes fonctionnelles pourrait à la fois stimuler l'implication de plus de gens, nous rendre plus efficaces au local comme au national et rendre plutôt inutile que deux camps de formation puissent avoir lieu dans une même session. Il faudrait préalablement que le comité formation soit fonctionnel car les efforts de l'exécutif seraient insuffisants pour qu'une telle chose puisse se concrétiser efficacement. Ainsi, référez-vous aux recommandations dans la section élections.

Formation des comités et des conseils régionaux

Comme il a été mentionné précédemment, les transitions se font assez rarement, ce qui fait en sorte que les gens sur les comités ne savent pas toujours où se concentrer, ce qu'il y a à faire, etc. C'est pourquoi il y a eu des volontés de faire des formations spécifiquement dans ce sens qui ne se sont malheureusement que trop peu souvent concrétisées. Une façon qui pourrait permettre de bien former les gens sur les comités de travail et les conseils régionaux serait de réaffirmer l'importance de faire des transitions dignes de ce nom et d'inciter réellement les gens qui quittent les comités à passer le flambeau correctement.

Recommandation :

- Réaffirmer l'importance des transitions tant dans les comités de travail que dans l'exécutif, les conseils régionaux et les associations étudiantes locales.

Guide de formation syndicale

Projet qui, bien qu'intéressant, semble avoir été relégué aux oubliettes depuis. Il ne semble pas s'agir d'un projet prioritaire mais il serait intéressant de s'en rappeler, histoire de le raviver au moment opportun.

Préparation d'instances

Ces propositions vont dans le sens de favoriser des formations techniques et pratiques sur les procédures et l'animation notamment. Ce qui est particulièrement intéressant ici est l'idée d'intégrer directement une formation dans les congrès afin d'en faciliter le déroulement. Bien qu'une telle mesure ne permette pas d'enrayer complètement les problèmes liés au manque de préparation aux instances, il s'agit néanmoins d'une façon d'améliorer la situation. Par conséquent, il faudrait agir en ce sens plus fréquemment.

Recommandation :

- Intégrer un caucus procédures en début de congrès au moins une fois par session.

Identifier les besoins de formations

Il s'agit d'un effort louable que nous avons tenté de répéter cette session avec assez peu de succès. L'idée est de demander aux associations locales d'identifier leurs besoins de formation. Ainsi, bien qu'au national on puisse avoir une bonne idée des besoins locaux, agir de la sorte peut favoriser la prise de conscience des besoins réels des membres des associations locales par l'introspection, ce qui peut s'avérer efficace pour régler certains problèmes. Il pourrait valoir la peine d'agir ainsi une fois par session afin de mettre sur pied des formations qui répondent réellement aux problèmes des associations membres et leur permettre d'identifier d'elles-mêmes leurs lacunes.

Recommandation :

- Que l'interne ait pour mandat de demander aux associations locales leurs besoins de formation au moins une fois par session, préférablement après la mi-session.

Contacts formations

Ces résolutions visaient à ce qu'une liste de personnes capables de donner des formations et la liste des formations correspondantes soit mise sur pied par le comité formation. Ainsi, en plus d'aider au travail régulier de l'actuel comité de formation, les comités futurs auraient des personnes à qui se référer pour les camps de formation à venir et pour, qui sait, concrétiser les formations volantes.

Recommandation :

- Rassembler une liste de personnes capables de donner des formations et la liste des formations correspondantes.

Conclusion

Bien que nous n'ayons pas la prétention de faire complètement le tour de la question et que le manque de sommeil mine ce travail dans les dernières pages, nous espérons avoir quelque peu réussi à démystifier la formation et fait un débroussaillage efficace. Nous espérons aussi avoir mis les premiers jalons qui permettront à l'avenir de mieux orienter notre action en ce qui concerne la formation mais aussi d'éventuelles recherches qui viendraient compléter celle-ci.

Vous trouverez en annexe I la série de recommandations qui vous sont soumises, en annexe II un texte de François Baillargeon et de Marie-Michèle Whitlock sur la formation qui a été brièvement lu par l'auteur et qui a été pris en compte, et en annexe III la recension des propositions relatives à la formation, des élections, des informations de base et des documents disponibles.

ANNEXE I : RECOMMANDATIONS

Méthodologie

- Bien prendre soin de conserver les documents relatifs à la formation.
- Conserver les documents relatifs à la participation et aux finances des camps de formation ou en créer lors des prochains.

Analyse

Dates des camps de formation

- Continuer de favoriser la tenue des camps de formation avant le mois d'octobre à l'automne et avant la mi-février pour l'hiver.

Résolutions relatives aux camps de formation

- Réhabiliter le CIR comme lieu de décision sur les camps de formation entre le Congrès et le CE.
- Maintenir le Congrès comme lieu de décision sur les camps de formation afin de se doter d'un calendrier cohérent et d'orientations générales.
- Favoriser la présence de membres actifs au sein du comité formation afin de décharger l'exécutif.
- Généraliser la production de PVs au sein des comités pour fins d'archives et autres.

Horaires et ateliers

- Éviter de tenir des ateliers en soirée lors des camps de formation; favoriser plutôt des débats/discussion.
- Éviter de tenir des ateliers pratiques ou théoriques sur l'éducation en simultanée.
- Tenter l'expérience, lors d'un camp de formation futur, de tenir des ateliers techniques et hors éducation en simultanée afin d'être fixé-e-s pour l'avenir.
- Tenir quatre périodes d'ateliers le samedi et trois le dimanche.
- Établir puis maintenir un équilibre entre ateliers théoriques et pratiques.
- Favoriser la tenue d'ateliers techniques.
- Favoriser la tenue d'ateliers sur les autres luttes sociales.
- Faire en sorte que les ateliers soient interactifs, en prévoyant des périodes de question ou de débats par exemple.

Documents papiers et informatiques disponibles :

- Étudier la documentation disponible lors de la planification des camps de formation.
- Étudier la documentation disponible avant de produire de nouveaux textes afin de compléter l'information disponible et de ne pas la dédoubler.

Élections

- Encourager fortement les personnes d'expérience qui quittent l'exécutif, les autres comités, voire même les associations locales à se présenter sur ce comité.

Formation des comités et des conseils régionaux

- Réaffirmer l'importance des transitions tant dans les comités de travail que dans l'exécutif, les conseils régionaux et les associations étudiantes locales.

Préparation d'instances

- Intégrer un caucus procédures en début de congrès au moins une fois par session.

Identifier les besoins de formation

- Que l'interne ait pour mandat de demander aux associations locales leurs besoins de formation au moins une fois par session, préférablement après la mi-session.

Contacts formations

- Rassembler une liste de personnes capables de donner des formations et la liste des formations correspondantes.

ANNEXE 2

La formation syndicale étudiante Document d'orientation du comité formation

Par Marie-Michèle Whitlock et François Baillargeon

Le texte qui suit cherche à poser, dans leurs grandes lignes, les orientations en fonction desquelles le comité de formation entend diriger son travail. On y trouvera une réflexion sur la formation de même qu'une analyse de la situation du mouvement étudiant québécois. Il se présente comme une volonté de faire de notre travail militant une démarche consciente, autant de ses antécédents que de son potentiel et de ses limites actuels, et capable de se projeter dans des objectifs à moyen et long terme, dans une perspective de construction.

La formation des militants et des militantes, en regard de son importance stratégique primordiale pour tout mouvement social autonome – et à plus forte raison pour un mouvement dont le cycle de renouvellement est aussi rapide que celui des étudiants et des étudiantes – est beaucoup trop négligée par notre organisation depuis sa création. Cette préoccupation n'est pas absente – l'organisation régulière d'un camp de formation à toutes les sessions en fait foi – mais elle n'occupe certainement pas la place ni ne reçoit l'attention qu'elle devrait. Les difficultés récurrentes d'organisation et de mobilisation auxquelles nous nous butons n'y sont certainement pas étrangères. Regardons justement de plus près la question de la formation dans le cadre de l'ensemble des activités syndicales étudiantes.

Les quatre axes fondamentaux de la mission d'une organisation nationale :

- 1) La coordination des forces mobilisatrices dans le cadre d'un plan d'action unitaire en vue de la construction et du maintien d'un rapport de force ;
- 2) La production et la diffusion d'une information alternative critique traduisant les intérêts de la population étudiante (au premier chef une analyse des enjeux liés au droit à l'éducation) ;
- 3) La production et la diffusion de recherches fouillées sur divers enjeux et problématiques afin d'étayer des argumentaires et d'éclairer des prises de positions ;
- 4) L'organisation de formations destinées aux membres, en premier lieu aux militants et aux militantes, afin d'accroître individuellement et collectivement notre compréhension des enjeux, notre esprit critique et nos capacités d'organisation et d'action.

Toutes ces fonctions, évidemment, s'articulent et se renforcent mutuellement pour produire – et reproduire – le mouvement syndical étudiant dans son ensemble. Il est donc essentiel d'envisager la formation à travers les retombées qu'elle produit sur tous ces plans : la formulation des revendications; l'élaboration, la ré-appropriation locale et la mise en pratique des plans d'action; la réflexion sur les meilleures stratégies et tactiques à mettre en œuvre; la capacité des militants et des militantes d'assumer des responsabilités accrues et à plus long terme, notamment dans le cadre de comités de travail; la production de matériel d'information de qualité par une plus grande diversité de personnes;

etc. Faut-il le souligner, ces retombées se font sentir aussi bien au niveau local qu'au niveau national. En outre, globalement, il est légitime de croire qu'un mouvement étudiant qui a davantage à offrir en matière de formation, qui représente donc une expérience plus enrichissante et plus stimulante pour les individus qui s'y engagent, exercera une force d'attraction bien supérieure autant en terme de nombre de membres qu'il rallie sur une base régulière et continue qu'en terme de durée de leur engagement respectif. Le mouvement étudiant ne doit pas être qu'une cause ingrate à laquelle on sacrifie de son énergie, mais bien une expérience et un mouvement collectif dont on sort grandi-e. De toute évidence, une attention accrue portée à la formation accroîtrait le dynamisme, la vigueur et, en dernière analyse, la force du mouvement syndical étudiant.

Ces brèves considérations, s'appliquant au mouvement étudiant en général et pris de façon relativement abstraite, nous semblent déjà démontrer l'importance stratégique cruciale de la formation pour l'atteinte de nos objectifs. Un rapide bilan des efforts qui y ont été consacrés à l'ASSÉ en quatre ans d'existence saura aussi démontrer qu'un redressement de la situation s'impose à ce chapitre. Néanmoins, avant de faire cette analyse, il nous paraît important de souligner une certaine urgence d'agir en considérant le mouvement étudiant québécois non plus abstraitement, en général, mais concrètement, c'est-à-dire tel qu'il se démène dans la conjoncture des dernières années et des années à venir.

Un dur constat émerge du portrait global des dernières années : le syndicalisme étudiant, et avec lui le droit à l'éducation, cède régulièrement du terrain depuis une quinzaine d'années. La pratique du syndicalisme étudiant combatif et de la mobilisation de masse s'est repliée dans des organisations beaucoup plus marginales qu'au cours des décennies 60, 70 et 80 (L'UGEQ et l'ANEEQ pour cette période, le MDE et l'ASSÉ pour la nôtre). En parallèle, les organisations qui jouissent du plus grand rayonnement (FECQ et FEUQ) – spécialement en milieu universitaire – mettent de l'avant une stratégie de lobby politique et de concertation systématique qui a davantage pour résultat de rapprocher la population étudiante de l'idéologie dominante (qui anime le gouvernement) que l'inverse. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que ces organisations, en nous enlisant dans la voie des compromissions, aient servi de tremplin à de nombreuses carrières politiques au sein des partis au pouvoir.

À cet affaiblissement des instruments de lutte du mouvement étudiant a correspondu une dégradation continue du droit à l'éducation sous plusieurs aspects. Mentionnons par exemple l'explosion des frais de scolarité universitaires au début des années 90, le gonflement de l'infinie variété des frais afférents jusqu'à aujourd'hui, la détérioration systématique du financement public, l'intégration toujours plus poussée des institutions d'enseignement et de recherche au marché, leur soumission aux intérêts et priorités du capital, la détérioration de l'enseignement sous le coup de diverses compressions et rationalisations des ressources, tout récemment l'attaque frontale tentée contre le système d'aide financière - qui aura laissé des séquelles sur le fardeau de l'endettement étudiant – etc.

Dans son état actuel, le mouvement étudiant fournit difficilement. Il a réussi à repousser l'échéance d'un nouveau dégel des frais de scolarité par une grande grève à l'automne 96. Au printemps passé, il aura fallu une lutte titanesque, de loin la plus longue, la plus large et la plus soutenue des grèves générales de quelques quarante ans d'histoire du mouvement étudiant, pour réchapper un système d'aide financière déjà et encore générateur d'un lourd endettement. Certes, du

fond de cette époque difficile au plan social, la grande grève de 2005 a de quoi réjouir. La preuve est faite que la mobilisation de masse, toujours la seule façon de s'imposer politiquement face à l'État, demeure à notre portée et que la grève, contrairement à un discours souvent répété, est le plus actuel des moyens de pression. On a aussi défié bien des pronostics « réalistes » en démontrant que les éléments les plus progressistes peuvent rallier de très larges pans du mouvement autour de revendications historiques qui vont au-delà du *statu quo* et de la défense des acquis, et ainsi faire pénétrer au cœur du débat public des thèmes comme la gratuité scolaire. Mais cette irruption spectaculaire et largement inattendue de révolte étudiante ne doit pas non plus nous aveugler. Si elle révèle des possibles pour l'avenir, elle n'offre aucune garanti qu'ils soient adéquatement exploités et consolidés. À l'heure actuelle, le seul instrument susceptible de s'acquitter de ces tâches, l'ASSÉ, sort de la grève sur des bases précaires, aussi fragile financièrement qu'au niveau de l'implication de ses membres. Pour réaliser le potentiel et accumuler les forces de toutes ces personnes qui ont vécu une première expérience de lutte sociale, la formation syndicale, entre autres choses, devra être largement mise à contribution.

Par ailleurs, depuis l'élection provinciale du printemps 2003, on a pu constater qu'à travers le Parti libéral la libéralisation de la société québécoise passait à une vitesse supérieure. L'éducation n'est d'ailleurs qu'un front parmi bien d'autres. Or si l'on tient compte des projets ambitieux que nourrissent et promeuvent l'OCDE et la Banque mondiale en matière d'éducation depuis quelques années déjà, des négociations multipliées sur le libre échange, notamment des services en général et de l'éducation en particulier, du développement de véritables multinationales de l'éducation au Sud de notre frontière, bref si l'on tient compte de l'ensemble des facteurs excessivement lourds du contexte dans lequel évolue notre société, force nous est de constater que les plus grandes offensives sont encore devant nous et non derrière. Un mouvement syndical étudiant aujourd'hui précaire, fragile, dispose donc de très peu de marge d'erreur. Il doit mettre de son côté toutes les chances possibles.

État des lieux en matière de formation

Les déficiences des camps de formation :

- Des formations souvent organisées dans la hâte, de qualité inégale, appuyée sur une recherche déficiente ;
- Des formations qui ont laissé très peu de traces, dont les effets sont donc nécessairement limités (limités dans la mesure où d'une part on ne retient finalement que peu de chose d'une présentation d'une ou deux heures, particulièrement si le sujet ne nous est pas familier, et d'autre part aussi, et peut-être surtout, parce que les retombés de la formation seront pratiquement limités aux seules personnes qui y auront assisté directement).
- En dehors des camps de formation, il y a aussi de la formation à faire et certaines lacunes ont été observées :
- L'absence quasi totale de formation donnée en dehors du cadre d'un camp de formation
- L'absence de soutien ainsi que de formation pour les différentes équipes de travail nationales : comités formation, information, femmes, journal, recherches et réflexions, exécutif et autres.

Quelques éléments de bilan (Tiré du bilan moral de l'exécutif 2003-2004)

Automne 2003 : La Pocatière : une bonne partie du travail a été assumée par le comité formation en collaboration avec l'exécutif et approuvée par le Conseil InterRégional. Bonne participation, étant donné les enjeux majeurs de la campagne de l'ASSÉ. Le camp de formation s'est tenu trop tard durant la session considérant que les premières assemblées de grève étaient dans les semaines suivantes.

Hiver 2004 : Lionel-Groulx : L'organisation a été assumée entièrement par le Conseil exécutif. Il y a eu une moins grande participation, surtout au niveau des non-membres, et de certains membres. Les ateliers pratiques et concrets ont été très appréciés par tous et toutes.

Recommandations :

- Tenir le camp de formation le plus tôt possible dans la session, surtout à la session d'automne.
- Durant la première session, il faudrait avoir des ateliers plus pratiques que théoriques et lors de la deuxième session, pousser plus loin dans la théorie.
- Avoir un réel comité de formation.

Bilan de Marie-Michèle Whitlock mandaté par l'exécutif pour organiser le camp de formation

Camp de formation Automne 2004 : Dans un camp de jour : à Contre-Cœur Colonie des grèves

Ce camp de formation a été organisé principalement par une personne avec le soutien du conseil exécutif et de la permanence. Le temps d'organisation était très court environ 3 semaines avant la tenue du camp. Dans ces délais il est impossible d'organiser un camp de formation d'envergure, surtout quand il faut toujours recommencer à 0 pour l'organisation des camps de formation (logistiquement, les documents, mobilisation). La participation au camp de formation ne fut pas extraordinaire, environ une trentaine de personnes membres et non-membres. Les ateliers ont été préparés à la dernière minute, donc la présentation était bonne, par contre peu de documents de références étaient prêts pour que les participants et participantes puissent repartir avec plus d'information. Des affiches ont été produites pour annoncer le camp de formation. Aucun suivi (bilan, commentaires des participant-e-s) a été fait après la tenue du camp de formation.

Ateliers du camp de formation :

Histoire du mouvement étudiant (François Ballargeons) , Le système des prêts et bourses système de reproduction des inégalités sociales (Marie-Michèle Whitlock), Le réseau collégial (Héloïse Moysan-Lapointe), Moyen de pression (Benoît Laoursière), femmes et féministes (Blandine J. Julie Deschenaux), S'organiser dans nos associations étudiantes (Julie Lachance), Partenariat-Public-Privé (PPP).

Logistiques :

Le lieux est était un très bel endroit très approprié pour l'événement. Cette fois-ci cela a été dispendieux, car nous avions pas réussi à récolter les confirmations d'avance donc la réservation ne correspondait pas aux nombres réels de participants et participantes ainsi que de nombres de repas mangé.

Recommandations :

- Si la tenue du camp de formation est très tôt dans la session s'assurer beaucoup plus d'avance que le comité formation et/ou conseil exécutif et/ou CIR sera prêt pour le travail.
- Produire divers documents de base pour soutenir les ateliers (Se qui permettrait de ne pas recommencer à zéro le travail de recherches).
- Faire un suivi avec les participants et participantes pour leur appréciations et formation locale.
- Faire un suivi avec les associations locales pour approfondir les formations.

ANNEXE III

Recension des propositions relatives à la formation, des élections, des informations de base et des documents disponibles

** aussi disponible au bureau sous format informatique

7-8 juillet 2001 (Camp d'orientation)

Congrès 26-27 mai 2001

16.1 "Il est proposé que l'ASSÉ organise, en début de l'été, un camp d'orientation et un camp de formation plus large et de base se tiendrait à l'automne 2001"

(...)

Vote sur la principale (16.2) qui se lit maintenant comme suit :

1.0- Journalisme étudiant

2.0- Femmes

3.0- Mondialisation : Sommet des Amériques, bilans et perspectives

4.0- Mobilisation

4.1- Action directe

5.0- Historique du mouvement étudiant

5.1- Le syndicalisme étudiant

6.0- Autogestion

7.0- Capitalisme / anticapitalisme

8.0- Problématiques universitaires et collégiales

8.1- Plan Legault "

Lieu : Saint-Joachim de Shefford

Coûts : Inconnus

Documents papiers disponibles :

ASSÉ, *Cahier du camp d'orientation*, non paginé

Documents inclus dans l'ordre et selon la catégorie :

Journalisme étudiant :

DEFOUNI, Séverine, *Campagne contre McDonald : Les étudiants se rangent derrière la CSN, Le Devoir*, 5 juillet ?, p. A4

Nom absent, *Pas d'enquête sur la fermeture du McDo de la rue Peel*, Le journal de Montréal, p. 10

Nom absent, *McDo de la rue Peel : pas d'enquête sur la fermeture*, La Presse, p. E1

Femmes :

COMITÉ DES SANS-EMPLOI, Astérix et la gentrification, 1 p. (affiche)

ANONYME, *La langue macho*, Guide de désobéissance civile, 2 p.

LÉVESQUE, Andrée, La division sexuelle et la division internationale du travail dans la mondialisation des marchés, 13 p.

Mondialisation : Sommet des Amériques, bilans et perspectives :

Auteur-e-s multiples, Rebelles, été 2001, vol. 12, no 2, pp. 3-32

Historique du mouvement étudiant :

ANONYME, Le syndicalisme étudiant dans l'histoire, 13 p.

Autogestion : Pas de document

Capitalisme/anticapitalisme :

PÉPIN, David, Atelier sur l'anticapitalisme, 5 p.

MIRON, Richard et Benoît Lacoursière, Pour en finir avec l'université bourgeoise, 11 p.

Problématiques universitaires et collégiales :

DUHAMEL, Jérémie, Néolibéralisme et éducation, 7 p.

PETRELLA, Riccardo, *L'enseignement pris en otage : cinq pièges tendus à l'éducation*,
Le monde diplomatique, octobre 2000, pp. 6-7

COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL, Le CEM devrait-il entreprendre la démarche d'évaluation institutionnelle?, 3 p.

MEQ, Politique québécoise à l'égard des universités : pour mieux assurer notre avenir collectif, 37 p.

MEQ, Politique québécoise de financement des universités, 19 p.

Autres documents :

AGESSHALLC-UQAM (Sous-comité du Conseil à la vie académique sur la révision de la programmation), Document de travail sur la rationalisation de la programmation à l'université du Québec à Montréal, novembre 2000, 24 p.

Inclus un historique de la rationalisation, un état de la situation en automne 2000, un argumentaire visant à démystifier la rationalisation et des recommandations.

ASSÉ, Ordre du jour, 1 p.

13-15 septembre 2001

Congrès 26-27 mai 2001

16.1 *“Il est proposé que l’ASSÉ organise, en début de l’été, un camp d’orientation et un camp de formation plus large et de base se tiendrait à l’automne 2001”*

(...)

16.3 *“Il est proposé que la date du camp de formation soit déterminée par un consensus entre le comité de formation et le Conseil exécutif.”*

Horaire :

Samedi

9h00 Histoire du mouvement étudiant, Benoît Lacoursière et Benoît Marsan (non inscrit)

11h00 Aide financière et endettement étudiant

12h30 Dîner

13h30 Communications et mouvement étudiant

15h00 atelier Femmes (patriarcat), Mélissa Blais et Marie Quino (non inscrit)

17h00 Souper

18h30 Mondialisation, -annulé- (non inscrit)

Dimanche

9h00 Problématiques universitaires et collégiales

11h00 Journalisme étudiant, Mario Tardif (non inscrit)

12h30 Dîner

13h30 Mobilisation étudiante, Patrice ? (non inscrit)

14h30 Démocratie étudiante et structures de l’ASSÉ, Thomas Chiasson-Lebel (non inscrit)

Lieu : Jean-Jeune, Laurentides (non inscrit)

Coûts : Inconnus

Documents papiers disponibles :

AGESHALLC-UQAM (Sous-comité du Conseil à la vie académique sur la révision de la programmation), Document de travail sur la rationalisation de la programmation à l’université du Québec à Montréal, novembre 2000, 24 p.

Inclus un historique de la rationalisation, un état de la situation en automne 2000, un argumentaire visant à démystifier la rationalisation et des recommandations à l’AGESHALLC-UQAM.

ANONYME, La mobilisation étudiante : petit guide à l’usage des militantEs, 16 p.

Document en deux sections, une théorique (rapport de force et escalade des moyens de pression) l'autre pratique (les moyens d'information, l'Assemblée générale, la mobilisation et l'organisation des actions).

ASSÉ, Statuts et règlements de l'ASSÉ, 24 p.

FORTIN, Nicole (conseillère à la FEC), L'avenir des cégeps et du réseau collégial:

Document de réflexion sur la réforme Robillard de 1993 et ses impacts (décentralisation, approche par compétences habilitation, marché de l'éducation, etc.), le tout inséré dans son contexte international. Suivi de propositions du bureau exécutif de la FEC pour leur Congrès.

26-27 janvier 2002

Congrès 13-14 octobre 2001

Proposition 12.1 : Que l'ASSÉ organise un camp de formation au début de la session d'hiver 2002; Que l'ASSÉ encourage les associations étudiantes locales à tenir des journées d'études sur des problématiques particulières, et ce, au moins une fois par mois. Ex. patriarcat, plans de réussite, rationalisation des programmes, enjeux académiques locaux, analyse de l'actualité, mondialisation, etc ...

CIR 14 novembre 2001

6. Camp de formation de l'hiver

6.1 Contenu

- 1. Que le Comité pédagogique présente un atelier d'après l'objet de sa recherche sur le thème Financement conditionnel – contrats de performance et plans de réussite et de diplomation – rationalisation, privatisation et habilitation - AEC (ce thème est issu du plan d'action formulé*
- 2. Que s'y tienne un atelier sur le thème «Queer».*
- 3. Que s'y tienne un atelier Femmes d'une demi-journée (environ 4 heures).*
- 4. Qu'un atelier sur les principes de base de l'autogestion et sur son application dans les établissements d'éducation soit tenu, si l'on trouve quelqu'un de compétent pour l'animer).*
- 5. Que soit tenu un atelier sur les structures de l'ASSÉ, et que cet atelier puisse se tenir en même temps qu'un autre, étant donné que seulement une fraction des participants en auront besoin.*
- 6. Que soit tenu un atelier sur des procédures d'assemblée délibérante, entre le laxisme et la rigidité que l'on peut faire de leur application.*

Il est convenu unanimement de remettre cette question au Comité de formation.

6.2 Logistique

- 1. Que des lectures préalables soient disponibles pour les ateliers (1 page par thème environ).*
- 2. Que le CIR recommande que les participant-e-s se couchent à une heure raisonnable, dans un esprit de respect du travail et de l'apprentissage que tous et toutes sont venu-e-s partager.*
- 3. Que le camp de formation se tienne entre Montréal et Québec.*

Il est convenu unanimement de remettre cette question au Comité de formation.

4. *Que le camp de formation se tienne les 26 et 27 janvier 2002.*

CIR 9 janvier 2002

5.0 Camp de formation

Proposition : Que le camp de formation ait lieu au Cégep de Sherbrooke.

Horaire (non inscrit):

Femmes : Marie-Hélène Boucher et une inconnue
Queer : Nathalie et permanent Ste-Foy (Antoine??)
Privatisation Université : Benoît Lacoursière
Structures de l'ASSÉ : Thomas Chiasson-Lebel
Prêts et Bourses : Mathieu Frappier
Deux ateliers se sont donnés en simultanée à ce camp

Lieu : Sherbrooke

Coûts : Inconnus

Documents papiers disponibles :

ANONYME, Notes prises par une personne non-identifiée

Donne des éléments mentionnés lors des ateliers dont leurs thèmes : prêts et bourses, femmes, académique collégial, académique universitaire, Colombie, bilan et perspectives de l'ASSÉ.

COMITÉ FEMMES, Lexique atelier femme, 3 p.

Quelques définitions de base.

12-13 octobre 2002

CIR 5 septembre 2002

2-Échéancier

L'exécutif présente l'échéancier :

Caravane de formation : à partir de septembre sur demande

Banque Mondial et OCDE à l'Université Laval : 18-20 septembre

Congrès : 27-29 septembre à Concordia : début du grand décompte

Début du grand décompte : 30 septembre

Camp de formation : 11 au 13 octobre

La journée du dimanche sera axée sur la mondialisation

Journée d'action contre la ZLÉA : 31 octobre

Horaire :

Samedi

- 9h30-11h: Atelier sur la Palestine, SPHR Concordia (non inscrit)
11h15-12h45 : Accessibilité aux études post-secondaire, gratuité scolaire et prêts et bourses, Richard Miron (non inscrit)
12h45-14h : Dîner
14h00-17h00 : Atelier femmes, Audrey Plouffe et Geneviève Boyer-Legault (non inscrit)
17h00-18h30 : Souper
18h30: Syndicalisme étudiant de combat et attaques anti-syndicales, Nathalie Séréd-Basinet, et Pierre-Luc Lupien (non inscrit)

Dimanche

- 9h30-10hrs30 : Luttés contre la mondialisation, Véronique Martineau (non inscrit)
10h45-12h45 : La ZLEA, Rémi Bachant (non inscrit)
12h45-14h00: Dîner
14h00-17h00: L'assujettissement de l'éducation aux lois du marché, Héloïse Moysan-Lapointe et Benoît Marsan (non inscrit)

Lieu : Prévost

Coûts : 30 \$ membres, 40 \$ non membres

Documents papiers disponibles :

ANONYME, Plan de l'atelier femmes, 2 p.

Plan de présentation semi-détaillé

ANONYME, Plan de l'atelier queer, 6 p.

Plan de présentation détaillé, centré sur l'intégration des concepts queers dans l'éducation et le milieu militant.

Documents informatiques disponibles au bureau de l'ASSÉ :

ANONYME, Idées camp formation, 1 p.

Horaire du camp

ASSÉ, Convocation au camp de formation, 1 p.

Inclus texte de présentation, horaire et informations de base. Aussi disponible en anglais.

28 février, 1-2 mars 2003

CE 15 janvier 2003

7.0 Camp de formation

- *Horaire du camp de formation :*

Vendredi

Arrivée des participant-e-s

Samedi

9h à 10h : Déjeuner

10h à 12h : Privatisation dans le contexte de la mondialisation

12h à 13h : Diner

13h à 14h30 : Prêts et bourses

14h30 à 14h45 : Pause

14h45 à 17h15 : Femmes

17h15 à 18h30 : Souper

18h30 : Démocratisation des institutions

Dimanche

9h à 10h : Déjeuner

10h à 12h : Accessibilité : les entraves non-financières

12h à 13h : Diner

13h à 14h : Queer

14h à 14h15 : Pause

14h15 à 15h45 : Mobilisation

- *Que les frais pour le camp de formation soient de 25\$ pour les membres et 35\$ pour les non-membres.*

CE 6 février 2003

6.0 Camp de formation

- *Que l'on trouve un contrat de nourriture à Québec.*

CE 14 février 2003

6.0 Camp de formation

Qu'un don de 175,00\$ soit effectué à l'AESPUL Bouffe de l'Université Laval, pour la préparation des repas (2 déjeuner, 2 diner, 1 souper) pour le camp de formation d'hiver.

Horaire :Samedi

9h00 Déjeuner
10h00 Privatisation dans le contexte de la mondialisation, François Ballargeon (non inscrit)
12h00 Dîner
13h00 Prêts et bourses, Jean-Luc Ratel (non inscrit)
14h45 Femmes, Blandine Juchs et Julie Lachance (non inscrit)
17h15 Souper
18h30 Démocratisation des institutions

Dimanche

9h00 Déjeuner
10h00 Accessibilité : les entraves non financières
12h00 Dîner
13h00 Atelier allosexuel/queer, Mathieu Corbeil-buissière (non inscrit)
14h15 Mobilisation, Antoine Casgrain (non inscrit)

Lieu : Sainte-Foy

Coûts : 25 \$ membre, 35 \$ non-membre

Documents papiers disponibles :

ASSÉ, Document d'information à l'intention de toutes les associations étudiantes du Québec, 7 p.

Inclus une invitation au camp de formation**, l'horaire, une pétition Pour une réelle accessibilité à une éducation de qualité, un communiqué pour annoncer le plan d'Action d'hiver 2003 et un autre sur la Censure aux HEC dans l'événement AlternAgora. Notons que la pétition et les communiqués étaient davantage liés au Congrès d'une journée du 28 février. Il y a également une version anglaise où manque les communiqués de presse.

11-12 octobre 2003

CE 29 septembre 2003

7.2 *Qu'on imprime à 150 exemplaire le dépliant du camp de formation.*

Congrès 3-4 mai 2003

8.2.8 *Que le camps de formation se tiennent les 10-11-12 octobre à La Pocatière.*

Horaire :

Samedi :

9h00 Histoire du mouvement étudiant et de l'ASSÉ, par Benoît Renaud et Benoît Marsan

11h00 Femmes, Marie-Michèle Whitlock et Véronique Martineau

13h00 Dîner

14h00 Libre-échange: quels impacts sur notre territoire? Par Roméo Bouchard de l'Union paysanne

16h00 Pourquoi la grève? Par Pierre-Luc Lupien et Nathalie Sereda-Bazinet

17h30 Souper

19h30 Conjoncture libérale : le PLQ au pouvoir, contre-attaque des mouvements sociaux, par Mathieu Frappier

20h30 Débat : perspectives de l'ASSÉ dans le mouvement étudiant et dans la gauche

Dimanche :

9h00 Coupures dans l'éducation et hausse des frais : quelles conséquences pour le droit à l'éducation, par François Baillargeon

10h45 B-A Ba d'une occupation, par Valérie Soly

12h00 Dîner

13h00 La ZLÉA : l'éducation comme marché à conquérir, par Philôme Lafrance

14h15 Outils de mobilisation, par Antoine Casgrain

16h00 Ménage et aux revoirs

Lieu : La Pocatière

Coûts : 25 \$ membres, 35 \$ non-membres

Documents papiers disponibles :

ASSÉ, Cahier du camp, 12 p.

Inclus les textes :

RENAUD, Benoît, Que pouvons-nous apprendre de l'histoire du mouvement étudiant québécois?, 5 p.

BOUCHARD, Roméo, L'entrée des produits agricoles dans les ententes de libre-échange :

un désastre pour notre agriculture, 4 p.

RENCONTRE DU 17 SEPTEMBRE, Pour une résistance unitaire au gouvernement libéral, 3 p.

ASSÉ, Camp de formation de l'ASSÉ, 1 p. recto verso

Tract incluant des thèmes du camp, les informations de base, l'horaire, une offre de formations itinérantes et les revendications principales du moment.**

EXÉCUTIF de l'ASSÉ, Convocation au camp de formation, 3 p.

Inclus la convocation et le tract pour le camp de formation d'automne 2003. Notons qu'il est fait mention de formations itinérantes sur le tract : atelier femmes, mouvement queer, ZLÉA et éducation, le droit à l'éducation attaqué de tous les côtés, mobilisation et organisation. Les associations sont incitées à faire part de leur volonté de les recevoir.

MARTINEAU, Véronique et Marie-Michèle Whitlock (non inscrit), Le patriarcat et l'importance de l'intégration des luttes féministes dans tous les mouvements sociaux, 9 p.

Inclus un plan de présentation, des définitions, un questionnaire sur l'impact du patriarcat et deux textes :

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse, L'ASSÉ et le féminisme, mai 2003, 3 p.

DUFRESNE, Martin (membre du Collectif masculin contre le sexisme), Masculinisme et suicide chez les hommes, 2 p.

RENAUD, Benoît, Que pouvons-nous apprendre de l'histoire du mouvement étudiant québécois?, 7 p.

Bref historique des grèves étudiantes de 1968 à 1996 suivi de réflexions de l'auteur sur le mouvement étudiant depuis 1996 et de questions que devrait se poser l'ASSÉ.

Documents informatiques disponibles au bureau de l'ASSÉ :

ASSÉ, Convocation, 1 p.

Texte de présentation et quelques informations de base.

ASSÉ, Transport La Poc, 1 p.

Document de travail pour la planification des transports.

ASSÉ, L'ABC d'une occupation, rédigé par Valérie Soly (non inscrit), 12 p.

Petite brochure faisant le tour des besoins organisationnels et logistiques d'une occupation

7-8 février 2004

CE 9 décembre 2003

2.3.1 Que l'exécutif suggère de façon informelle, au CIR,, un Congrès ordinaire à Drummondville les 17 et 18 janvier 2004, un CIR le 27 janvier 2004 et un Camp de formation les 21-22 février 2004.

CIR 13 décembre 2003

Que le 25 janvier soit organisé une journée de formation régionale.

(...)

Vote indicatif pour tenir un camp de formation les 7 et 8 février 2004

CE 26 décembre 2003

4.1 Que le camp de formation se tienne le 7 et le 8 février 2004

CIR 14 janvier 2004

9.1 Il est proposé que le camp de formation se tienne les 7 et 8 février 2004 (endroit à déterminer).

Congrès 24-25 janvier 2004

« 6.2.2 Le bloc 1 : Il est proposé que le camp de formation se tienne les 7 et 8 février 2004 (endroit à déterminer).

CE 28 janvier 2004

3.2 D'organiser un ou plusieurs ateliers de formation sur l'animation avant le 8 mars.

CE ? février 2004

2.1 Que Benoit M. s'occupe de concert avec l'exécutif pour la bouffe pour le camp de formation.

Horaire :

Samedi

9h00 Gratuité scolaire, Atelier mémoire présenté à la commission parlementaire : Thomas Chiasson Lebel (non inscrit),

11h30 Dîner

12h30 Du tract au pv : l'ABC d'une AG, par Héloïse Moysan-Lapointe et Sébastien Duclos

15h00 Femmes, par Geneviève Pagé

18h30 Souper

Dimanche

9h00 Palestine, par Jonathan Aspireault-Massé et Myriam Faraj

11h15 Mouvement étudiant, par Marie-Michèle Whitlock
13h30 Dîner
14h30 Mouvement syndical, par Bernard Dansereau
16h00 Au revoir!

Lieu : Lionel-Groulx

Coûts : 30 \$ membres, 40 \$ non-membres

Documents papiers disponibles :

ASPIREAUULT-MASSÉ, Jonathan et Myriam Faraj (non-inscrit), Bibliographie non-exhaustive, 3 p.

À lier à l'atelier sur la Palestine : livres, sites Internet et mouvements juifs dissidents.

ASSÉ, Camp de formation, tract, 2 p. **

Inclus entre autres l'horaire et une offre de caravane de formation de l'ASSÉ sur demande

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse et Sébastien Duclos (non-inscrit), Du tract au P.V., l'ABC d'une assemblée, 10 p.

Plan de présentation de l'atelier centré sur 'Qu'est-ce qu'une AG', le 'Avant', le 'Pendant' et le 'Après' avec une insistance particulière sur la logistique et les procédures.

WHITLOCK, Marie-Michèle (non-inscrit), Formation sur le mouvement étudiant au Québec, 16 p.

Inclus les objectifs de l'atelier, des définitions et des extraits de textes :

Charte de Grenoble

Frappier, Mathieu, Pour en finir avec la question de l'unité

Marsan, Benoît, '90, '96 et 2003, un mouvement étudiant divisé

ASSÉ, Le syndicalisme de lutte (tiré du site internet)

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse, L'ASSÉ depuis sa création

FECQ, Historique (tiré du site internet)

Documents informatiques disponibles au bureau de l'ASSÉ :

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse et Sébastien Duclos (non-inscrit), Atelier information, 9 images

Dossier pour visualiser l'usage de quark express et apprendre la mise en page.

10-12 septembre 2004

CE 12 juillet 2004

2.0 Aide financière aux études

2.1 Que Gabriel D. tente d'organiser avec l'aide de Julie Lachance, la formation et qu'il obtienne des documents liés à ladite formation.

CE 12 août 2004

3.1 Que l'exécutif propose au prochain Congrès qui sera tenu, un camp de formation les 10, 11 et 12 septembre 2004 et un Congrès les 1^{ers}, 2 et 3 octobre 2004.

CE 18 août 2004

7.1 Que l'on mandate Marie-Michèle Whitlock pour préparer le camp de formation et, que les thématiques soient les suivantes :

- Femmes*
- Prêts et bourses*
- Histoire du mouvement étudiant*
- S'organiser dans une association étudiante*
- Privatisation*
- Réforme collégiale*
- Moyens de pression*

Que 4 ateliers soient à l'horaire du samedi et 3 à l'horaire du dimanche.

CE 25 août 2004

2.1.2 De scinder la proposition de dates pour le camp de formation et le congrès et d'ajouter à la proposition du camp de formation, les thématiques suivantes :

- 1- Femmes*
- 2- Prêts et bourses*
- 3- Histoire du mouvement étudiant*
- 4- S'organiser dans une association étudiante*
- 5- Privatisation*
- 6- Réforme collégiale*
- 7- Moyens de pression*

Congrès 28 août 2004

« 4.2.2.6 Un camp de formation les 10, 11 et 12 septembre 2004 avec les thématiques suivantes :

- 1-Femmes*
- 2-Prêts et bourses*
- 3-Histoire du mouvement étudiant*

4-S'organiser dans une association étudiante

5-Privatisation

6-Réforme collégiale

7-Moyens de pression

Que 4 ateliers soient à l'horaire du samedi et 3 à l'horaire du dimanche.

(...)

4.2.2.6.2 : Qu'il y ait une projection de films des Lucioles. »

CE 3 septembre 2004

4.0 Camp de formation

4.1 Que l'on émette un chèque de 592,00 \$ au Domaine des Pins, colonie des grèves pour couvrir la réservation pour le camp de formation.

4.2 Que, suite aux confirmations du nombre de personne à transporter pour le camp de formation, Valérie S. loue une voiture et/ou une mini-fourgonnette, selon le cas.

4.3 Que, selon les cas, le coût du camp de formation soit révisé à la baisse pour les membres et individus non-membres s'ils et elles ne sont pas délégué-e-s par leur association.

CE 9 septembre 2004

6.0 Camp de formation

6.1 Que l'on fasse 50 copies du recueil de texte sur l'histoire du mouvement étudiant ainsi que des copies des textes de Marie-Michèle W. et de Benoît Lacoursière.

Horaire :

Samedi :

9h00-10h30 : S'organiser dans une association étudiante, Julie Lachance (non inscrit)

10h45-12h30 : Histoire du mouvement étudiant, François Baillargeon (non inscrit)

12h30-13h00 : Dîner

13h00-15h00 : Moyens de pression : le syndicalisme étudiant, Benoît Lacoursière (non inscrit)

15h30-17h30 : L'aide financière aux études : système de reproduction des inégalités sociales. Réforme du système des prêts et bourses, Marie-Michèle Whitlock (non inscrit)

Dimanche :

9h00-11h15 : Femmes, Blandine Juchs et Julie Descheneaux (non inscrit)

11h30-12h30 : Réformes collégiales, Héloïse Moysan-Lapointe (non inscrit)

12h45-13h30 : Dîner

13h30-15h00 : Privatisation : partenariats public-privé (PPP)

Lieu : Domaine des pins, colonies les grèves de Contrecoeur

Coûts : 40 \$ membres, 50 \$ non membres

Documents disponibles :

ASSÉ, Invitation au camp de formation, 2 p.

Inclus l'horaire, les coûts et un texte de présentation. Version anglaise disponible. **

Documents informatiques disponibles au bureau de l'ASSÉ :

ASSÉ, Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois, produit par François Baillargeon (non inscrit), 108 p.

Inclus les textes suivants, dans l'ordre :

ANONYME, Introduction, 1 p.

ANONYME, Chronologie approximative du mouvement étudiant québécois, 12 p.

RENAUD, Benoît, Six grèves générales, 1996, 30 p.

MARSAN, Benoît, Pourquoi le syndicalisme étudiant, 2000, 22 p.

Renaud, Benoît, Quelques idées pour le camp d'orientation du MDE, 2000, 9 p.

MDE, Le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), 21 p.

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse, L'ASSÉ depuis sa création, 2003, 6 p.

RENAUD, Benoît, Que pouvons-nous apprendre de l'histoire du mouvement étudiant québécois?, 7 p.

Bref historique des grèves étudiantes de 1968 à 1996 suivi de réflexions de l'auteur sur le mouvement étudiant depuis 1996 et de questions que devrait se poser l'ASSÉ.

5-6 février 2005

CE 23 octobre 2004

3.1 Argumentaire

3.1.1 Dans l'optique d'en déclenchement d'une grève générale du mouvement étudiant à la session d'hiver;

Considérant que, pour cette campagne, l'ASSÉ devra unir toutes ses forces afin de la mener jusqu'au bout;

- Que les associations étudiantes membres ainsi que l'exécutif mettent tout en œuvre afin de trouver des militants et militantes pour canaliser les forces vers les structures les plus susceptibles de diffuser le plan d'action et d'élargir le potentiel d'organisation et de mobilisation : en priorité les comités journal, information, femmes et formation.

- Que la journée de mobilisation du 19 novembre soit l'occasion de diffuser un journal spécial « pour la construction d'un rapport de force : un syndicalisme étudiant de lutte ».

- Que le 27 novembre 2004 se tienne un congrès d'une journée ayant pour objectif de faire des élections sur les différents comités de travail, de prévoir un camp de formation et un congrès sur la grève pour la rentrée de la session d'hiver 2005, de discuter d'un plan d'action de grève pour cette même session et de discuter des États généraux du mouvement étudiant.

- Que ce congrès soit suivi d'une journée de formation sur le travail des comités pour ensuite en dégager les priorités et objectifs de travail en regard du plan d'action de grève.

- Que soit produit un journal sur la grève pour la rentrée d'hiver 2005.

(...)

3.1.2 S'il y a une campagne de grève votée pour la session d'automne, le Conseil exécutif proposera les 2 propositions suivantes :

1- Dans l'optique où le comité exécutif ne peut être seul à lancer une campagne de grève;

Que soit formé un comité ad hoc, spécialement pour la grève, composé d'un minimum de six personnes qui restera ouvert aux membres et non-membres accepté-e-s par le comité élu après le congrès et qui aura pour mandat de :

- produire du matériel d'information pour la grève générale;

- faire des tournées pour promouvoir la grève et

- aider à l'organisation d'une journée de formation sur la grève.

2- *Que le jeudi 28 octobre soit organisée, par l'exécutif, une conférence de presse pour annoncer le lancement de la campagne de grève générale du mouvement étudiant et qu'un communiqué soit envoyé, au plus tard le mardi 26 octobre, pour annoncer la dite conférence.*

Congrès 24 octobre 2004

6.2.6 *Dans l'optique d'en déclenchement d'une grève générale du mouvement étudiant à la session d'hiver;*

Considérant que, pour cette campagne, l'ASSÉ devra unir toutes ses forces afin de la mener jusqu'au bout;

- Que les associations étudiantes membres ainsi que l'exécutif mettent tout en oeuvre afin de trouver des militants et militantes pour canaliser les forces vers les structures les plus susceptibles de diffuser le plan d'action et d'élargir le potentiel d'organisation et de mobilisation : en priorité les comités journal, information, femmes et formation.

- Que la journée de mobilisation du 19 novembre soit l'occasion de diffuser un journal spécial « pour la construction d'un rapport de force : un syndicalisme étudiant de lutte ».

- Que le 27 novembre 2004 se tienne un congrès d'une journée ayant pour objectif de faire des élections sur les différents comités de travail, de prévoir un camp de formation et un congrès sur la grève pour la rentrée de la session d'hiver 2005, de discuter d'un plan d'action de grève pour cette même session et de discuter des États généraux du mouvement étudiant.

- Que ce congrès soit suivi d'une journée de formation sur le travail des comités pour ensuite en dégager les priorités et objectifs de travail en regard du plan d'action de grève.

- Que soit produit un journal sur la grève pour la rentrée d'hiver 2005.

CE 15 décembre 2004

3.1.1 *Que la division des tâches pour le congé du temps de fêtes soit la suivante :*

Finances : Julie L.

Revendications : Xavier L.

Recherches : Julie L.

Plan d'action : Gabriel D.

Matériel d'information : Gabriel D.

Camp de formation : Julie L.

Congrès : Gabriel D.

Calendrier des tournées et discours : Xavier L.

Affiliations : Xavier L.

Bilans : Gabriel D. et Julie L.

(...)

5.3.1 *Le Conseil exécutif propose au Conseil InterRégional du 22 décembre : Qu'un camp de formation ait lieu à St-Raymond avec les thématiques suivantes :*

- la coordination d'une grève générale illimitée;

- un exemple d'une grève générale étudiante : UNAM;

- la place des femmes dans le milieu étudiant;

- l'ABC d'une occupation;

- histoire des grèves : gains et pertes;

- la permanence des associations étudiantes;
- la mobilisation pour la grève et l'organisation locale lors d'une grève générale illimitée;
- qu'est-ce que le syndicalisme étudiant?

CIR 22 décembre 2004

6.0 Camp de formation de la rentrée

6.1 Qu'un Camp de formation ait lieu à St-Raymond avec les thématiques suivantes :

- La coordination d'une grève générale illimitée;
- Un exemple d'une grève générale étudiante : UNAM;
- La place des femmes dans le milieu étudiant;
- L'ABC d'une occupation;
- Histoire des grèves : gains et pertes;
- La permanence des associations étudiantes
- La mobilisation pour la grève et l'organisation locale lors d'une grève générale illimitée;
- Qu'est-ce que le syndicalisme étudiant?

6.1.1 Le remplacement de la thématique « la permanence des associations étudiantes » par « argumentaire des prêts et bourses et gratuité scolaire ».

6.1.1.1 Ajouter « accessibilité et qualité » à « argumentaire des prêts et bourses et gratuité scolaire »

6.1.2 Que le camp de formation se tienne le 11-12-13 février 2005.

6.1.2.1 Remplacer « 11-12-13 février » par « 4-5-6 février 2005. »

CE 29 décembre 2004

6.0 Camp de formation

6.1 Que l'horaire du camp de formation des 4, 5 et 6 février 2005 soit le suivant :

Samedi 5 février :

9h à 11h30 : Histoire des grèves, gains et défaites

11h30 à 12h30 : Dîner

12h30 à 14h30 : Construction d'un argumentaire pour la grève

14h30 à 15h : Pause

15h à 17h : La place des femmes

17h à 18h : Souper

18 à 20h : Film et atelier sur la grève étudiante de l'UNAM

Dimanche 6 février :

9h à 11h30 : Qu'est-ce que le syndicalisme étudiant?

11h30 à 12h30 : Dîner

13h30 à 14h30 : Coordination nationale d'une grève générale illimitée et formation légale

14h30 à 15h : Pause

15h à 17h : L'organisation locale lors d'une grève générale illimitée et l'ABC d'une occupation

CE 7 janvier 2005

2.2.1 Que l'on remplace l'atelier sur la formation légale par un atelier sur la réforme collégiale et que l'atelier formation d'un argumentaire sur la grève devienne un atelier prêts et bourses et gratuité scolaire.

(...)

8.0 Tâches permanence

8.1 Convocation du Congrès le 10 janvier au matin et convocation CIR après la réunion, convocation du camp de formation (dès que Julie L. a trouvé le lieu), faire les modifications sur « qu'est-ce que l'ASSÉ », modification sur le site pour CIR, Congrès, camps de formation et mettre à jour le calendrier.

CE 18 janvier 2005

2.1 Que Julie L. soit mandatée pour confirmer la réservation des 4, 5 et 6 février au Camp Multivoile 4 saisons pour un coût de 1 750,00 \$ + taxes pour 50 personnes environ. Qu'elle soit aussi responsable de l'obtention du permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

(...)

3.1 Que Julie L. s'occupe, mercredi le 19 janvier, de régler les derniers détails du camp de formation afin que la convocation soit envoyée ce jour-là.

(...)

5.1 Qu'avant les priorités fixées pour la semaine, que les priorités de travail pour la permanence soient l'envoi du cahier de Congrès et la convocation du camp de formation. Que la convocation soit envoyée par courriel et par fax. Puis, que la priorité soit de mettre le matériel d'information sur le site Internet.

CE 31 janvier 2005

6.2 Qu'une mini-fourgonnette soit louée de vendredi 4 février 9h à lundi 7 février 17h pour le camp de formation.

CE 4 février 2005

2.1 Que soit adoptée la répartition des tâches au sein de l'exécutif (voir annexe).

(...)

Organisation des instances autres que les réunions d'exécutif (par Gabriel Dumas)

- Prévoir la logistique des Congrès, camps de formation et Conseils InterRégionaux incluant :*

- Lieu*
- Coûts*
- Présences*
- Nourritures*
- Transports*
- Ordinateur*

- *Ordre du jour*
- *Convocation*
- *Præsidium*
- *Heure et date*

· *Cahier de Congrès (avis de motion, procès-verbaux, textes de l'exécutif, etc.*

Horaire :

Samedi :

9h00-11h30 : Historique des grèves : gains et défaites, Benoît Lacoursière (non inscrit),

11h30-12h30 : Dîner

12h30-14h30 : Gratuité scolaire et prêts et bourses, Jean-Luc Ratel (non inscrit)

15h00-17h00 : La place des femmes dans le milieu étudiant, Blandine Juchs et Julie Descheneaux (non inscrit)

17h00-18h00 : Souper

18h00-19h00 : Film et atelier sur la grève étudiante à l'UNAM

Dimanche :

9h00-11h30 : Qu'est-ce que le syndicalisme étudiant?, Benoît Marsan (non inscrit)

11h30-12h30 : Dîner

12h30-14h30 : La coordination nationale d'une grève générale illimitée/

La réforme du réseau collégial/ Alain Dion (FAC) (non inscrit)

La permanence des associations étudiantes

15h00-17h00 : L'organisation locale lors d'une grève générale illimitée/ Philippe Gauvin

L'ABC d'une occupation, Héloïse Moysan-Lapointe et Émilie Robidas (non inscrit)

Lieu : Club multivoile 4 saisons à Pointe-du-Lac

Coûts : 35\$ membres, 45\$ non-membres (35\$ à partir de la 3^e)

Documents papiers disponibles :

ASSÉ, Invitation au camp de formation, 2 p.

Inclus un texte de présentation et les informations de base dont l'horaire. **

ASSÉ, Camp de formation, 1 p.

Affiche 8 ½ X 11 incluant l'horaire, un texte de présentation et les informations de base. **

ASSÉ, Camp de formation, ½ p. recto verso

Tract incluant sensiblement les mêmes informations que l'affiche et l'invitation **

ASSÉ, Horaire des ateliers, 1 p.

ASSÉ, Qu'est-ce que le féminisme?, 2 p.

Feuille d'information incluant les définitions de diverses tendances féministes.

DION, Alain, Orientations ministérielles sur l'avenir de l'enseignement collégial : À nous maintenant de clore le débat!, 27 janvier 2005, 3 p.

Analyse des orientations ministérielles de Reid (janvier 2005) et appel à rester à l'affût des changements à venir suite aux travaux du ministère de l'Éducation.

FAC, FAC Actualité, vol. 4, no 9, mai 2004, 7 p.

Feuillet de la Fédération autonome du collégial (FAC) portant spécifiquement sur le forum sur l'avenir de l'enseignement collégial. Inclus des critiques du document de consultation du ministre Reid et du cahier d'orientation de la Fédération des cégeps.

FAC, FAC Actualité, vol. 5, no 2, septembre 2004, 4 p.

Feuillet de la FAC faisant un retour sur le forum sur l'avenir de l'enseignement collégial et informant sur le plan d'action pour défendre le réseau collégial.

LACOURSIÈRE, Benoît, Historique des grèves : gains et défaites, 5 p.

Inclus un tableau récapitulatif des sept grèves générales étudiantes au Québec, soit celles de 1968, 1974, 1978, 1986, 1988, 1990 et de 1996, de même que de la campagne de 1999-2000 pour laquelle les revendications adoptées par l'AGEsshalcUQAM sont annexées.

MARSAN, Benoît, Pourquoi le syndicalisme étudiant, 14 p.

Texte retraçant les origines du syndicalisme étudiant au Québec et son rôle dans les grèves étudiantes, de même que ses liens avec les groupes politiques et affinitaires.

RATEL, Jean-Luc, Atelier : gratuité scolaire et aide financière aux études, 3 p.

Inclus un plan en deux parties, I- gratuité scolaire et II- aide financière aux études, de même qu'une bibliographie sommaire (recherches et références gouvernementales).

Documents informatiques disponibles au bureau de l'ASSÉ :

ASSÉ, L'ABC d'une occupation, rédigé par Valérie Soly (non inscrit), 12 p.

Petite brochure faisant le tour des besoins organisationnels et logistiques d'une occupation

ASSÉ, Horaire, 1 p.

CLUB MULTIVOILE 4 SAISONS, Contrat de location, 3 p.

Diverses modalités de locations, services offerts et responsabilités.

24-25 septembre 2005

CE 2 mai 2005

6.5 Le Conseil propose au Congrès annuel le calendrier suivant pour la prochaine session :

10 et 11 septembre : Camp de formation

24 et 25 septembre : Congrès d'automne

22 et 23 octobre : Congrès d'orientation

26 et 27 novembre : Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat

CE 25 mai 2005

3.1 Que l'exécutif propose le plan de travail pour l'été 2005 (voir annexe) au Conseil InterRégional du 29 mai 2005.

(...)

Comité de formation

1. Préparation du camp de formation pour que l'horaire soit adopté au prochain Conseil InterRégional.

2. En relation avec le Conseil exécutif, élaboration d'une liste de personnes contacts pour donner des formations pendant l'année.

CIR 29 mai 2005

6.0 Formation et transition des Comités

6.1 Qu'il se tienne une soirée de discussion des comités qui aurait comme objectifs :

11- La connaissance entre les personnes;

22- La formation de base des Comités;

33- De voir à une bonne cohésion des Comités;

14- Avoir du plaisir.

(...)

6.1.3.1 Attendu que la plupart de ceux concernés par la réunion ne sont pas ici présents, que le Conseil exécutif soit mandaté de déterminer la date et le lieu de la réunion.

(...)

10.6.1 Que le Comité de formation effectue :

11- La préparation du camp de formation pour que l'horaire soit adopté au prochain Conseil InterRégional;

22- Qu'en relation avec le Conseil exécutif, il élabore une liste de personnes contacts pour donner des formations pendant l'année.

10.6.1.1 Remplacer « l'horaire » par « les thèmes ».

CE 16 juin 2005

3.1 D'encourager le Comité formation d'aller de l'avant avec l'organisation du camp de formation qui serait prévu du 23 au 25 septembre 2005.

(...)

4.1.1 Que, en concertation avec le Conseil exécutif, le Comité formation soit mandaté le lieu et les frais de participation de camp de formation en tenant compte des capacités financières de l'ASSÉ.

CE 9 août 2005

3.0 Congrès

(...)

3.2 Propositions

3.2.6 Le Conseil exécutif propose l'adoption du calendrier suivant :

31 août 2005 : Conseil InterRégional à Sherbrooke à 19h.

23 au 25 septembre 2005 : Camp de formation

7 au 9 octobre 2005 : Congrès

CE 12 août 2005

3.2.1 Que l'exécutif propose au congrès de tenir le camp de formation d'automne au camp Minogami à Shawinigan. Que cette proposition soit intégrée au calendrier d'automne proposé par l'exécutif.

Congrès 20 août 2005

« 6.2.4.1 L'adoption du calendrier suivant :

31 août 2005 : Conseil InterRégional à Sherbrooke à 19h.

23 au 25 septembre 2005 : Camp de formation au Camp Minogami à Shawinigan.

7 au 9 octobre 2005 : Congrès régulier d'automne dans les Laurentides.

25 au 27 novembre 2005 : Congrès d'orientation au Cégep de Matane.

(...)

6.2.4.1.2 Changer "Camp Minogami à Shawinigan" par "dans une école qui sera à choisir au prochain Conseil InterRégional." »

CE 30 août 2005

3.4 Que le camp de formation des 23, 24 et 25 septembre se tienne, dans la mesure du possible, au Cégep de Drummondville en premier lieu ou au Cégep de Saint-Laurent en second lieu. Advenant le cas que le Conseil InterRégional ne puisse statuer sur la question, que cette résolution soit adoptée par défaut.

(...)

3.5 *Que les frais du camp de formation soient établis à 35,00 \$ par personne pour les membres et 55,00 \$ par personne pour les non-membres.*

CIR 31 août 2005

3.1 *Que la charte du Comité de formation soit adoptée telle quelle par le Conseil InterRégional.*
(...)

6.1.2 *Que l'exécutif soit mandaté de fixer le lieu du camp de formation.*

6.1.2.1 *D'ajouter "et les frais" après "le lieu".*

CE 6 septembre 2005

4.1 *Que le camp de formation se tienne à Drummondville.*
(...)

4.2 *Que les coûts soient de 35,00 \$ par membre, 50,00 \$ par non-membre et qu'une réduction de 5,00 \$ par personne additionnelle soit attribuée aux délégations ayant plus de 3 personnes.*
(...)

1.3 *Que François Baillargeon soit mandaté d'approcher Héloïse Moysan-Lapointe afin de faire la nourriture du camp de formation et que le budget de nourriture du camp de formation soit d'un maximum de 750,00 \$.*

(...)

4.4 *Que Francis H. soit mandaté d'aider François Baillargeon et Valérie S. à la réalisation du camp de formation.*

CE 13 septembre 2005

4.1 *Que le contrat de nourriture soit accordé à Héloïse Moysan-Lapointe et que lui soit versé l'excédent du budget de nourriture (750,00 \$) en don.*
(...)

4.2 *Que l'ASSÉ loue 2 mini-fourgonnettes et une voiture selon les besoins pour le camp de formation.*
(...)

4.3 *Que Marie-Michèle Whitlock soit mandatée de faire une tournée d'appels interne pour le camp de formation.*

9.1 *Que les priorités de travail de Valérie S. jusqu'au 19 septembre soient :*

- *Logistique et transports pour le camp de formation*
- *Mise à jour du calendrier*
- *Procès-verbal de la réunion d'exécutif*
- *Ajouts au site Internet*
- *Revue de presse*
- *Finances*

- Préparation de la convocation et du cahier pour le Congrès des 8 et 9 octobre 2005
- Préparation des documents pour les membres pour le Congrès d'orientation
- Document permanence

CE 19 septembre 2005

3.1 D'augmenter le budget "nourriture" pour le camp de 50,00 \$, en fonction du budget proposé par Héloïse Moysan-Lapointe et que s'il y a plus de 80 personnes, qu'elle soit remboursée pour toutes dépenses excédentaires.

(...)

3.2 Que l'on fasse 100 copies du recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois.

(...)

3.3. Que le cahier du camp de formation soit imprimé à FXG dans la mesure où l'échéance et le transport le permettent. Que dans le cas contraire le cahier soit imprimé à Copies du Vieux-Montréal à 60 exemplaires ou plus selon les inscriptions.

(...)

8.1 Que les priorités de tâche pour la permanence soient :

- Préparation de propositions concernant le contrat de permanence :
 - Dans le cas d'une fin de contrat;
 - Dans le cas d'un renouvellement du contrat tel quel;
 - Dans le cas d'un renouvellement du contrat avec bonification des conditions.
- Document de préparation pour le Congrès d'orientation
- Convocation pour le Congrès des 8 et 9 octobre 2005
- Soutien au camp de formation

Horaire :

Samedi :

9h00-9h45 : Le système d'éducation et la reproduction des inégalités sociales, Julia Posca (non inscrit)

10h00-11h00 : La gratuité scolaire, Jean-François Chartrand (non inscrit),

11h15-12h45 : L'aide financière aux études, Marie-Michèle Whitlock et François Baillargeon (non inscrit)

12h45-13h45 : Dîner

13h45-15h30 : Le réseau collégial, Julien Lapan et Ève Lèger (non inscrit),

15h45-17h45 : Femmes et féminisme, Martine Poulin et Lysanne Guay, Geneviève Gariépy et Sandra Bérubé (non inscrit),

Dimanche :

9h00-11h45 : Le syndicalisme étudiant de combat : théorie et pratique, Christian Pépin (non inscrit)

11h45-12h45 : Bref historique du mouvement étudiant québécois, Jean-Pierre Marcotte (non inscrit),

13h45-15h30 : Introduction au mouvement syndical québécois, Xavier Lafrance (non inscrit),

Lieu : Drummondville

Coûts : 35 \$ membres, 50 \$ non membres (45 \$ à partir de la 4^e)

Documents papiers disponibles:

ASSÉ, Cahier du camp de formation de l'ASSÉ – 24-25 septembre 2005, 104 p.

Inclus plusieurs textes (dans l'ordre) directement liés aux ateliers qui sont aussi pour la plupart disponibles sur le site de l'ASSÉ, le www.asse-solidarite.qc.ca :

POSCA, Julia, Inégalité sociales et rapports de domination : le rôle de l'école, 2 p.

LAURENDEAU, André, La gratuité scolaire, Le Devoir, 13 mai 1960, p. 4

BAILLARGEON, François et Xavier Lafrance, L'aide financière aux études, 15 p.

LAPAN, Julien, Réformes néolibérales en éducation : Le réseau collégial et l'idéal éducatif dans la tourmente, 6 p.

LÉGER, Ève, La décentralisation déjà amorcée du réseau collégial, 4 p.

LÉGER, Ève, L'ABC du fonctionnement des cégeps, 8 p.

BÉRUBÉ, Sandra, Geneviève Gariépy, Lysanne Guay et Martine Poulin, Femmes et féminisme, 40 p.

PÉPIN, Christian, Syndicalisme étudiant de combat : théorie et pratique, 26 p.

MARCOTTE, Jean-Pierre, Ligne du temps : historique des organisations étudiantes selon leur tendance, 1 p. **

Autres textes non inclus dans le cahier :

ASSÉ, Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois, produit par François Baillargeon (non inscrit), 108 p.

Recueil de texte produit pour la première fois pour le camp de formation de septembre 2004. Inclus les textes suivants, dans l'ordre :

ANONYME, Introduction, 1 p.

ANONYME, Chronologie approximative du mouvement étudiant québécois, 12 p.

RENAUD, Benoît, Six grèves générales, 1996, 30 p.

MARSAN, Benoît, Pourquoi le syndicalisme étudiant, 2000, 22 p.

Renaud, Benoît, Quelques idées pour le camp d'orientation du MDE, 2000, 9 p.

MDE, Le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), 21 p.

MOYSAN-LAPOINTE, Héloïse, L'ASSÉ depuis sa création, 2003, 6 p.

GARIÉPY, Geneviève, Formation féministe : définitions des termes, 8 p.

LAFRANCE, Xavier, Aspects du mouvement syndical québécois, 11 p.

Documents informatiques disponibles au bureau de l'ASSÉ :

ASSÉ, Convocation pour le camp de formation 2005-2006, 2 p.

Élections

Congrès 26-27 mai 2001 :

Alexandre Marion, comité de formation, élu à l'unanimité

Congrès 15 décembre 2001

Présences (...)

Renaud Phaneuf (O) Comité formation (il ne s'agit pas d'une élection)

Congrès 3-4 mai 2003

4.4 Comités de travail

Mise en candidature de Mathieu Corbeil-Buissière au Comité de formation.

Mise en candidature d'Antoine Casgrain au Comité de formation (UQÀM).

Congrès 24-25 janvier 2004

8.4 Élection du comité ad hoc caravane.

Mélanie Fournier

Hugo Dégagné

Chantal Poirier

Olivier Denis

Congrès de la CASSÉE, 19-20 mars

Candidature de François Sauvageau, membre de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG) au Comité formation.

Congrès 14-15 mai 2005

François Baillargeon, AFESH-UQÀM, Comité formation Élu à l'unanimité

Jean-Pierre Marcotte, AFESH-UQÀM, Comité formation Élu à la majorité

Encourager la tenue de formations locales

Congrès 13-14 octobre 2001

Proposition 12.1 : Que l'ASSÉ organise un camp de formation au début de la session d'hiver 2002; Que l'ASSÉ encourage les associations étudiantes locales à tenir des journées d'études sur des problématiques particulières, et ce, au moins une fois par mois. Ex. patriarcat, plans de réussite, rationalisation des programmes, enjeux académiques locaux, analyse de l'actualité, mondialisation, etc ...

CIR 13 décembre 2003

Que le 25 janvier soit organisé une journée de formation régionale.

CE 12 juillet 2004

2.0 Aide financière aux études

2.1 Que Gabriel D. tente d'organiser avec l'aide de Julie Lachance, la formation et qu'il obtienne des documents liés à ladite formation.

CE 11 février 2005

10.1 Que l'horaire de la semaine soit le suivant :

Lundi : Jérôme et Gabriel à Sherbrooke pour le débat à 11h30, Xavier au bureau pour la journée et au CRAM à Bois-de-Boulogne à 19h30.

Mardi : Gabriel au débat à Drummondville, Xavier à l'AG de Science Politique UQAM à 12h30, Julie à l'UQAM pour les AG des facultés de Sciences et de Lettres, Langues, Communication.

Mercredi : Julie, Xavier et Jérôme au Vieux-Montréal pour de la mobilisation sur l'ASSÉ en matinée, Jérôme à l'AG de grève de Marie-Victorin ou à l'AG du Vieux-Montréal si la première est annulée, Xavier à l'AG de grève du Vieux-Montréal, Julie au bureau avec Valérie pour les finances, Gabriel à Lionel-Groulx pour une journée de formation sur les revendications et réunion du Conseil Exécutif au bureau à 15 heures.

Jeudi : Xavier et Gabriel à l'AG de grève de Sherbrooke à 10h30 et Jérôme à l'Université de Montréal pour de la mobilisation.

Vendredi : Julie travaille de 9h à 17h, Xavier à Lévis-Lauzon pour le débat à 10h30 et Gabriel au bureau.

CE 20 juillet 2005

2.1 Que le Comité de formation prenne contact avec les organisateur-trice-s du camp de formation « Radical Frosh » de McGill.

Formations volantes

Congrès 15 décembre 2001

Proposition 3.3.5 : Que l'ASSÉ mandate le Comité de formation de constituer une caravane de formation qui, dans les institutions qui en feront la demande, donnera des ateliers sur le «méga-thème» (assujettissement de l'éducation aux lois du marché : les plans de réussite et de diplomation, les contrats de performance, la rationalisation de programme, l'habilitation au collégial et les AEC) et sur le Sommet du Québec et de la jeunesse.

Congrès 4-5 mai 2002

12.1 AGECD propose que l'ASSÉ forme une caravane de formation sur l'éducation.

CIR 5 septembre 2002

2-Échéancier

L'exécutif présente l'échéancier :

Caravane de formation : à partir de septembre sur demande

Banque Mondial et OCDE à l'Université Laval : 18-20 septembre

Congrès : 27-29 septembre à Concordia : début du grand décompte

Début du grand décompte : 30 septembre

Camp de formation : 11 au 13 octobre

La journée du dimanche sera axée sur la mondialisation

Journée d'action contre la ZLÉA : 31 octobre

Congrès 24-25 janvier 2004

6.2.4 le bloc 4

Il est proposé que dans le cadre de sa tournée interne : Qu'un comité caravane soit formé lors du Congrès pour appuyer l'exécutif national dans les tournées.

6.2.4.1 De remplacer « lors du Congrès » par « lors du Congrès et du Conseil InterRégional »

Que cette caravane en soit une de formation et de support avec des ateliers faisant la promotion des Conseils régionaux, des comités femmes locaux et des différents comités de l'ASSÉ. Qu'il y ait aussi des formations sur la mobilisation, la gratuité scolaire et sur tout autre sujet demandé par les associations locales.

Que cette tournée soit effectuée pendant le mois de mars et que les dates soient fixées d'avance pour permettre une meilleure diffusion dans les établissements.

Chaque Conseil régional sera dans la possibilité de former une caravane dans le but de faire de la mobilisation dans les associations membres de l'ASSÉ comme dans les associations indépendantes qui sont volontaires à recevoir de l'information, des ateliers ou même des documents.

6.2.4.2 D'amender la proposition pour qu'il soit suggérer aux Conseil régionaux de former... et de changer les associations indépendantes par non-membres. »

CE 16 juin 2005

2.4 Que l'exécutif propose au Conseil InterRégional d'ajouter au mandat du comité formation la coordination d'une tournée sur les droits du travail par le réseau des travailleur-e-s solidaires, et que Jérôme C. soit mandaté d'approché le dit réseau.

CE 12 août 2005

3.2.2 Que l'exécutif propose au Congrès que le Comité de formation soit mandaté de coordonner une tournée de formation au local sur les principaux thèmes adoptés pour le plan d'action. Que, dans la mesure du possible, une association membre par semaine soit visitée et ce dès la semaine du 5 septembre, selon un ordre déterminé de concert par le comité et les associations membres.

Formation des comités et des conseils régionaux

CE 13 mai 2004

6.1.2 Que Valérie S. téléphone Mario T. pour savoir ses disponibilités dans le mois de juillet pour une formation journal.

CE 23 octobre 2004

3.1 Argumentaire

3.1.1 Dans l'optique d'en déclenchement d'une grève générale du mouvement étudiant à la session d'hiver;

Considérant que, pour cette campagne, l'ASSÉ devra unir toutes ses forces afin de la mener jusqu'au bout;

- Que les associations étudiantes membres ainsi que l'exécutif mettent tout en œuvre afin de trouver des militants et militantes pour canaliser les forces vers les structures les plus susceptibles de diffuser le plan d'action et d'élargir le potentiel d'organisation et de mobilisation : en priorité les comités journal, information, femmes et formation.

- Que la journée de mobilisation du 19 novembre soit l'occasion de diffuser un journal spécial « pour la construction d'un rapport de force : un syndicalisme étudiant de lutte ».

- Que le 27 novembre 2004 se tienne un congrès d'une journée ayant pour objectif de faire des élections sur les différents comités de travail, de prévoir un camp de formation et un congrès sur la grève pour la rentrée de la session d'hiver 2005, de discuter d'un plan d'action de grève pour cette même session et de discuter des États généraux du mouvement étudiant.

- Que ce congrès soit suivi d'une journée de formation sur le travail des comités pour ensuite en dégager les priorités et objectifs de travail en regard du plan d'action de grève.

- Que soit produit un journal sur la grève pour la rentrée d'hiver 2005.

(...)

3.1.2 S'il y a une campagne de grève votée pour la session d'automne, le Conseil exécutif proposera les 2 propositions suivantes :

1- Dans l'optique où le comité exécutif ne peut être seul à lancer une campagne de grève;

Que soit formé un comité ad hoc, spécialement pour la grève, composé d'un minimum de six personnes qui restera ouvert aux membres et non-membres accepté-e-s par le comité élu après le congrès et qui aura pour mandat de :

- produire du matériel d'information pour la grève générale;

- faire des tournées pour promouvoir la grève et

- aider à l'organisation d'une journée de formation sur la grève.

CE 3 novembre 2004

4.0 Journée de formation

4.1 Convocation

4.1.1 Le Conseil exécutif propose l'horaire suivant pour la journée de formation du 28 novembre 2004 :

8h : Déjeuner

9h à 10h : Présentation des comités et structures de l'ASSÉ

10h à 12h : Atelier sur la mobilisation locale

12h à 13h : Dîner

13h à 15h45 : Choix de 8 ateliers :

- Comité femmes*
- Comité journal*
- Conseil exécutif*
- Comité d'information*
- Comité de recherche et de réflexion*
- Comité aux relations internationales*
- Comité formation*
- Comité des affaires académiques et pédagogiques*

15h45 à 16h : Pause

16h à 17h : Retour : Dégager les priorités de travail des comités.

CE 11 novembre 2004

3.1.1 Que pour lundi, Valérie S. et Gabriel D. fassent une recherche pour trouver un lieu pour le Congrès et la journée de formation en donnant priorité au coin Trois-Rivières/Québec.

(...)

4.0 Journée de formation

4.1 Que l'horaire de la journée de formation soit remplacé par celui-ci (ci-dessous) et que la modification soit écrite sur la liste ASSE-EDU et ASSE-SUPPORT par Valérie S.

8h : Déjeuner

9h à 10h : Présentation des comités et structures de l'ASSÉ

10h à 12h : Discussion sur les priorités des comités de travail et de la coordination de leur travail avec le Conseil exécutif

12h à 13h : Dîner

13h à 15h45 : Choix de 8 ateliers :

- Comité femmes*
- Comité journal*
- Comité d'information*
- Comité de recherche et de réflexion*
- Comité aux relations internationales*
- Comité formation*
- Comité des affaires académiques et pédagogiques*

- *Atelier sur la mobilisation locale*

15h45 à 16h : Pause

16h à 17h : Retour général sur la journée de formation

CE 17 novembre 2004

2.1.1 Que l'on confirme la réservation au camp Portneuf pour le Congrès et la journée de formation, du 26 au 28 novembre 2004, pour un coût avant taxes de 650,00 \$. Qu'un chèque soit émis aujourd'hui au montant de 200,00 \$ pour couvrir les coûts du dépôt.

CE 20 mai 2005

5.2.1 Que l'exécutif propose au Conseil InterRégional du 29 mai 2005 au point « 7.0 Formation et transition des Comités » : Qu'il se tienne une soirée de discussions des Comités qui aurait pour but :

- *La connaissance entre les personnes;*
- *La formation de base des Comités;*
- *Voir à une bonne cohésion des Comités;*
- *Avoir du plaisir.*

3.1 Que l'exécutif propose le plan de travail pour l'été 2005 (voir annexe) au Conseil InterRégional du 29 mai 2005.

CIR 29 mai 2005

6.0 Formation et transition des Comités

6.1 Qu'il se tienne une soirée de discussion des comités qui aurait comme objectifs :

- 1- La connaissance entre les personnes;*
- 2- La formation de base des Comités;*
- 3- De voir à une bonne cohésion des Comités;*
- 4- Avoir du plaisir.*

(...)

6.1.3.1 Attendu que la plupart de ceux concernés par la réunion ne sont pas ici présents, que le Conseil exécutif soit mandaté de déterminer la date et le lieu de la réunion.

Guide de formation syndicale

CIR 20 juin 2002

5.1 Formation

Il est proposé et appuyé par Alexandre Marion la proposition de l'exécutif sur le guide étudiant (Guide militant (en support à la formation et pour distribution large) : volet théorique sur divers thèmes tels que mondialisation, néolibéralisme, privatisation en éducation, syndicalisme de combat ; volet pratique sur l'organisation syndicale, la mobilisation, etc...)

Qu'il soit ajouté : Ensuite, que soit aussi produit un guide de formation syndicale à l'usage des militants et militantes de l'ASSÉ.

Benoît Marsan propose que l'ASSÉ voit avec la FCEE-Q la possibilité de produire conjointement des guides similaires en anglais.

CE 18 novembre 2003

8.1 Qu'au de là de son travail quotidien, Valérie S. rédige la politique de dépenses ainsi que monter un dossier avec des textes pertinents dans la perspective de la production d'un guide de formation syndicale et d'une version abrégée qui pourrait servir de distribution plus massive.

CE 5 décembre 2003

5.1 Que Valérie S. priorise, dans le plan pour le Guide de formation syndicale, les sections « bureau », « tournées » et « instances » et mette de côté l'exemple fait sur l'Ultimatum et l'Ultimatum express jusqu'à ce que l'exécutif donne ses commentaires.

Préparation d'instances

CE 28 janvier 2004

3.2 D'organiser un ou plusieurs ateliers de formation sur l'animation avant le 8 mars.

CE 12 février 2004

4.2.3 Que l'on demande à Benoit L. de donner une formation sur la présidence à Montréal, dans la semaine du 23 février, et à Héloïse Moysan-Lapointe dans le Sud-Est.

Congrès CASSÉÉ 19-20 mars 2005

Proposition privilégiée : Que le Congrès se divise en quatre groupes dans l'objectif de préparer le Congrès et d'éclaircir des questions de procédures pour une durée d'une heure.

Congrès CASSÉÉ 26 mars 2005

1.3.1 D'avoir une période de formation de 30 minutes en caucus non-mixte.

CE 1^{er} avril 2005

3.1 Que l'exécutif propose au Congrès l'amendement suivant à l'ordre du jour pour le congrès : l'ajout d'un point « 1.4 formation » avant le point « Droit de vote », l'ajout d'un point « 3.0 Femmes » avant le point « État de la situation ».

Congrès CASSÉÉ 2-3 avril 2004

1.4 Formation

1.4.1 Que le congrès se sépare en 3 caucus non-mixtes pour préparer le congrès pendant 1 heure.

1.4.1.1 Remplacer une heure par une demi-heure.

1.4.1.2 Remplacer le nombre de 3 caucus non-mixtes par 2 caucus non-mixtes.

10h45 : Ouverture des caucus non-mixtes pour une période de 1h.

11h55 : Reprise du Congrès en mixte : Retour sur les caucus.

Identifier les besoins de formations

CE 12 avril 2005

4.3.1 Que Gabriel D. organise une tournée bilan de l'année et formation, en ce sens que des réunions avec les exécutifs des associations membres soient organisées au cours de la semaine du 18 avril afin de préparer le bilan annuel et les besoins de formation.

Contacts formations

CE 20 mai 2005

Comité de formation

- 1. Préparation du camp de formation pour que l'horaire soit adopté au prochain Conseil InterRégional.*
- 2. En relation avec le Conseil exécutif, élaboration d'une liste de personnes contacts pour donner des formations pendant l'année.*

CIR 29 mai 2005

10.6.1 Que le Comité de formation effectue :

- 1- La préparation du camp de formation pour que l'horaire soit adopté au prochain Conseil InterRégional;*
- 2- Qu'en relation avec le Conseil exécutif, il élabore une liste de personnes contacts pour donner des formations pendant l'année.*

Proposition de nouveau code des règles de procédure

par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p><u>Code des règles de procédure</u></p> <p><u>Table des matières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Chapitre 1 : Champs d’application</u> • <u>Chapitre 2 : Le Congrès</u> • <u>Chapitre 3 : Les propositions</u> • <u>Chapitre 4 : Le vote (mise aux voix)</u> • <u>Chapitre 5 : La présidence</u> • <u>Chapitre 6 : La question préalable</u> • <u>Chapitre 7 : Les questions de privilège</u> • <u>Chapitre 8 : Élections</u> 		<p><u>Nouveau code des règles de procédure</u></p> <p><u>Table des matières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Chapitre 1 : Champs d’application</u> • <u>Chapitre 2 : Le Congrès</u> • <u>Chapitre 3 : Les propositions</u> • <u>Chapitre 4 : Le vote (mise aux voix)</u> • <u>Chapitre 5 : La présidence et les délégué-e-s</u> • <u>Chapitre 6 : La question préalable</u> • <u>Chapitre 7 : Les questions de privilège et les sanctions</u> • <u>Chapitre 8 : Ordre du jour</u> • <u>Chapitre 9: Modification au code de procédures</u> • <u>Annexe A : Tableau récapitulatif des procédures</u>
<p>Chapitre 1 : Champs d’application</p>		<p>Chapitre 1 : Champs d’application</p>
<p>Article 1 Les délibérations du Congrès de l’ASSÉ et du Congrès extraordinaire de l’ASSÉ sont régies par les règles de procédures contenues dans le présent Code.</p> <p>Article 2 Les mêmes règles, sauf incompatibilité, régissent les délibérations de toutes les autres instances de l’ASSÉ</p>	<p>Idem</p>	<p>Article 1 - Application en congrès Les délibérations du Congrès de l’ASSÉ et du Congrès extraordinaire de l’ASSÉ sont régies par les règles de procédures contenues dans le présent Code.</p> <p>Article 2 - Application dans les autres instances Les mêmes règles, sauf incompatibilité, régissent les délibérations de toutes les autres instances de l’ASSÉ.</p>
<p>Article 3 Le présent Code n’affecte en rien le fonctionnement et les procédures des organisations affiliées, ni le mode d’élection de leurs délégué-e-s ou exécutantes et exécutants, mais il fait autorité dans la conduite de leurs délibérations.</p>	<p>Clarification bénigne</p>	<p>Article 3 - Application pour les associations membres Le présent Code n’affecte en rien le fonctionnement et les procédures des organisations affiliées, ni le mode d’élection de leurs délégué-e-s ou exécutantes et exécutants mais il fait autorité dans la conduite de leurs délibérations lors des instances de l’ASSÉ. Les associations membres peuvent adopter ce code (se référer au Chapitre 9)</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
Chapitre 2 : Le Congrès		Chapitre 2 : Le Congrès
<p>Article 4 Une séance du Congrès comprend la période de temps qui s'écoule entre l'ouverture et l'ajournement. Une session du Congrès comprend la période de temps qui s'écoule entre l'ouverture et la levée.</p>	Idem	<p>Article 4 - Séance et session Une séance du Congrès comprend la période de temps qui s'écoule entre l'ouverture et l'ajournement. Une session du Congrès comprend la période de temps qui s'écoule entre l'ouverture et la levée.</p>
<p>Article 5 L'ouverture doit être proposée et secondée par des délégations membres. La délégation qui propose l'ouverture assumera le rôle de présidence jusqu'à l'élection du præsidium. Lorsque le Congrès est ouvert, le quorum prévu dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ doit être constaté.</p>	Idem	<p>Article 5 - L'ouverture L'ouverture doit être proposée et secondée par des délégations membres. La délégation qui propose l'ouverture assumera le rôle de présidence jusqu'à l'élection du præsidium. Lorsque le Congrès est ouvert, le quorum prévu dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ doit être constaté.</p>
<p>Article 6 Si un ou une délégué-e est d'avis qu'il n'y a pas quorum, que ce soit au début ou au cours d'une séance, il ou elle doit attirer l'attention de la présidence sur ce point. Cette dernière doit s'assurer immédiatement s'il y a quorum. Faute de quorum, la présidence doit lever la séance. Le secrétariat doit alors prendre note de l'heure de l'ajournement et des présences. Les délibérations du Congrès sont valides jusqu'au moment où l'absence de quorum a été constatée.</p>	Modifier pour permettre de fixer la reprise ou le prochain congrès en cas d'absence de quorum	<p>Article 6 - La perte du quorum Si un ou une délégué-e est d'avis qu'il n'y a pas quorum, que ce soit au début ou au cours d'une séance, il ou elle doit attirer l'attention de la présidence sur ce point. Cette dernière doit s'assurer immédiatement s'il y a quorum. Faute de quorum, la présidence doit lever la séance. Le secrétariat doit alors prendre note de l'heure de l'ajournement et des présences. Les délibérations du Congrès sont valides jusqu'au moment où l'absence de quorum a été constatée. Entre la constatation de l'absence de quorum et la levée du congrès les seules propositions recevables sont celles qui visent à fixer le moment et le lieu de la reprise de la session ou du prochain congrès.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 7 Les séances du Congrès sont publiques. Toutefois, sur adoption d'une proposition privilégiée à cette fin, une séance peut être tenue à huis clos. Lorsque le huis clos est décidé, la présidence prie les visiteurs et les visiteuses de quitter la salle.</p>	<p>Clarifier et éviter la confusion entre les délégations non-membre et les observateurs et observatrices.</p>	<p>Article 7 - Les observateurs, les observatrices et les délégations non-membres. Les séances du Congrès sont publiques. Toutefois, sur adoption d'une proposition privilégiée à cette fin, une séance peut être tenue à huis clos. Lorsque le huis clos est décidé, la présidence prie les observateurs, les observatrices et les délégations non-membres de quitter la salle.</p>
<p>Article 8 Les sanctions que le Congrès, en les motivant, peut imposer au cours des délibérations, sont les suivantes : a) expulser un visiteur ou une visiteuse de la salle des délibérations ; b) expulser un ou une délégué-e Des sanctions moins sévères, énumérées plus loin, peuvent être imposées par la présidence, sous réserve d'un appel de sa décision.</p> <p>Article 9 Règle générale, les décisions du Congrès sont prises à la majorité des voix. Les exceptions à cette règle sont indiquées dans le présent Code.</p>	<p>Jamais spécifier plus loin. Pas trop de lien avec le chapitre. Section <i>sanctions</i> reportée à la fin du nouveau code et règle de la majorité reportée dans le chapitre <i>vote ou proposition</i>.</p>	<p>Abrogé</p>
<p>Article 10 Le procès-verbal du Congrès doit être un compte rendu sommaire des délibérations. On y consigne, en particulier, les propositions régulières, privilégiées et dilatoires et les votes. Le procès-verbal ne rapporte ni les discours, ni les observations des délégué-e-s. Il renferme les rapports que le Congrès adopte. Le procès-verbal du Congrès est réputé adopté dès que le secrétariat le dépose au siège social de l'ASSÉ. Il doit être entériné lors du Congrès suivant.</p>	<p>Clarification mineure.</p>	<p>Article 8 - Procès-verbaux des congrès Le procès-verbal du Congrès consigne les propositions régulières, privilégiées, dilatoires et spéciales, les votes, les dissidences et les décisions présidentielles. Le procès-verbal ne rapporte ni les discours, ni les observations des délégué-e-s. Il renferme les rapports que le Congrès adopte. Le procès-verbal du Congrès est réputé valide sans être adopté du moment que le secrétariat le dépose au siège social de l'ASSÉ, et ce jusqu'au prochain congrès. Pour demeurer valide il doit être adopté lors dudit congrès.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
Chapitre 3 : Les propositions		Chapitre 3 : Les propositions
Article 11 Le Congrès est invité à se prononcer sur une question par une proposition. Le vote, affirmatif ou négatif, révèle la résolution ; la décision que prend le Congrès.	Idem	Article 9 - Considérations générales Le Congrès est invité à se prononcer sur une question par une proposition. Le vote, affirmatif ou négatif, révèle la résolution; la décision que prend le Congrès.
	Mettre de l'ordre!	Article 10 - Ordre de priorité Les propositions ont un ordre de priorité, exposé clairement dans l'Annexe A, les propositions plus prioritaires sont traitées d'abord. Une délégation ne peut pas proposer une proposition moins prioritaire que celle traitée sur le moment. La présidence devra juger irrecevable de telles propositions et invitera la délégation à réitérer sa proposition au moment opportun.
Article 12 Une proposition est soumise régulièrement au Congrès lorsqu'elle a une ou un proposeur-e et une ou un second-e, qu'elle a été lue par le secrétariat et que la présidence a jugé qu'aucune règle de procédure ne s'y oppose.	Éviter la confusion avec « soumis fréquemment ». Et ce ne sont plus toutes les propositions qui requièrent un appui.	Article 11 - Régularité des propositions Une proposition est régulière lorsqu'elle est proposée et appuyée (lorsqu'un appui est exigé), qu'elle a été lue par le secrétariat et que la présidence a jugé qu'aucune règle de procédure ne s'y oppose.
	Anciennement dans catégorie <i>proposition ordinaire</i> mais s'applique à toutes les propositions	Article 12 - Propositions irrecevables Une proposition hors d'ordre ou une proposition qui n'a pas d'appuyeur ou d'appuyeuse sont pas consignées au procès-verbal.

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	Anciennement dans catégorie <i>proposition ordinaire</i> mais s'appliquent à toutes les propositions	<p>Article 13 - Refonte Lorsque le Congrès est saisi d'une proposition régulière, d'un amendement ou d'un sous-amendement, ce dernier ne peut être modifié sans recourir à la procédure d'amendement ou de sous-amendement que s'il s'agit d'une modification visant à corriger la formulation grammaticalement incorrecte de la proposition, de l'amendement ou du sous-amendement. La présidence demande alors « y a-t-il consensus pour remplacer [la proposition originale] par [la proposition modifiée] ». La modification ne peut être faite qu'avec le consentement unanime des délégations membres présentes. S'il y a consensus, le secrétariat corrige alors la proposition au procès-verbal. Cette procédure ne peut être utilisée pour modifier en quoi que ce soit le sens d'une proposition, d'un amendement ou d'un sous-amendement, même s'il semble y avoir consensus.</p>
<p>Article 13 Le Congrès dispose de propositions diverses qui sont groupées comme suit : a) propositions ordinaires b) propositions incidentes c) propositions privilégiées d) propositions dilatoires</p>	<p>Les propositions rejets ont le droit d'avoir une famille! Et une logique avec un ordre de priorité dans l'énumération.</p>	<p>Article 14 - Famille des propositions Le Congrès dispose de propositions diverses qui sont groupées comme suit : a) propositions ordinaires b) propositions dilatoires c) propositions incidentes d) propositions privilégiées e) propositions spéciales</p>
<p>Article 14 Les propositions ordinaires sont celles dont le Congrès est saisi normalement en suivant l'ordre du jour alors qu'aucune autre proposition n'est devant lui. Ce sont les propositions principales avec, s'il en est, des amendements et des sous-amendements. Elles soulèvent aussi bien des questions vitales que des questions de routine.</p>	<p>Spécifications ajoutées</p>	<p>A-Propositions ordinaires Article 15 - Considérations générales Les propositions ordinaires sont celles dont le Congrès est saisi normalement en suivant l'ordre du jour alors qu'aucune autre proposition n'est devant lui. Ce sont les propositions principales avec, s'il en est, des amendements et des sous-amendements. Elles soulèvent aussi bien des questions vitales que des questions de routine. Les propositions ordinaires requièrent un-e second-e, sont sujettes à débat et sont entérinées à majorité simple.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 15 La proposition principale pose la question sur laquelle le Congrès est invité à se prononcer.</p> <p>Article 16 L'amendement doit se rapporter à la question soulevée par la proposition principale. L'amendement ne doit pas aborder une question nouvelle et ne doit pas aller à l'encontre du sens de la proposition. L'amendement ne peut consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots.</p> <p>Article 17 Le sous-amendement ne doit se rapporter qu'aux termes de l'amendement. Le sous-amendement ne doit pas aborder une question nouvelle et ne doit pas aller à l'encontre du sens de la proposition. Le sous-amendement ne peut consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots de l'amendement.</p> <p>Article 18 L'amendement et le sous-amendement doivent être rédigés de façon que, s'ils sont adoptés, la décision du Congrès reste intelligible.</p> <p>Article 19 La présidence met aux voix, en premier lieu, le sous-amendement, puis l'amendement et enfin la proposition principale, peu importe que le vote ait été affirmatif ou négatif sur le sous-amendement ou sur l'amendement.</p>	<p>Idem</p>	<p>Article 16 - Propositions principales Les propositions principales posent les questions sur lesquelles le Congrès est invité à se prononcer.</p> <p>Article 17 - Amendements Les amendements doivent se rapporter à la question soulevée par la proposition principale. L'amendement ne doit pas aborder une question nouvelle et ne doit pas aller à l'encontre du sens de la proposition. L'amendement ne peut consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots.</p> <p>Article 18 - Sous-amendements Les sous-amendements ne doivent se rapporter qu'aux termes des amendements. Les sous-amendement ne doivent pas aborder une question nouvelle et ne doivent pas aller à l'encontre du sens des amendements. Les sous-amendements ne peuvent consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots des amendements.</p> <p>Article 19 - Critères supplémentaires de la recevabilité des amendements et sous-amendements Les amendements et les sous-amendements doivent être rédigés de façon que, s'ils sont adoptés, la décision du Congrès reste intelligible.</p> <p>Article 20 - Ordre de priorité des propositions ordinaires La présidence met aux voix, en premier lieu, les sous-amendements, puis les amendements et enfin les propositions principales, peu importe que le vote ait été affirmatif ou négatif sur les sous-amendements ou sur les amendements.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 20 La règle générale ci-dessus souffre plusieurs exceptions :</p> <p>a) Les propositions principales ordinaires peuvent chacune donner lieu à plusieurs amendements et à plusieurs sous-amendements. Il ne peut cependant y avoir plus d'un amendement et un sous-amendement à la fois devant le Congrès.</p> <p>b) Dans certains cas, l'adoption d'un amendement peut rendre inutile le vote sur la proposition principale et l'adoption d'un sous-amendement peut rendre inutile le vote sur l'amendement. La présidence affirme alors que le vote sur l'amendement ou le sous-amendement dispose de la proposition principale et/ou sur l'amendement, sous réserve d'un appel de sa décision.</p> <p>c) Lorsque le Congrès est saisi d'un texte et que ce rapport contient plusieurs sections, il a le droit d'en disposer dans son entier ou de l'étudier section par section avant de se prononcer. S'il y a accord pour procéder d'une telle façon, la présidence pose la question « adopté ? » après la mention de chaque section, et si aucune objection n'est soulevée, le paragraphe est adopté.</p> <p>S'il y a quelque objection, les règles de la procédure s'appliquent et l'on procède par propositions.</p> <p>À la fin de l'étude du texte, une proposition d'ordre générale permet l'adoption du rapport avec les modifications apportées au cours de la discussion.</p> <p>Une proposition pour étudier section par section un texte est une proposition privilégiée.</p> <p>d) Si un texte contient des propositions ou recommandations alternatives, elles sont soumises l'une après l'autre au Congrès, qui en dispose.</p> <p>e) Si le Congrès est saisi d'une proposition principale complexe, l'on peut faire une proposition privilégiée pour la diviser et étudier séparément chacune des questions qu'elle renferme. S'il y a accord, les règles normales de procédures s'appliquent à chaque question.</p> <p>f) Les propositions incidentes, privilégiées et dilatoires sont des propositions distinctes qui ne peuvent être amendées et elles sont mises aux voix telles que formulées.</p> <p>g) Une proposition peut être secondée à l'unanimité.</p>	<p>Grosso modo, l'article s'est fait retiré les sections qui ne se rapportaient pas aux ordinaires ou qui n'étaient pas une exception à « la règle générale ».</p>	<p>Article 21 - Exceptions et spécifications pour les propositions ordinaires La règle générale ci-dessus souffre plusieurs exceptions :</p> <p>a) Les propositions principales ordinaires peuvent chacune donner lieu à plusieurs amendements et à plusieurs sous-amendements. Il ne peut cependant y avoir plus d'un amendement et un sous-amendement à la fois devant le Congrès.</p> <p>b) Dans certains cas, l'adoption d'un amendement peut rendre inutile le vote sur la proposition principale et l'adoption d'un sous-amendement peut rendre inutile le vote sur l'amendement. La présidence affirme alors avant le vote sur l'amendement ou le sous-amendement que celui-ci disposera de la proposition principale et/ou de l'amendement, sous réserve d'un appel de sa décision.</p> <p>c) Si un texte contient des propositions ou recommandations alternatives, elles sont soumises l'une après l'autre au Congrès, qui en dispose.</p> <p>d) Une proposition peut être appuyée à l'unanimité.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 21 Aucune proposition ne peut être reçue dès que le vote est décidé, sauf pour proposer le vote par appel nominal.</p> <p>Article 22 Une proposition hors d'ordre ou une proposition qui n'a pas de second-e ne sont pas consignées au procès-verbal.</p> <p>Article 23 Avant le vote, on doit de nouveau donner lecture de la proposition.</p>	<p>Article 21 reporté au chapitre <i>vote</i> et inclut dorénavant le vote secret</p> <p>Article 22 maintenant article 12</p> <p>Article 23 dans chapitre vote</p>	<p>Abrogé</p>
<p>Article 24 - Retrait d'une proposition Lorsque le Congrès est régulièrement saisi d'une proposition, cette dernière ne peut être retirée qu'avec le consentement unanime des délégations membres présentes.</p>	<p>Maintenant détaillé dans propositions dilatoires.</p>	<p>Abrogé</p>
<p>Article 25 - Refonte Lorsque le Congrès est régulièrement saisi d'une proposition, d'un amendement ou d'un sous-amendement, ce dernier ne peut être modifié sans recourir à la procédure d'amendement ou de sous-amendement que s'il s'agit d'une modification visant à corriger la formulation grammaticalement incorrecte de la proposition, de l'amendement ou du sous-amendement. La présidence demande alors « y a-t-il consensus pour remplacer [la proposition originale] par [la proposition modifiée] » La modification ne peut être faite qu'avec le consentement unanime des délégations membres présentes. S'il y a consensus, le secrétariat corrige alors la proposition au procès-verbal. Cette procédure ne peut être utilisée pour modifier en quoi que ce soit le sens d'une proposition, d'un amendement ou d'un sous-amendement, même s'il semble y avoir consensus.</p>	<p>Maintenant Article 13.</p>	<p>Abrogé</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 31 - Propositions dilatoires Les propositions dilatoires ont pour effet soit d'éviter ou d'empêcher la discussion au mérite d'une question, soit d'y mettre fin brusquement. La question préalable est la principale proposition dilatoire. Les règles qui s'appliquent à cette proposition sont exposées au chapitre de la question préalable. Les propositions dilatoires sont des propositions distinctes qui ne peuvent être amendées. Dans tous les cas, le vote se prend sans discussion. Les propositions dilatoires sont : a) la question préalable b) la mise en dépôt d'une proposition c) la référence d'une décision à une autre instance</p>	<p>Maintenant famille B au lieu de D pour ordre de priorité.</p> <p>Ajout du laissé sur table;</p> <p>Ajout de suspension des point à l'ordre du jour;</p> <p>Détail du retrait de proposition;</p> <p>Modification des droits de parole.</p>	<p>B Les propositions dilatoire Article 22 - Considérations générales Les propositions dilatoires ont pour effet soit d'éviter ou d'empêcher la discussion au mérite d'une question, soit d'y mettre fin brusquement. La question préalable est la principale proposition dilatoire. Les règles qui s'appliquent à cette proposition sont exposées au chapitre de la question préalable. Sauf pour la question préalable et la suspension d'un point à l'ordre du jour, les propositions dilatoires ne peuvent se faire que sur des propositions ordinaires. Les propositions dilatoires sont des propositions distinctes qui ne peuvent être amendées et nécessitent un appui à moins de spécifications contraires. Sauf pour la question préalable et le retrait d'une proposition chaque délégation pourra intervenir une fois par proposition dilatoire. Les propositions dilatoires sont : a) la question préalable b) laissée sur table c) mise en dépôt d) la référence d'une décision à une autre instance e) retrait d'une proposition f) la suspension d'un point à l'ordre du jour</p> <p>Article 23 - La mise en dépôt et laissé sur table La mise en dépôt à pour effet de reprendre la proposition lorsque la reprise d'une question mise en dépôt à été votée, si la reprise n'est pas votée la proposition mise en dépôt y demeure. La proposition laissée sur table est reprise lorsque la reprise est votée. Si aucune reprise n'est votée la proposition laissée sur table est reprise automatiquement avant de passer au prochain point à l'ordre du jour.</p> <p>Article 24 - Le retrait d'une proposition Les propositions ordinaires peuvent être retirées si une délégation le propose. Ces propositions ne nécessitent pas d'appui et se traitent sans débat ni intervention. Le retrait doit être unanime, la présidence s'abstiendra de suivre les procédures de mise aux voix. Si une délégation s'oppose à l'adoption à l'unanimité celle-ci considérera la proposition de retrait battue.</p> <p>Article 25 - La suspension d'un point à l'ordre du jour. Cette proposition peut inclure le moment de la reprise du point ou non. Si aucune proposition de reprise du point n'est fait durant l'instance et que la proposition de suspension n'incluait pas un moment de reprise, le point sera repris automatiquement avant le début du point Varia.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 26 Les propositions incidentes ont pour effet de suspendre le débat sur la proposition principale, soit pour permettre à un comité d'examiner plus en détail la question à l'étude, soit simplement pour faire produire et lire un document qui s'y rapporte. Les propositions incidentes sont des propositions qui ne peuvent être amendées. Elles peuvent :</p> <p>a) référer à un comité permanent de l'ASSÉ b) former un comité spécial qui fera rapport sur la question à selon une échéance déterminée dans la proposition.</p>	<p>Spécification et ajout du temps de lecture et rédaction qui ne sont pas des ajournements!</p>	<p>C Les propositions incidentes Article 26 - Considérations générales Les propositions incidentes ont pour effet de suspendre le débat sur la proposition principale ou le point à l'ordre du jour, soit pour permettre à un comité d'examiner plus en détail la question à l'étude, soit simplement pour faire produire et lire un document qui s'y rapporte. Les propositions incidentes sont des propositions qui requièrent un appui, ne peuvent être amendées et peuvent être débattues à moins de spécifications contraires. Elles peuvent :</p> <p>a) référer la question à un comité permanent de l'ASSÉ, b) former un comité spécial qui fera rapport sur la question à selon une échéance déterminée dans la proposition. Cette proposition peut être amendée (en ce cas on suivra la procédure des comités ad hoc) c) demander un temps de rédaction. Cette proposition ne peut pas être débattue. d) demander un temps de lecture. Cette proposition ne peut pas être débattue.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 27 Les propositions privilégiées sont celles auxquelles le Congrès accorde priorité en raison de l'urgence des questions qu'elles soulèvent. Elles ont priorité sur toutes les autres propositions et il existe entre elles un ordre de priorité. Ce sont des propositions distinctes.</p> <p>Elles sont soumises au Congrès directement ou découlent d'une question de privilège accordée par la présidence. Aucune proposition privilégiée ne peut cependant être formulée lorsqu'un vote est décidé. Tout délégué ou toute déléguée qui veut soumettre une question de privilège sur un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour du Congrès doit la remettre à la présidence.</p> <p>Les propositions privilégiées sont utilisées : a) pour ajournement pur et simple ; b) pour reprendre un débat ajourné sur une question ; c) pour reprendre le débat d'une question mise en dépôt ; d) pour donner suite à une question de privilège ; e) pour reconsidérer un vote (avis de motion) ; f) pour ouvrir une plénière d'une durée déterminée ou non ; g) pour fermer une plénière de durée non déterminée ; h) pour ouvrir un caucus femmes non mixte i) pour décréter le huis clos j) pour étudier un texte section par section ; k) pour scinder une proposition complexe ;</p>	<p>Spécification</p> <p>Question de privilège = pas proposition privilégiée</p> <p>Remis en ordre de priorité.</p>	<p>D Les propositions privilégiées Article 27 – Considérations générales Les propositions privilégiées sont celles auxquelles le Congrès accorde priorité en raison de l'urgence des questions qu'elles soulèvent. Elles ont priorité sur toutes les autres propositions et il existe entre elles un ordre de priorité. Ce sont des propositions distinctes. Elles ne sont pas sujette a amendement, requièrent la majorité des voix et un appui et sont sujettes à débat, à moins de spécifications contraire.</p> <p>Elles sont soumises au Congrès directement ou découlent d'une question de privilège accordée par la présidence. Aucune proposition privilégiée ne peut cependant être formulée lorsqu'un vote est décidé.</p> <p>Les propositions privilégiées sont de la moins à la plus prioritaires : a) Scinder b) Texte section par section c) Huis clos d) Caucus non-mixte e) Reconsidération séance tenante f) Reconsidération ultérieure g) Reprise d'un point de l'ordre du jour suspendu h) Reprise d'une proposition mise en dépôt i) Reprise d'une proposition laissée sur table j) Plénière indéterminée k) Plénière déterminée l) Suite à une question de privilège m) Suspension d'une règle de procédure n) Ajournement pur et simple</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 28 La proposition d’ajournement pur et simple d’une séance peut-être faite en tout temps ; elle a priorité sur toutes les propositions et ne peut-être amendée. C’est la seule proposition privilégiée qui peut être faite lorsqu’il y a déjà une proposition privilégiée devant le Congrès. Elle doit être formulée comme suit : « que le Congrès s’ajourne maintenant ». Et le vote se prend sans discussion.</p>	<p>Éviter embêtement.</p>	<p>Article 28 - Ajournement Les propositions d’ajournement pur et simple ne sont pas sujettes à débat. Les propositions d’amendement pour fixer le moment et le lieu de la reprise de la session ou du prochain congrès ou pour fixer le moment de l’ajournement sont les seuls amendements et interventions possibles lorsqu’une proposition d’ajournement est sur la table.</p>
<p>Article 29 Les propositions privilégiées visant à reprendre un débat ajourné sur cette question, à reprendre le débat sur une question mise en dépôt, à fixer le moment où une question sera débattue, sont soumises de préférence au début d’une séance, juste après la réouverture.</p>	<p>Spécification sur les reprises.</p>	<p>Article 29 - Reprise de la mise en dépôt, des points suspendus et des laissées sur table. Les propositions privilégiées visant à reprendre le débat sur une question mise en dépôt ou reprendre un point suspendu de l’ordre du jour, sont soumises de préférence au début d’une séance, juste après la réouverture. Les propositions de reprise de la mise en dépôt, des points suspendus et des laissées sur table n’ouvrent pas le débat sur les questions mises en dépôt, laissées sur table ou suspendues. Les droits de paroles sont limités à une intervention pour les propositions de reprises.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	<p>Faudrait bien en parler quelque part si Article 7 dit que ça existe.</p> <p>Permettre la reconsidération d'une proposition dans la même instance que son adoption tout en gardant l'ancienne formule améliorée. Mélange entre le code Morin et CSN.</p>	<p>Article 30 – Les huis clos Il existe deux formes de huis clos. Celui qui vise à expulser les observateurs, les observatrices et/ou les délégations non-membres, à l'exception du præsidium advenant qu'il soit assuré par des observateurs ou des observatrices et celui qui exclut les propositions adoptées, du procès-verbal. La délégation qui propose doit indiquer quelle forme de huis clos elle désire et elle peut proposer les deux. L'adoption du huis clos est par contre consigné au procès-verbal. Le huis clos peut être adopté pour un point précis à l'ordre du jour, pour l'entièreté d'une séance ou d'une session.</p> <p>Article 31- Les reconsidérations Une proposition peut être reconsidérée de deux façons. Si la proposition qui est reconsidérée a été adoptée lors de la même session de son adoption, il s'agit d'une reconsidération session tenante, alors que si la proposition est reconsidérée dans une autre session il s'agit d'une reconsidération ultérieure. Malgré qu'il existe deux types de reconsidérations, il ne peut y avoir plus d'une reconsidération sur une même proposition.</p> <p>Article 32 – Les reconsidérations session tenante Pour reconsidérer une proposition session tenante, la reconsidération doit être proposée par une délégation du côté gagnant. Si le vote était secret n'importe quelle délégation peut proposer la reconsidération session tenante. La reconsidération session tenante est sujette à débat et requiert la majorité des deux tiers (2/3). Le débat ne devra porter que sur la reconsidération. Après l'adoption de la reconsidération session tenante la proposition revient à l'état où elle était avant son adoption et elle demeure régulière même en l'absence des délégations qui proposaient et appuyaient la proposition reconsidérée.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	<p>L'ancien code en parlait pas!</p> <p>Ancien article 20.</p> <p>Ancien Article 20 un peu modifié.</p>	<p>Article 33 - Les reconsidérations ultérieures Les propositions privilégiées visant à faire reconsidérer un vote doivent être annoncées par un avis de motion. Le Congrès se prononce d'abord sur la reconsidération elle-même avant de reprendre le vote sur la question dont le Congrès avait déjà disposé. Toutes les délégations peuvent demander une reconsidération ultérieure. Les délégations ont le droit d'intervenir une fois sur la reconsidération avant le vote. Après l'adoption de la reconsidération ultérieure la proposition revient à l'état où elle était avant son adoption et elle demeure régulière même en l'absence des délégations qui proposaient ou appuyaient la proposition reconsidérée.</p> <p>Article 34 - Suspension d'une règle de procédure Cette proposition est sujette à débat et requiert la majorité des deux tiers (2/3). La même règle ne peut être suspendue deux fois pour les mêmes fins et ce, même si la seconde demande de suspension est faite à une session ultérieure. On peut cependant suspendre la même règle deux fois pour des fins différentes. Le congrès pourra par contre suspendre les règles des procédures deux fois pour une même fin à l'unanimité.</p> <p>Article 35 - Pour étudier un texte section par section Lorsque le Congrès est saisi d'un texte et que ce rapport contient plusieurs sections, il a le droit d'en disposer dans son entier ou de l'étudier section par section avant de se prononcer. S'il y a accord pour procéder d'une telle façon, la présidence pose la question « adopté ? » après la mention de chaque section, et si aucune objection n'est soulevée, le paragraphe est adopté. S'il y a quelque objection, les règles de procédure s'appliquent et l'on procède par propositions.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
		<p>À la fin de l'étude du texte, une proposition d'ordre général permet l'adoption du rapport avec les modifications apportées au cours de la discussion.</p> <p>La proposition pour étudier un texte section par section doit d'abord être adoptée sans débat avant de procéder ainsi.</p> <p>Article 36 - Scinder une proposition complexe. Si le Congrès est saisi d'une proposition principale complexe, l'on peut faire une proposition privilégiée pour la diviser et étudier séparément chacune des questions qu'elle renferme. Cette proposition n'est pas sujette à débat. Si la proposition de scinder est adoptée, chaque section de l'ancienne proposition devient une proposition principale à part entière. Les nouvelles propositions sont traitées dans l'ordre dans lequel elles apparaissaient dans l'ancienne proposition complexe. Il est de la responsabilité de la délégation qui propose la scission de spécifier l'endroit où la proposition complexe sera scindée.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	<p>Maintenant les rejets ont une famille !</p>	<p>E) Les propositions spéciales Article 37 - Considération générales</p> <p>Les propositions spéciales sont celles qui ne sont pas regroupées dans les autres familles. Celles avec des renvois sont traitées dans d'autres chapitres du code. Elles ne sont pas en ordre de priorité, puisqu'elles sont rattachées à des circonstances particulières que le Congrès pourrait rencontrer. Elles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les avis de motions b) Les amendements de l'ordre du jour une fois qu'il est adopté (voir art 71) c) Les motions de félicitations, de blâme et de remerciement. d) L'appel des décisions de la présidence (voir art 58) e) La formation d'un comité ad hoc f) Les modalités du vote (voir art 54 et 55) g) Le recomptage et la reprise immédiate du vote (voir art 50 et 51) h) La dissidence (voir art 53) i) La refonte (voir art 13) j) Les sanctions (voir art 59 et 61 à 66)

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 30 - Avis de motion Les propositions privilégiées visant à faire reconsidérer un vote doivent être annoncées par un avis de motion, donné à la session précédant celle où le Congrès se prononcera, ou devra avoir été dûment acheminé au siège social de l'ASSÉ et avoir été inclus dans le cahier de Congrès. Le Congrès se prononce d'abord sur la reconsidération elle-même avant de reprendre le vote sur la question dont le Congrès avait déjà disposé. Ces propositions privilégiées ne peuvent être amendées. L'association membre qui a déposé l'avis de motion doit être présente à la séance où cet avis est considéré, sans quoi l'avis de motion est annulé.</p>	<p>L'ancien article intitulé <i>avis de motion</i> ne parlait pas de la reconsidération!</p>	<p>Article 38 - Avis de motion Les avis de motion servent à avertir que le congrès devra se pencher sur une proposition. Ils sont requis pour les reconsidérations ultérieures, les modifications aux Statuts et règlements et les modifications au présent code. Ils peuvent par contre être faits pour n'importe quelles propositions.</p> <p>Article 39 - Dépôt des avis de motions Le dépôt d'avis de motion ne nécessite pas d'appui et est adopté sans vote s'il est fait en instance, il doit être fait au point dépôt des avis de motion. Le dépôt peut aussi être fait en acheminant à l'exécutif la motion afin qu'il soit adjoint au cahier de congrès, advenant ce cas il devra se conformer aux Statuts et règlements (annexe C).</p> <p>Article 40 - Traitement des avis de motion Pour être traités, les avis de motion doivent être ramenés par la délégation qui l'a déposé. Le traitement d'avis de motions ne nécessite pas d'appui. Ils ne sont pas amendables. Ils sont adoptés à majorité simple. Les avis de motion peuvent se faire au point « Traitement des avis de motions » mais ils peuvent aussi se faire à n'importe quel point à l'ordre du jour s'ils s'y rapportent. La discrétion est laissée à la délégation ayant déposée l'avis de motion.</p>
		<p>Article 41 - Les motions de félicitations, de blâme et de remerciement Les motions de félicitations, de blâme et de remerciement sont traitées comme des propositions ordinaires. Cette proposition ne peut être faite que lorsque aucune autre proposition est traitée sur le moment.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	<p>Copier coller de l'ancien article qui était dans le chapitre <i>vote</i> et, changer CIR par Conseil</p>	<p>Article 42 - La formation d'un comité ad hoc Un comité ad hoc a le nombre de membre que fixe l'organisme qui le forme. Ces membres doivent avoir été mis en nomination et avoir accepté la charge. Une personne absente doit faire part de sa candidature par écrit. Si plus de candidates et de candidats se présentent que le nombre fixé, l'élection se fait au scrutin, à la pluralité des voix. Le comité peut aussi s'adjoindre de collaboratrices et de collaborateurs au besoin. Si aucune candidature n'est reçue :</p> <p>Dans le cas d'un Conseil, celui ou celle qui propose la formation d'un comité ne peut refuser d'être mis en candidature en qualité de membre du comité sans quoi la proposition est jugée irrecevable.</p> <p>Dans le cas du Congrès, la délégation qui propose la formation d'un comité ad hoc doit être assurée de la candidature d'au moins un ou une membre de son association dans le comité sans quoi la proposition est jugée irrecevable.</p> <p>Article 43 - Redevabilité d'un comité ad hoc Tout comité ad hoc doit faire rapport à l'instance dont il relève ainsi qu'à l'exécutif. Ce rapport est déposé au moins deux fois par année, à l'automne et à l'hiver.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
Chapitre 4 : Le vote (mise aux voix)		Chapitre 4 : Le vote (mise aux voix)
<p>Article 32 Les droits de vote sont définis dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ. « Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. Il est aussi composé des membres du Conseil Interrégional, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité Journal et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif et le Conseil Interrégional possèdent également un droit de proposition. » « Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct. »</p>	<p>Redite et danger si Statuts et règlements amendés.</p> <p>C'est quand même bien d'en glisser un mot non?</p>	<p>Article 44 - Droit de vote Les droits de vote sont définis dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ au Chapitre 2 <u>Membres</u>.</p> <p>Article 45 - Moment du vote et unanimité Le vote se fait à la fin des débats, seulement si une délégation demande le vote. Advenant qu'aucune délégation demande le vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
	<p>Ancien Article 21 maintenant dans cette section et augmenté.</p> <p>Ancien Article 23 maintenant dans la bonne section.</p>	<p>Article 46 - Recevabilité des propositions en période de vote Aucune proposition ne peut être reçue dès que le vote est décidé, sauf pour proposer un mode de vote, demander un temps de caucus ou encore soulever une question de privilège.</p> <p>Article 47 - Relecture des propositions avant le vote Avant le vote, on doit de nouveau donner lecture de la proposition.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 33 Règle générale, le vote se prend à main levée. La présidence demande : « que les délégations qui sont en faveur de la proposition lèvent le carton », et elle fait une pause ; puis elle ajoute : « contre, par le même signe ? » ; enfin : « ceux et celles qui s’abstiennent ? » et, selon le résultat, déclare la proposition « adoptée » ou « rejetée ».</p> <p>Article 34 - Mise en dépôt Tout vote ayant pour résultat autant de « pour » que de « contre » ou qui récolte plus d’abstentions que de « pour » et de « contre » a pour effet automatique de mettre la proposition en dépôt. La question peut être reconsidérée au courant de la délibérante ou remise à une séance ou session ultérieure.</p>	<p>Idem sauf pour Article 49 ou spécifie qu’une proposition de mise en dépôt ne peut pas être mise en dépôt!</p> <p>Éviter embêtement si sous-amendement mis automatiquement en dépôt...</p>	<p>Article 48 - Modalité du vote Par défaut, le vote se prend à main levée. La présidence demande : « que les délégations qui sont en faveur de la proposition lèvent le carton », et elle fait une pause ; puis elle ajoute : « contre, par le même signe ? » ; enfin : « ceux et celles qui s’abstiennent ? » et, selon le résultat, déclare la proposition « adoptée » ou « rejetée ».</p> <p>Article 49 - Mise en dépôt automatique Tout vote ayant pour résultat autant de « pour » que de « contre » ou qui récolte plus d’abstentions que de « pour » et de « contre » a pour effet automatique de mettre la proposition en dépôt. La question peut être reprise immédiatement, au courant de la délibérante ou remise à une séance ou session ultérieure. Seules les propositions ordinaires sont sujettes à une mise en dépôt automatique.</p> <p>Article 50 - Reprise immédiate du vote Pour être reconsidéré immédiatement le vote a dû se solder par une mise en dépôt automatique. Une délégation peut alors demander la reprise immédiate du vote, sans débat. Le vote se reprend dès que la demande de reprise est appuyée. La reprise immédiate du vote ne peut être demandée qu’une fois par vote. Les délégations peuvent voter différemment.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	Clarifier les choses.	<p>Article 51 - Recomptage/demande de décompte. Après le vote toute délégation peut demander un recomptage ou un décompte si elle croit qu'il y a eut irrégularité durant le vote. Le recomptage ou le décompte est alors automatique. Celui-ci ne peut être demandé qu'une fois par vote. Les délégations doivent voter au moment du recomptage ou du décompte de la même manière que lors du premier vote. Si le vote était secret il s'agit de recompter ou de compter les bulletins de votes et non pas de reprocéder au vote.</p> <p>Article 52 - Les abstentions Sur toutes les propositions qui requièrent la majorité simple, la majorité relative est suffisante. La majorité relative signifie qu'il y a plus de « pour » que de « contre » même si les « pour » ne totalisent pas 50% plus 1 des votes. Sur les propositions qui requièrent la majorité au deux tiers il s'agit du deux tiers (2/3) des « pour » et des « contre » et non pas le deux tiers (2/3) des « pour » , des « contre » et des abstentions. Formuler autrement on peut dire qu'en aucun cas les abstentions peuvent être comptabilisés comme des votes « contre ».</p>
<p>Article 35 - Dissidence Toute délégation qui désire faire enregistrer sa dissidence sur une décision du Congrès doit le faire juste après la tenue du vote. Le secrétariat indique la dissidence sur le procès-verbal.</p>	Idem	<p>Article 53 - Dissidence Toute délégation qui désire faire enregistrer sa dissidence sur une décision du Congrès doit le faire juste après la tenue du vote. Le secrétariat indique la dissidence sur le procès-verbal.</p>
<p>Article 36 - Vote par appel nominal Lors d'un vote par appel nominal, la ou le secrétaire du Congrès fait appel à toutes les délégations. Chacune est tenue d'exprimer son vote par les mots « pour », « contre » et « abstention ». Le secrétariat enregistre le vote et fait rapport à la présidence qui en proclame le résultat. Le vote par appel nominal est consigné en détail au procès-verbal.</p>	Comment adopter le vote nominal?	<p>Article 54 - Vote par appel nominal Lors d'un vote par appel nominal, la ou le secrétaire du Congrès fait appel à toutes les délégations. Chacune est tenue d'exprimer son vote par les mots « pour », « contre » et « abstention ». Le secrétariat enregistre le vote et fait rapport à la présidence qui en proclame le résultat. Le vote par appel nominal est consigné en détail au procès-verbal. Le vote nominal nécessite un appui et la majorité simple à main levée, il n'est pas sujet à débat.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 37 - Vote secret Avant que le vote soit commencé selon une autre méthode, toute délégation peut exiger le vote au scrutin secret</p>	<p>Comment adopter le vote secret?</p> <p>Inspiré du L'Espérance</p>	<p>Article 55 - Vote secret Avant que le vote soit commencé selon une autre méthode, toute délégation peut exiger le vote au scrutin secret. Le vote secret nécessite un appui et la majorité simple à main levée, il n'est pas sujet à débat. Le vote secret ne peut pas être demandé sur des propositions incidentes, dilatoires ou privilégiées.</p>
<p>Comités ad Hoc Article 38 Un comité ad Hoc a le nombre de membre que fixe l'organisme qui le forme. Ces membres doivent avoir été mis en nomination et avoir accepté la charge. Une personne absente doit faire part de sa candidature par écrit. Si plus de candidates et de candidats se présentent que le nombre fixé, l'élection se fait au scrutin, à la pluralité des voix. Le comité peut aussi s'adjoindre de collaboratrices et de collaborateurs, si besoin est. Si aucune candidature n'est reçue :</p> <p>Dans le cas du Conseil Interrégional, celui ou celle qui propose la formation d'un comité ne peut refuser d'être mis en candidature en qualité de membre du comité sans quoi la proposition est jugée irrecevable.</p> <p>Dans le cas du Congrès, la délégation qui propose la formation d'un comité doit être assurée de la candidature d'au moins un ou une membre de l'association dans le comité sans quoi la proposition est jugée irrecevable.</p> <p>Article 39 Tout comité ad Hoc doit faire rapport à l'instance dont il relève, et à l'exécutif entre les sessions.</p>	<p>Pourquoi dans vote? Mis dans <i>proposition spéciales</i> Article 42 et 43, CIR modifié par Conseil.</p>	<p>Abrogé</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
Chapitre 5 : La présidence		Chapitre 5 : La présidence
<p>La présidence Article 40 La présidence dirige les délibérations avec impartialité. Elle veille au maintien de l'ordre et du décorum. Elle reçoit les propositions, les met aux voix et proclame le résultat des scrutins. Elle fait observer les règlements et se prononce sur toute question relative à l'application des règles de procédure. En cas de désordre grave, la présidence peut lever la séance ou la suspendre pour un temps déterminé. Elle peut également retirer la parole à un orateur ou une oratrice qui persiste à s'écarter du sujet en discussion. Elle suit l'ordre du jour.</p>	<p>Quelques spécifications ajoutées sur le rôle de la présidence.</p>	<p>La présidence Article 56 - Considérations générales La présidence dirige les délibérations avec impartialité. Elle veille au maintien de l'ordre et du décorum. Elle reçoit les propositions, juge leur recevabilité, les met aux voix et proclame le résultat des votes. Elle fait observer les règlements et se prononce sur toute question relative à l'application des règles de procédure. En cas de désordre grave, la présidence peut lever la séance ou la suspendre pour un temps déterminé. Elle peut également retirer la parole à un orateur ou une oratrice qui persiste à s'écarter du sujet en discussion, en ce cas la présidence doit dire « hors d'ordre » et passer à la prochaine personne sur la liste de parole. Elle décrète les caucus. Elle suit l'ordre du jour.</p>
		<p>Article 57 Devoir de la présidence La présidence peut et doit proposer, sans qu'il y ait d'appui nécessaire, des sanctions lorsqu'un ou délégué-s ou un observateur ou une observatrice ne se conforment pas à un point d'ordre ou une question de privilège.</p> <p>La présidence peut et doit demander si une délégation veut proposer des sanctions si après avoir demandé de retirer des paroles offensantes, la personne visée s'y refuse.</p>
<p>Article 41 Lorsqu'il y a appel de la décision de la présidence, dans les cas prévus, le vote se prend à majorité, après un débat sur la question s'il y a lieu. En cas de partage égal des voix, la décision est maintenue.</p>	<p>Éviter débat fastidieux.</p>	<p>Article 58 - Appel de la présidence Lorsqu'il y a appel de la décision de la présidence, dans les cas prévus, le vote se prend à majorité les délégations ont le droit de parole qu'une seule fois sur cette propositions. En cas de partage égal des voix, la décision est maintenue. Un appel de la présidence qui est entériné par la majorité du congrès n'est pas une suspension d'une règle de procédure. Sur cette proposition le secrétariat enregistrera la proposition d'appel de la décision présidentielle et la décision présidentielle.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Les délégué-e-s Article 42 Pendant les séances, les conversations à haute voix sont interdites. Cependant, toutes les délégations peuvent demander un court délai à la présidence pour se consulter.</p>	<p>Clarifier caucus.</p>	<p>Les délégué-e-s Article 59 - Considérations générales et les caucus Pendant les séances, les conversations à haute voix sont interdites. Cependant, toutes les délégations peuvent demander un court délai à la présidence pour se consulter. La présidence décrète les caucus. Le caucus cesse lorsque la délégation qui l'a demandé n'en a plus besoin. Une délégation peut alors demander un nouveau caucus.</p>
<p>Article 43 - Droits de parole Aucun ni aucune délégué-e ne peut prendre la parole sans l'avoir demandée à la présidence et l'avoir obtenu. La présidence accorde les droits de parole ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les délégué-e-s qui n'ont pas encore parlé, puis les délégué-e-s qui ont déjà parlé ; b) Ensuite, la présidence accorde la parole selon l'ordre dans lequel ils ont été demandés, en alternant homme et femme. 	<p>Régler la question des observateurs et observatrices.</p>	<p>Article 60 - Droits de parole Aucun ni aucune délégué-e ne peut prendre la parole sans l'avoir demandé à la présidence et que celle-ci la lui accorde. La présidence accorde les droits de parole ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les personnes qui n'ont pas encore parlé, puis les personnes qui ont déjà parlé une fois, puis les personnes qui ont déjà parlé plus d'une fois. Ces trois catégories sont appelées les « ordres de paroles. » b) Au sein des « ordres de paroles » la parole est d'abord accordée aux délégations membres, puis aux conseils et comités suivie des délégations non-membres et des observateurs et observatrices. Ces quatre catégories sont appelées les « catégorie de paroles » c) Ensuite, la présidence accorde la parole selon l'ordre dans lequel ils ont été demandés, en alternant homme et femme au sein des catégories de paroles.

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 44 Lorsqu'une ou un délégué-e prend la parole, elle ou il doit s'adresser à la présidence. Elle ou il doit également s'en tenir à la question sous considération, éviter les répétitions et éviter les injures, les défis, les menaces, les personnalités, les propos sexistes ou racistes et tout langage grossier. Elle ou il est mis en demeure par la présidence de retirer les paroles qui violent les règles de la discussion. Les interruptions sont interdites sauf pour soulever des points d'ordre.</p> <p>Article 45 Lorsqu'un point d'ordre est soulevé, l'oratrice ou l'orateur se tait. Elle ou il ne continue que lorsque la présidence a rendu sa décision.</p>	<p>Idem</p>	<p>Article 61 - Interventions des délégué-e-s Lorsqu'une ou un délégué-e prend la parole, elle ou il doit s'adresser à la présidence. Elle ou il doit également s'en tenir à la question sous considération, éviter les répétitions et éviter les injures, les défis, les menaces, les personnalités, les propos sexistes ou racistes et tout langage grossier. Elle ou il est mis en demeure par la présidence de retirer les paroles qui violent les règles de la discussion. Les interruptions sont interdites sauf pour soulever des points d'ordre.</p> <p>Article 62 - Interruption des droits de paroles Lorsqu'un point d'ordre est soulevé, l'oratrice ou l'orateur se tait. Elle ou il ne continue que lorsque la présidence a rendu sa décision.</p>
<p>Chapitre 6 : La question préalable</p>	<p>Chapitre 6 idem sauf Article 70.</p>	<p>Chapitre 6 : La question préalable</p>
<p>Article 46 La question préalable ne peut se poser que si cinq interventions sur la question ont été faites.</p> <p>Article 47 La question préalable repose sur la présomption que le Congrès est suffisamment renseigné sur une question et qu'il est prêt, sans plus de discussion, à se prononcer.</p> <p>Article 48 Pour s'assurer que cette présomption est fondée, un ou une délégué-e utilise un droit de parole pour dire simplement « Question préalable ». La présidence demande alors à la délégation de spécifier si elle laisse les personnes déjà inscrites sur la liste de parole, sur le premier tour ou sur le premier et second tour, prendre</p>	<p>Quelques passages déplacés et la dernière phrase de l'Article 63 ajoutée.</p>	<p>Article 63 – Considérations générales La question préalable repose sur la présomption que le Congrès est suffisamment renseigné sur une question et qu'il est prêt, sans plus de discussion, à se prononcer. En aucun cas la question préalable ne devrait être utilisée pour bâillonner une minorité.</p> <p>Article 64 - Règles des cinq interventions La question préalable ne peut se poser que si cinq interventions sur la question ont été faites.</p> <p>Article 65 - Modalités de la question préalable Pour s'assurer que le congrès est prêt à voter, un ou une délégué-e utilise un droit de parole pour dire simplement « Question préalable ». La présidence demande alors à la délégation de spécifier si elle laisse les personnes déjà inscrites sur la liste de parole, sur le premier tour ou sur le premier et second tour, prendre</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>la parole. Le ou la délégué-e doit aussi spécifier si la question préalable s'applique à toute la proposition ou seulement à un amendement ou au sous-amendement. Dès ce moment, la discussion est close et aucune autre proposition ne peut être reçue. La présidence demande un-e secondeur-e. Le secrétariat rédige la proposition comme suit : « que la proposition (ou, selon le cas, le sous-amendement ou l'amendement) soit mise aux voix immédiatement. » Le vote se prend à main levée.</p> <p>Article 49 On ne peut s'abstenir sur la question préalable.</p> <p>Article 50 La question préalable est décidée à la majorité des deux tiers des voix.</p> <p>Article 51 La question préalable peut être posée autant de fois que nécessaire sur une question, mais cinq interventions doivent prendre place entre chaque fois. La même délégation ne peut proposer ou seconder la question préalable plus d'une fois sur une même question.</p> <p>Article 52 Si la question préalable est adoptée, la présidence doit aussitôt mettre aux voix, sans discussion, le sous-amendement, l'amendement ou la proposition principale.</p> <p>Article 53 Toute délégation qui n'est pas proposeuse peut avoir recours à cette procédure.</p>		<p>la parole. Le ou la délégué-e doit aussi spécifier si la question préalable s'applique à toute la proposition ou seulement à un amendement ou au sous-amendement. Dès ce moment, la discussion est close et aucune autre proposition ne peut être reçue. La présidence demande un-e secondeur-e. Le secrétariat rédige la proposition comme suit : « que la proposition (ou, selon le cas, le sous-amendement ou l'amendement) soit mise aux voix immédiatement. » Le vote se prend à main levée.</p> <p>Article 66 - Abstention On ne peut s'abstenir sur la question préalable.</p> <p>Article 67 - Adoption La question préalable est décidée à la majorité des deux tiers (2/3) des voix.</p> <p>Article 68 - Réitérer la question préalable La question préalable peut être posée autant de fois que nécessaire sur une question, mais cinq interventions doivent prendre place entre chaque fois. La même délégation ne peut proposer ou seconder la question préalable plus d'une fois sur une même question.</p> <p>Article 69 - Conséquence de l'adoption de la question préalable Si la question préalable est adoptée, la présidence doit aussitôt mettre aux voix, sans discussion, le sous-amendement, l'amendement ou la proposition principale.</p> <p>Article 70 - Inaptitudes de la délégation qui propose ou appuie Toute délégation qui n'a pas proposée ou appuyée la proposition sujette à la question préalable peut avoir recours à cette procédure.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
Chapitre 7 : Les questions de privilège		Chapitre 7 : Les questions de privilège et les sanctions
<p>Article 54 Une question de privilège peut être demandée lorsqu’il y a violation des droits ou atteinte aux prérogatives de l’instance ou des délégué-e-s. On peut aussi demander une question sur tout sujet important qu’il y a urgence de discuter.</p>		<p>Article 71 - Question de privilège et considérations générales Une question de privilège peut être demandée lorsqu’il y a violation des droits ou atteinte aux prérogatives de l’instance ou des délégué-e-s. On peut aussi demander une question sur tout sujet important qu’il y a urgence de discuter.</p>
<p>Article 55 Un ou une délégué-e peut demander une question de privilège en tout temps sauf lorsqu’un vote est décidé ou durant un discours.</p>	<p>Idem avec extrait de l’Article 27 maintenant dans sa section.</p>	<p>Article 72 - Quand soulever une question de privilège? Un ou une délégué-e peut demander une question de privilège en tout temps sauf durant un discours. Tout délégué ou toute déléguée qui veut soumettre une question de privilège sur un sujet qui n’est pas à l’ordre du jour du Congrès doit la remettre à la présidence</p>
<p>Article 56 En demandant une question de privilège, la ou le délégué-e explique brièvement de quoi il s’agit. La présidence décide d’accorder ou de refuser la question de privilège. Il est toujours possible d’en appeler de la décision de la présidence. Une question de privilège accordée peut donner lieu à une proposition privilégiée.</p>	<p>Idem</p>	<p>Article 73 Comment soulever une question de privilège? En demandant une question de privilège, la ou le délégué-e explique brièvement de quoi il s’agit. La présidence décide d’accorder ou de refuser la question de privilège. Il est toujours possible d’en appeler de la décision de la présidence. Une question de privilège accordée peut donner lieu à une proposition privilégiée</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Les points d'ordre Article 57 Au cours d'un débat, une ou un délégué-e peut toujours soulever un point d'ordre pour protester contre des personnalités, des défis, des injures, un langage grossier, des propos sexistes ou racistes ou pour exiger d'une oratrice ou d'un orateur qu'elle ou qu'il retire des paroles blessantes qu'elle ou qu'il a prononcées. On peut aussi soulever un point d'ordre pour réclamer le maintien de l'ordre et du décorum ou pour exiger qu'un orateur ou qu'une oratrice s'en tienne au sujet de la discussion.</p>	<p>Ajouter point d'ordre sur la présidence.</p>	<p>Les points d'ordre Article 74 - Considération générales Au cours d'un débat, une ou un délégué-e peut toujours soulever un point d'ordre pour protester contre des personnalités, des défis, des injures, un langage grossier, des propos sexistes ou racistes ou pour exiger d'une oratrice ou d'un orateur qu'elle ou qu'il retire des paroles blessantes qu'elle ou qu'il a prononcées. On peut aussi soulever un point d'ordre pour réclamer le maintien de l'ordre et du décorum ou pour exiger qu'un orateur ou qu'une oratrice s'en tienne au sujet de la discussion ou que la présidence s'en tienne au code de procédure.</p>
<p>Article 58 Dès qu'un point d'ordre est soulevé, l'orateur ou l'oratrice se tait. Celle ou celui qui a soulevé le point d'ordre l'explique brièvement. La présidence écoute puis rend sa décision. Si le point d'ordre est maintenu, l'oratrice ou l'orateur concerné-e doit en tenir compte, de même que toutes les personnes intéressées. Il est toujours possible d'en appeler de la décision de la présidence.</p> <p>Article 59 Tout délégué et toute déléguée a le droit de parler une fois sur le même point d'ordre avant que la présidence rende sa décision.</p> <p>Article 60 On ne peut soulever qu'un seul point d'ordre à la fois</p>	<p>Idem sauf reformulation pour Article 77.</p>	<p>Article 75 - Déroulement du point d'ordre Dès qu'un point d'ordre est soulevé, l'orateur ou l'oratrice se tait. Celle ou celui qui a soulevé le point d'ordre l'explique brièvement. La présidence écoute puis rend sa décision. Si le point d'ordre est maintenu, l'oratrice ou l'orateur concerné-e doit en tenir compte, de même que toutes les personnes intéressées. Il est toujours possible d'en appeler de la décision de la présidence.</p> <p>Article 76 - Droit de parole sur le point d'ordre Toute délégation membre a le droit de parler une fois sur le même point d'ordre avant que la présidence rende sa décision.</p> <p>Article 77 - Un point d'ordre à la fois. On ne peut soulever qu'un point d'ordre à la fois. Il ne peut y avoir de point d'ordre sur un point d'ordre.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
	Ancien Article 8 détaillé.	<p>Les sanctions</p> <p>Article 61 - Considération générales Des sanctions peuvent être appliquées si des membres, des observateurs, des observatrices ou le praesidium fait défaut aux comportements attendus. (voir, entres autres l'Annexe D des Statuts et règlements).</p> <p>Article 62 - Adoption des sanctions Les propositions de sanctions ne sont pas sujettes à amendement, les délégations ne peuvent s'exprimer qu'une seule fois sur les propositions de sanctions. Les sanctions requièrent la majorité simple pour les observateurs et les observatrices et la majorité des deux tiers (2/3) pour les délégué-e-s.</p> <p>Article 63 - Sanction proposée par la présidence La présidence peut et doit proposer, sans qu'il y ait d'appui nécessaire, des sanctions lorsqu'un ou délégué-s ou un observateur ou une observatrice ne se conforment pas à un point d'ordre ou une question de privilège.</p> <p>Article 64 - Une sanction à la fois On ne peut soulever qu'une proposition de sanction à la fois. Il ne peut y avoir de propositions de sanction durant le traitement d'une proposition de sanction et surtout pas une proposition de démettre le praesidium.</p> <p>Article 65 - Échelle des sanctions Les sanctions sont, en ordre croissant : <ul style="list-style-type: none"> - Réprimande. - Retrait du droit de parole pour le point à l'ordre du jour. - Retrait du droit de parole pour toute la durée de l'instance. - Expulsion pour le point à l'ordre du jour et retrait de droit de parole pour toute l'instance. - Expulsion. </p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
		<p>Article 66 - Sanction contre le praesidium La présidence ou le secrétariat peuvent être démis de leur poste, pour se faire, la proposition doit être appuyée. Les délégations ne peuvent intervenir qu'une fois avant le vote à majorité. Si le vote de démission ne s'en prend qu'à la présidence, le secrétariat assume la présidence durant le vote et vice-versa. Si les deux sont remis en cause on procédera d'abord à l'élection d'une vice-présidence qui n'aura comme mandat que de traiter la démission du praesidium et sa réélection éventuelle. La vice-présidence ne pourra être proposée pour devenir la présidence ou le secrétariat advenant que l'ancien praesidium soit démis.</p>
<p>Chapitre 8 : Élections</p>		<p>Chapitre 8 : Ordre du jour</p>
<p>Article 61 Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif, sur les Comités de travail, sur le Comité Journal, ainsi qu'au Conseil Interrégional toutes les personnes qui sont membres d'une association étudiante membre et qui obtiennent l'appui de leur association locale.</p> <p>Article 62 Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.</p> <p>Article 63 Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet.</p>	<p>Ancien Chapitre 8 abrogé parce que redite des Statuts et règlements À la place voici un nouveau Chapitre 8</p>	<p>Article 67 - Considération générales L'ordre du jour est composé de différents points dont certains statutaires. Les points statutaires ne peuvent pas être absents ni inversés. Advenant qu'un point statutaire ait tout de même été omis, il sera rajouter sur simple rappel à l'ordre d'une délégation ou du praesidium.</p> <p>Article 68 - Ordre des points statutaires Les point statutaires sont dans l'ordre :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Ouverture de l'instance b) Élection du praesidium c) Lecture et adoption de l'ordre du jour d) Lecture et adoption des procès-verbaux e) Dépôt des avis de motion f) Varia g) Levée de l'instance

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 64 Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée avec un programme au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil Interrégional) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.</p> <p>Article 65 Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins une des publications officielles de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.</p> <p>Article 66 Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste, celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.</p>		<p>Article 69 - Les points non-statutaires Les autres points à l'ordre du jour qui sont ceux qui invitent le congrès à se pencher sur différentes questions seront placés entre les points « Lecture et adoption des procès-verbaux » et « Dépôt des avis de motion ».</p> <p>Article 70 - Traitement des avis de motions Le traitement des avis de motion peut se faire au point « Dépôt des avis de motion », auquel cas le point s'appellera « Dépôt et traitement des avis de motion ». On peut traiter les avis de motion dans un autre point à l'ordre du jour s'ils s'y rapportent.</p> <p>Article 71 - Modification à l'ordre du jour une fois qu'il a été adopté On peut en cours d'instance proposer de modifier l'ordre du jour, cette proposition doit se faire alors qu'aucune autre proposition est traitée sur le moment. Une proposition d'amendement à un ordre du jour déjà adopté nécessite un appui et doit être adoptée au 2/3, on s'abstiendra par contre de suivre les procédures de reconsidérations. (voir aussi proposition dilatoire de suspendre un point à l'ordre du jour)</p> <p>Article 72 - Varia Les seules propositions recevables en Varia sont : - Propositions faisant suite à une question de privilège. - Pour fixer le moment et le lieu de la reprise de la session ou du prochain congrès. - Pour fixer le moment de l'ajournement. - Pour un ajournement pur et simple - Les motions de félicitation, blâme ou de remerciement qui sont proposées en point Varia deviendront respectivement des motions soleil, pas content et gros câlin.</p>

ANCIEN CODE	Pourquoi	NOUVEAU CODE
<p>Article 67 La présidence et le secrétariat du Congrès doivent s'assurer du bon déroulement des élections.</p>		
		<p>Chapitre 9 : Modifications au code de procédures</p>
		<p>Article 73 - Modifications au code de procédures Le présent code se modifie par avis de motion à majorité simple.</p> <p>Article 74 - Refonte Toute instance de l'ASSÉ peut être mandatée pour faire une refonte du présent code. La refonte ne touche que la numérotation des articles, les renvois à d'autres articles, la mise à jour découlant d'une modification des Statuts et règlements, l'arrimage d'articles du codes découlant de la modification d'autres articles, la grammaire et la syntaxe. Le code refondu doit être adopté en Congrès ou en Conseil InterRégional.</p> <p>Article 75 - Adoption du code par une autre organisation que l'ASSÉ Toute organisation visant à défendre les droits collectifs peut adopter ce code. Les utilisateurs et utilisatrices de ce code pourront lire à leur convenance les termes peu ou pas adaptés à leur réalité. Ainsi « délégation » pourrait se lire « membre ».</p>

<u>Proposition</u>	<u>Appui</u>	<u>Adoption</u>	<u>Débat</u>	<u>Remarque</u>	<u>Article</u>	<u>Amendement</u>
<i>En ordre de la moins prioritaire à la plus</i>						
Ordinaire art 15						
Principale	oui	majorité	oui		16	oui
Amendement	oui	majorité	oui		17,19	oui
Sous-amendement	oui	majorité	oui		18,19	non
Dilatoire art 22						
Question préalable	oui	2/3	non	1	Ch 6	non
Laissée sur table	oui	majorité	-	2	23	non
Mise en dépôt	oui	majorité	-	2,4	23,49	non
Référer la décision à une autre instance	oui	majorité	-	2	22	non
Retrait d'une proposition	non	unanimité	non	1	24	non
La suspension d'un point à l'ordre du jour	oui	majorité	-	2	25	non
Incidente art 26						
Référer la question à un comité permanent	oui	majorité	oui			non
Former un comité spécial qui fera rapport sur la question	oui	majorité	oui			oui
Demander un temps de rédaction	oui	majorité	non			non
Demander un temps de lecture	oui	majorité	non			non
Privilegiée art 27						
Scinder	oui	majorité	non		36	non
Texte section par section	oui	majorité	non		35	non
Huis clos	oui	majorité	oui		30	non
Caucus non-mixte	oui	majorité	oui			non
Reconsidération session tenante	oui	2/3	oui		31,32	non
Reconsidération session ultérieure	non	majorité	-	2,3	31,33	non
Reprise d'un point de l'ordre du jour suspendu	oui	majorité	-	2,4	29,25	non
Reprise d'une proposition mise en dépôt	oui	majorité	-	2	29	non
Reprise d'une proposition laissée sur table	oui	majorité	-	2,4	29, 23	non
Plénière indéterminée	oui	majorité	oui			non
Plénière déterminée	oui	majorité	oui			non
Suite à une question de privilège	non	majorité	oui	5	73	non
Suspension d'une règle de procédure	oui	2/3	oui		34	non
Ajournement pur et simple	oui	majorité	non	6	28	-
<i>Proposition exclues de l'ordre de priorité</i>						
Spéciales art 37						
Dépôt des avis de motion	non	Automatique	non	7	38, 39	non
Traitement des avis de motion	non	majorité	oui	7	38, 40	non
Amendement de l'ordre du jour adopté	oui	2/3	oui	7	71	non
Motions de félicitations, de blâme et de remerciement	oui	majorité	oui	7	41, 72	oui
Appel des décisions de la présidence	oui	majorité	-	2	58	non
Formation d'un comité Ad hoc	oui	majorité	oui		42,43	oui
Vote nominal	oui	majorité	non		54	non
Vote secret	oui	majorité	non		55	non
Recomptage et décompte	non	automatique	non		51	non
Reprise immédiate du vote	oui	automatique	non		50	non
Dissidence	non	automatique	non		53	non
Refonte	non	unanimité	non		13	non
Sanctions	oui	majorité ou 2/3	-	2	61-66	non
Caucus	non	automatique	non		59	non

Remarques :

- 1- Aucune proposition ne peut être reçue lors du traitement de celle-ci.
- 2- Ne peuvent intervenir qu'une fois sur la proposition toutes les délégations qui le désirent.
- 3- Nécessite un avis de motion.
- 4- Peut-être automatique, voir les articles qui s'y rapportent.
- 5- Ne peut être proposée que par la présidence.
- 6- Est sujet à amendement seulement pour fixer le lieu et le moment de la reprise ou de la prochaine instance ou pour fixer le moment de l'ajournement. Les amendements sont sujets à débat, mais pas la proposition d'ajournement pur et simple.
- 7- Ne peut être fait que lorsque aucune autre proposition est traitée sur le moment.

Actions et diversité des tactiques

par Sophie Schoen,

Comité organisateur de la manifestation du 26 octobre 2005

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Manifestations, actions et diversité des tactiques

La grève du printemps 2005 a certainement remis sur la table la question de la diversité des tactiques au sein de l'ASSÉ.

Ce texte ne vise pas à envisager la question dans la perspective d'un énième débat violence/non-violence, ni à limiter la question au seul cadre des manifestations. Il s'agit ici du résumé de certaines conversations qui ont eu lieu entre l'exécutif et le comité organisateur de la manifestation du 26 octobre dernier.

Voici certaines questions qui ont été soulevées :

→ Avoir une position commune au niveau de la diversité des tactiques, ou travailler avec les positions respectives des associations membres?

→ La diversité des tactiques relève de principes. Elle relève aussi de stratégies, qui sont en partie dictées par les principes, mais aussi par les objectifs à atteindre à court, moyen et à long terme. En ce sens, la question est de savoir quelles tactiques doivent être utilisées en quelles circonstances;

La citation suivante est un extrait de l'atelier sur le syndicalisme de combat donné lors du camp de formation des 24 et 25 septembre 2005.

Enfin, un autre principe des plus fondamentaux : la diversité des tactiques. Ce principe vise à rejeter une rivalité entre les moyens d'actions à utiliser et à laisser le libre choix aux gens ce qu'ils et elles désirent faire comme moyen d'action sans empêcher les moyens des autres. Il est clair que certains moyens d'actions sont plus efficaces selon le contexte et un débat doit exister sur quels moyens entreprendre. Par contre, il doit exister un respect mutuel entre les partisans et partisans de différents moyens d'action en acceptant la diversité des consciences selon que tout le monde n'est pas prêt à faire les mêmes choses pour ainsi accepter, la diversité des tactiques. Ceci est par contre une lourde tâche à atteindre qui est souvent coincée au niveau du débat « violence » et « non-violence ».

Il est important de maintenir un équilibre entre les diverses actions employées. Concrètement, ne pas miser uniquement sur des occupations ou des blocus économiques qui n'auraient pas de hauts taux de participation et qui n'isoleraient qu'une frange radicale du reste du mouvement étudiant. C'est donc qu'il faut diversifier en impliquant le plus souvent possible le plus grand nombre. Des débats internes dans les syndicats locaux et au niveau régional ou national sont donc nécessaires pour éveiller des membres à divers types d'actions et à leur pertinence.

Source : http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip/article.php3?id_article=338&lang=fr#5.2

→ Trop souvent, les manifestations sont considérées comme des finalités, les actions sont envisagées en vase clos, hors du paysage politique sur lequel elles agissent. Une action quelconque a toujours des conséquences positives et/ou négatives, et ces conséquences sont à plusieurs niveaux (degré de répression, réaction des médias, réaction des assemblées générales, augmentation ou diminution de la participation, etc.), à court et à long terme. La grève de l'hiver 2005 a certainement démontré qu'un mouvement étudiant combatif et organisé PEUT influencer le climat politique au Québec, voire

propulser la crise sociale. C'est un des atouts les plus importants de l'ASSÉ, mais qui oblige la question des stratégies à se poser de façon sérieuse;

→ La diversité des tactiques ne se limite pas seulement aux actions posées ou pas lors de manifestations. Il peut aussi s'agir d'organiser des événements, faire de la mobilisation, passer des tracts, produire un journal, etc. puisque que ce sont tous des moyens qui convergent vers une fin commune. Dans le cas de l'ASSÉ, il est important de souligner que la majorité du travail accompli par les membres, ce n'est pas organiser des manifs et des actions, mais bien faire rouler les associations étudiantes au quotidien, par les assemblées générales, la diffusion de matériel d'information, la défense des droits face à l'administration, la mobilisation, etc. Il faut promouvoir l'importance de ce travail et encourager la participation d'un plus grand nombre de personnes.

→ Il faut rappeler qu'une bonne partie de ce travail est souvent accomplie par les « radicaux » et les « radicales » qui sont bien souvent condamné-e-s par les tenants et tenantes du pacifisme / médias / autorités diverses, suite à des actions qui « tournent au vinaigre » et dès lors considéré-e-s comme des intrus qui « salissent l'image du mouvement ». La logique de la condamnation a pour effet d'isoler une partie active du mouvement. On crée des militants gentils et des militantes gentilles, et d'autres méchants et méchantes.

La diversité des tactiques ailleurs

L'expression « diversité des tactiques » est fortement reliée au développement du mouvement anti-mondialisation en Amérique du Nord au cours des dernières années. Étant donné les liens avec le mouvement étudiant, les revendications de l'ASSÉ et les préoccupations d'un bon nombre d'étudiants et d'étudiantes à ce sujet, il est intéressant de constater quels y sont les débats. Au Québec, c'est la Convergence des luttes anti-capitalistes (CLAC) de Montréal et les divers comités d'accueil du Sommet des Amériques à Québec qui sont les premiers à la prôner en ces termes précis. Elle se formule ainsi :

Respectueuse de la diversité des tactiques, la CLAC vise à encourager le déploiement de la créativité sous toutes ses formes à travers des initiatives allant de l'éducation populaire à l'action directe.

Le principe de la diversité des tactiques à la CLAC s'inspire de celui adopté par l'Action mondiale des peuples (AMP), un réseau international de groupes anti-capitalistes, composé principalement de groupes provenant de l'Asie et de l'Amérique du Sud, mais aussi d'Amérique Centrale, du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Un appel à l'action directe et à la désobéissance civile, au soutien aux luttes des mouvements sociaux, mettant en avant des formes de résistance qui maximisent le respect pour la vie et pour les droits des peuples opprimés, ainsi qu'à la construction d'alternatives locales au capitalisme mondial.

Source : <http://clac.tactic.org>

Le réseau de l'AMP a été formé en 1998. Au départ, l'énoncé sur la diversité des tactiques spécifiait que les moyens de pression à entreprendre se devaient d'être non-violents. Cette position a toutefois été modifiée suite à des critiques émises principalement par les groupes du Sud, qui

considéraient que la position strictement non-violente excluait des mouvements de résistances locaux, pourtant légitimes et populaires. D'autres problèmes survenaient aussi du fait que dans certaines cultures la non-violence implique le respect de la vie, alors que dans d'autres la définition s'étend à la propriété privée.

L'énoncé suivant est finalement celui qui a été adopté en 2000 :

En effet, les membres de l'AMP considèrent depuis toujours la non-violence comme étant un principe ou un idéal qui doit systématiquement être étudié en lien avec la situation politique ou culturelle particulière de telle ou telle circonstance. Des actions qui sont parfaitement légitimes dans un contexte peuvent être inutilement violentes (peuvent contribuer à rendre plus brutales les relations sociales) dans un autre. Et vice versa. [...] La formulation qui a finalement été trouvée pour décrire notre position semble respecter ce principe, étant donné qu'il encourage explicitement les moyens de pression qui MAXIMISENT le respect pour la vie.

Conférence de l'AMP à Cochabamba, Bolivie, 2000.

Source : <http://www.nadir.org/nadir/initiativ/agp/free/pga/hallm.htm>

Il est évident que l'ASSÉ évolue dans un contexte qui est tout autre. Cette citation pourrait toutefois représenter un positionnement réaliste sur le sujet, en tenant compte aussi de la tendance plutôt non-violente / pacifiste de plusieurs assemblées générales. (Se référer ici aux mandats « pacifistes » pris par plusieurs associations pendant la grève.)

Un bref survol de la question des moyens de pression à l'UGEQ, à l'ANEEQ et au MDE (le temps a manqué pour faire une recherche plus poussée sur la question) semble indiquer que l'apparition du débat est récente (années 1990). S'il y a un élément qui unit ces trois organisations, qui les relie à l'ASSÉ, c'est bien évidemment le syndicalisme de combat.

On ne peut pas débattre de la diversité des tactiques sans rappeler que la stratégie de lutte à la base de l'ASSÉ est le syndicalisme de combat. C'est un syndicalisme qui se veut en opposition aux attaques néolibérales de l'État, en opposition au concertationnisme de la FECQ et de la FEUQ. Notre objectif à long terme, c'est une éducation publique, gratuite, laïque et de qualité. À court terme, c'est la défense des droits des étudiants et étudiantes et l'amélioration de nos conditions de vie.

Nos tactiques ne peuvent que s'inscrire dans la lignée de ce principe fondamental de tout mouvement démocratique, combatif et solidaire.

Propositions et idées à considérer sur le sujet de la diversité des tactiques

→ L'ASSÉ aurait avantage à lancer des « mots d'ordre » clairs pour les actions (ou au moins pour les grosses manifs), qui pourraient par exemple aller d'« invitantes pour les enfants », à « actions créatives et autonomes », à « perturbatrices », pour ne citer que quelques exemples. Le message – peu importe le type d'action encouragé – serait alors plus clair et plus facile à formuler, notamment dans les médias. Ces « mots d'ordre » invitent à une participation plus large, sans toutefois exclure la nécessité ou la pertinence d'actions plus confrontationnelles. On peut aussi considérer la formule des journées d'action « vertes » (peu confrontationnelles, bienvenue aux familles) ou « rouges »

(perturbatrices, bienvenue aux actions directes).

→ Laisser les assemblées générales, pas les médias, décider des tactiques à entreprendre ou de la teneur des actions.

→ Mobiliser non seulement pour les actions et les manifestations, mais aussi pour tout ce travail essentiel qui se fait au quotidien : journal, organisation des assemblées générales, comités locaux ou de l'ASSÉ, tournées, etc. Ce sont des façons assez simples de participer à la vie syndicale. Cette participation peut sembler plus invitante, rendre plus accessible et concret le principe du syndicalisme de combat, accommoder des gens qui ne se sentent pas à l'aise dans une manif et permettre de créer des liens solides à la base.

Au-delà de la question de la diversité des tactiques, il y a un travail monstre à accomplir au niveau de l'organisation au local. Avec une meilleure connaissance des principes du syndicalisme de combat, avec des membres qui s'approprient les instances de l'ASSÉ, et qui participent activement aux actions, le débat sur les moyens de pression n'en sera que plus éclairant, plus efficace et, ultimement, nous rapprochera de la construction d'un mouvement étudiant fort, capable d'amener de véritables gains.

**Mémoires des associations étudiantes
non-membres de l'ASSÉ**

**La CASSÉE vue par le Regroupement des Étudiants
et des Étudiantes en Sociologie à l'Université Laval**

par Carl Gagnon et Jolana Jarotkova

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 14 novembre 2005

Table des matières

Avant propos_____	page 2
La stabilité de l'organisation_____	page 3
La fréquence des congrès et fonctionnement de la démocratie étudiante_____	page 4
Maraudage_____	page 5
Démocratie_____	page 5
Conclusion_____	page 6

Avant propos

Lorsque l'ASSÉ nous a demandé notre contribution à ce présent congrès, nous avons accepté, car nous croyons que la démarche ainsi amorcée sera bénéfique à l'ASSÉ et par le fait même au mouvement étudiant. Étant donnée que notre expérience la plus importante de collaboration avec l'ASSÉ provient de notre collaboration avec la CASSÉÉ durant la récente grève étudiante, la présente réflexion en sera largement inspirée. Ce n'est en fait que notre perception du fonctionnement de la CASSÉÉ, car il nous est difficile de nous avancer plus sur celui de l'ASSÉ que nous supposons tout de même semblable à celui de la coalition élargie. Notre analyse, à elle seule, n'a aucunement la prétention de couvrir l'ensemble du champ des possibles, ni d'être la seule voie possible pour aborder le sujet. Nous sommes cependant convaincu-e-s qu'une fois mis en commun avec le travail des autres associations ayant amorcé une telle réflexion, ce document pourra apporter grandement à la façon de percevoir la CASSÉÉ et l'ASSÉ ainsi qu'à entrevoir l'avenir du mouvement étudiant.

Il s'agit de notre humble contribution à une réflexion plus globale. Nous espérons avoir réussi à y transmettre l'opinion des étudiants et étudiantes de sociologie.

Solidairement,
Carl et Jolana

La stabilité de l'organisation

La stabilité de la CASSÉE fut maintes fois mise à l'épreuve au cours de la grève étudiante de 2005. Malgré la volonté de ses membres de la voir triompher, c'est par ces derniers et dernières qu'elle fut principalement mise en danger. Une certaine méfiance régnait au sein de la coalition, due en partie à la participation de divers regroupements qui se retrouvaient pour une première fois assis autour d'une même table.

Cette méfiance était justifiée et probablement inévitable. Malgré un projet commun, une forte proportion des divers représentants et représentantes ne s'étaient jamais rencontré-e-s avant le premier congrès. On ne pouvait donc qu'imaginer les intentions et les positions de chacun et chacune. Nous nous sommes donc créé des ennemi-e-s imaginaires en nos rangs. Mais considérant la « menace » feuquienne, nous nous sommes tous et toutes lancé-e-s dans une chasse aux sorcières plus ou moins constructive. Ce sentiment de méfiance n'était pas souhaitable, mais il était tout de même normal, considérant la méconnaissance que nous avons des uns des unes et des autres. D'un autre côté, la présence de personnes et d'organisations d'origines différentes a été une caractéristique positive de la CASSÉE. Diversité malheureusement menacée par les faits que nous mentionnons ci-dessus.

Il a fallu tout de même trouver une façon de surmonter ce problème dans l'avenir, puisqu'il en va du déroulement des réunions et de la survie du mouvement. Si un groupe avait été mal intentionné, il aurait facilement pu faire imploser la CASSÉE. À ce moment, c'est uniquement la bonne foi des individus autour de la table qui pourra arranger les choses. En ce sens, nous pourrions dire que la gestion de ce conflit interne et la façon dont nous avons su le surmonter fut une des grandes forces de la CASSÉE. Notons cependant qu'elle s'est davantage exercée à travers l'esprit d'ouverture de l'ensemble des personnes autour de la table, que grâce à une quelconque structure de l'organisation.

Il suffit de se souvenir du très controversé congrès du Cégep du Vieux-Montréal. Lors d'une proposition amenée, entre autres, par les étudiants et étudiantes de l'Université Laval, le mouvement a soudainement subi un scindement profond, qui ne fut réglé qu'après la deuxième journée du congrès au Cégep de Drummondville. Plusieurs avaient laissé sous-entendre une certaine allégeance de notre part (les étudiants et étudiantes lavallois) envers la FEUQ. Heureusement, ce n'était pas le cas. Après ce congrès difficile, plusieurs ont pris conscience de la fragilité du mouvement, fragilité qu'il fallait toutefois garder cachée, car entre de mauvaises mains, elle aurait pu détruire la coalition. Au congrès suivant, tout les représentants et représentantes eurent le bon sens de retourner autour de la table et de faire des efforts pour essayer de se comprendre et laisser ses préjugés de côté.

Il y a peu de choses à faire pour contrecarrer la méfiance au sein d'un groupe aussi disparate. La principale action qui peut être prise à long terme est de continuer à entretenir des relations entre les groupes des diverses régions, de façon à ne pas demeurer complètement des "étrangers et étrangères". Il faut aussi que les représentants et représentantes gardent à l'esprit qu'un tel scindement du mouvement étudiant est toujours possible. À ce moment, c'est uniquement la bonne foi des individus autour de la table qui pourra arranger les choses. En ce sens, nous pourrions dire que la gestion de ce conflit interne et la façon dont nous avons su le surmonter fut une des grandes forces de la CASSÉE. Notons cependant qu'elle s'est davantage exercée à travers l'esprit d'ouverture de l'ensemble des personnes autour de la table, que grâce à une quelconque structure de l'organisation que ces problèmes se rencontrent peut-être moins fréquemment au sein de l'ASSÉ même, puisque les membres sont justement plus homogènes.

La fréquence des congrès et fonctionnement de la démocratie étudiante

La fréquence des congrès demeure à la fois une force et une lacune de la CASSÉE. D'un côté, le fait de se réunir à toutes les fins de semaine permettait aux divers groupes de s'organiser ensemble sur le plan national et ainsi coordonner les diverses régions. D'un autre côté, la grande implication des représentants et représentantes dans les diverses actions locales cumulée à l'organisation de ces dernières puisait considérablement l'énergie des militants et militantes. Nous avons dû organiser les activités locales, y participer et, à la fois, se réunir régulièrement pour organiser la stratégie nationale, tout en restant le plus à l'écoute possible de nos bases, par le biais de constantes Assemblées Générales. Bien entendu, nous ne remettons pas en cause l'importance de la démocratie directe, puisqu'elle fut le fondement de la coalition, ce qui est une des plus grandes qualités de la CASSÉE selon notre point de vue. Cependant, nous sommes forcé-e-s d'admettre qu'un tel déploiement d'effort a fait de nous des personnes épuisées qui devaient concurrencer avec une autre organisation nationale qui disposait de davantage de temps et d'énergie pour faire passer son message, mais à travers une politique purement bureaucratique, où les simples étudiants et étudiantes ne sont guère écouté-e-s. Nous étions des représentants et représentantes populaires se battant contre des technocrates.

Pour pouvoir éviter cet effet pervers de la démocratie, qui entraîne un affaiblissement de notre pouvoir d'agir, il faut donc trouver des méthodes d'organisation nous permettant d'être aussi forts que nos adversaires. Il faut repenser ce modèle, mais sans tomber dans une technocratie cybernétique meut par l'ambition de carriéristes.

Le principal mode de fonctionnement de la FEUQ et de la FECQ qu'il faille considérer comme néfaste est son automatisation de la prise de décision. Il faut éviter le modèle hermétique où la machine décisionnelle est éludée de tous principes autres que ceux des technocrates de ce système.

Nous envisageons que certains et certaines pourraient être choqué-e-s par ce qui suit, mais il importe de réduire le débat à l'essentiel à l'intérieur des congrès. Les congrès doivent servir à donner une assise solide à nos principes et non à discourir sur des virgules. Pendant toute la durée de la grève, nous avons réussi, à partir de problèmes microscopiques, à envisager de véritables catastrophes. Il faut cesser de se chamailler sur les détails des actions en tant que telles pour se concentrer sur les valeurs et le message que nous voulons véhiculer. Est-ce que le fait qu'un petit groupe décide de caractéristiques telles que le matériel à utiliser d'une action choisie par une majorité en fait une action non-démocratique? La démocratie doit servir à projeter le mouvement et non pas à le freiner. Il est possible qu'un sous-comité composé de personnes déléguées par le congrès s'occupe de toute la logistique et de tous les détails d'une action décidée en assemblée. À notre avis, cela serait infiniment plus efficace. Dans notre association locale il y a bien des détails sur lesquels les étudiants et étudiantes ne veulent pas nécessairement s'attarder à prendre une décision. À partir du moment où ils et elles nous ont dit qu'ils et elles voulaient telle activité, ils nous demandent de l'organiser.

Les congrès devraient donc être un lieu d'échange des idées parvenant des bases et non pas un lieu où les organisateurs et organisatrices renvoient l'organisation à leur base. Les étudiants et les étudiantes décident de ce qu'ils et elles veulent et nous, nous décidons du "comment". C'est notre devoir en tant que représentants et représentantes de voir à ce que nous produisions efficacement ce que nos bases nous demandent de produire.

Maraudage

Comment garder un mouvement fort? Certains et certaines nous ont constamment répété la réponse durant la grève : par l'affiliation à l'ASSÉ. Bien que nous étions tous et toutes autour de la table avec un objectif commun, il n'en demeure pas moins que nous sommes disparates. Les associations s'affiliant à l'ASSÉ choisissent de réfléchir le réel d'une certaine façon, que d'autres ne partagent pas nécessairement. Malgré tout, nous sommes capables, et c'est ce que la grève étudiante nous a montré, de nous asseoir autour d'une même table et d'un projet commun. Cela ne signifie en rien que nous puissions partager la même vision de toutes les sphères du social, mais nous sommes tout de même capables de construire de grandes choses. À notre avis, les groupes qui se sont affiliés à l'ASSÉ après ou pendant la grève l'auraient probablement fait, même s'il n'y avait pas eu le constant discours de l'affiliation. Selon nous, la réelle solution à la création d'un mouvement fort passe par la communication entre les divers groupes ayant des points de réflexion en commun.

De telles campagnes de maraudages furent, à notre humble avis, aussi néfastes pour le mouvement de grève que pour l'affiliation à l'ASSÉ. Il y a probablement plusieurs associations qui ont choisi de ne pas s'affilier à l'ASSÉ, uniquement à cause du discours récurrent qui dictait aux représentant et représentantes quoi faire, quoi penser. Mettre trop d'insistance à cogner sur le même clou a des effets semblables au fait de ne pas le faire suffisamment.

Nous proposons, pour l'avenir, de laisser de côté de tels discours, pour se concentrer sur nos objectifs communs. Nous avons beaucoup de choses à discuter. Suffisamment pour ne pas avoir besoin de sortir du sujet de base.

Démocratie

Un des côtés les plus positifs que nous avons observés lors de notre collaboration avec l'ASSÉ, c'est l'importance accordée à la démocratie directe et à l'attention que les membres portaient à l'opinion des non-membres, que cela soit de l'ASSÉ même ou de la CASSÉÉ. Les votes informels et le fait que tous et toutes les délégué-e-s présent-e-s aient un droit de parole sont une preuve de cette dernière. Cette ouverture nous semble bien importante même maintenant que la CASSÉÉ est dissolue, car cela permet une plus grande collaboration entre les associations membres de l'ASSÉ et des associations non-membres, indépendantes ou non. Tant que tous ceux et celles autour de la table s'entendent sur une certaine base commune, une telle façon de faire aide à une consolidation du mouvement étudiant en entier.

Par ailleurs, dans ses statuts et règlements, l'ASSÉ signifie son fonctionnement démocratique directement contrôlé par les membres. Nous avons vu ce principe réellement appliqué dans les congrès, avec l'importance accordée aux assemblées générales locales et surtout aux décisions prises par celles-ci. Nous croyons que la démocratie directe doit absolument rester au coeur de l'ASSÉ, car c'est qui fait une de ses plus grandes forces et qui la distingue des autres organisations étudiantes présentes en ce moment sur la scène provinciale.

Conclusion

En conclusion, nous apprécions grandement chez l'ASSÉ son souci de la démocratie, que nous avons pu constater lors de notre collaboration avec elle. Toutefois, nous déplorons certains problèmes engendrés par ce souci lorsqu'il est poussé à l'extrême. Comme solution, nous proposons que les décisions concernant les détails des actions soient prises en sous-comités au lieu d'être prises en congrès. Cela permettrait des congrès moins longs où la patience des délégué-e-s serait moins exacerbée et où donc les décisions seraient probablement prises dans un esprit plus serein. Cela éviterait peut-être des débordements et des conflits comme ceux mentionnés dans ce mémoire.

Réflexions de l'AÉÉA sur son expérience de la CASSÉE

**par l'Association des Étudiantes et Étudiants
en Anthropologie de l'Université Laval**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Introduction

Le court mémoire que nous tenons à présenter au nom des exécutant-e-s de l'association d'anthropologie porte essentiellement sur notre expérience de la CASSÉÉ. Nous espérons traduire par nos quelques réflexions les impressions et commentaires de ceux et celles qui ont participé aux nombreux congrès de la CASSÉÉ durant la grève ainsi que de tous ceux et celles qui ont suivi et se sont intéressés, de près ou de loin, au fonctionnement de la coalition élargie.

Sans être membres de l'ASSÉ, nous estimons que la démarche de questionnement qu'elle entreprend à travers le congrès à venir est une excellente initiative et mérite qu'on s'y attarde. Nous espérons donc que nos commentaires joints à ceux de toutes les autres associations participantes sauront être bénéfiques et aideront à la construction commune d'un mouvement étudiant à l'image de ceux et de celles qui le portent. Et puisqu'un proverbe quelconque prétend que plusieurs têtes réunies pensent mieux qu'une, souhaitons à tous et à toutes un congrès significatif et fructueux!

Le déroulement des congrès

Bien que très motivé-e-s à participer à la CASSÉÉ, les souvenirs que plusieurs ayant assisté aux congrès retiennent de ces derniers se rapportent à la longueur des rencontres, à la lenteur des prises de décisions, aux débats fastidieux et à l'énergie exigée pour participer à tous les congrès. Deux éléments généraux peuvent, selon nous, expliquer cette situation : *la définition trop détaillée de chaque décision et la nature des débats.*

D'abord, il nous semble que des rassemblements tels que les congrès de la CASSÉÉ devraient principalement servir à décider des grandes lignes de pensée, des stratégies d'action à employer ainsi qu'à faire émerger des nouvelles idées et préoccupations et des propositions de projets et d'actions. La concrétisation des projets, le partage des tâches et les décisions portant sur la manière de réaliser les projets et non sur la nature des projets devraient être réglés dans un autre cadre (sous-comités par exemple). Dans les congrès de la CASSÉÉ, il arrivait trop souvent que l'assemblée s'attarde sur des questions logistiques plutôt que de s'occuper des questions de fond. Particulièrement dans une situation aussi vive et urgente que la grève étudiante, il devrait y avoir une manière de traiter principalement les dossiers en évitant le plus possible de s'étendre sur les questions formelles, bien que nous convenons que celles-ci soient essentielles pour s'assurer d'un fonctionnement démocratique.

Une définition plus claire des priorités ainsi que du rôle de l'exécutif, des membres et des sous-comités à propos des questions d'organisation allégerait très certainement le contenu des congrès. À trop passer de temps sur les questions d'organisation et de gestion des projets, les congrès perdaient un peu de leur pertinence, d'où le sentiment d'inutilité et de longueur parfois ressenti à la suite des rencontres. Il semble parfois difficile de laisser la place à une véritable discussion sur les positions et les revendications de l'ASSÉ alors qu'il s'avère essentiel de toujours requestionner les positions afin de solidifier les arguments qui poussent à adopter des positions. Il est bien évident que toutes les associations qui gravitent autour de l'ASSÉ ont des objectifs et des opinions assez semblables mais une plus grande écoute de la diversité des opinions serait tout de même une bonne attitude à adopter pour une véritable représentation des étudiant-e-s.

Dans le même ordre d'idées, il nous semble d'ailleurs qu'un meilleur respect des membres serait important. En certaines occasions, les images stéréotypées ou les catégorisations préétablies que les participant-e-s se font des diverses associations étudiantes ont tendance à transparaître dans les débats. De plus, il semble pertinent de rappeler que les idées et idéologies qui sous-tendent les discours ne devraient pas nécessairement prendre le pas sur la réalité telle qu'elle doit être traitée, ou ne devrait pas s'imposer comme vérité dans un débat. Il y a évidemment une marge entre la réalité telle qu'elle est et la réalité telle que les membres de la CASSÉE ou de l'ASSÉ voudrait qu'elle soit, mais cela ne doit pas nous enfermer et nous empêcher de trouver des solutions adaptées. Nous estimons toutefois que le principe de démocratie directe à la base de la structure de l'ASSÉ est un des points les plus forts de l'instance et démontre déjà un réel souci de représentation des membres.

Les caucus non-mixtes

Que l'ASSÉ accorde une attention toute particulière aux rapports de genre et la manière dont ils influencent les décisions prises est une excellente position qu'il importe de conserver et d'applaudir. Toutefois, le principe des caucus non-mixtes (tels que nous les avons expérimentés durant les congrès de la CASSÉE du moins) reste discutable. La plupart du temps, ils n'apportent rien de plus au déroulement du congrès puisque les autres types de rapports conflictuels qui influencent les interactions entre membres des congrès étaient tout de même reproduits au sein des caucus. En effet, ce n'est pas parce que des femmes se réunissent ensemble que la discussion va être harmonieuse et que les tensions entre membres et non-membres, entre participants réguliers et participants plus occasionnels, entre radicaux et un peu moins radicaux ne seront pas reproduites. Malheureusement, la présence de caucus non-mixtes a tendance à minimiser ces autres rapports conflictuels pour ne se pencher que sur la question de genre.

Mélange cégeps-universités

Le fait de pouvoir réunir des représentant-e-s d'associations des cégeps et des universités autour d'une même table est un atout considérable et marque une réelle possibilité de dialogue et d'efforts mis en commun. Toutefois, il faut être conscient qu'il existe tout de même des différences tangibles entre les réalités cégépiennes et universitaires et qu'il faut en tenir compte. Il devrait donc y avoir plus de place à la présentation des différentes expériences selon qu'elles proviennent des cégeps et des universités. Des périodes de questions et d'éclaircissement spécifiquement réservées à cette fin pourraient aussi permettre de mieux dégager les intérêts des deux groupes.

Image de l'ASSÉ

L'image médiatique de l'ASSÉ est discutable, si elle montrait un côté un peu plus réfléchi et si elle présentait un discours un peu plus construit, sa crédibilité en serait grandement améliorée. Que l'association soit radicale est louable, mais qu'elle ne tienne pas nécessairement en compte le poids médiatique dans notre société (aussi discutable puisse-t-il être) pourrait à la longue nuire à ses projets. Si nous sommes d'accord que la fin ne justifie pas les moyens, il faudrait tout de même se pencher sur la possibilité de "stratégies", car après tout il s'agit d'une *lutte* sociale.

Conclusion

Moins que d'apporter des transformations concrètes et ciblées à effectuer, nous voulions surtout soulever certains points qui, sans être des problèmes majeurs, créent certaines tensions qui pourraient être évitées. En bref, une meilleure écoute et un plus grand respect de la diversité permettraient certainement des rapports plus harmonieux entre les membres ainsi que la prise de positions et de décisions réfléchies.

**Mémoire sur la violence dans les manifestations de masse
régionale et nationale organisée par l'ASSÉ**

et Rapport : Optique Lavalloise : Portrait de la situation de Québec

**par l'Association des Étudiantes et Étudiants
de Science Politique de l'Université Laval**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Mémoire sur la violence dans les manifestations de masse régionale et nationale organisée par l'ASSÉ

Exposé de la situation

Lors de la grève du printemps 2005, l'Association des Étudiants et Étudiantes de Science Politique de l'Université Laval (AÉÉSPUL) a eu la chance de travailler avec l'ASSÉ, soit au sein de la coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSÉE). Suite à cette collaboration conjoncturelle, l'exécutif de l'AÉÉSPUL a jugé à propos d'adopter une position dénonçant l'ambiguïté de l'ASSÉ face à la violence physique ayant, à l'occasion, lieu lors de ses manifestations. Cette position comprenait un boycott des instances de l'ASSÉ position qui a été renversée par l'assemblée générale de l'AÉÉSPUL.

Par ailleurs, avec l'adoption de cette position par l'exécutif de l'AÉÉSPUL, le débat au sujet du concept de violence, et de sa place dans le mouvement étudiant, a été lancé au sein de la communauté étudiante nous concernant. Ce mémoire vise donc à profiter de cette dynamique du dialogue et de la discussion qui semble avoir permis de mieux cerner les enjeux de la problématique engendrée par la violence physique ayant lieu lors de manifestation étudiante.

Le débat semble avoir gravité autour de deux arguments opposés :

- Statu quo
 - i) Dénoncer la violence brime la liberté individuelle à l'action politique de son choix.
 - ii) Les étudiants sont aussi victimes de violence, mais d'une nature plus subtile et donc plus mesquine.
 - iii) En dénonçant la violence physique de manifestants marginaux, l'ASSÉ s'expose aux critiques quant au type d'actions qui font sa spécificité (occupation de bureau, perturbation économique...)

- Contre l'ambiguïté
 - i) L'ambiguïté cautionne, aux yeux de l'opinion publique, la violence physique et discrédite donc les revendications et, d'une manière plus large, le mouvement étudiant.
 - ii) Si une violence plus subtile est exercée sur les étudiants, n'est-ce pas dénaturer notre message que de répliquer avec la violence (d'un autre type).
 - iii) La violence divise le mouvement étudiant entre modéré et engagé – ne serait-il pas plus fructueux de tenter une réconciliation entre ces deux courants.

Ces deux points semblent soulever des enjeux aussi importants les uns que les autres. C'est en explorant en profondeur chacune de ces deux alternatives, et leurs implications, qu'il serait possible d'extraire les avantages inhérents à chacune de ces positions.

Pour la liberté totale des manifestants

Le fondement principal du statu quo semble être la nécessité d'effectuer une différenciation entre les fins pour lesquelles militent l'ASSÉ et les moyens avec lesquels ils tendent d'arriver à ces fins. D'après ce postulat, c'est la perception du rapport de force qui diverge des points défendus par ceux qui s'érigent contre l'ambiguïté face à la place de la violence dans les manifestations. En effet, cette perception du rapport de force attribue une grande importance au monopole de la violence exercé par l'État, car ce principe semble faire pencher injustement la balance du côté de ceux auprès de qui nous voulons faire valoir nos points de vues. C'est donc dans le but de défaire ce monopole de la violence que l'ASSÉ semble s'être développé la tradition d'appeler ponctuellement à la diversité des tactiques. Il ne serait pas faut, par ailleurs, d'arriver à la conclusion selon laquelle ce sont ces appels à la diversité des tactiques qui, parfois, incitent certains groupes à recourir à la violence physique.

D'autre part, dans le but de justifier l'émergence, parmi une diversité des tactiques, de la violence physique, il serait possible de rendre moins ambiguë la position de l'ASSÉ en ce sens que cette violence apparaît plutôt réactive que proactive, légitimant ainsi les quelques actes de violences qui ont lieu lors de manifestations. De manière plus rigoureuse, il serait possible d'affirmer que la violence n'est en aucun cas un concept a-historique, stable, défini – elle dépend justement de la structure sociale dans laquelle elle s'exerce. Ainsi, si l'objectif est de stimuler les réflexions et changements sociaux, cette violence agirait en quelque sorte comme stimulant de la réflexion portant sur les fondements de la société.

Pour des manifestations strictement pacifiques

L'alternative dictant l'arrêt complet des violences au sein des manifestations organisées par l'ASSÉ part de constats pour se diriger vers une remise en cause du rapport de force dans lequel il est important d'opter pour une stratégie claire, définie, et sans équivoque. Le premier de ces constats est sans doute le plus déplorable : la violence, par son caractère quelque peu marginal ou du moins non collectif, semble être une preuve imminente de non-respect des autres manifestants. Si la violence n'est pas condamnée au nom de la liberté de recourir à l'action politique de son choix, que faire lorsque l'exercice de cette liberté, en optant pour la violence physique, contraint la liberté des autres manifestants? Le second constat demeure plus ou moins discutable; il affirme que, bien que précédé d'une certaine réflexion, le recours à la violence physique comporte un aspect éminemment primitif. Si l'ASSÉ veut faire entendre ses idées dans la société comme réfléchies, mûre et à l'avant-garde de toute autre conception de la place de l'éducation dans la société, comment justifier ces moyens simplistes.

D'après cette alternative, l'appel à la diversité des tactiques, par tradition, est un appel non officiel à la violence et devient donc condamnable en ce sens que sans contexte préalable, ni rapport de force conséquent, la violence n'a pas lieu d'être. Ainsi, suivant cette logique, l'avènement d'épisode violent parmi certaines manifestations agit comme discrédit complet des revendications soulevées et défendues par l'ASSÉ.

Propositions et recommandations

Dans un esprit critique non destructif, profitons des différents points soulevés par les deux alternatives précédentes afin de définir sommairement le concept de violence. Avant tout, afin de bien comprendre les enjeux de la violence, il est important de faire la différence entre la violence normative et la violence légale. La première se définit à partir de normes juridiques et de valeurs sociales – la violence physique, entre autres, est une violence normative, condamnable aux yeux de la loi, et ce, sans prise en compte du contexte. La violence légale, quant à elle, se veut une violence qui n'apparaît pas, aux yeux de la société actuelle et de l'ordre juridique actuel, comme condamnable : les types de violence relative aux éléments socioéconomiques et structurels figurent parmi ces violences acceptées; certaines violences policières et étatiques apparaissent aussi acceptables aux yeux de nos contemporains.

Il est important de souligner que la violence légale comporte un aspect condamnable subjectif, il est donc difficile de légitimer les violences normatives qui peuvent avoir lieu durant les manifestations, en ce que sa source de légitimité n'est pas stable, varie d'une personne à l'autre. C'est donc dans un esprit d'inclusion et de rigueur stratégique qu'il est de notre avis que :

1. Comme auparavant, aucun appel à la violence ne doit être effectué par l'ASSÉ.
2. Tout appel à la diversité des tactiques doit être, dans un esprit de prudence, éliminé de l'organisation des manifestations de masse organisées au niveau régional ou national.

Résultats escomptés

Cette recommandation agit, en quelque sorte, comme un contrôle a priori des manifestations. En éliminant l'appel à la diversité des tactiques, les militants seront moins enclins à se rassembler en petits groupes afin d'organiser leurs méthodes de manifestation. Par ce fait même, le mouvement étudiant ne sera pas divisé selon ses différents degrés d'engagements et – surtout – les quelques groupes de gens qui préméditent l'émergence de violence lors de manifestation n'en auront plus la légitimité.

Ainsi, c'est en éliminant la diversité des tactiques que nous éliminons la violence la plus illégitime qu'il soit, c'est-à-dire celle qui est préméditée. En ce sens, l'ASSÉ, quand bien même elle déciderait de rester ambiguë, aura la légitimité de ne pas dénoncer la violence au nom de la liberté des manifestants, car cette liberté aura été *dictée par le contexte de la manifestation en tant que telle et non dictée par un plan prémédité.*

Optique Lavalloise : Portrait de la situation de Québec

Ce rapport fait, en quelque sorte, office de bilan de la participation de l'AEÉSPUL dans les instances de l'ASSÉ. Il nous semble toutefois primordial de vous offrir une brève description du mouvement étudiant à Québec pour ensuite vous entretenir sur nos recommandations, commentaires, etc.

L'Association des Étudiantes et Étudiants de Sciences Politiques à l'Université Laval (AEÉSPUL) a comme particularité, dans l'univers lavallois, d'être régulièrement présente au sein des instances de l'ASSÉ, et comporte, par ailleurs, une culture de lutte politique et d'autonomie qui s'est traduite, tout récemment, par sa désaffiliation de la grande *Confédération* de l'Université Laval, la CADEUL – il y a de cela deux ans – et ce, bien que nos membres demeurent, à ce jour, cotisant à titre individuel. L'association d'anthropologie de l'Université Laval n'a pas tardé à emboîter le pas, l'association des étudiants et étudiantes de deuxième cycle (AÉLIÉS) s'est contentée d'une désaffiliation de la FEUQ, tandis qu'une dizaine d'autres associations ont mis entre parenthèse leur mandat de désaffiliation de la CADEUL (le département d'histoire, par exemple). Finalement, et bien que cela soit dû à un opportunisme conjoncturel, la CADEUL elle-même a opté, cette année, pour un référendum demandant la désaffiliation de cette fédération synonyme de lobby qui s'est, par ailleurs, avéré positif.

D'autre part, il est important de souligner que l'association à l'origine de ce rapport connaît l'ASSÉ depuis, au moins, sa deuxième année d'existence. Cette participation s'est finalement conclue par notre entrée dans la CASSÉE, à laquelle s'est par ailleurs ajouté un peu moins d'une dizaine d'associations de l'Université Laval.

Par ailleurs, nous devons souligner la singularité du mouvement étudiant de la Capitale, laquelle semble « paresseuse » dans sa conception de l'autonomie. Quatre types d'organisations se sont succédées dans le paysage québécois. Traditionnellement, l'affiliation la plus forte envers la FEUQ fut celle de la CADEUL (en plus de celle du campus de l'UQAR à Lévis), et, auparavant, celle de l'AÉLIÉS. En cas de statu quo, dans une campagne de mobilisation d'ampleur, les associations collégiales succombent, de manière relative, au vieux paternalisme universitaire. Toutefois, la FECQ a perdu de son influence dans la région de Québec, souvent en raison d'une forte implication des « com-mob » de la région depuis déjà quelques années. À l'inverse, l'ASSÉ (et le fraq-assé) ne semble jamais avoir eu de base solide dans la région : le CÉGEP de Sainte-Foy ayant fait une brève incartade dans le syndicalisme de combat, alors que le CÉGEP F.-X. Garneau en est encore au stade de maturation. Quant au monde universitaire, le problème semble trouver ces origines dans un manque de culture « mouvementiste » chez les associations d'envergure, et des lois (de ces associations d'envergure) qui tendent à restreindre l'autonomie des associations de types départementales et facultaires.

En dehors des syndicats et fédérations provinciales, les associations de la région de la Capitale se sont souvent tournées vers des modes d'organisation étant, en théorie, plus autonomes. L'une des moins réussies jusqu'à présent reste ce « fédéralisme de la concertation » régional, qui, traditionnellement, change de nom à tous les deux ans et se révèle peu de temps après complètement inutile. En gros, les défenseurs du paternalisme universitaire profitent de ces rencontres de « concertation » pour mobiliser les cégépiens selon leurs intérêts du moment. Cela dit, la chose n'est

pas dénuée d'intérêt, il s'agit plutôt du fait que ces rencontres sont souvent maladroitement organisées et insuffisantes en termes de mobilisation. Par contre, il ne faut pas désespérer – tant que la FEUQ aura un pied dans la région, il y aura toujours une tendance sensible vers le choix des calendriers de la FEUQ et de la FECQ (le meilleur des deux mondes, quoi!). Enfin, il y a ces concertations ponctuelles animées, en général, par les éléments radicaux de quelques CÉGEPs et d'une partie de l'Université Laval : généralement plus proche de l'ASSÉ, elles auront toujours le défaut d'être ponctuelles et de rendre plutôt illisible une vision de la région du point de vue de l'ASSÉ et surtout, peu cohérente.

Notre expérience au sein de la CASSÉÉ durant la grève nous a permis d'apprendre beaucoup sur les structures de l'ASSÉ. Nous avons vu les points positifs et nous avons vu les points négatifs : ce sont ces points qui seront traités dans la partie qui suit. Qu'il s'agisse de thèmes comme les divisions idéologiques connues, la pratique de la démocratie, l'application des statuts et règlements de l'ASSÉ pour la CASSÉÉ, le rapport aux fédérations et/ou ses négociations, nous voulons lancer des pistes de réflexions tant au sujet de l'ASSÉ que de la CASSÉÉ.

Division idéologique

L'ouverture de l'ASSÉ, par la coalition, fut une excellente initiative qu'il faut féliciter. En effet, cette ouverture a permis de former un pôle fort et uni ayant une même base de revendications. Des associations indépendantes ainsi que celles toujours affiliées à une des fédérations ont pu établir un dialogue avec les membres de l'ASSÉ, et ce, dans le but de mener une lutte commune. Cependant, cette ouverture a créé des divisions au sein des associations étudiantes n'ayant pas les mêmes stratégies pour arriver à leurs fins, ce qui a causé certains problèmes lors des débats. Nous n'avons qu'à penser au congrès qui s'est déroulé au CÉGEP du Vieux-Montréal pour comprendre ce que nous voulons dire. En effet, la CASSÉÉ a presque imploré lors de ce congrès où il fallut revenir sur un vote pour que toutes les associations restent autour de la table. Pour faire entendre notre message commun, certains prônaient le rapport de force alors que d'autres visaient à établir une stratégie plus élaborée. Nous croyons que le rapport de force est une chose nécessaire lors de conflits comme celui de la grève, cependant il ne faut pas se borner à cette logique : établir une stratégie qui vise à faire plier le gouvernement de notre bord semble aussi un des plus importants objectifs. Cette division n'est qu'un exemple parmi tant d'autres! Le but, ici, est de mettre en évidence que ce type de coalition peut amener des associations étudiantes n'ayant pas la même idéologie d'action, mais partageant les mêmes revendications, et ce, dans le cadre d'une lutte spécifique, à travailler ensemble. Il faut donc tenter de trouver un moyen d'atténuer ces divisions qui peuvent créer plusieurs problèmes.

Démocratie

Notre expérience fut des plus agréables en ce sens où nous avons vécu la réelle démocratie, à l'opposé des fédérations. La représentativité de la CASSÉÉ ne peut pas être remise en question. En effet, le retour systématique aux assemblées générales donnait un aspect très représentatif à la coalition. De plus, la structure de vote qui permettait le vote informel avant le vote formel nous a apparu comme une approche tout à fait géniale. La démocratie était palpable! Cependant, à certains moments, il semble que la coalition tentait d'être un peu *trop* démocratique en ce que son déroulement ralentissait l'efficacité de la coalition. Parfois, il aurait été d'autant plus efficace et productif de laisser à un comité le rôle de prendre certaines décisions. Par exemple, les détails d'une manifestation ne devraient pas être décidés en congrès. Le fait de discuter une heure de temps à savoir si nous voulons

apporter des bacs de recyclage dans une manifestation est, à nos yeux, une perte de temps. Ainsi, un comité chargé d'organiser une action devient beaucoup plus efficace et permet le bon déroulement des congrès sans toutefois brimer la transparence de l'organisation. Bref, l'organisation de la CASSÉE laissait beaucoup de place à la démocratie, ce qui est plus qu'honorable de sa part; cependant, il ne faut pas verser dans l'excès, car cela nuit au bon développement d'une coalition de ce type.

Structure des congrès

Lors du congrès au CÉGEP de Limoilou, les 26 et 27 février 2005, il fut décidé d'appliquer les statuts et règlements de l'ASSÉ à la CASSÉE. Évidemment, cela était beaucoup plus simple que de créer une nouvelle structure ultimement temporaire. Cependant, certains aspects qui ont dû être repris ont parfois laissé un amer goût en bouche. Certain-e-s délégué-e-s étaient irrité-e-s de la place que prenait le féminisme et les ateliers de femmes dans les congrès. Si nous voulons diminuer la durée des congrès, c'est le genre de point qui aurait pu être enlevé de l'ordre du jour. Comprenez ici que plusieurs associations étudiantes qui étaient autour de la table de la CASSÉE n'avaient pas l'habitude de ce genre de point et qu'elles étaient là pour parler de l'organisation et du devenir de la grève. Bref, pour raccourcir les congrès, et pour les rendre plus efficaces, il aurait été plus pertinent de simplement parler de la grève et des stratégies à entreprendre. Cependant, nous ne remettons pas en doute la pertinence du point femme lors de congrès 'normaux' de l'ASSÉ, il s'agit de reconnaître que les circonstances obligeant l'élaboration d'une telle coalition étaient d'une nature urgente.

Négociations

Les négociations sont une étape des plus importantes lors de conflit tel qu'une grève. Si notre but était de parvenir à gagner certains points, il fallait être à la table des négociations. Ainsi, nous croyons que certaines stratégies auraient dû être adoptées afin d'imposer notre vision au gouvernement. Une bonne stratégie, en plus d'un rapport de force important telle que nous avons, nous aurait permis de faire entendre nos volontés. De plus, nous croyons que ce manque de stratégie a mené à l'échec que la coalition a connu. Comme notre discours récurant laissait croire une volonté de ne pas être à la table de négociation, nous avons donné toutes les armes à notre ennemi, lui permettant ainsi de nous isoler, de nous marginaliser, de nous exclure. Effectivement, le ministre Fournier a pu nous mettre de côté facilement en disant que nous ne voulions pas le rencontrer : «... lorsque *celui-ci désirera* s'entretenir avec la Coalition des associations en grève » (libellé définissant le comité de négociation). Évidemment, le ministre ne voulait pas nous rencontrer, il préférait s'entretenir avec les fédérations, lesquelles sont, par ailleurs, beaucoup plus conciliantes. Cette situation est loin de nous avoir donné l'occasion de faire entendre nos revendications auprès du gouvernement. Ainsi, nous croyons qu'il vaudrait mieux, la prochaine fois, se doter de stratégies pour arriver à nos fins : le rapport de force couplée d'une stratégie préétablie nous ouvre une multitude de portes, mais seul, le rapport de force nous semble insuffisant.

Temps de paix

Cela dit, le concept de négociation devrait aller de pair, en temps de paix (c'est-à-dire hors grève), avec celui de gains parcellaires et sectoriels. Les objectifs du syndicalisme de combat reviennent à exiger une mobilisation permanente des forces étudiantes actives. Cependant, celle-ci (la

mobilisation) devient difficile sinon inutile si elle ne possède pas comme objectif d'appoint l'obtention de gains parcellaires et sectoriels (autre chose que la gratuité ou le statu quo réactif). En général, ces gains s'inscrivent déjà dans le discours et la documentation de l'ASSÉ. Cependant, l'absence de relation régulière entre l'exécutif de l'ASSÉ et le Ministère de l'éducation ou le gouvernement, restreint de beaucoup la possibilité de gain suite à une mobilisation d'ampleur moindre à une grève.

Nous espérons avoir dressé un portrait juste de la situation du mouvement étudiant dans la région de Québec afin de mieux comprendre les enjeux particuliers qui y prennent forme. Nous espérons aussi avoir offert un bon compte rendu de la situation engendrée par la grève du printemps 2005. Nous semblons avoir mis l'accent du côté de l'efficacité (au sein des congrès, de la manière d'exposer nos revendications, etc.), mais il faut garder en tête les points positifs et tâcher de ne pas empiéter sur ceux-ci afin de pallier ce manque d'efficacité que nous avons souligné.

Mémoire sur l'ASSÉ et l'ancienne CASSÉE

**par l'Association Facultaire des Étudiants en Art
de l'Université du Québec à Montréal**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 15 novembre 2005

Remarque aux lecteurs et lectrices

Le texte qui suit est le résultat des réflexions entamées lors de la réunion des membres de l'exécutif de l'AFÉA-UQÀM du jeudi 10 novembre 2005. Il s'agit de points de vues personnels dont voici le rapport résumé. Les propos tenus dans ces pages ne sont dirigés vers personne mais vers l'entité CASSÉE dont nous avons nous-mêmes fait partie. Nous ne croyons pas détenir la vérité mais nous tenons à faire attendre notre opinion.

Principes de base et revendications

Les principes de bases et les revendications de l'ASSÉ touchent une large part de la population étudiante et supportent le poids de l'opposition idéologique par rapport aux autres Fédérations. Par conséquent, nous croyons qu'aucune modification notable n'est nécessaire. Nous estimons qu'il est sain de maintenir des revendications larges afin de toucher le maximum d'étudiants et d'étudiantes. Il est essentiel que l'association réalise une analyse politique à long terme. Il serait souhaitable, particulièrement pour l'AFÉA-UQÀM, d'élaborer davantage les revendications artistiques de l'ASSÉ.

Campagnes, stratégies, mobilisations et informations

Une plus grande place pourrait être accordée à la création à l'intérieur des campagnes d'information et d'action de l'ASSÉ, ainsi que lors des événements rassembleurs. Prenons comme exemple les Carrés Rouges qui distinguaient les membres de l'ASSÉ lors des manifestations et des rassemblements organisés.

Une plus grande place pourrait aussi être accordée à l'éducation populaire et aux performances publiques comme mode d'expression et de transmission de l'information, puisque les médias transmettent souvent un discours erroné quant au sérieux des revendications étudiantes.

Nous suggérons que les différentes actions soient mieux préparées et coordonnées, que les manifestations et les actions directes soient coordonnées de façon à produire un résultat optimal. Pour ce faire nous devrions organiser des groupes d'affinités, pour laisser à chaque manifestant le choix de son type d'action et éviter que certains manifestants et certaines manifestantes ne soient associé-e-s à une action à laquelle ils et elles n'ont pas participé. Cependant, il faut éviter aussi que les actions se nuisent entre elles et éviter à tout prix les divisions entre les manifestants et manifestantes. Chacun et chacune doivent être satisfaits et satisfaites du déroulement de la manifestation.

L'AFÉA-UQÀM constate que l'emploi de la démocratie directe cause des difficultés au niveau de la négociation et de la coordination des actions. Nous constatons aussi que les premiers congrès de la CASSÉE ont été plus laborieux que les derniers. Il serait souhaitable que, lors de week-ends de formation, l'ASSÉ prépare les associations étudiantes membres à prendre part aux mouvements de mobilisation nationale. Il est essentiel de responsabiliser les étudiants face aux enjeux politiques et les initier aux principes de la démocratie directe.

Il faudrait assurer un suivi continu auprès des associations étudiantes membres de l'ASSÉ par l'intermédiaire de camps de formation sur application efficace de la démocratie directe et sur l'importance de l'implication au niveau national et de la préparation au congrès. Cela accélérerait les

prises de décisions lors des congrès et peut-être favoriserait l'implication des membres dans les structures de l'ASSÉ.

Il faut informer suffisamment chacun des exécutifs membres de l'ASSÉ afin que chaque cellule puisse servir d'agent éducatif populaire auto suffisant. Les associations ou comités d'éducation populaire devraient avoir comme mandat d'informer leurs étudiants et étudiantes sur la pertinence de la diversité des tactiques. Il est primordial que l'ASSÉ demeure à l'écoute de toutes les associations étudiantes qui auraient tendance à se radicaliser, qu'elles soient membres ou non de la FECQ, FEUQ.

Il nous a été mentionné que l'ASSÉ avait une image médiatique à travailler. Il est important, pour que nos revendications soient prises au sérieux par la population qu'elles soient bien exprimées et expliquées. Lors de la grève, les responsables aux communications auraient gagné à mieux préparer leurs apparitions dans les médias. Néanmoins, depuis la grève, l'ASSÉ bénéficie de beaucoup plus de visibilité médiatique. Ce qui lui permet de communiquer ses revendications à la population plus facilement. Elle se doit de saisir cette occasion pour communiquer à ses membres les conclusions de ce congrès ainsi que les faire connaître à la population en général.

Le DRAME du comité FEMME (pièce en un acte)

Personnages :

Eveline, jouée par Eveline

Jonathan, joué par Jonathan

(Les représentants et représentantes de l'AFÉA déposent un casque sur leur tête afin de se protéger des représailles)

Jonathan - Les comités femmes....

Eveline *rougissant sous son casque* - hum....

Jonathan - bon.... certains et certaines d'entre nous croient que peut-être qu'il se pourrait que par mégarde, nous ayons, passé trop de temps, malgré tout le respect que l'on a pour la cause des femmes au Québec et dans le monde, le nombre de personnes impliquées à l'intérieur du comité femme nous a fait douter de sa pertinence à l'intérieur des congrès de la CASSÉE, où il y avait un nombre interminable de points urgents à traiter. Nous avons l'impression que la population étudiante, du moins en art, n'est pas appelée vers un tel comité.

Fin

Conclusion

Enfin, pourquoi l'AFÉA n'est-elle pas associée à l'ASSÉ? Durant la grève, les membres de l'AFÉA ne se sont pas sentis représentés à l'intérieur des instances de la CASSÉE. Le débat sur la diversité des tactiques en est un exemple. L'AFÉA considère que certaines tactiques n'ont pas été gagnantes et ont contribué à l'exclusion de la CASSÉE de la table de négociations, ce qui a favorisé la récupération du mouvement étudiant par les Fédérations. Nous considérons que l'ASSÉ ne représente pas les valeurs partagées par les membres l'AFÉA. Nous avons constaté une nette différence entre les préoccupations des RATS (comité de mobilisations de notre faculté) et celles des autres associations membres de l'ASSÉ. Sur ce, nous souhaitons que notre participation à ce congrès pourra alimenter les réflexions de chacun et chacune afin que l'ASSÉ se dote d'un plan d'action plus représentatif. Que le milieu étudiant reste uni et fort pour contrer la menace grandissante du dégel des frais de scolarité.

Mémoire de l'Association générale étudiante de Montmorency (AGEM)

par Alicia May Hébert, responsable des affaires externes

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 18 novembre 2005

Depuis plusieurs années, l'AGEM (Association étudiante de Montmorency) est indépendante de toute instance soit la FECQ, auquel nous nous sommes désaffiliés, l'ASSÉ et la FEUQ. Le pourquoi est simple. À l'AGEM comme toutes autres associations étudiantes, nous avons des intérêts et des attentes mais aucune instance y répond pour le moment. Nous aimerions envisager la possibilité de s'affilier à l'ASSÉ mais le manque d'organisation dérange beaucoup nos membres. Nous savons que plus il y a de gens membres d'une instance, plus l'organisation est meilleure et apparante. Cependant, l'AGEM tient beaucoup à être représentée d'une manière ordonnée et ne voudra pas considérer l'idée d'agir au nom de l'ASSÉ si celle-ci ne change pas ce problème.

Pour améliorer la qualité de vos services, vous devriez aller chercher plus de fonds pour pouvoir avoir plus de personnels. Avec plus de gens à votre service, l'organisation de vos projets et la communication entre les cégeps et universités se ferait peut-être mieux. Il se peut que vous ne pouviez pas avoir plus de fonds pour plusieurs causes que nous ne connaissons pas alors c'est pour cela que j'ai été envoyée pour représenter l'AGEM. Nous aimerions connaître votre situation financière et vos problèmes reliés à cela, vos ressources humaines, vos contacts haut placés, vos projets de mobilisation et plusieurs autres informations pertinentes pour nous aider à comprendre le manque d'organisation.

En espérant ressortir de ce congrès avec toutes les réponses à nos questions pour pouvoir mieux juger de votre efficacité auprès des associations étudiantes!

Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ

par Guillaume Hébert, Étudiant en science politique à l'UQAM

Gabriel L'écuyer, Ex-membre du comité journal de l'ASSÉ

Éric Martin, Ex-porte-parole national de la CASSÉE

Simon Tremblay-Pepin, Étudiant en science politique à l'UQAM

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Constats

1. Une éducation universelle et gratuite est une condition nécessaire à l'existence de la démocratie. Les individus ne peuvent entrer en rapport critique au monde, prendre en charge le vivre-ensemble et le devenir collectif sans se situer à travers une démarche pédagogique. On ne saurait penser l'existence de l'Éducation hors du lien fondamental qui la lie à la société. Lorsque l'Éducation se transforme, la société se transforme, et inversement. Les problèmes en éducation ne peuvent donc être analysés et compris indépendamment des problèmes qui affectent la société et la démocratie.

2. Le capitalisme avancé réduit l'éducation à la formation de main-d'œuvre ultra-flexible. La logique d'accumulation du capitalisme, entrée dans une nouvelle phase d'adaptation, implique l'irruption du capital dans des secteurs d'activité traditionnellement étatiques. Cela implique, entre autres, la régression de l'idéal moderne d'une éducation permettant à tous et toutes, peu importe leur classe sociale d'origine, d'accéder à la maîtrise de la connaissance. Plutôt que de former des citoyens et citoyennes éclairé-e-s capables de comprendre, de transformer et de définir les orientations du monde qui les entourent, l'éducation actuelle forme des individus infiniment adaptables et flexibles, capables de se plier aux exigences fluctuantes d'un mode de production capitaliste emballé.

3. Les fédérations étudiantes corporatistes participent activement à la dénaturation de l'Éducation. Ces organisations n'ont pas de rapport critique au capitalisme et ne visent pas une transformation globale de la société. Elles encouragent la pérennité d'un système éducatif orienté vers la reproduction du modèle social actuel, basé sur la compétition, l'individualisme et l'exploitation. Au sein de ce système inquestionné, elles se vouent à l'obtention de « gains immédiats », se concevant comme un lobby représentant les étudiants auprès du gouvernement. Leur corporatisme se réduit à la défense immédiate et à court terme d'un « membership » et d'une organisation présentée comme indépendante des transformations socio-politiques qui affectent le reste de la société. Dès ce moment, il est accepté, implicitement ou explicitement, que l'Éducation ne devienne qu'un privilège individuel à faire fructifier sur le marché du travail, et non plus le lieu de la remise en question de l'ordre social. La logique de collaboration des fédérations étudiantes ne peut que se traduire, à terme, par une désintégration de la démocratie et de la citoyenneté.

4. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) s'avère la seule organisation dont le programme et l'analyse permettent de saisir l'ampleur du problème en Éducation et d'y remédier. Néanmoins, telle qu'elle se présente actuellement, L'ASSÉ est incapable d'assurer la mise en place de son programme.

Propositions

1. L'ASSÉ doit revoir son interprétation de la diversité des tactiques. La diversité des tactiques doit être comprise comme le fait de respecter les différentes tactiques mises de l'avant lors d'une mobilisation. Cela vaut pour les actions violentes au même titre que les actions pacifiques. Conséquemment, une tactique ne saurait s'arroger la préséance sur une autre sans débat démocratique préalable. En termes de représentation publique, il est légitime de réduire les actions qui peuvent se revendiquer de l'ASSÉ à ce qui a été adopté en congrès. Lors de la préparation d'une action, les détails et les mots d'ordre, notamment vis-à-vis de l'attitude à adopter devant les forces policières, doivent être discutés collectivement. En clair, la diversité des tactiques n'est pas une carte blanche pour n'importe qui souhaitant faire n'importe quoi sous la bannière de l'ASSÉ. Il n'est pas question ici de condamner systématiquement un type de d'action entreprise, mais de s'assurer que ces actions reçoivent l'assentiment d'une majorité des membres pour se réclamer publiquement de l'ASSÉ.

2. L'ASSÉ doit rompre avec une culture de suspicion, de sectarisme et de dogmatisme. L'ASSÉ doit rompre avec une culture de suspicion, de sectarisme et de dogmatisme. Pour une association dont la portée se veut nationale, il n'y a pas lieu de suspecter d'emblée quiconque d'être un adversaire fondamentalement irrécupérable. Le jugement précipité et sans appel, le catalogage et l'étiquetage, supposant de ce qu'une personne est par essence, sans avoir donné à l'autre l'occasion de s'expliquer, contribue à maintenir le caractère exclusif et marginal de l'organisation. En somme, stigmatiser les gens que l'on cherche à convaincre est une attitude incompatible aux objectifs d'expansion du mouvement poursuivis par l'ASSÉ.

3. L'ASSÉ doit reconnaître le droit à la dissidence et l'expression de points de vue pluriels en son sein. Les statuts et les principes fondateurs de l'ASSÉ ne sont pas des vérités absolues. Les traiter comme des dogmes nuit davantage au mouvement qu'il ne favorise son expansion et sa pérennité. C'est dans la réflexion constante et à travers le dialogue avec des personnes de divers horizons que l'on parvient à la construction d'un mouvement large et rassembleur. Au sein de ses organes décisionnels et médiatiques, l'ASSÉ doit encourager la critique et l'autocritique. L'unanimité est une voie sans issue.

4. L'ASSÉ doit réviser sa stratégie de communication et de relations avec les médias. Un rapport de force ne se crée pas qu'à travers l'action directe. La communication avec la population, les médias et les membres ne doit pas se limiter à un simple reflet des actions entreprises dans la rue. Il s'agit d'une démarche d'information, de persuasion et d'éducation qui dépasse la stricte description de l'agir. Intervenir dans l'espace public implique de prendre acte des relations qui s'y déroulent et des conséquences de ses déclarations, au-delà de la légitimation stricte des actions directes et spontanées. Aucune raison idéologique ne devrait amener l'ASSÉ à faire fi des médias et de leur influence sur la perception que les citoyennes et citoyens ont du mouvement étudiant.

5. La démonisation publique des fédérations étudiantes adverses n'est pas constructive. Malgré leur soumission à la logique dominante, une trop grande énergie consacrée à l'attaque des fédérations étudiantes corporatistes est une attitude strictement négative qui ne construit aucun mouvement durable. Le feu nourri d'attaques entre organisations étudiantes sert davantage le discrédit jeté sur le mouvement que l'avancement des intérêts des membres de l'ASSÉ. C'est sa capacité à convaincre les étudiants qu'elle est la meilleure organisation pour défendre leurs droits qui aidera l'ASSÉ à long

terme. C'est par la force de son analyse et ses réalisations concrètes pour les étudiants et étudiantes que l'ASSÉ doit s'efforcer de dépasser les fédérations corporatistes sur leur gauche.

6. Pour transformer la société, l'ASSÉ doit définir des objectifs politiques clairs, à court, moyen et long terme, ainsi que des stratégies et des tactiques pour y parvenir. Développer une stratégie politique sans tenir compte du rapport de force et des conditions qui prévalent dans la société actuelle, malgré la distance entre cette société et l'idéal social proposé par l'ASSÉ, équivaut à faire table-rase du présent, et ainsi se retirer la capacité d'y intervenir efficacement. Dès lors, les actions ne sont plus que des rituels internes qui versent dans la complaisance et l'autosatisfaction sans permettre de construire la force du mouvement. Un choix clair s'impose : ou les membres de l'ASSÉ se constituent en un mouvement révolutionnaire clandestin qui prépare le Grand Soir de la Révolution, ou alors ils s'organisent en un syndicat étudiant de combat dont l'objectif est d'améliorer la condition étudiante, ici et maintenant, tout en travaillant à une transformation globale de la société à moyen ou à long terme. Si les membres font le choix de la première option, que l'ASSÉ cesse dès maintenant de se réclamer du syndicalisme étudiant de combat pour jeter les bases d'une organisation révolutionnaire de masse.

7. L'ASSÉ doit modifier les statuts de son congrès et de son exécutif national. Dans l'optique de susciter la participation active des associations membres, l'ASSÉ doit établir un système de démocratie participative qui suppose que l'exécutif ne puisse déterminer les priorités de l'organisation. L'exécutif doit coordonner la stratégie politique plutôt que de déterminer, formellement ou informellement, la ligne politique de l'organisation. Cela suppose un processus qui dépasse les simples congrès nationaux : la mise en place d'un système de participation, de discussion et de proposition continues au sein du mouvement.

8. L'ASSÉ doit assurer la production de documentation, de recherches et de données sérieuses et scientifiques utilisables dans toutes ses interventions auprès des membres, des médias et de la population. L'ASSÉ doit produire elle-même des analyses crédibles et exhaustives et affecter des ressources en ce sens, plutôt que d'utiliser les données gouvernementales ou celles des fédérations étudiantes corporatistes. Il serait opportun de rallier des membres des associations de cycles supérieurs pour obtenir leur aide dans la production d'études sérieuses sur des questions d'importance pour l'ASSÉ. Mettre en valeur la recherche et la production documentaire est un impératif incontournable dans la construction de la crédibilité de l'organisation et de la force de son analyse.

9. L'ASSÉ doit supporter la création d'alternatives aux partis politiques néolibéraux à tous les paliers gouvernementaux. Les partis politiques traditionnels, comme le PQ, le PLQ et l'ADQ, sont des partisans du néolibéralisme. Leur laisser le champ libre dans le domaine électoral accélère le déploiement d'une logique mortifère de développement de la société mondiale et la destruction de l'Éducation critique. Si l'ASSÉ aspire véritablement à une transformation globale de la société, elle doit offrir son soutien à l'ensemble des mouvements qui font obstacle au rouleau compresseur néolibéral. Remettre en question les paradigmes dominants implique d'investir le champ politique. L'ASSÉ ne saurait parler d'une alliance des mouvements sociaux sans inclure les partis politiques populaires. Sans quoi elle se cantonne sur le mode défensif et réactif face aux avancées incessantes du néolibéralisme.

Nos affinités et confrontations avec l'ASSÉ?

**par François Giguère, coordonnateur
du Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 1^{er} novembre 2005

Introduction

Par ses valeurs démocratiques, égalitaires et son débat centré sur la gratuité scolaire, l'ASSÉ représente la meilleure alternative de représentation nationale pour toutes associations étudiantes qui désirent vraiment défendre ses étudiants. Alors pourquoi plusieurs associations, comme la nôtre, privilégient-elles encore l'indépendance malgré la faiblesse que cela procure au mouvement? Le tableau qui suit tentera de faire une synthèse de ce qui peut être fait et comment cela peut être fait afin de démontrer les conditions qui rendraient possible notre affiliation à l'ASSÉ.

Les besoins locaux	Ce qui se fait au sein de l'ASSÉ	Les solutions
Formation : - Enjeux - Structure - Histoire - Désobéissance civile	Formation : - Présentation de l'ASSÉ - Inégalités sociales et rapports de domination : le rôle de l'école - L'aide financière aux études (AFE) - L'ABC du fonctionnement des cégeps - La décentralisation déjà amorcée du réseau collégial - Réformes néolibérales en éducation : Le réseau collégial et l'idéal éducatif dans la tourmente - Le Parti Libéral du Québec et la gratuité scolaire - Le syndicalisme étudiant de combat - Aspects du mouvement syndical québécois	Enjeux : Votre point fort, rien à redire. Structure : Quoi faire si on part de rien? On a un modèle de bible technique complète pour associations étudiantes, suffit de demander. Histoire : Ça prend vraiment une formation complète sur ce seul point (Pas seulement sur les grèves, tout.), sinon on retombe toujours dans les mêmes débats. Désobéissance civile : La vision des manifestations au sein de l'ASSÉ me rebute totalement. - Une formation pour que tous fassent une manifestation dans le même esprit et sachent se structurer. Ce n'est pas normal que plein d'étudiants courent au lieu de gambader.

Les besoins locaux	Ce qui se fait au sein de l'ASSÉ	Les solutions
Mobilisation : Des manifestations réussies non-violentes et responsables.	Mobilisation : Manifestations pas souvent réussies, peu ou pas violentes, mais pas assez responsables.	<p>Manifestation qui porte : Couverte par autre chose que des médias de CMAQ. Pas obligé d'être beaucoup, seulement s'assurer d'avoir une idée créative. Soit artistique, ou qui démontre une vision communautaire et que les médias le sachent.</p> <p>La responsabilité : Une équipe de sécurité et des exécutifs avec des C.B. lors d'une manifestation ce n'est pas un moyen d'écraser les autres, mais de protéger les enfants et d'éviter les niaiseries commises par le FLE. Ça j'y tient mordicus.</p>
<p>Coordination nationale : Participer à des réunions structurées.</p> <p>Participer à de grandes actions nationales.</p>	<p>Coordination nationale : Les réunions portent plus sur les règlements que sur les actions. (Le pire que j'ai vu, c'est 16h de règlement pour 1h de plan d'action fait sans plus aucune énergie restante.)</p> <p>Manifestations avec un bon transport. Peu de grands blocus bien structurés.</p>	<p>- S'assurer d'une présidence ferme en tout temps.</p> <p>- Que le code de procédure soit ramené au code Morin avec la seule modification pour adapter les votes.</p> <p>Sherbrooke nous a prouvé qu'il est possible de paralyser une ville, ou un centre-ville. Moins d'action locale et réserver du temps pour les grandes actions.</p>
Représentation face au gouvernement et aux médias.	<p>- Difficulté à amener ses revendications face au gouvernement.</p> <p>- Mauvaise presse dans les médias.</p>	<p>Comité de représentation bien formé pour expliquer les revendications de l'ASSÉ et qui connaît le fonctionnement de la machine gouvernementale.</p> <p>Comité médias permanent et bien formé. Arrêter les propos et slogans agressifs, c'est une nuisance.</p>

Les besoins locaux	Ce qui se fait au sein de l'ASSÉ	Les solutions
Pouvoir se concentrer sur le gouvernement.	Manque de collaboration avec la police.	Les policiers n'attaquent pas pour rien (selon eux), les prévenir avant les petites manifestations tranquilles empêche leurs supérieurs de nous diaboliser . Eux aussi sont syndiqués.
Plan musclé	Aucun	Quand la répression devient forte, c'est qu'on a notre rapport de force. Là c'est le temps de faire 10 occupations par jour et de faire des grosses manifestations, avec des matelas pour tasser la police. Ça c'est seulement quand la population a clairement compris que c'est le gouvernement les "méchants" et pas nous.
Collaborer avec l'association nationale.	On entend plus parler des défauts de la FECQ que des projets de l'ASSÉ.	Arrêter de nous faire chier avec la FECQ, on veut entendre parler de l'ASSÉ comme moteur du mouvement étudiant.
Diversité d'action : Utiliser toutes les actions possibles.	Diversité des tactiques	La diversité des tactiques ça incluent aussi la pression coopérative, l'extrême pacifisme et les manifestation artistiques. Comité de pression coopérative (qui n'est pas le comité exécutif). Comité de recherche culturelle (Attire l'attention sur les actions).
Représentation	Une association un vote	À garder absolument pour les associations des cégeps.

Les besoins locaux	Ce qui se fait au sein de l'ASSÉ	Les solutions
De bons outils de mobilisations.	Comité d'information trop petit.	<p>Que chaque association membre fournisse au moins une personne sur le comité d'information.</p> <p>Comme ça il y a plus de gens et toutes les associations étudiantes ont la même information.</p> <p>C'est un gain dans les deux sens.</p>
Pouvoir réaliser des projets qui vont aider les étudiants par d'autres moyens que les pressions sur le gouvernement.	Vision vers l'autogestion.	<p>Toujours encourager l'autogestion.</p> <p>Demander à chaque association un projet communautaire, ensuite on garde les 2 ou 3 meilleurs et on facilite leur implantation dans les associations. Diversifier les actions c'est grossir le noyau d'une association.</p>
Avoir ses idées remises en questions, voir une progression dans les débats.	C'est dur à dire des fois.	La volonté d'accomplir ce qui a été mentionné précédemment.

Si la façon de réaliser des projets dans ce tableau ne semble pas réalisable, sachez que je suis systématiquement près à m'impliquer dans leur création, j'assume mes propositions.

François Giguère,
 Coordonnateur SECMV